JUIL 1969

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/espritdumercure01merl

ESPRIT
DU MERCURE
DE FRANCE.

TOME I.

[J. F. Merle]

NOTICE DE LIVRES

QUI SE TROUVENT CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.

Dictionnaire amusant et instructif, ou Recueil de Découvertes, Inventions, Faits intéressans, Évènemens remarquables, et Anecdotes curieuses; par Maugenet, 2 gros vol. in-12. 6 fr.

Lydie, ou les Mariages manqués; par madame Simons Candeille, auteur de Catherine, ou la Belle Fermière, 2 vol. in-12. 4 fr.

Eufrasia, ou les Ruines du château de Floresca, 2 vol. in-12 4 fr.

Monsieur de Roberville, par Pigault-Lebrun, avec cette épigraphe :

Vanitas vanitatum.

4 vol. in-12 9 fr.

Le Secrétaire de la Cour Impériale et de la Noblesse de France, ou Modèles de Placets, Pétitions et Lettres adressés à l'Empereur, à l'Impératrice, aux Princes et Princesses de la Famille Impériale, aux grands Dignitaires, aux Ministres, aux Maréchaux de l'Empire, aux Sénateurs, aux Conseillers-d'État, aux Préfets, aux Présidens des Cours de Justice, aux Cardinaux, aux Archevêques et Évêques; précédés, 1° d'une Notice sur l'étiquette; 2°. d'une Notice relative à la réception des ambassadeurs; 3°. du cérémonial observé à la Cour, à l'occasion des naissances et des mariages des Princes et des Princesses de la Famille Impériale; troisième édition, augmentée de la Liste complète des dignités qui ont changé les noms de leurs titulaires; 1 vol. in-12, bien imprimé, orné d'une planche coloriée, représentant les diverses armes de la Noblesse de France. 3 fr.

Cuisinier (le) Impérial, ou l'Art de faire la cuisine et la pâtisserie pour toutes les fortunes, avec la manière de servir une table, depuis vingt jusqu'à soixante couverts, quatrième édition, revue et corrigée par l'auteur, augmentée d'un grand nombre d'articles concernant l'office et les macaronis; et suivie d'une table plus étendue et mieux ordonnée que la première; par A Viard, homme de bouche, in-8°. 6 fr.

Elvire, ou la Femme Innocente et perdue, 2 vol. in-12. 4 fr.

Le Bandit sans le vouloir et sans le savoir, par J. G A. Cuvelier, auteur de la Fille Hussard et de plusieurs autres romans, 3 vol. in-12. 6 fr.

ESPRIT
DU MERCURE
DE FRANCE,

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A 1792,

OU

CHOIX DES MEILLEURES PIÈCES DE CE JOURNAL, tant en prose qu'en vers; contenant des Anecdotes curieuses, littéraires et politiques, des Réflexions morales et des Pensées philosophiques, des Chansons, Epigrammes, Madrigaux, et autres pièces de poésie, des Contes, Nouvelles, des Dissertations historiques, et des Notices biographiques sur les Savans, les Gens de Lettres, les Artistes, etc., etc., etc.

TOME PREMIER.

300.

PARIS,

CHEZ BARBA, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL, derrière le Théâtre Français, n°. 51.

1810.

Universitas BIBLIOTHECA Ottaviensis

AP
20
.M482
1810
Coll. spec.

PRÉFACE.

Le Mercure de France est de tous les journaux littéraires celui dont l'existence est la plus ancienne, et s'est soutenue avec le plus d'éclat.

Son mérite cependant, a varié comme son format et son nom.

Sous celui de *Mercure Français*, il n'était, dans son origine, qu'un recueil aride de quelques évènemens peu intéressans de la cour et de la ville.

Sous le nom de *Mercure Galant*, il offrit ensuite des morceaux de littérature : un grand nombre d'anecdotes sur les pièces nouvelles, sur les auteurs, sur les séances académiques, et, plus que tout cela, les énigmes et les logogriphes, qui faisaient alors, comme font aujourd'hui les calembourgs et les rebus, les délices de la capitale et des provinces, donnèrent à ce Journal, une vogue qu'il était loin de mériter.

Comme il offrait un moyen de publicité, maint

auteur, dont les sonnets, les quatrains, les madrigaux, fussent demeurés inconnus, s'ils les avait offerts réunis au public, parvint à les faire lire, en les glissant un à un dans différens numéros du Mercure.

Dans la suite, des poëtes illustres ne dédaignèrent pas d'y faire insérer leurs productions, et le Mercure s'éleva du distique à l'ode, de la charade au poëme épique.

Ce Journal acquit ainsi dans la littérature, une prépondérance que, malgré quelques revers passagers, il n'a cessé de conserver.

Sa splendeur commença avec le dix-huitième siècle. Ce Journal devint une mine féconde; plusieurs hommes de lettres, à qui il devait son existence, vivaient à leur tour de ses bienfaits, et son privilége était une faveur éminente de la cour.

Malheureusement ceux qui en étaient gratifiés n'en étaient pas toujours dignes, et le Mercure perdait alors, pour quelques momens, et sa gloire et ses abonnés.

Ce fut dans de pareilles crises que Marmontel et Laharpe se virent successivement appelés à sa rédaction. Les Contes du premier, le talent et le

goût sévère du second, tirèrent deux fois ce Journal de l'obscurité dans laquelle il était tombé, pour le porter au plus haut degré de splendeur. C'est ainsi que, traversant la tourmente révolutionnaire, il est parvenu jusqu'à nos jours, et, qu'à l'abri des noms les plus recommandables dans les sciences et dans les lettres, il promet de fournir une carrière aussi longue que glorieuse.

Plus de six cents volumes composent la collection du Mercure, et l'on conçoit combien un pareil recueil doit contenir de mauvais vers et de mauvaise prose, que la nécessité y a souvent fait insérer. Tout le monde connaît, sur ce Journal, cette épigramme dont la pensée est vraie et piquante, mais mal exprimée :

« Savez-vous pourquoi *le Mercure*
» Si souvent ne nous offre RIEN ?
» C'est le CARROSSE DE VOITURE,
» Il faut qu'il parte vide ou PLEIN. »

Marmontel, vers le milieu du dernier siècle, entreprit un choix du Mercure, et, s'il n'avait pas fait de ce travail une spéculation de librairie, il aurait eu l'avantage de donner au public un recueil de pièces fort intéressantes, et de réunir dans un petit espace toute la partie essentielle

de ce Journal. Laplace continua ce travail après lui, et avec plus de desir encore de faire beaucoup de tomes; il ne se contenta pas de puiser dans le Mercure, il mit tous les autres journaux à contribution, et porta sa collection à plus de cent volumes.

Ce choix en nécessitait de nos jours un autre, et plus complet et moins volumineux; nous avons, pour le faire, profité du travail de Marmontel et de Laplace, que nous avons continué jusqu'en 1792.

Nous espérons que cet ouvrage se fera remarquer par le mérite des articles qu'il renferme et par leur variété.

Nota. Les notes insérées au bas de quelques articles sont extraites du Mercure.

ESPRIT

DU

MERCURE DE FRANCE.

(An 1672.)

LES FEMMES SAVANTES,

Comédie de Molière.

Jamais, dans une seule année, l'on ne vit tant de belles pièces de théâtre, et le fameux Molière vient de faire représenter au Palais-Royal *les Femmes Savantes*, pièce de sa façon, qui est tout-à-fait achevée. Bien des gens font des applications de cette comédie. Un homme de lettres est, dit-on, représenté par *M. Tricotin;* mais M. Molière s'est suffisamment justifié de cela par une harangue qu'il a faite au public deux jours avant la première représentation de sa pièce. D'ailleurs, ce prétendu original de cette agréable comédie ne doit pas s'en mettre en peine, s'il est aussi sage et aussi habile homme que l'on dit, et cela ne servira qu'à faire éclater

davantage son mérite, en faisant naître l'envie de le connaître, de lire ses écrits et d'aller à ses sermons (1).

ORIGINE DU MOT BAMBOCHE.

Chacun veut voir les tableaux du sieur *Bamboche*; il est renommé pour peindre merveilleusement de petites

(1) « Nous ne pensons pas, avec l'auteur *du Mercure*, que *les Femmes Savantes* aient empêché qu'on *fût assis à l'aise* aux sermons de l'abbé Cotin; nous ne croyons pas non plus que la harangue prononcée par Molière, avant la représentation de cette pièce, ait fait prendre le change à personne sur ses véritables intentions, et nous ne voyons dans ce discours qu'une malice du grand homme, qui voulait apprendre à ceux qui pouvaient encore l'ignorer, qu'il avait mis l'abbé Cotin en scène sous le nom *de Tricotin*, que Molière changea depuis en celui *de Trissotin*.

» Cotin attaqué par Boileau, voulut répondre, et fit mal. Malheureusement pour lui, cet abbé s'était avisé, en 1665, de faire entrer Molière dans cette dispute; ce dernier acheva de le dégrader en l'immolant sur le théâtre.

» Boileau l'avait déjà immortalisé dans ses Satires. Voici le sujet de l'animosité de Despréaux contre Cotin

» Les ouvrages de Boileau commençant à faire du bruit sur le Parnasse, ce poëte souhaita d'en montrer quelques essais à l'hôtel de Rambouillet, alors souverain tribunal des beaux esprits : Chapelain, Ménage et Cotin y étaient le jour qu'il parut. Arténice et Julie louèrent beaucoup le jeune poëte; mais en même tems lui conseillèrent de consacrer ses talens à un genre

figures, auxquelles on a donné son nom. Tout le monde veut avoir *des Bamboche*.

EPITAPHE

D'une femme morte d'amour pour son mari.

Ici gît le corps d'une belle
Que l'amour d'un mari réduisit au trépas;
Ce qui doit étonner, c'est de voir, en ce cas,
La première mode nouvelle
Que le beau sexe n'aime pas.

FAIT HISTORIQUE.

Gand était autrefois une ville si puissante, et ses habitans si belliqueux, qu'elle n'avait qu'à faire paraître son étendard pour faire voir cinquante mille hommes sous les armes. Charles-Quint la jugeait d'une très-grande importance pour le bien de ses affaires, et cela parut lorsqu'ayant appris qu'elle s'était mutinée, il ne

---

de poésie moins odieux et plus généralement approuvé que n'est la satire. Chapelain, Ménage et Cotin appuyèrent la même thèse, mais durement et avec l'aigreur de gens que l'intérêt personnel anime.

» Despréaux en fut piqué, et jura *in petto* de se venger en tems et lieu.

» Chacun sait si Cotin eut à se repentir que Boileau n'eût pas écouté ses conseils. »

balança pas à prendre la poste, lui quatrième, et à passer par Paris, pour empêcher les suites de la révolte. Voici les propres termes dont se sert Jean-Antoine de Vera-Figueroa, comte de la Roca, dans l'histoire qu'il a composée de cet Empereur : *Charles-Quint partit en poste d'Espagne avec quatre gentilshommes de sa chambre, et passa au travers de la France, sans considérer les choses qui s'opposaient à ce dessein, ne sachant même de quelle manière le roi voudrait en user.* Il alla à Gand, et priva cette ville de ses priviléges, en abolissant la loi qui lui donnait pouvoir de créer des magistrats. Il l'obligea de faire bâtir une citadelle à ses dépens : on y a toujours entretenu une garnison espagnole depuis ce tems-là. On voit par-là combien l'envie de sauver Gand fit hasarder à Charles-Quint, puisqu'il passa par Paris, où il pouvait craindre d'être retenu prisonnier : c'est ce qui eût pu arriver, s'il eût eu à faire à un roi moins généreux que François Ier. Je ne puis m'empêcher d'ajouter ici ce que Mathieu dit de ce voyage dans son histoire de France. Il rapporte une circonstance qui répond assez à ce qu'a écrit l'historien espagnol :

« L'Empereur passa en France pour aller aux Pays-Bas châtier la mutinerie de ceux de Gand, que le roi n'avait pas voulu prendre en sa protection. Il fut reçu avec toutes sortes d'honneurs, et la générosité de ces deux princes fut admirée de tous; car l'un se fiait à son ennemi, qu'il avait offensé, et l'autre préférait l'honneur de sa parole au ressentiment de ses offenses, desquelles il ne lui parla jamais tant qu'il fut en France, et encore ce fut en riant. Parce que personne ne l'a écrit, et qu'il mérite d'être su, je le rapporte ici. Comme le roi entre-

tenait la duchesse d'Etampe, qu'il aimait, l'Empereur survint en sa chambre; le roi lui dit : Monsieur mon frère, il faut que vous sachiez le conseil que cette belle dame me donne; elle est d'avis que je vous retienne prisonnier jusqu'à ce que vous m'ayiez rendu Milan et Naples. Vraiment, dit l'Empereur, monsieur mon frère, elle vous conseille bien. Quoique le roi eût lâché ce mot avec la liberté française, néanmoins l'Empereur le reçut douteusement, et le lendemain, lavant ses mains pour souper avec le roi, il mit en sa bouche un grand et précieux diamant, qu'il laissa cheoir, à dessein, aux pieds de la duchesse d'Etampe, qui tenait la serviette, et si à propos qu'elle eut moyen de le relever; et comme elle le lui eut présenté : Il est entre trop bonnes mains, dit l'Empereur, pour l'en ôter; il vaut mieux qu'il y demeure, et que vous le gardiez pour l'amour de moi, et je vous en prie.

(1677.)

TESTAMENT DE MADEMOISELLE DUPUY.

Il ne fut jamais de testament plus extraordinaire que celui de mademoiselle Dupuy; il fait grand bruit ici : tout le monde en parle, tout le monde souhaite l'avoir, et je n'en ai pu encore recouvrer de copie entière.

Mademoiselle Dupuy est cette célèbre joueuse de harpe qui mourut il y a deux ou trois mois; et voici, entr'autres articles, ce que j'ai entendu débiter du testament dont s'agit. Il porte qu'il n'y aurait à son enter-

rement ni bossus, ni boiteux, ni borgne, et on y trouve marqué le nombre d'hommes mariés, de femmes et de filles qu'elle souhaitait qu'on en priât. Elle ordonne que sa maison ne sera louée, pendant vingt ans, qu'à des personnes qui feront preuve de noblesse, et donne une place pour faire un jardin, à condition que celui à qui elle la laisse n'y fera point planter d'arbres nains. On juge bien par-là, que la demoiselle était raisonnablement visionnaire; on en sera encore mieux persuadé quand j'aurai appris que, comme il n'y a presque personne qui n'ait son animal favori, elle avait des chats, qu'elle n'a pu oublier en mourant. Ainsi elle a établi une rente pour leur nourriture, et un revenu considérable dont doit jouir celui à qui elle en confie le soin. On dira que cette rente, lui assurant de quoi vivre, il y a du moins quelqu'un qui profite de sa folie. La chose ne recevrait point de difficulté, si c'était pour ce quelqu'un que la rente eût été faite viagère; mais elle ne l'est que pour ses chats, et comme elle s'éteint par leur mort, il faut qu'il meure avant eux, s'il veut empêcher qu'elle ne lui manque. Elle avait lu sans doute que quelques peuples avaient autrefois établi des hôpitaux pour des chiens, et qu'il y en a encore aujourd'hui en Turquie, quoique les Mahométans aiment moins les chiens que les chats, pour lesquels ils ont une grande vénération. Pour sa harpe, qui lui avait fait gagner tant de bien, elle la laissa à un aveugle des Quinze-Vingts, qu'elle avait entendu dire qui jouait admirablement des instrumens.

(1608)

CAUSE CÉLÈBRE.

L'Italie ne manque point de gens d'esprit, mais il s'en trouve entr'autres de très-subtils. Celui dont nous voulons ici rapporter les faussetés avec la fin de sa vie, et le procès qui lui fut fait après sa mort, était d'une honnête famille de Final, près de Gênes; mais puisqu'il s'est fait nommer, au procès qui lui a été fait, François Fava, médecin, natif de Capriola, nous le nommerons aussi Fava.

Ce Fava, donc au printems de son âge, courut une partie des provinces d'Italie, dans lesquelles il exerça la médecine, et fut recommandé principalement pour être savant et expert dans la connaissance et cures des venins. A l'âge de trente-quatre à trente-cinq ans, il s'établit à Orta, au comté de Novarre, où faisant sa profession de médecin, il s'amouracha de Catherine Oliva, fille d'un Oliva, marchant d'huile, y demeurant. Il la demanda en mariage, se nommant César Fiori, de Saint-Severin près de Naples, et parce qu'Oliva ne le connaissait que par sa renommée, et ne savait de quel lieu, ni de quelle extraction il était, ni même s'il était à marier, il desira s'en instruire et en avoir quelque témoignage. Fava, pour satisfaire à ce desir, fait lui-même un acte du juge de Saint-Severin, qu'il écrivit et scella authentiquement, par lequel il était certifié qu'il était de la maison de Saint-Severin, et n'était

point marié. Oliva, sur cette assurance, lui donna sa fille pour femme, et ce mariage a duré dix ou onze années, pendant lesquels Fava a eu plusieurs enfans de sa femme. Après avoir demeuré quelque tems à Orta, Fava change son habitation et son nom, transporte son domicile à Castelarca, distant de sept à huit lieues de Plaisance, sur le Plaisantin même, et se fait nommer François Fava.

Au commencement de l'année 1607, Fava se voyant chargé de femme et d'enfans, et qu'il ne pouvait de son art de médecin subvenir à la dépense de sa maison, se résolut par un coup périlleux de se mettre en repos le reste de sa vie, et sur cette résolution prit cinquante écus qu'il avait chez lui, partit de Castelarca vers le tems de Pâques, et s'en alla à Naples, où étant arrivé, il s'informa lequel des banquiers de la ville avait le plus de réputation, entre lesquels il fit choix d'un nommé Alexandre Bossa, auquel il s'adressa, feignant d'être abbé, et d'avoir affaire d'une lettre de change de cinquante écus pour faire tenir à Venise, à un neveu étudiant à Rome ; mais que pour lors il disait avoir envoyé à Venise pour quelques affaires ; remit les cinquante écus audit Bossa, et prit de lui une lettre de change de pareille somme : il garde cette lette quinze jours, pendant lesquels, lui, qui avait la main fort instruite et hardie à l'écriture, s'étudia à imiter et à contrefaire la lettre de Bossa. Au bout de quinze jours il reporte la lettre à Bossa, et retire ses cinquante écus, lui faisant entendre que ses affaires étaient faites à Venise, et qu'il n'avait plus besoin de s'y faire remettre aucuns deniers.

En pratiquant en la maison de Bossa pour prendre cette lettre de change et la rendre, Fava avait pris en vue de quelques lettres inutiles, mais qui pouvaient autant servir à son dessein que papiers de conséquence, d'autant qu'elles étoient écrites de la main dudit Bossa, et de François Bordenali, son correspondant; et même un jour ayant épié le tems qu'il n'y avait en l'étude de Bossa qu'un jeune garçon, il feignit d'avoir affaire à Bossa, et de vouloir attendre qu'il fût de retour de la ville, et pria ce garçon de lui prêter du papier, une plume et de l'encre, pour écrire à quelques amis en attendant le retour de son maître. Cela ayant été permis à Fava, il écrivit cinq ou six lettres, qu'il cacheta et enferma sous une enveloppe aussi cachetée.

Il employa ses lettres à deux usages, l'un à voir la marque du papier sur lequel écrivait ordinairement Bossa, et en acheter du pareil, ce qu'il fit; l'autre à cacheter ses lettres du cachet même de Bossa, ce qu'il fit aussi; car étant arrivé chez lui il leva les cachets, en mouillant un peu le papier du côté où n'était pas marqué l'empreinte; cela se faisait assez facilement, d'autant que ce n'était pas de la cire d'Espagne, mais molle seulement : il garda ces cachets pour servir dans l'occasion, soit pour les appliquer sur les lettres qu'il voudrait falsifier, soit pour faire un cachet semblable à celui de Bossa.

Outre les quinze jours que Fava avait séjourné à Naples, il y séjourna encore un mois et demi, pendant lesquels il s'instruisit et s'exerça entièrement à imiter l'écriture de Bossa, et celle de Bordenali.

Au mois de juillet il partit de Naples, et alla à Pa-

doue, pour exécuter le stratagême de fausseté qu'avait imaginé. A Padoue il s'habille en simple prêtre, va sur le soir trouver l'évêque de Concordia, dont il avait autrefois ouï parler; suppose et lui fait entendre qu'il était l'évêque de Venafry, dans le royaume de Naples, que quelques seigneurs napolitains lui avaient imputé d'avoir fait l'amour et abusé de la compagnie d'une nièce du duc de Gaëtan; que cette accusation l'avait obligé de fuir de son évêché, et fait aller à Rome pour se justifier vers sa Sainteté; mais qu'y étant arrivé ses ennemis n'avaient pas discontinué de conspirer contre lui, tant à force ouverte, que clandestinement, ayant voulu corrompre, par argent, l'un de ses serviteurs, afin de l'empoisonner; de telle manière qu'il avait été contraint, pour sauver sa vie, de se déguiser et de sortir de Rome, et qu'à grande peine et à grande crainte, ainsi déguisé, il était arrivé à Padoue en sa maison, où il venait comme à un saint asyle, et au port de son salut; le priait de lui tendre les bras dans son affliction, le recevoir, aider et favoriser. La faveur qu'il desirait de lui, était que par son moyen et son crédit (n'osant lui-même l'entreprendre de peur d'être découvert par ses ennemis), il pût avoir un homme, sous le nom et par l'entremise duquel il pût faire remettre à Venise dix mille ducats qu'il avait à Naples entre les mains du sieur Jean-Baptiste de Carraciola, marquis de Saint-Arme, et frère de l'archevêque de Bary, desquels seuls il était assisté en son malheur, comme de ses amis et alliés, ayant promis une de ses nièces en mariage, avec cent cinquante mille ducats, au sieur marquis de Saint-Arme, dont les noces devaient se solenniser à Pâques; et que de cette somme

de dix mille ducats, il voulait acheter des diamans, des perles et des chaînes d'or, pour faire des présens à quelques princes et seigneurs qui pouvaient pacifier son affaire et le remettre en son évêché.

L'évêque de Concordia plaint sa fortune, lui promet toute faveur et assistance, et particulièrement de l'aider du secours d'un ami et confident, nommé Antoine Bertoloni, marchand et banquier, demeurant à Venise, sous le nom et par le moyen duquel il pouvait facilement se faire faire, à Venise, la remise des dix mille ducats qu'il avait à Naples entre les mains du marquis de Saint-Arme, afin que, suivant cet ordre, il lui fit tenir dix mille ducats. Il prit congé de l'évêque, qui le voulut honnorer et conduire jusqu'à la porte de sa maison; mais Fava le pria de ne point passer outre, de crainte que cette cérémonie ne le fit reconnaître pour ce qu'il était. Un des anciens domestiques de l'évêque de Concordia, nommé D. Martin, arrivant sur ce départ, soit qu'il le dit comme il le pensait, ou qu'il eût ouï parler Fava, et qu'il fût bien aise d'en compter à son maître, dit à l'évêque de Concordia, qu'il avait vu cet homme à Rome habillé en évêque. Si l'évêque de Concordia eût eu quelque soupçon de la qualité de Fava, il l'eût perdu par ce témoignage que lui en donnait D. Martin.

Fava, suivant ce qu'il avait fait entendre à l'évêque, feint d'avoir écrit, et laisse passer dix jours, qui était le tems qu'il fallait mettre pour aller de Padoue à Naples, et de retourner de Naples à Venise, et au bout de ce tems remet à Octavien Oliva, l'un des frères de sa femme, qu'il avait mené avec lui, un paquet de

lettres, afin de l'aller porter (comme courier venant de Naples) à Venise, en la maison d'Ange Bossa, marchand et banquier, oncle et correspondant d'Alexandre Bossa, banquier, demeurant à Naples.

Le paquet est rendu par Octavien Cliva à Ange Bossa, qui trouve dedans une lettre à lui adressée de la part d'Alexandre Bossa, et un autre paquet de trois lettres qui venaient du marquis de Saint-Arme, et s'adressaient, l'une à l'évêque de Venafry, l'autre à l'évêque de Concordia, et la dernière à Antoine Bertoloni. Ce paquet de trois lettres est envoyé par Ange Bossa à l'évêque de Concordia. L'évêque de Concordia ayant vu sa lettre, manda le faux évêque de Venafry, lui rendit la sienne, et fit pareillement tenir à Venise celle d'Antoine Bertoloni, avec un avis qu'il lui donnait de cette affaire, non pas qu'il lui dit que celui pour qui il avait à recevoir les dix mille ducats, fût l'évêque de Venafry, ni la cause pour laquelle le négoce ce traitait de cette façon; mais simplement le priait de recevoir cette somme pour un prélat de ses amis, lorsqu'on lui enverrait la lettre de change pour en faire ce qu'il lui dirait après.

Toutes les quatre lettres étaient des fausses lettres que Fava avait écrites; savoir, celle d'Alexandre Bossa, sur le papier acheté à Ancone, et cachetée du cachet même d'Alexandre Bossa, et celles du marquis de Saint-Arme, de papier, écriture et cachet à sa fantaisie.

Trois jours après ces lettres rendues, Fava suppose avoir reçu encore un autre paquet de cinq lettres; la première, la lettre de change qui était souscrite de François Bordelani, corespondant d'Alexandre Bossa; la se-

conde, une lettre de créance d'Alexandre Bossa à Ange Bossa ; les autres du même marquis de Saint-Arme à lui, évêque de Venafry, à l'évêque de Concordia et à Bertoloni. Ces cinq lettres étaient fausses, écrites et cachetées comme les autres.

La lettre à l'évêque de Concordia était telle : *C'est pour vous faire entendre que selon celles que je vous écrivis il y a trois jours, j'ai compté les dix mille ducats que j'avois à M. l'évêque de Venafry, au banquier Alexandre Bossa, duquel j'ai tiré la lettre de change sous le nom du sieur Antoine Bertoloni ; j'envoie la lettre de change à M. l'évêque de Venafry, pour lequel je vous supplie de donner ordre qu'il y ait de tels diamans, perles et chaînes d'or qu'il vous fera entendre.*

L'évêque de Concordia ayant vu ces lettres, conseille à Fava de prendre la peine d'aller lui-même à Venise pour se faire faire son paiement, parce que peut-être un autre ne prendrait pas des diamans, perles et chaînes d'or selon son affection ; et qu'entre Padoue et Venise il y avait fort peu de danger d'être reconnu, d'autant que le voyage se fait par eau en une barque couverte.

Fava craignait d'aller à Venise où il pouvait être reconnu ; mais persuadé par l'évêque de Concordia, il se résolut à faire le voyage, et pour cet effet prit les lettres de crédit de l'évêque de Concordia vers Bertoloni. Dès qu'il fut arrivé à Venise, accompagné de Jean-Pierre Oliva, un autre frère de sa femme, qu'il faisait passer pour un de ses domestiques, il alla saluer Bertoloni et lui présenta la lettre de l'évêque de Concordia.

Bertoloni reçoit Fava, le loge en sa maison, lui rend

ce qu'il doit à un prélat qui lui est extrêmement recommandé, prend de lui la lettre de change, la présente à Ange Bossa qui l'accepte, et promet de lui payer dans le tems. Aussitôt Bertoloni ayant la parole d'Ange Bossa, s'empresse pour le paiement d'Ange Bossa, cherche chez tous les bijoutiers les plus beaux diamans, et les plus belles perles qui se puissent trouver, les fait porter chez lui pour les montrer à Fava, qui en prend en telle qualité et quantité qu'il lui plaît, et fait faire quelques chaînes d'or.

Ces chaînes d'or, perles et diamans sont achetés au gré de Fava par Bertoloni, qui les paie de ses deniers, et fait tous les frais nécessaires pour cet achat. Pendant six jours que dura cette affaire a chercher, marchander et acheter les diamans et les perles, et faire les chaînes d'or, ce fut une merveille de voir et d'entendre les actions et discours de Fava en la maison de Bertoloni : toujours quelques mots de l'Evangile en la bouche, et le plus souvent un bréviaire à la main, que pourtant il ne savait pas dire : on ne vit jamais en apparence un prélat plus digne, plus religieux et plus dévot. Sa modestie, son air et sa conduite le faisaient respecter de tout le monde, et non-seulement ceux qui conversaient avec lui l'honoraient comme évêque, mais encore ceux qui n'y avaient aucun accès.

Bertoloni mangeant avec lui, le considérant d'assez près, pensa qu'il l'avait vu quelqu'autre fois, et lui dit confidemment : Seigneur illustrissime, il me semble avoir eu l'honneur de vous voir en quelqu'autre lieu. Fava prenant la parole, et le prévenant subtilement, répondit : Il me souvient aussi de vous avoir vu, et je vous di-

rai où ; ce fut, si je ne me trompe, chez M. le marquis de Plavisine, en sa maison sur la rivière de Salo, un jour que nous allâmes pécher des carpillons, et qu'il y avait avec nous une petite demoiselle de ses parentes, extrêmement jolie. Soit par rencontre, ou par quelque connaissance occulte qu'eût eu Fava de ce qu'il disait, il était vrai que Bertoloni avait été en la maison du marquis de Plavisine, et que ce qu'il comptait s'y était passé ; mais il n'était pas vrai que Fava y eût été, et toutefois il compta si particulièrement cette rencontre supposée, que Bertoloni la crut vraie, et fut contraint de dire : Oui, c'est-là que j'ai eu l'honneur de voir votre seigneurie illustrissime.

Tels furent les discours et la conduite de Fava pendant les six jours qu'il demeura à Venise chez Bertoloni. De dire en détail les autres particularités qui firent remarquer son jugement, son esprit et son expérience, il serait trop long : il suffit de dire que pendant ce tems on le crut universel, non-seulement dans les sciences humaines et divines, mais aussi en la connaissance de toutes les affaires et secrets du monde, ce qui faisait que Bertoloni l'honorait et affectionnait, d'autant plus qu'il croyait que son mérite correspondait à sa qualité; et toutefois, lorsqu'il fut question de lui livrer les sequins, diamans, perles, etc., Bertholoni, homme très-avisé, et principalement en ce qui regardait la marchandise et la banque, ayant été nourris pendant près de trente ans parmi les marchands banquiers de Venise, voyant que la lettre de recommandation de l'évêque de Concordia portait seulement qu'il se fit payer du contenu en la

lettre de change, qui appartenait au prélat qui en était le porteur, et ne portait expressément : *Donnez-lui le contenu en la lettre quand vous l'aurez reçu*, il douta et écrivit à l'évêque de Concordia pour savoir s'il les donnerait au porteur de la lettre de change.

Bertoloni reçoit réponse de l'évêque de Concordia, et ne fit aucune difficulté de donner le tout à celui qui lui avait porté la lettre de change. Conformément à cette réponse, le 20 août Bertoloni donne les sequins, les diamans, etc. contenus en la lettre de change, dont Fava donna quittance en ces termes : *J'ai reçu, moi, Carlo Pirotto, évêque de Venafry, de magnifique Antonio Bertoloni, trois mille ducats, de six livres quatre sous chacun, en sequins; et plus, j'ai reçu six mille trois cent cinquante-six ducats et douze gros en bagues et joyaux, qu'il m'a comptés et donnés au nom et de l'ordonnance de M. l'illustrissime et révérendissime Mathieu Sanudo, évêque de Concordia : le tout vaut neuf mille trois cent cinquante-six ducats et douze gros : et ne sert la présente quittance que pour une seule, avec une autre semblable que j'ai faite sur le livre de quittances dudit sieur Bertoloni : je susdit, Carlo Pirotto, évêque de Venafry, ai écrit de ma propre main, et affirme ce que dessus.*

Fava remercie Bertoloni des bons offices et services qu'il avait reçus de lui, le rembourse des soixante-dix ducats payés aux courtiers pour l'achat des diamans, et voulut de plus le gratifier et récompenser de sa bonne réception; mais Bertoloni, en faveur de la recommandation faite par l'évêque de Condordia, et pensant obliger, en Fava, l'évêque de Venafry, traita noblement et

en marchand vénitien, et ne voulut ni gratification, ni paiement de la provision qui lui était offerte et légitimement due.

Avant que de partir de Venise, Fava voulut avoir de quoi faire les frais de son voyage : il y avait trois ou quatre jours qu'il avait remarqué qu'au cabinet ou il couchait, Bertoloni tenait de l'argent en un coffre, il crocheta la serrure, ouvrit le coffre, prit dedans quatre cents écus en or, et le referma de façon qu'on ne pouvait reconnaître qu'il eût été ouvert.

Ainsi Fava, suivi de son beau-frère Jean-Pierre Oliva, accompagné de Bertoloni, part de Venise pour retourner à Padoue vers l'évêque de Concordia. Lorsqu'il fut arrivé, il rendit un compte fidèle de toutes les marques de distinction qu'il avait reçues de Bertoloni. L'évêque le voulut retenir à dîner, mais il s'en excusa sur ce qu'il dit qu'il était pressé de se rendre à Turin auprès du marquis d'Est, pour donner ordre à ses affaires, et qu'il boirait un coup seulement en passant par l'auberge où il était logé ; il demanda D. Martin, mais l'évêque de Concordia, ni Bertoloni ne jugèrent pas à propos de le lui donner pour compagnie, de crainte que si il lui arrivait d'être volé, il ne soupçonnât D. Martin : ils lui dirent qu'il n'était pas au logis. Sur cette réponse il partit de Padoue, accompagné de Jean-Pierre Oliva.

Bertoloni retourne à Venise, et sept ou huit jours après son retour, il se fait payer par Ange Bossa des neuf mille trois cent cinquante-six ducats douze gros, contenus en la lettre de change, qu'il avait avancés et déboursés pour lui. Le lendemain de ce paiement vient

un courrier expres de Naples, envoyé par Alexandre Bossa, qui apporte nouvelle que ledit Alexandre Bossa n'avait donné aucune lettre de change au sieur marquis de Saint-Arme, et ne savait ce que c'était que cette affaire. Aussitôt Ange Bossa fait informer à Venise contre Carlo Pirotto, soi-disant évêque de Venafry, et obtient décret des sieurs juges de la Nuit. L'évêque de Concordia, Bertoloni, Bossa, Bordelani, chacun est en campagne pour trouver Fava, et savoir quel chemin il a pris. D. Martin monte à cheval, et le va chercher en Flandres, où il avait entendu dire qu'il devait aller; mais ce fut en vain. Tout ce que l'on put faire fut d'envoyer par les provinces d'Italie, et hors d'Italie même, des mémoires contenant le nombre, la qualité, la facture, le prix et le poids des diamans, perles et chaînes d'or qui avaient été volés, le bois et la façon des boîtes dans lesquelles étaient les diamans, attachés sur cire rouge, avec désignation des étoiles, chiffres, lettres, et autres remarques qui étaient sur icelles, afin que si quelqu'un les exposait en vente, l'on s'en saisît; et par ce mémoire l'on promettait de donner un quart de ce qui serait recouvré à ceux qui le découvriraient. Un de ces mémoires est envoyé au sieur Lumagnes, marchand et banquier à Paris, qui en fait faire quelques copies, et les donne à quelques orfévres.

Quant à Fava, au lieu de prendre le chemin de Turin, il était retourné à Castelarea, en sa maison; et là donne à entendre à sa femme que ses affaires étaient faites, qu'il avait reçu plusieurs deniers de ses débiteurs, que le tems était venu d'aller en France pour y faire fortune; la détermine à faire le voyage, et sur cette résolution prend ses sequins, diamans, perles, chaînes d'or, et

avec sa femme, ses trois enfans, Octavien Oliva, et Jean-Pierre Oliva, frères de sa femme, part de Castelarca, tient pays, repasse par Venise, traverse la Suisse, joint la France, et arrive à Paris au mois de novembre, et s'y loge en chambre garnie.

Pendant qu'il attendait des nouvelles d'un Coursina, apothicaire, à qui il avait écrit en Flandres, afin de se retirer tous deux vers le Poitou, pour y exercer la médecine et l'apothicairerie, il tâche de vendre ses diamans, et pour cet effet le samedi 12 janvier de cette année, va sur le pont au Change, où, après avoir quelque tems considéré l'air des marchands et des boutiques où il pouvait plus à propos faire sa vente et être moins découvert, il s'adressa à un orfévre tenant une petite boutique vers l'église Saint-Leufroy, lui faisant entendre le mieux qu'il put, moitié italien, moitié français, qu'il cherchait un courtier pour lui faire vendre une quantité de diamans qu'il avait. Sur les offres que lui fit l'orfévre de lui servir lui-même de courtier, et de lui faire vendre ses diamans, il en montra quatre petites boîtes, et les laissa, ayant pris récépissé de lui, et dit qu'il reviendrait dans quatre heures pour savoir s'il aurait trouvé marchand.

Pendant ces quatre heures, l'orfévre cherche marchand, et fait la montre des quatre boîtes de diamans. Un lapidaire et un marchand jouailler, qui avaient vu le mémoire envoyé de Venise, se rencontrent à cette montre, et ayant jugé, aux marques des boîtes, que c'étaient les diamans recommandés et contenus en ce mémoire, ils en conférent avec l'orfévre, et s'associent tous trois au quart promis par le mémoire à ceux qui re-

couvreraient les effets perdus. Aussitôt ils donnent avis de cette affaire à un lieutenant de la connétablie, lequel se tient prêt à l'heure que Fava devait retourner pour savoir des nouvelles de ses diamans, prend une robe de chambre, feint d'être marchand, et de vouloir acheter les diamans de Fava; mais qu'il en voudrait acheter une plus grande quantité. Cela engagea Fava d'en montrer encore dix autres boîtes, lesquelles, comme les quatre premières, furent reconnues être celles désignées dans le mémoire envoyé de Venise. Comme Fava considérait le mouvement de ces marchands, qui regardaient la forme des boîtes, les lettres et chiffres marqués dessus, commença d'entrer en défiance, et, pour éviter le malheur dont il était menacé, il feignit d'avoir un rendez-vous pour affaires très-pressées avec un homme qui l'attendait chez lui, et promet de revenir incessamment, et qu'il laisserait les diamans pour être vus. Le lieutenant lui déclara alors sa qualité, se saisit de lui, et lui dit qu'il était averti qu'il avait encore d'autres diamans, perles et chaînes d'or, qu'il fallait promptement montrer. Fava avoua qu'il avait encore dix boîtes de diamans, des perles et chaînes d'or en son logis, mais qu'il les avait bien achetées, et qu'il était homme d'honneur et bon marchand. Sur cette reconnaissance, le lieutenant accompagné de l'orfévre et de ses archers, se transporta à la chambre de Fava, où il trouva les effets désignés, excepté une perle et un petit diamant de deux ducats et demi, qui avaient été perdus en ouvrant et maniant les boîtes, et de plus, huit cents sequins d'or; sur quoi il dresse son procès-verbal, et fait faire inventaire et estimation desdits effets.

Quand Fava vit les formes dont on usait pour faire cet inventaire, il dit qu'il ne s'affligeait pas de l'accident qui lui était arrivé, puisque son bien et sa personne étaient entre les mains de la justice; mais qu'un doute l'agitait, qui était de savoir si ayant acheté de bonne-foi ces effets de gens qui les eussent volés, ils seraient perdus pour lui, étant revendiqués par celui à qui on en aurait fait le vol.

Le même jour de la capture, le lieutenant procède à l'interrogatoire de Fava, qui se dit natif de Capriola, sur les confins de la Ligurie, docteur en médecine, agé de quarante-cinq ans, et répond que quoique sa profession principale fût la medecine, toutefois il avait accoutumé de trafiquer des pierreries, et qu'il avait acheté les diamans, perles et chaines d'or, qu'on venait de lui trouver, en la ville de Plaisance, de trois hommes, dont un seul était connu de lui, pour les prix et somme de cinq mille cent cinquante ducats, qu'il avait reçus de ses debiteurs, et qu'il en avait fait l'achat à dessein de venir en France ou en Flandres trafiquer de ces pierreries, et acheter d'autres marchandises. L'interrogatoire étant continué le jour suivant, Fava se jette à genoux, et prie la justice de lui faire miséricorde; déclare que ce qu'il avait répondu le jour suivant était faux, que c'était lui qui avait fait le vol, et conte l'histoire telle qu'elle vient d'être racontée; sur cette confession, Fava est envoyé prisonnier au Fort-l'Evêque.

Durant sa prison, voyant son crime découvert, il voulut se donner plusieurs fois la mort. D'abord il se coupa les veines des bras avec un canif, et perdit plus de trois livres de sang; mais l'extrême froid qu'il faisait ayant re-

tenu le reste de son sang, et la faiblesse dans laquelle il se trouva, lui ayant fait appeler le geolier pour le secourir, il fut pansé de ses plaies, de façon qu'après il se porta bien.

Depuis, ce Corsina, apothicaire, dont il a été parlé ci-dessus, arriva à Paris, et le consola en sa prison quelque tems; mais l'ayant averti que Bertoloni y était aussi arrivé pour lui faire faire son procès, il lui donna commission de lui acheter une corde, pleine de nœuds, de certaine longueur, et une échelle de longueur compétente, afin de se sauver par-dessus la muraille qui est du côté du quai de l'Ecole-Saint-Germain. Mais bien que la corde et l'échelle fussent jetée et tendue, et qu'il eût eu assez de loisir pour se sauver, si, dès la première fois, Corsina, qui lui avait jeté la corde, n'eût tenu l'échelle trop courte de trois échellons; il fut pris sur le fait comme il voulait remonter pour la seconde fois, et renfermé plus étroitement qu'auparavant.

Bertoloni ayant apporté des lettres de faveur de la république de Venise, le sieur de Fresne le présenta au roi, qui entendit entièrement sa plainte, et commanda à M. le chancelier de lui faire justice. Le procès est instruit, Ange Bossa reçu partie, Bertoloni entendu en témoignage, et Fava, interrogé sur sa déposition, la reconnaît véritable : mais, ayant eu avis qu'on le jugeait, il se résolut de prévenir la honte de son supplice par un courage malheureux; et comme auparavant il avait deux ou trois fois manqué son coup, il s'avisa de faire en sorte qu'il n'y fallut plus retourner. Sa femme l'étant venu voir un samedi, il lui fit entendre qu'il desirait manger d'une certaine pâte à l'italienne qu'autrefois elle lui

avait déjà faite, et lui commanda, quand elle serait de retour en sa chambre, de faire de cette pâte et lui en apporter. Suivant ce commandement, le lendemain sa femme lui envoie par son fils aîné la pâte qu'elle avait faite. Fava ayant reçu cette pâte, en rompt un morceau, et met dedans quantité d'arsenic qu'il s'était procuré, prend le poison et l'avale. Il prévoyait sa mort infailliblement, d'autant qu'il avait pris six fois plus de poison qu'il n'en fallait pour faire mourir un homme; et d'ailleurs il savait bien qu'il ne rendrait pas ce poison comme les précédens, l'ayant exprès enfermé dans une pâte, afin qu'elle s'attachât à son estomac et y demeurât pour faire son effet. Sa femme arrive, il se plaint à elle de l'excès de son mal, dit qu'il va mourir sans déclarer qu'il fût empoisonné, lui dit adieu, donne par deux diverses fois la bénédiction à son fils, les renvoie tous deux au logis : aussitôt il demanda un prêtre; un qui était prisonnier se présenta; mais il le refusa, et en voulut un autre : pendant que l'on en cherchait, le poison, qui était violent, commence son opération, presse Fava, et le tourmente extrêmement; alors il se fit ôter du lit où il était couché, et mettre sur une paillasse, où il dit qu'il voulait mourir, et y mourut effectivement peu de tems après, sans que le geolier ni les prisonniers sussent la cause de sa mort, et eussent le tems et le moyen d'y remédier.

Le lundi matin, 24 de mars, les juges, qui étaient assemblés pour le jugement du procès, sont avertis par le grand prévôt de la connétablie de la mort imprévue de Fava; le corps est ouvert, le poison trouvé

dans l'estomac. Curateur créé au cadavre, information de la mort, la femme entendue, le procès fait et parfait au cadavre ; sentence du même jour, par laquelle Fava accusé est déclaré duement atteint et convaincu d'avoir volé et dérobé à Ange Bossa, par faussetés et supposition de nom, qualités, écritures et cachets, neuf mille trois cents cinquante six ducats douze gros, monnaie de Venise, tant en diamans, perles, chaînes d'or, qu'en deniers comptans, en espèce de sequins d'or; de plus, d'avoir attenté à sa propre personne étant en prison, par incision de ses veines, et finalement le procès étant sur le bureau, s'être fait mourir par poison ; et pour réparation de ces crimes, ordonné que son corps sera traîné, la face contre terre, à la voirie, par l'exécuteur de la haute justice; et là pendu par les pieds à une potence qui pour cet effet y sera mise et dressée.

L'OPERA DIFFICILE,

Par Quinault.

Ce n'est pas l'opéra que je fais pour le roi
Qui m'empêche d'être tranquille;
Tout ce qu'on fait pour lui devient toujours facile;
La grande peine où je me voi,
C'est d'avoir cinq filles chez moi,
Dont la moins âgée est nubile;
Je dois les établir, et voudrais le pouvoir;
Mais à suivre Apollon on ne s'enrichit guère :
C'est, avec peu de bien, un terrible devoir
De se sentir pressé d'être cinq fois beau-père.

Quoi! cinq actes devant notaire,
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir!
O ciel! peut-on jamais avoir
Opéra plus fâcheux à faire!

ACTE TRAGIQUE DE MUSSARD,

Et de sa concubine.

Presqu'au même tems que Fava, pour ses vols, s'empoisonnait à Paris, un acte tragique, digne de remarque, se passait en Picardie. Valerian Mussard, gentilhomme, qui durant ces derniers troubles s'était acquis de la réputation, ayant querelle avec un gentilhomme de ses amis, le tue. La veuve étant venue se jeter aux pieds du roi, et lui demander justice de la supercherie dont avait usé Mussard pour le meurtre de son mari, il envoie la Morlière, lieutenant du prévôt de l'Hôtel, avec quelques archers, pour se saisir de Mussard, et l'amener à Paris pour lui faire son procès. Mussard se retire et s'enferme dans le château de Moyencourt. La Morlière le somme de venir trouver le roi, et d'obéir à son commandement; auquel il répond qu'il le reconnaissait pour un officier du roi, mais qu'il ne sortirait point de cette place, qu'il ne vit son abolition signée et scellée du grand sceau, ou que les sieurs de Créqui et de Saux ne lui donnassent leur foi qu'il l'obtiendrait. La Morlière à ce refus demande main-forte aux garnisons d'Amiens, Péronne et Noyon. Dès qu'il l'a reçue, il veut forcer Moyencourt. Mussard, qui n'avait avec lui qu'une belle

et jeune fille, qu'il entretenait, une petite fille qu'il avait eu d'elle, et un laquais, se défend; ils tirent quelques arquebusades, cinq ou six en sont blessés à mort. Pour éviter une plus grande perte d'hommes, on envoie quérir à Noyon deux pétards; lorsqu'ils furent arrivés, la Morlière somme de rechef Mussard; même il lui envoie remontrer par le curé de Moyencourt que les rois avaient les mains longues, et que c'était une témérité de croire se sauver par une résistance par laquelle il perdait son corps et risquait son âme. Mussard lui répond qu'il ne changera pas de résolution. La Morlière, qui avait envie de le prendre vif, tente encore une autre voie; il lui envoie la mère de sa maîtresse, qui fit tout ce qu'elle put pour le porter à obéir à la justice; mais elle trouva Mussard déterminé à se faire mourir plutôt que de servir de spectacle au peuple, et de mourir par les mains d'un bourreau, et sa maîtresse résolue de le suivre. Le prévôt lui fit dire qu'il avait ordre de l'amener à Paris, et que son pouvoir ne s'étendait pas plus loin. Mussard ne s'y veut point fier; il le prie seulement, puisqu'il était résolu de forcer la place, de recevoir sa fille et son laquais; ce qui lui ayant été accordé, il les fit descendre l'un et l'autre par la fenêtre, liés par une corde. On prie sa maîtresse, nommée Jeanne Presto d'en faire autant : ce qu'elle refuse; mais supplie sa mère et les assistans de prier Dieu pour eux; puis referment la fenêtre. On reconnaissait à leur air troublé qu'ils avaient de mauvaises intentions; ils se retirèrent en la salle du donjon, où ils avaient fait un bûcher de bois sec et de paille, auquel ils mirent le feu sitôt qu'ils eurent entendu le coup de pétard, et prennent chacun

un pistolet à la main, se le lâchent l'un contre l'autre, dont ils tombèrent roides morts sur le plancher. Le prévôt entré par l'effort du pétard, fit éteindre vitement le feu, et vit ces deux corps, que l'amour n'avait pu separer étant en vie, ne l'être pas par la mort.

AMOURS COMIQUES.

Par Senecé.

Comédiens sont gens de conséquence;
Pour eux Eglé nous tourne à tous le dos,
Sourde à nos vœux, leur bassesse l'offense,
Et l'histrion lui paraît un héros.
Histrions partout... Gardez, disait Horace,
D'en employer trop grand nombre à-la-fois :
Dans une scène un auteur s'embarrasse,
Qui fait agir des acteurs plus de trois.
Or avons-nous poétique nouvelle;
On se raffine, il n'est que d'essayer :
En même scène Eglé sait employer
Jusqu'au valet qui mouche la chandelle.

PRISE ET DEFAITE DES GUILLERI.

Les trois freres Guilleri étaient d'une maison noble de Bretagne; ils avaient suivi le parti de la ligue sous le duc de Mercœur, et s'y étaient comportés en braves

soldats. La paix étant faite en 1688, Guilleri cadet rassembla en peu de tems quatre cents mauvais garnemens, à la tête desquels, il parcourut, en volant, le Poitou et la Bretagne; ils affichèrent sur des arbres : *Paix aux gentilshommes, la mort des prévôts et des archers, et la bourse des marchands.*

On rapporte une infinité de traits de Guilleri. Un jour, en plein midi, étant déguisé et couché sur le ventre le long du grand chemin de Nantes; il arrêta un marchand qui y allait, et feignit de vouloir lui tenir compagnie. En chemin il s'informa quelle affaire il avait à Nantes. Un procès, dit le marchand. Tu as donc de l'argent? Le marchand s'excuse, et dit qu'il n'avait que sept sous pour son diner. Je n'en ai pas tant, lui répliqua Guilleri; il faut donc prier Dieu qu'il nous en envoie, et puis nous le partagerons par moitié : il tire un petit manuel de sa poche, et contraint en quelque sorte le marchand de se mettre à genoux, et de prier comme lui. Après qu'il eut lu une oraison, il lui dit : Regarde s'il ne t'en est point venu. Le marchand met la main à la poche, et dit que non. Tu ne pries donc point de bon cœur, dit Guilleri? L'autre s'excuse et proteste de sa ferveur, et disant cela, Guilleri tire cinq sous de sa poche, dont il lui donne la moitié, et le fait encore prier, et la seconde fois en tire dix, puis quinze, et toujours le marchand ne trouvait rien. Tu ne pries donc pas de bon cœur, dit encore Guilleri; car il t'en viendrait aussi bien qu'à moi? Le marchand assurait toujours le contraire. En ce cas, dit Guilleri, tu en as donc bien? car moi, qui ne prie guères de bon cœur, il m'en est venu, et certainement tu dois en avoir beau-

coup, et je veux le voir. En disant cela, il se met à le fouiller, lui trouve quatre cents écus, en prend la moitié, le renvoie avec le reste, lui disant : Comment ! tu me veux tromper, et ne me rien donner de ce que Dieu t'envoie, tandis que je te donnais la moitié de ce qu'il m'envoyait.

(1699.)

VERS SUR LA VIELLESSE.

Je ne le sais que trop; dans le cours du bel âge,
Quand la nature ardente, échauffant nos desirs,
Nous rend si propres aux plaisirs,
Il est mal-aisé d'être sage.

Cependant, malgré tant d'attraits,
On ne peut trop le dire et le faire connaître;
En ce tems-là même il faut l'être,
Ou l'on court grand danger de ne l'être jamais.

Il n'est pas vrai que la vieillesse
Ramène chez nous le bon sens.
Ce que l'on y voit de sagesse
N'est que l'effet de la faiblesse,
Qui rend ses desirs impuissans.

En vain elle paraît renoncer aux délices
Qui firent autrefois son crime et son erreur :
Rendez à tous ses sens leur première vigueur,
Vous verrez aussitôt revivre tous ses vices.

C'est à tort qu'un vieux débauché
Sur quelques vains regrets fonde son espérance :
Ce remord dont il est touché,
N'est qu'une fausse pénitence,
Qui, sans expier son offense,
Ne sert qu'à punir son péché.

Dans les pleurs qu'on lui voit répandre,
Pour les crimes qu'il a commis,
Qui sait s'il se répent des plaisirs qu'il a pris,
Ou s'il regrette ceux qu'il ne saurait plus prendre ?

Le pécheur qui, tranquillement,
Attend à revenir de son égarement
Qu'il soit au bout de sa carrière,
Se trompe malheureusement :
C'est une grâce singulière,
Que Dieu ne fait que rarement.

APOLOGIE

DU MASSACRE DE LA SAINT-BARTHELEMI,

Par Pibrac (1).

Catherine de Médicis, trop sûre de l'horreur qu'avait excitée dans toute l'Europe le massacre de la Saint-Bar-

(1) L'auteur *des Quatrains Moraux.*

thelemi, craignit que les Polonais ne refusassent d'élire pour leur roi, son fils le duc d'Anjou, l'un des principaux acteurs de cette sanglante exécution. Elle chargea Pibrac d'employer une artificieuse éloquence pour justifier, dans l'esprit de cette nation, les assassinats qu'on venait de commettre. Ce lâche courtisan obéit, et il adressa à un Stanislas Elvidius, qui n'existait point, une sorte de justification, dont on eut soin d'envoyer beaucoup d'exemplaires en Pologne.

Il commence par se plaindre de ce que des hommes qui ont de la vertu et la même religion que lui, saisissent avidement le faux et le vrai, et entreprennent, sans connaissance de cause, la défense de leur souverain : ainsi, ajoute-t-il, ils confondent ce qui a été fait par ses ordres, avec ce qu'a entrepris, malgré lui-même, l'insolente audace de quelques-uns de ses sujets.

Le spectacle lamentable que lui présenta la capitale du royaume, fit couler des larmes de ses yeux, et sa sensibilité eut été mortelle pour lui, s'il ne s'était rappelé qu'il y avait de l'équité dans une partie de ce qui s'offrait à sa vue, et que la reine-mère, le roi, ni ses frères n'avaient point commandé ces cruautés horribles, qu'on exerçait indifferemment contre l'innocent et le coupable ; mais qu'elles étaient l'ouvrage d'un peuple devenu cruel par un excès d'amour pour son roi, et incapable d'être calmé dans le premier moment de sa fureur.

De tous les peuples de l'univers, le Français, dit-il, est celui qui aime le plus ses souverains ; être vu, être connu d'eux, c'est l'objet de ses plus tendres souhaits,

et quoiqu'ils soient d'un accès facile il goûte à les voir un plaisir toujours nouveau. Dans les autres nations il est quelques hommes, instruits par la philosophie, qui chérissent le sacré caractère de la royauté; mais un Français n'a pas besoin de leçon pour aimer ses rois; la nature a mis dans son cœur un instinct qui l'entraîne vers eux. C'est à cet amour que nous devons la longue durée de notre monarchie, et la répugnance invincible que nous eûmes autrefois à subir le joug anglais, quelque léger que notre ennemi s'étudiât à nous le rendre. Enfin le crime de lèze-majesté est le plus énorme à nos yeux, et il n'est point de supplice, ni de cruauté qui puisse satisfaire la haine que nous portons aux monstres qui osent attenter aux jours de nos souverains. On ne doit donc point s'étonner, continue Pibrac, que le peuple informé qu'il y avait une conspiration contre son Roi, eût commis tant de barbaries.

Il fait ensuite l'histoire de cette prétendue conspiration. Le 22 du mois d'août 1572, l'amiral de Coligny fut blessé d'un coup d'arquebuse, près du château du Louvre. Le roi qui fut instruit de cet assassinat, en fut vivement irrité, et ordonna qu'on cherchât avec soin l'auteur et les complices de ce crime, pour les faire punir sévèrement. Accompagné de la reine-mère et de ses frères, il alla voir l'amiral, que sa blessure retenait dans le lit, et tâcha de le distraire de la douleur qu'elle lui causait. Cependant les amis de Coligny disaient tout haut que les Guises avaient fait le crime, et tout bas ils l'atribuaient à Catherine de Médicis, et à ses enfans. Quelques uns allèrent en demander justice au roi avec

une insolence inconcevable, et l'amiral même ne répondit aux marques de bonté qu'il reçut de son maître, que par ces paroles hautaines : *On m'a rendu, par ce coup d'arquebuse, impotent des deux mains ; mais j'ai encore la tête saine, grâce à Dieu, et ce que j'ai fait jusqu'ici je ne l'ai point fait avec les mains, mais avec l'esprit qui me reste encore.* Il ajouta que si leurs majestés ne l'eussent point retenu à Paris, d'où il avait voulu partir si souvent, ce malheur, qu'il aurait bien dû prévoir, ne lui serait pas arrivé ; l'ambiguité de ce langage fut assez clairement éclaircie par le regard, le ton et la contenance de Coligny, mais la reine-mère, ni les Princes ne se doutèrent de rien pour le moment, et Charle fut bien surpris quand, le lendemain au soir, il apprit d'un calviniste, très-zélé pour sa religion, et intime ami de l'amiral, qu'au logis de ce dernier on avait formé une conjuration contre toute la famille royale, qu'on se proposait d'éteindre entièrement ; et qu'on avait résolu de changer l'état ou de transférer ailleurs la couronne. A ce délateur il en succéda deux autres qui, interrogés séparément, tinrent dans le conseil le même langage. La plupart des membres qui le composaient, représentèrent qu'il était nécessaire, pour prévenir une conspiration qui devait éclater le lendemain à l'heure du souper, de recourir à des moyens prompts, extrêmes et hazardeux ; qu'il fallait dans l'instant même courir aux armes et se défaire des conjurés, sans perdre le tems à faire contr'eux des informations. Cet avis révolte la magnanimité de Catherine de Médicis et de ses enfans. Le roi ne veut condamner personne sans l'entendre : il a non-seulement sa vie, mais encore sa gloire

à conserver, et il aime mieux perdre l'une que de renoncer à l'autre ; mais forcé par les pressantes raisons qu'on lui donne de laisser agir la justice, il ordonne, après quelques momens de silence et d'irrésolution, qu'on fasse périr seulement les conjurés dont il avait en main la liste. Trois fois il en donne l'ordre, et trois fois il le révoque. Enfin il se résout à être juste ; mais le peuple rempli d'amour pour le sang de ses rois, pousse trop loin son ressentiment. Charles, irrité de se voir si mal obéi, tâche en vain d'effrayer les séditieux par l'appareil des supplices ; et en même tems le parlement rend un arrêt solennel pour arrêter le cours de ces horribles violences. La clémence du roi est si grande qu'il laisse aux enfans des conjurés, qui ont été mis à mort, les biens de leurs pères, et qu'il ne fait flétrir, dans le lit de justice qu'il va tenir au parlement, que la mémoire de l'amiral de Coligny.

L'humanité de la reine-mère, du duc d'Anjou, et de son frère le duc d'Alençon, recoivent de Pibrac des éloges aussi évidemment faux, et il s'attache avec autant de mauvaise foi à rendre odieux l'amiral et son parti, en les représentant comme des rebelles qui ne ménageaient plus rien depuis la conspiration d'Amboise.

Cette apologie fut réfutée avec force par deux lettres, l'une écrite par Pierre Burin à Guillaume Papon, et l'autre adressée sous le nom d'Elvidius à Pibrac lui-même. On y fait voir que l'apologiste déguise étrangement la vérité, qu'il ne prouve rien, qu'il se contredit presque toujours, et que ses principes sont faux et dangereux.

Il était bien facile de le confondre en lui opposant les lettres qué Charles écrivit à tous les gouverneurs des provinces, où dans la crainte de s'attirer la haine des peuples, il désavoua d'abord, sans rien reprocher à Coligny, les horreurs de la St. Barthelemi qu'il avait ordonnées, et dont il avait été lui-même le témoin et le complice.

« Vous avez pu entendre, disait-il dans ces lettres, comme mon cousin l'Amiral fut blessé avant-hier, et comme j'étais après pour faire ce qu'il m'était possible pour la vérification du fait, et en faire si grande et prompte justice, qu'il en fût exemple partout mon royaume ; à quoi il n'a rien été oublié : et depuis il est advenu que mes cousins de la maison de Guise, et les autres seigneurs et gentils-hommes qui leur adhèrent, n'ayant petite part en cette ville, comme chacun sait, ayant su certainement que les amis de mon dit cousin l'amiral voulaient poursuivre et exécuter sur eux la vengeance de cette blessure, pour les soupçonner en être cause et occasion, se sont émus cette nuit passée, si bien qu'entre les uns et les autres, il s'est passé une grande et lamentable sédition, ayant été forcé le corps de garde qui avait été ordonné à l'entour de la maison dudit sieur amiral, lui tué en sa maison avec autres gentils-hommes, comme il en a été aussi massacré d'autres en plusieurs places et endroits de la ville : ce qui s'est mené avec telle furie, qu'il n'a été possible d'y apporter le remède que l'on y eût pu desirer, ayant eu assez d'affaires à employer mes gardes et autres forces pour tenir le plus fort au château du Louvre, afin de donner ordre partout d'appaiser ladite sédition, qui est, grâce

à Dieu, à cette heure amortie, étant advenue par la querelle particulière qui est de long-tems entre ces deux maisons, de laquelle ayant toujours douté qu'il adviendrait quelque mauvais effet, j'avais ci-devant fait tout ce qui m'était possible pour l'appaiser, ainsi que chaqu'un sait : n'y ayant en ceci rien de rupture de mon édit de pacification, lequel je veux au contraire être entretenu autant que jamais, ainsi que je le fais savoir par tous les endroits de mon royaume, etc. »

Avant que de finir cet article, nous allons rapporter l'Arrêt qui condamna la mémoire de l'amiral, en faveur de quelques-uns de nos lecteurs qui peut-être ne le connaissent pas.

» Vu par la chambre ordonnée par le roi au tems des vacations, les informations faites à la requête du procureur du roi, suivant l'arrêt donné par ledit seigneur roi, séant en son parlement, le 29e jour d'août dernier, à l'encontre de feu Gaspard de Coligny, en son vivant amiral de France, pour raison de la conspiration n'aguères par lui faite contre le roi et son état, tranquillité et repos de ses sujets ; interrogations, confessions et dénégation d'aucuns prisonniers ès prisons de la conciergerie du palais, pour raison de ladite conspiration apportée au greffe de ladite Cour, rescriptions, lettres missives, mandemens, ordonnances, mémoires, quittances et recettes dudit feu sieur de Coligny, apposés esdites missives, rescriptions, mandemens, mémoires, quittances et récépissés, et autres pièces mises par ledit procureur du roi, pardevers deux conseillers de ladite Cour, commis par ladite chambre pour

l'instruction du procès criminel dudit Coligny, ses adhérens et complices ; conclusions dudit procureur général, et tout a vu et considéré : Dit a été que ladite chambre a déclaré et déclare ledit feu de Coligny avoir été crimineux de lèze-majesté, perturbateur et violateur de paix, ennemi du repos, tranquillité et sûreté publique, chef principal, auteur et conducteur de ladite conspiration faite contre le roi et son état, et damné et damne la mémoire, supprimé et supprime son nom à perpétuité ; et pour réparation desdits crimes, a ordonné et ordonne que le corps dudit Coligny (si trouver se peut), sinon en figure, sera pris et traîné sur une claie, depuis les prisons de la conciergerie du palais jusques en la place de Grève, et illec pendu en une potence qui pour ce faire sera dressée et érigée devant l'hôtel de ville, et y demeurera pendu par l'espace de vingt-quatre heures : ce fait porté au gibet de Monfaucon, et pendu en icelui au plus haut et éminent lieu : seront les enseignes, armes et armoiries dudit feu Coligny, traînées à queues de chevaux par les rues de cette ville, et autres villes, bourgs et bourgades où elles seront trouvées avoir été mises à son honneur, et après rompues et brisées par l'exécuteur de haute-justice, en signe d'ignominie perpétuelle, en chaque lieu et carrefour où l'on a accoutumé de faire proclamations publiques. Toutes les armoiries et pourtraiture dudit de Coligny, soit en bosse ou peinture et tableaux, ou autres portraits, et quelque lieu que soient, seront cassés, rompus et lacérés : et est enjoint à tous juges royaux faire exécuter le présent arrêt en ce regard, et chacun en

son endroit ; et à tous sergens de ce ressort défenses d'en garder ou retenir aucun. A déclaré et déclare tous les biens feudaux qui furent audit feu de Coligny, tenans et mouvans immédiatement de la couronne, remis, retournés et incorporés au domaine d'icelle, et les autres fiefs et biens, tant meubles qu'immeubles, acquis et confisqués au roi. A déclaré et déclare les enfans dudit feu sieur de Coligny, ignobles, vilains, roturiers, intestables, indignes et incapables de tenir états, offices, dignités et biens en ce royaume : lesquels biens (si aucuns en ont), ladite chambre a déclaré et déclare acquis au roi. Et en outre a ordonné et ordonne que la maison seigneuriale et châtel de Châtillon sur le Loing, qui était habitation et principal domicile dudit de Coligny, ensemble la basse-cour, et tout ce qui dépend du principal manoir, seront démolis, rasés et abattus, et défenses de jamais y bâtir ni édifier ; et que les arbres plantés ès entour de ladite maison et châtel, pour l'embellissement et décoration d'icelle, seront coupés par le milieu. Aussi a ordonné et ordonne qu'en l'aire dudit châtel, sera dressé et érigé pilier de pierre de taille, auquel sera mise et apposée une lame de cuivre, en laquelle sera gravé et écrit le présent arrêt : et que doresenavant par chacun an, le vingt-quatrième d'août, jour et fête de St. Barthelemi, seront faites prières publiques et processions générales en cette ville de Paris, pour rendre grâce à Dieu de la punition de ladite conspiration faite contre le roi et son état. Prononcé et exécuté, lesdites armoiries traînées à queues de chevaux par les carrefours de cette

ville et fauxbourgs de Paris le 27. Ce 29 d'octobre l'an 1572.

Tiré des mémoires de l'état de la France sous le roi Charles IX, depuis le troisième édit de pacification fait au mois d'août 1570, *jusqu'au commencement du règne d'Henri III.*

(1677,)

ELOGE D'HENRI IV.

Les vertus militaires de Henri IV sont d'abord ce qui frappe le plus dans ce prince : trois batailles, trente-cinq rencontres, cent quarante combats, et trois cents siéges, sont des témoignages non suspects de son intelligence, de son activité, de sa prudence et de sa valeur.

Mais quoiqu'il ait presque toujours été dans les camps ou les armées depuis l'âge de dix-sept ans, ses mœurs n'en étaient pas moins douces : rien n'égalait sa bonté. Moins roi que père de ses sujets, il aurait voulu les rendre tous heureux. *Je ne serai content*, s'écriait-il quelquefois, *que lorsque ces malheureux attachés aux travaux de la campagne pourront, par mes soins, chaque jour de fête, mettre une poule dans leur pot.* Affable et sans défiance, on l'a vu se mêler parmi le peuple, et tâcher de s'instruire, sans en être connu, du sujet de ses plaintes, afin de les faire cesser. Il se proposait d'abréger ces longues formalités de justice, qui retardent

le jugement des procès, et ruinent l'une et l'autre partie, et il laissait aux dépositaires des lois le soin de condamner les coupables, ne se réservant que le droit de les absoudre. *Je ne signerai jamais*, disait-il, *la mort d'aucun ; oui, bien la grâce et le pardon. Je tiendrai toujours, en tems de paix, mes mains nettes de sang humains, bien que je ne sois jamais retourné des combats que mon épée ne fût teinte du sang de mes ennemis.*

Sa clémence fut si grande qu'il pardonna aux ligueurs les plus furieux, et à ceux même qui, oubliant les bienfaits qu'ils avaient reçus de lui, avaient conspiré contre ses jours. Il disait souvent : *Que la furie de la ligue était une rage que Dieu avait envoyée en ce royaume pour nous punir de nos fautes ; qu'il fallait oublier tout ce que les ligueurs avaient fait, et ne leur en savoir non plus mauvais gré qu'à un furieux quand il frappe, ou qu'à un insensé quand il se promène tout nu.* Il avait accoutumé aussi de dire : *Qu'il dorait tous les jours ceux qui l'avaient plus traversé, afin que l'or de sa bonté cachât à son peuple le plomb de leur malice.*

Instruit par le malheur, il connut l'amitié, et ses amis pouvaient sans danger lui montrer la vérité toute nue ; mais souvent la passion de l'amour, plus forte que leurs conseils, l'entraînait malgré lui-même. Ayant fait lire à Sulli une promesse de mariage qu'il avait faite à mademoiselle de Balzac, ce ministre la déchira, en lui disant : *Voilà ce qu'il me semble d'une telle promesse.* Henri se contenta de lui demander s'il était fou. *Il est vrai, Sire*, repartit Sulli, *je suis un fou et un sot, et je voudrais l'être si fort que je fusse le seul en France.* Cette leçon si vive ne servit qu'à augmenter l'amour du

roi, qui fit bientôt après, à sa maîtresse, une nouvelle promesse de mariage.

On lui a reproché d'être trop économe; on ignorait donc que les pensions et les dons qu'il faisait montaient chaque année à trois millions, dont une grande partie était pour les gens de lettres qui avaient le plus de réputation et de mérite. Il ne faisait point de folles dépenses, parce qu'il se ressouvenait de ce tems où il était roi sans royaume, et où il faisait la guerre sans argent. Il ménageait ses finances, parce qu'il prévoyait le besoin que l'état pouvait en avoir. *Aussi*, disait-il un jour au frère du duc de Mantoue, en lui montrant l'arsenal, *voici de quoi armer cinquante mille hommes.* Puis se tournant du côté de la Bastille : *Et voilà encore de quoi les payer pour six ans.*

La plus grande partie de ses finances était employée à construire des bâtimens, qui embellissaient le royaume ou qui étaient nécessaires à l'état. Lorsque les ambassadeurs d'Espagne et de l'archiduc Albert vinrent à Paris, à l'occasion du traité de paix fait à Vervins, ils furent surpris de trouver cette grande ville si différente de ce qu'elle était durant le siége. *Voici*, *Sire*, dirent-ils, *une ville qui a bien changé de face depuis que nous ne l'avons vue.* Le roi leur répondit : *Quand le maître n'est point à la maison, tout y est en désordre ; mais sa présence lui sert d'ornement, et toutes choses y profitent.* Henri III avait fait commencer le Pont-Neuf de Paris ; mais on n'en avait encore élevé que deux arches. Son successeur le fit achever, et on y passa dessus, pour la première fois, au commencement de 1604. Dans le même tems, Rosni faisait construire, par les ordres de

son maître, le quai qui va de la place de Grève à l'Arsenal. Les galeries du Louvre, commencées par Charles IX, furent continuées par Henri IV, qui fit encore embellir Saint-Germain, Fontainebleau, et quelques autres maisons royales. C'est à lui qu'on doit cette jonction si utile de la Seine et de la Loire, et tant d'ouvrages qui prouvent sa magnificence autant que son amour pour ses sujets. S'il avait vécu plus long-tems, il aurait joint, par un canal, la Méditerranée à l'Océan, suivant le plan qui lui fut présenté, et qui depuis a été perfectionné et exécuté par Riquet, sous le règne de Louis XIV.

Dans cet éloge que je viens d'ébaucher, d'après Palma Cayet, j'ai eu soin de rassembler des maximes et des réparties de Henri IV, et dans ce qui me reste à dire de ce prince, j'en rapporterai d'autres qui n'ont pas moins d'agrément, et qui font connaître la grandeur de ses sentimens, ou la vivacité de son esprit.

Les prétendus réformés, lui demandant des villes d'assurance : *Je suis*, leur dit-il, *la seule assurance de mes sujets.* Et comme ils répliquèrent qu'Henri III leur en avait données. *Ventre saint gris*, répartit le roi, *le tems faisait qu'il vous craignait et ne vous aimait point; mais je vous aime et je ne vous crains point.*

Les Courtisans lui représentaient qu'il devait tâcher de se faire élire roi des Romains. Il leur répondit : *J'ai assez de royaumes et de pays à gouverner, sans me charger de l'empire : je n'y prétendrai jamais rien, et enjoindrai de même à mon fils, de se contenter des pays dont Dieu l'a fait naître souverain.* Ils ajoutèrent que les princes allemands, protestans, éliraient un prince de

leur religion. *Sachez*, interrompit le roi, *que je suis le premier fils de l'Église, et que nul ne portera jamais le titre d'empereur en la chrétienté durant mon vivant, qu'il ne soit enfant de l'Église catholique. Les cupidités infinies sont indignes d'un prince juste : elles appartiennent aux tyrans. J'ai toujours eu pour principe de conscience de me contenter du mien, aussi bien que de n'en souffrir l'usurpation.*

En 1608, Philippe III, roi d'Espagne, envoya Dom Pedre de Tolède, en qualité d'ambassadeur auprès de Henri IV. Ce ministre avait beaucoup de gravité, de l'esprit et une grande présomption. Le roi lui faisant voir les beautés du château de Fontainebleau, lui demanda ce qu'il en pensait. Il répondit : *Qu'il n'y trouvait personne plus mal logé que Dieu.* Henri piqué de ce reproche, répartit aussitôt : *Nous autres Français, logeons Dieu en nos cœurs, non pas entre quatre murailles, comme vous autres Espagnols, et encore doutai-je si, étant logé dans vos cœurs, il ne serait point logé dans des pierres.* Et puis il lui dit en souriant : *Dom Pedre, ne voyez vous pas que l'œuvre n'est pas encore achevé. Mon intention n'est pas de laisser cette chapelle en état où elle est.*

Lorsque le roi, la reine et toute la cour eurent quitté Fontainebleau, pour venir à Paris passer le reste de l'été, Dom Pedre alla voir le roi, qui lui dit avec bonté : *Je crains, monsieur, qu'on ne vous reçoive pas ici aussi bien que vous le méritez.* L'ambassadeur répondit : *Sire, j'ai été si bien reçu, que je suis marri de voir plusieurs brouilleries que je vois, lesquelles pourront être cause de me faire revenir avec une armée, qui fera que je ne serai pas si*

bien voulu. Ventre saint gris, dit le roi, *venez-y quand il plaira à votre maître, vous ne lairez d'y être le bien venu pour ce qui touche votre particulier, et pour le fait dont vous parlez, votre maître en personne; et toutes ses forces se trouveront bien empêchés dès la frontière, laquelle peut-être ne lui donnerai-je pas le loisir de voir.*

Dom Pedre étant allé voir le Louvre, la conversation tomba sur les bâtimens, et il dit au roi : mon maître a de plus riches pierres en Espagne, pour l'embellissement de ses édifices, que n'en a la France. Henri le faisant alors approcher des fenêtres, et lui montrant la ville de Paris : *Je ne dis pas le contraire*, répliqua-t-il, *mais, dites-moi, l'Escurial a-t-il d'aussi beaux faubourgs?*

On rapporta au roi que Dom Pedre était présent lorsqu'on avait dit à Philippe III, que le roi de France était attaqué de la goutte, et que les courtisans, pour plaire à leur maître, avaient fait quelques railleries là-dessus. Henri n'en dit mot, mais il envoya dire à cet ambassadeur qu'il avait à lui parler le lendemain dans la galerie du Louvre, à six heures du matin. Dom Pedre s'y rendit, et le roi, le prenant par la main et lui parlant d'affaires, il le fit promener à grands pas, d'un bout de la galerie à l'autre, près de cinq heures. Pour lors voyant que dom Pedre n'en pouvait presque plus, il le renvoya par pitié. Sur la fin du dîner du roi, on raconta que l'ambassadeur, en arrivant à son hôtel, s'était mis dans son lit, parce que sa majesté l'avait trop long-tems fait promener. Il faut aussi, dit ce prince, qu'il *rapporte en Espagne l'état au vrai de ma santé, et que je n'ai*

pas tant la goutte, que si les Espagnols veulent la guerre, je ne sois plutôt monté à cheval qu'ils n'auront mis le pied à l'étrier.

Les députés de Provence étant allés à Lyon lorsque le roi y fit son entrée ; celui qui devait le haranguer fut si intimidé qu'il oublia le commencement de son discours. Henri se tourna vers les autres, et leur dit : *Je vous entends, la Provence est à moi, et non au duc de Savoie.* Ce qui était en effet tout ce qu'on avait à lui dire.

Un de ses tailleurs, qui ne savait ni lire ni écrire, s'était avisé de composer un livre contenant des réglemens sur les manufactures du royaume ; il le présenta au roi, qui, l'ayant regardé quelque tems, dit à un de ses valets de chambre : *Allez quérir M. le chancelier pour me faire un habit, puisque voici mon tailleur qui fait des réglemens.*

Harangué par un recteur de l'Université de Paris, il reconnut que l'orateur en disait plus qu'on ne l'avait chargé d'en dire, il lui demanda de quelle profession il était. Le recteur lui ayant répondu qu'il était de la faculté de médecine. *Mon Université est bien malade*, dit le roi, *elle est entre les mains des médecins.*

Parmi les traits de bonté dont la vie de Henri IV est remplie, qu'il me soit permis de rapporter celui-ci, de la manière dont il est raconté dans le journal de l'Etoile.

Le vendredi, 26 janvier 1607, fut jouée à l'hôtel de Bourgogne, à Paris, une plaisante farce, à laquelle assistèrent le roi, la reine, et la plupart des princes, seigneurs et dame de la cour. C'était un mari et une femme qui querellaient ensemble. La femme criait après son

mari de ce qu'il ne bougeait tout le jour de la taverne ; et cependant qu'on les exécutaient tous les jours pour la taille qu'il fallait payer au roi, qui prenait tout ce qu'ils avaient, et qu'aussitôt qu'ils avaient gagné quelque chose c'était pour lui, et non pas pour eux : c'est pourquoi, disait le mari, se défendant, il en faut faire meilleure chère; car que diable nous servirait tout le bien que nous pourrions amasser, puisqu'aussi bien ce ne serait pas pour nous; mais pour ce beau roi? Cela fera que j'en boirai encore davantage, et du meilleur; j'avais accoutumé de n'en boire qu'à trois sols, mais pard... j'en boirai dorénavant à six pour le moins, monsieur le roi n'en croquera pas de celui-là : va m'en quérir toute à cette heure, et marche. Ah! malheureux, répliquait cette femme, et à belles injures, merci Dieu, vilain, me veux-tu ruiner avec tes enfans, ah! foi de moi, il n'en ira pas ainsi. Sur ces entrefaites, voici arriver un conseiller de la Cour des Aides, un commissaire et un sergent, qui viennent demander la taille à ces pauvres gens, et à faute de payer veulent exécuter; la femme commence à crier après, aussi fait le mari, qui leur demande qui ils sont. Nous sommes gens de justice, disent-ils. Comment de justice, dit le mari? ceux qui sont de justice doivent faire ceci, doivent faire cela, et vous, vous faites ceci et cela (décrivant naïvement, en son patois, toute la corruption de la justice du tems présent) : je ne pense point que vous soyez ce que vous dites; montrez-moi votre commission. Voici un arrêt, dit le conseiller. Sur ces disputes, la femme qui s'était saisie subtilement d'un coffre, sur lequel elle se tenait assise, le commissaire l'ayant avisée, lui fait commandement de se lever

de par le roi et leur en faire ouverture. La femme ayant été contrainte de se lever, on ouvre ce coffre, duquel sortent à l'instant trois diables, qui emportent et troussent en malle MM. le conseiller, le commissaire et le sergent, chaque diable s'étant chargé du sien. Ce fut la fin de la farce de ces beaux jeux, mais non de ceux que voulurent jouer après les conseillers des aydes, commissaires et sergens, lesquels se prétendant injuriés, se joignirent ensemble et envoyèrent en prison MM. les joueurs; mais ils furent mis dehors le jour même par exprès commandement du roi, qui les appela *sots*, disant sa majesté, que s'il fallait parler d'intérêt, il en avait reçu (des traits de satire) plus qu'eux tous; mais qu'il leur avait pardonné et pardonnait de bon cœur, d'autant qu'ils l'avaient fait rire, rire jusques aux larmes. Chacun disait que de long-tems on n'avait vu à Paris farce plus plaisante, mieux jouée, ni d'une plus gentille invention, mêmement à l'hôtel de Bourgogne, où ils sont assez bons coutumiers de ne jouer chose qui vaille.

LE PÈRE RIVAL DE SON FILS.

Philis, mes beaux jours sont passés,
Et mon fils n'est qu'à son aurore;
Pour vous il est trop jeune encore,
Et je ne le suis pas assez.

Une maligne destinée
Sauve nos cœurs de votre loi;
Vous nâquîtes trop tard pour moi,
Pour lui trop tôt vous êtes née.

Ni moi, ni ce jeune écolier,
Ne saurions comment nous y prendre :
A peine il commence d'apprendre,
Et je commence d'oublier.

Que votre destin et le nôtre
Serait charmant et merveilleux,
Si ce qui manque à l'un des deux,
Pouvait se retrancher à l'autre!

Si de mon âge, joint au sien,
On faisait un égal partage,
Et qu'on ajoutat à son âge
Ce que l'on ôterait du mien!

L'amour qu'alors vous feriez naître
Mériterait moins vos refus;
Je deviendrais ce que je fus,
Et lui ce qu'un jour il doit être.

Mais pourquoi former ce desir?
Si mon âge approchait du vôtre,
Nous serions rivaux l'un de l'autre,
Et vous auriez peine à choisir.

Que mon fils donc seul y prétende;
Que pour jouir de vos appas,
L'Amour en lui double le pas,
Et que votre beauté l'attende.

Que fera-t-elle en l'attendant :
Votre cœur, avant qu'il s'engage,
Voudrait-il se mettre en ôtage
Entre les mains d'un confident?

Mais, Dieux! qu'elle assurance prendre
Sur ce jeune cœur en dépôt?
Tel qu'il l'aurait, mourrait plutôt
Que de se résoudre à le rendre.

Ce cœur, s'il voulait prendre avis,
Sur un si délicat mystère,
Pourrait essayer sur le père
Comment il aimera le fils.

Le premier et le dernier éditeur des Œuvres de Pavillon, ont cru qu'il était l'auteur de ces stances. Ils se sont trompés, elles sont très-sûrement de M. Ranchin.

ÉTABLISSEMENT DES JOURNAUX.

Le projet de faire un *journal*, c'est-à-dire, un ouvrage périodique, qui rendit compte au public de toutes les nouveautés qui paraitraient dans les sciences et dans les arts, est une idée très-heureuse, et dont on a bien senti l'agrément et l'utilité. Les *journaux* sont commodes pour les gens de lettres, et instructifs pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent donner à l'étude que quelques momens ; il n'y a que la trop grande multitude de ces

sortes d'ouvrages, et la licence qui peut s'y introduire qui les rendent nuisibles aux arts.

Le *journal des savans* est le père de tous les journaux on en doit l'idée à M. *de Sallo*, qui eut le sort des inventeurs : quelques savans lui disputèrent cette invention, et prétendirent qu'il en avait trouvé le modèle dans la *bibliothèque* de *Photius* : cette prétention est ridicule, *Photius* ne s'était proposé que de porter un jugement précis des livres qu'il avait lus pendant le cour de son ambassade en Syrie, et ce n'est point là le plan d'un journal : cette contestation frivole dura quelque temps ; mais enfin la gloire de l'invention est demeurée à M. de Sallo.

Il donna sous le nom du *sieur de Hedouville*, son premier *journal*, le 5 janvier 1665, et il en fit paraître un toutes les semaines, jusqu'au 30 mars de la même année. Ses *journaux* ont encore aujourd'hui beaucoup de réputation : on n'y trouve pour l'ordinaire qu'un précis net et exact des ouvrages nouveaux, avec un jugement succinct, assez libre, mais sans amertume et sans fadeur les découvertes y sont annoncés avec exactitude et avec clarté. Le ton de modération qui se fait apercevoir dans ces *journaux*, et l'amour des lettres qui animait uniquement M. *de Sallo*, n'empêcha pas que beaucoup de gens de lettres ne se soulevassent contre son ouvrage et n'en sollicitassent la suppression : ces cris de l'amour propre blessé n'auraient eu vraisemblablement aucun succès, s'il ne s'y était joint en même tems des plaintes bien plus injustes encore, mais d'un poids plus redoutable.

L'inquisition avait rendu un décret qui condamnai

e fameux ouvrage de M. de Marca (*de concordiâ Sacerdotii et Imperii*) et un traité de M. de Launoy, qui défendait les droits des ordinaires contre les prétendus privilèges des ordres religieux. M. de Sallo, en rapportant ce décret, ajouta, avec une liberté noble qui convenait à tout citoyen, et mieux encore à un (1) magistrat, que l'ouvrage de M. Marca n'en serait pas moins estimé, puisqu'il ne contenait *que des maximes très-constantes, et qui peuvent passer pour des lois fondamentales de cette monarchie.* Il défendit de même le traité de M. de Launoy contre la censure des inquisiteurs. Le nonce se plaignit de cette hardiesse, il demanda la suppression du journal, et l'on ne voulut pas lui refuser cette satisfaction. On défendit à M. de Sallo de continuer cet ouvrage, parce qu'il avait défendu nos libertés et nos maximes, on l'eût peut-être blâmé de ne l'avoir point fait, M. Colbert même, qui le protégeait et l'aimait, n'osa s'opposer à cet acte d'autorité : quelque peu important qu'en fût l'objet, nous voyons par-là les changemens qui se sont introduits dans les principes, et les progrès que nous avons faits à certains égards.

M. de Sallo avait été aidé dans son travail par plusieurs gens de lettres : M. l'abbé Gallois, qui en était un, fut chargé de la continuation du *journal des savans*. M. de Sallo l'avait laissé le 30 mars 1665. L'abbé Gallois le reprit au commencement de 1666, et ne le quitta qu'en 1674. On remarque dans ses *journaux* beaucoup de connaissances, plus de discussion, et

(1) M. de Sallo était conseiller au Parlement.

moins de critique que dans ceux de son prédécesseur : son style est sec, lourd, et très-incorrect, et le peu d'exactitude avec laquelle il en publiait les cahiers, a laissé des vuides considérables, qui n'ayant point été remplis par d'autres journaux, coupent le fil de l'histoire littéraire.

Dès que le journal des savans parut, il fut universellement goûté : on en traduisit plusieurs morceaux en Latin, en Anglais, en Italien, mais on fit encore mieux en Angleterre : la société royale de Londres publia sur ce modèle les *transactions philosophiques*, dès la même année : c'est ce que le journal des savans appele le *journal d'Angleterre.*

En 1668, l'abbé *Nazari* publia à Rome, *il Giornalè dei litterati*, dans lequel, indépendamment des morceaux qu'il tirait du *journal des savans*, il rendait un compte particulier des nouvelles littéraires de l'Italie.

C'est en 1672, que M. de Visé publia le *Mercure Galant*, qu'il a continué jusqu'à sa mort en 1710. Ce nouveau *journal* réunissait dans son plan tout ce qui peut piquer la curiosité du plus grand nombre : évènemens politiques, militaires, civils, littéraires, etc. anecdotes galantes, poésies, énigmes, etc. Il eut le plus grand succès, malgré le peu de goût et d'intérêt qui y règne, et le ridicule dont quelques écrivains distingués voulurent le couvrir, on se souvient que la Bruyère assigna la place de cet ouvrage *immédiatement au-dessous du rien.*

REPROCHES A APOLLON

SUR

LE SORT ORDINAIRE DES POÈTES.

Fils de Latone, injuste Dieu,
Qui produis l'or par ta puissance;
Pourquoi toujours dans l'indigence
Tes enfans en ont-ils si peu?

Apprends-moi, père sans pitié,
Tandis qu'avec éclat tu guides
Ton char et tes coursiers rapides,
Pourquoi tes enfans vont à pied?

Énorgueillis d'un titre vain,
Pourquoi, tandis que l'ambroisie,
Selon ton gré, te rassasie,
Tes enfans meurent-ils de faim?

Par toi nos champs sont revêtus
Des ornemens les plus aimables;
Pourquoi, fiers, quoique misérables,
Tes enfans sont-ils presque nus?

Dans ton palais sont rassemblés
Cent trésors dont il est la source;
Pourquoi tes enfans, sans ressource,
Sont-ils toujours si mal meublés?

Songe à les pourvoir : sans les biens,
De quoi sert la haute naissance?
Est-il un sous-fermier en France
Qui n'établisse mieux les siens?

Ne parais plus indifférent
Sur ce qu'ici je te demande :
Il est vrai, ta famille est grande;
Mais ton pouvoir est-il moins grand?

Agis-en donc plus tendrement,
Traite tes enfans en vrai père;
Et, pour qu'il ne t'en coûte guère,
Enrichis les bons seulement.

ANECDOTES SUR M. DE FÉNÉLON.

On a dit de lui qu'il n'avait fait que des romans; un roman politique, c'est le *Télémaque*; un roman mystique, ce sont ses écrits sur le quiétisme; un roman théologique, ce sont ses mandemens et instructions pastorales contre le jansénisme.

Ses meilleurs ouvrages, non assurément par le fonds des choses, mais par la forme, par tout l'art et l'esprit qu'il y a mis, sont peut-être ceux qu'il a faits dans l'affaire du quiétisme. Quelqu'un qui pensait de même, lui a appliqué le mot si connu de *Waller*, poëte anglais, à *Charles II*, et a dit *qu'il avait mieux réussi en fictions qu'en vérités.*

La vivacité avec laquelle il défendit son livre des *maximes des saints*, *etc.* fit douter qu'il se rétractât, s'il

était condamné à Rome ; et l'on fit sur cela l'épigramme suivante.

Quand *Le Tellier* (1) s'adoucira,
Quand *Bossuet* s'humiliera,
Quand *Noailles* se gouvernera,
Fénélon se rétractera.

Ces vers ne sont pas une pure satyre. L'archevêque de *Reims* était dur, brutal même et caustique. M. *Bossuet*, le premier certainement des évêques de France, par les talens et par le savoir, faisait peut-être un peu trop sentir sa supériorité. On sait le reproche indirect que lui en fit le même archevêque de *Reims*, dont je viens de parler. M. *Bossuet*, présentant à Louis XIV le célèbre père *Mabillon* : *Sire*, dit le prélat, *j'ai l'honneur de présenter à votre majesté, le plus savant homme de son royaume.* M. le *Tellier*, *dit* : *ajoutez*, *et le plus humble.*

Quant au cardinal de *Noailles*, rien de plus connu que la faiblesse de son caractère. Il dépendait absolument de ses entours. Delà ses variations, avec les intentions du monde les plus droites et les plus pures.

Les disputes de religion sont dangereuses à la religion. Cette pensée fut très-bien rendue dans les vers suivans qu'on attribue au célèbre *Racine*.

Dans ces fameux combats où deux prélats de France
Semblent chercher la vérité,

---

(1) L'archevêque de Reims.

L'un dit qu'on détruit l'espérance,
L'autre que c'est la charité :
C'est la foi qui périt, et personne n'y pense.

Après la mort de M. de *Fénelon*, on lui fit cette épitaphe :

Ci-gît ce grand prélat, qui deux fois se damna :
L'une pour *Molinos*, l'autre pour *Molina*.

M. de *Fénélon*, infiniment éloigné des excès de *Molinos*, ne vit pas assez que les opinions de Mad. *Guyon* étaient aussi des excès, et qu'elles avaient dans le fond les mêmes principes. Il avait dans l'esprit plus d'éclat et de grâce que de solidité, de force et même d'une certaine pénétration. Il avait surtout plus de piété que de science. « Une femme dit M. de *Voltaire*, (siècle de » Louis XIV, article du quiétisme) une femme sans » crédit, sans véritable esprit, et qui n'avait qu'une ima- » gination échauffée, mit aux mains les deux plus grands » hommes qui fussent alors dans l'église. »

M. de *Fénélon* était plus *grand homme* dans la république des lettres que *dans l'église*. M. *Bossuet* l'était également dans l'une et dans l'autre, parce qu'il était aussi orateur que théologien.

Nous croyons qu'on sera bien aise de trouver ici ce que la *Bruyère* dit de ces *deux grands hommes*, dans son discours de réception à l'académie française, en juin 1693. On sait que profitant de son talent pour faire des caractères, il fit celui des principaux académiciens, alors vivans, à l'exception néanmoins de celui de

M. de *Fontenelle.* Voici les deux morceaux de *M. La Bruyère:*

« Que dirai-je de ce personnage qui a fait parler si » long-tems une envieuse critique, et qui l'a fait taire ; » qu'on admire malgré soi, qui accable par le grand » nombre et par l'éminence de ses talens ; orateur, his- » torien, théologien, philosophe d'une rare érudition, » d'une plus rare éloquence soit dans ses écrits, soit » dans la chaire ; un défenseur de la religion, une » lumière de l'église ; parlons d'avance le langage de « la postérité, un père de l'église : que n'est-il point? » Nommez, messieurs, une vertu qui ne soit pas la » sienne ?

» Toucherai-je aussi votre dernier choix, si digne » de vous ? Qu'elles choses vous furent dites dans la » place où je me trouve ! Je m'en souviens, et après ce « que vous avez entendu, comment osé-je parler, com- » ment daignez-vous m'entendre? Avouons-le ; on sent » la force et l'ascendant de ce rare esprit, soit qu'il prê- » che de génie et sans préparation, soit qu'il prononce » un discours étudié et oratoire, soit qu'il explique ses » pensées dans la conversation ; toujours maître de l'o- » reille et du cœur de ceux qui l'écoutent, il ne leur » permet pas d'envier ni tant d'élevation, ni tant de fa- » cilité, de délicatesse, de politesse ; on est assez heu- » reux de l'entendre, de sentir ce qu'il dit, et comme » il le dit ; on doit être content de soi, si l'on emporte » ses réflexions, et si l'on en profite ; quelle grande » acquisition avez-vous faite en cet homme illustre ! A » qui m'associez-vous ?

Pendant la dispute du quiétisme, madame de *Grignan*, fille de madame de *Sévigné*, dit un jour à M. *Bossuet* : *mais est-il donc vrai que M. l'archevêque de Cambrai ait tant d'esprit ? Ah ! madame*, répondit le prélat, *il en a à faire trembler.*

M. *de Boze*, son successeur dans l'académie française, en mars 1715, dit, dans son discours de réception : « Il fit craindre aux légions du seigneur qu'il ne tour-
» nât contr'elles le glaive de la parole. »

Il est à remarquer que le *Télémaque* n'est nommé ni dans le discours de M. de *Boze*, ni dans celui de M. *Dacier*, qui lui répondit. A peine M. *de Boze* désigne-t-il cet ouvrage par ces mots : « Delà ces beautés
» naïves et riantes, ces tours nobles et hardis, ces ex-
» pressions fines et délicates, ces grâces vives et légères
» qui caractérisent tous ses ouvrages, et qui jamais ne
» se sont montrées si abondamment que dans ceux qu'il
» refusait d'avouer, parce qu'échappés aux heures per-
» dues d'une plume facile, ils exposaient trop la fécon-
» dité de l'imagination. »

La vraie raison du silence de MM. de *Boze* et *Dacier* sur le *Télémaque*, c'est que *Louis XIV* vivait encore en mars 1715. On l'avait fort prévenu contre cet ouvrage, et ce n'était pas sans fondement. Il est permis de dire aujourd'hui que le *Télémaque* est, en beaucoup d'endroits, la critique du règne de ce monarque ; et l'auteur avait sans doute instruit son auguste élève d'après les mêmes principes. Delà ce mot de *le Vassor* sur M. de *Fénélon*, à l'occasion de sa disgrâce. « Sa
» grande hérésie était en politique, et non pas en théo-
» logie. » (*Histoire de Louis XIII*, *tom. III*).

M. le maréchal de *Maubourg*, gouverneur de *St.-Malo*, m'a conté qu'étant à *Cambray* pendant la guerre de 1700, il voyait souvent l'archevêque, mangeait chez lui, et l'entendait prêcher. Il parlait sur-le-champ et prêchait d'abondance ; était simple, touchant et court. Un jour à souper, il fut question de prédicateurs. Le maréchal de *Maubourg* loua le père *Massillon*. M. de *Fénelon* dit qu'il avait trop de fleurs, trop d'esprit, et s'étendit sur la simplicité. A ce compte-là, dit le maréchal, vous préfereriez donc le père *Séraphin*. Oui, sans doute, dit le prélat ; et sur celà il conta que ce capucin l'avait apostrophé en chaire à *Versailles*, en présence du roi et de toute la cour. L'abbé de *Fénelon* dormait. Le prédicateur s'interrompit, et dit : *Réveillez cet abbé qui dort, et qui n'est peut-être au sermon que pour faire sa cour au roi.* Il est aisé de s'imaginer l'effet d'une pareille apostrophe en un pareil auditoire. C'était manquer de respect au roi, qui néanmoins n'en parut point offensé, et ne fit que sourire. Tout est permis à certaines gens, à la vertu, au zèle et à la simplicité bien reconnues.

EXTRAIT D'UN OUVRAGE ANGLAIS,

AU CAFÉ DE WHITE.

Une dame inconnue me fit l'autre jour l'honneur de me venir voir. Elle paraissait âgée d'environ trente ans :

la santé brillait sur son visage, et ses yeux avaient une certaine vivacité qui ne convenait guère, selon moi, au ton plaintif dont elle commençait à me parler. Je ne sais si elle s'en aperçut, mais tout-à-coup elle baissa la vue, et me dit : monsieur Bickerstaff, vous voyez devant vous la plus malheureuse de toutes les femmes. Comme vous avez la réputation d'être aussi grand jurisconsulte qu'habile astrologue ou médecin, je viens implorer vos conseils et votre secours pour me faire obtenir la cassation d'un mariage, qui doit être nul par toutes les lois du monde. Madame, répondis-je, si vous attendez quelque secours de moi, ayez la bonté de vous expliquer nettement sur tous vos griefs. Je ne croyais pas, monsieur, répliqua-t-elle, qu'il fût besoin de la moitié de votre science pour deviner ce qui peut porter une femme à se séparer de son mari. Cela est vrai, madame, repartis-je, mais il n'est pas ici question de deviner, on n'établit pas un procès sur des conjectures. Alors se cachant le visage de son éventail, mon mari, dit-elle, n'est pas plus mari (*ici elle ne put retenir ses larmes*) que les Italiens qui chantent à l'opéra.

Madame, lui dis-je, les lois peuvent apporter du remède à votre affliction ; mais envisagez les mortifications que vous aurez à essuyer, si vous la rendez publique. Pourrez vous soutenir la risée de toute une Cour, les réflexions licencieuses des avocats, et surtout les couleurs qu'on donnera dans le monde à votre conduite? Combien peu, dira-t-on, cette dame savait modérer ses desirs?

J'allais continuer, mais elle me dit avec quelque émotion, monsieur Bickerstaff, je vous ai donné une demi-

guinée en entrant, afin de savoir votre avis sur la manière dont je dois m'y prendre pour obtenir un divorce. C'est à vous de voir. Oh! madame, interrompis-je, vous serez satisfaite : dites-moi, s'il vous plait, quel âge a votre mari? Il a, répondit la belle affligée, cinquante ans, et il y en a quinze que nous sommes mariés. Mais, madame, lui dis-je, il aurait fallu vous plaindre plutôt; n'avez-vous pas des parens, des amis qui meritaient votre confiance? Hélas! répondit-elle, il n'a été ainsi que depuis quinze jours.

Je vous avoue que ma gravité fut démontée à cette fois, et je ne pus m'empêcher de rire. Je lui dis que les lois ne pouvaient remédier à de tels malheurs; mais cela ne la satisfit point; elle sortit en me disant qu'elle s'adresserait à un jeune légiste d'Oxford, qui a cent fois plus de savoir que moi, et que toute ma famille ensemble.

GALILÉE

CONDAMNÉ PAR L'INQUISITION.

Le 22 juin 1633 le tribunal de l'inquisition établi à Rome rendit cette sentence contre Galilée-Galilei, célèbre mathématicien, accusé d'avoir soutenu que le soleil est immobile au centre du monde, et que la terre tourne autour de lui.

. . . . Galilée, fils de Vincent Galilée, Florentin, tu

as été dénoncé dès l'an 1613 à ce saint office, parce que tu tenais pour véritable la fausse doctrine enseignée par quelques-uns, que le soleil est le centre du monde, qu'il est immobile, que la terre ne l'est pas, et qu'elle a un mouvement journalier; parce que tu enseignais cette doctrine à tes disciples, et que tu la communiquais aux mathématiciens d'Allemagne tes correspondans; parce qu'enfin tu avais fait imprimer un ouvrage sur les taches du soleil, et quelques autres écrits contenant la même doctrine, qui est aussi celle de Copernic, que les théologiens et les docteurs ont trouvée non seulement absurde en philosophie, mais encore erronée en la foi.

Aussitôt la sacrée congregation tenue devant sa sainteté, le 29 février 1616, chargea l'éminentissime cardinal Bellarmin de te faire renoncer entièrement à cette fausse opinion, et ordonna que si tu persistais dans ton erreur le commissaire du saint-office te défendrait de l'enseigner ou de la soutenir, à peine de prison. Tu promis d'obéir au commandement qu'on te fit, tu fus renvoyé, et la congrégation se contenta de donner un décret contre les livres qui traitaient de cette doctrine contraire à la sainte écriture. Néanmoins il a paru un ouvrage imprimé à Florence sous ton nom, et sous le titre de *Dialogue sur les systèmes du monde, de Ptolomée et de Copernic*, dans lequel tu soutiens encore la même opinion.

C'est pourquoi nous t'avons appelé de nouveau, et sur tes confessions, reconnaissances et productions par sentence définitive rendue dans notre tribunal . . . entre le magnifique Carlo Sincero, docteur ès deux lois, promoteur de ce saint-office, demandeur et accusateur

d'une part; et toi Galilée, accusé, ici présent, d'autre; disons et prononçons que toi Galilée t'es rendu fort suspect d'hérésie pour avoir soutenu cette fausse doctrine du mouvement de la terre et du repos du soleil, et pour avoir cru qu'on pouvait défendre comme probable une opinion déclarée contraire à la sainte écriture. Conséquemment tu as encouru toutes les censures et peines des sacrés canons, dont néanmoins nous te délions, pourvu que dès ce moment, avec un cœur sincère et une foi non simulée, tu abjures, maudisses et détestes devant nous ces erreurs et ces hérésies; et toutefois afin que ta grande faute ne demeure pas tout-à-fait impunie, que tu sois plus retenu à l'avenir, et que tu serves d'exemple aux autres, nous ordonnons que ton dernier ouvrage sera prohibé par édit public, et que tu seras renfermé dans les prisons du saint-office. De plus, pour pénitence salutaire, nous t'enjoignons de dire pendant trois ans une fois la semaine les sept pseaumes pénitentiaux; nous réservant le pouvoir de modérer, de changer ou de lever en tout ou en partie les susdites peines et pénitences.

Galilée se soumit à cette sentence; il abjura, maudi et détesta sa prétendue erreur de voix et par écrit dans le couvent de la Minerve, et promit à genoux, la main sur les saints évangiles, d'être fidèle à sa rétractation. Il mourut en 1642 à Arcetri dans le Florentin, où l'inquisition l'avait relégué.

LE PAPILLON ET LES TOURTERELLES,

Fable.

Un papillon, sur son retour,
Racontait à deux tourterelles
Combien, dans l'âge de l'amour,
Il avait caressé de belles.
Aussitôt aimé qu'amoureux,
Disait-il, oh! l'aimable chose,
Lorsque, brûlant des mêmes feux,
Je voltigeais de rose en rose!
Maintenant on me fuit partout,
Et partout aussi je m'ennuie :
Ne verrai-je jamais le bout
D'une si languissante vie?
Les tourterelles, sans regret,
Répondirent : Dans la vieillesse
Nous avons trouvé le secret
De conserver notre tendresse.
A vivre ensemble nuit et jour,
Nous goûtons un plaisir extrême :
L'amitié qui naît de l'amour
Vaut encor mieux que l'amour même.

LETTRE

CONTENANT LE TESTAMENT DE KHAMHHI,

Empereur de la Chine.

Le morceau suivant m'a été communiqué par un officier de marine qui est revenu de la Chine depuis fort peu de tems, et qui m'a assuré qu'il avait été fidèlement traduit dans le pays même par les enfans de la langue que l'on y élève, dans le dessein de les rendre propres à servir d'interprètes aux négocians de la compagnie. J'ai été obligé de changer quelques phrases, dont la construction était quelquefois plus chinoise que française. Les fréquentes conversations que j'ai eues ici avec Arcadio Hoangh, chinois établi à Paris, et mort il y a déjà quelques années, m'avait familiarisé avec la phrase chinoise, et il m'a été plus facile par-là d'en démêler le sens.

On verra dans cet édit, ou testament de l'empereur de la Chine, mort il y a quelques années, quelles sont les idées des Chinois sur ce qui constitue la gloire et la grandeur des monarques. On y verra que ces peuples ne font pas consister l'héroïsme dans les qualités guerrières. La gloire des conquérans ne dépend pas chez eux de la grandeur des obstacles qu'ils ont surmontés, mais de la douceur et de la sagesse du gouvernement qui les a maintenus dans leurs conquêtes.

L'empereur fait vanité de n'avoir pas dépensé pour l'entretien de ses palais, qui sont cependant en grand nombre dans un état presque aussi peuplé que toute l'Europe, la centième partie de ce qu'il emploie au seul entretien des digues et des quais des rivières navigables. Quand même ce fait ne serait pas vrai, un pareil discours prouve toujours que l'empereur de la Chine, le plus despotique de tous les monarques, puisqu'il réunit les droits de chef de la doctrine et de la religion au pouvoir de la royauté, fait gloire de se regarder comme l'administrateur du trésor public, et d'employer ce trésor pour l'utilité et la commodité de ceux de sa nation.

Les moindres décisions des empereurs de la Chine sont reçues de leurs sujets avec la soumission que des enfans respectueux ont pour un père qu'ils chérissent; mais en même tems on accoutume de bonne heure les princes à ne point connaître d'autre gloire et d'autre grandeur que celle de rendre leurs peuples heureux.

Dernier discours de Chamhhi, empereur de la Chine et des deux Tartaries orientale et occidentale, mort le 20 décembre 1722; âgé de soixante-neuf ans, sept mois, vingt-cinq jours, après avoir règné soixante-un ans. dix mois, quatorze jours.

J'ai reçu ma destinée à l'empire par le Ciel.

Discours impérial

Depuis le commencement jusqu'à présent, on n'a point encore vu de souverains dans cet empire qui n'ait révéré le Ciel et imité ses ancêtres, et qui ne se soit proposé ces deux choses comme le devoir le plus indispensable et le plus digne d'être rempli.

La véritable révérence envers le Ciel, et la véritable imitation de ces ancêtres, consistent à traiter bénignement les étrangers des pays éloignés, et à bien gouverner ses propres sujets; à tenir le peuple dans l'abondance et dans la tranquillité; à se conduire de manière que l'empereur et l'empire fassent un usage réciproque des richesses contenues dans les quatre mers, avec les autres nations de l'univers; à conformer ses inclinations à celles de tout l'empire; à maintenir le bonheur et à prévenir tous les troubles. L'attention du prince doit être continuelle, soit qu'il veille, soit qu'il dorme : matin et soir il doit être sans cesse occupé du soin de gouverner le royaume en paix. C'est en observant tous ces moyens qu'on approche de la révérence envers le ciel et de la véritable imitation de ses ancêtres.

Mon âge est de soixante-dix ans. J'ai occupé le trône soixante-un ans; je reconnais que j'ai reçu ces grands bienfaits par le favorab e secours du ciel, de la terre, de mes ancêtres, et du Dieu tutélaire qui preside à toutes les générations, et ce n'est nullement par ma faible vertu que j'ai vécu et régné si long-tems. Ayant lu attentivement les chronologies des Empereurs, j'observe que depuis le siècle de Hoan-Ti jusqu'aujourd'hui, il y a quatre

mille trois cent cinquante et tant d'années, en tout trois cent un Empereurs ; et que de tant de princes, il n'y en a pas un seul qui ait régné autant que moi. Quand j'arrivai à la vingtième année de mon gouvernement, je n'osais me flatter d'aller à la trentième ; et à la trentième, je n'osais me flatter de voir la quarantième : me voici cependant arrivé à la soixante-unième année de mon règne.

Le livre classique *Chan chu king*, au chapitre *Hôn fan*, marquant ce qui fait la félicité de l'homme, dit que c'est : 1°. La longue vie ; 2°. les richesses ; 3°. la santé, la tranquillité et la joie ; 4°. l'amour constant des choses vertueuses ; 5°. une belle mort apres avoir long-tems vécu. Ce point est le dernier ; parce qu'il est véritablement difficile d'en trouver bien des exemples.

Présentement me voici parvenu à soixante-dix ans. Dans mon opulence, je possède tout ce qui est contenu dans les quatre mers. Mes enfans et petits enfans sont au nombre de cent cinquante et tant de têtes. L'empire jouit d'une heureuse paix ; aussi serai-je bien tranquille, s'il me fallait mourir maintenant.

Lorsque je pense à tout ce qui s'est passé depuis le commencement de mon règne jusqu'à présent, quoique je n'ose pas me flatter d'avoir été capable, par mes seules forces, de faire changer les mauvaises mœurs et les mauvaises coutumes, je puis dire seulement que mes peuples sont riches, sont dans l'abondance et font suffisamment leur devoir.

J'ai imité les trois anciennes dynasties des Empereurs, qui sont estimés saints ; j'ai voulu porter la paix dans les quatre parties de l'empire, et jusqu'à la mer. Sous mon

règne chacun a exercé son art en paix et avec joie, continuellement et sans interruption. J'ai été vigilant et attentif, j'ai été occupé matin et soir, et on n'a pas vu que j'aie abandonné le soin de l'empire. Pendant plusieurs dixaines d'années, jusqu'à présent, j'ai travaillé pour le bien de mon peuple de tout mon cœur et de toutes mes forces, comme si ce n'eût été qu'un jour : ce qu'on appelle travail, peine et fatigue dans une condition privée n'approche pas de ce que j'ai souffert pour bien gouverner l'empire.

Les Empereurs des précédentes dynasties n'ont pas régné long-tems. Les historiographes de l'empire disent que l'ivrognerie et l'impureté ont abrégé leurs jours : c'est que tous ces écrivains se plaisent à critiquer les actions de leurs Empereurs, souvent même de ceux qui ont été bons et très-parfaits. Pour moi, je dis que les affaires sont sans nombre, et que ces Empereurs n'ont été accablés que par le grand poids de ces affaires qui ont abrégé leurs jours. Le fameux Tehu Ke-lean, ministre d'un Empereur de la famille Chau, disait : *J'épuise mes forces, la mort terminera ma course glorieuse.*

Que les ministres de l'Empereur considèrent seulement ce Tehu Ke-lean, et tâchent de se rendre capables de l'imiter.

Les ministres peuvent cesser d'exercer leur emploi : devenus vieux, ils s'en démettent pour toujours, et retournent dans leur famille, où ils ont la consolation de tenir entre leurs bras leurs enfans, et de badiner avec leurs petits-fils ; ils ont tout à souhait, ils vivent tranquilles et contens d'eux-mêmes. Quant à l'Empereur,

toute sa vie est un tissu de peines, d'inquiétudes et de travail ; il n'a pas un seul jour de repos.

Tel fut l'empereur Chun, quoique le monde dise qu'il ne faisait rien pour bien gouverner l'empire ; cependant à la fin de ses jours, accablé de travail et de fatigue, il mourut sur le territoire de Tsanvow (1), fort éloigné de sa famille.

L'empereur Yu, celui qui sécha la terre de la Chine, qui était auparavant inondée, voyagea pendant plusieurs années, arpentant lui-même la terre. Accablé de travail et de fatigue, il mourut à la ville Houci-Kychien (2), loin aussi de sa famille. Ainsi ces deux Empereurs n'ont vécu que pour l'empire. Ils allaient eux-mêmes, examinant sur les lieux toutes choses; et, puisqu'ils étaient Empereurs, comment peut-on dire qu'ils n'avaient rien à faire, et qu'ils étaient oisifs.

Dans le livre classique *Ye king*, à la grande figure *lou yaò*, il n'est rien dit contre la conduite des Empereurs : il est aisé de voir que ces princes n'ont jamais eu un seul lieu de repos, où ils aient pu se retirer pour se divertir et abandonner les rênes de l'empire. Vivre toujours inquiets, épuiser ses forces, voilà ce qu'on peut appeler le partage d'un Empereur.

Depuis l'antiquité la plus reculée, de tous les empereurs qui ont occupé le trône avec équité, j'ose le dire, il n'y en a pas un seul qui ait si bien gouverné que moi.

---

(1) Pays de la province de Quàng-si.

(2) Ville du troisième ordre, dans la province de Tchekian.

Mon aïeul et mon père, au commencement, ne pensaient pas à prendre l'empire. Leurs armées étant arrivées à Pékin, tous ses ministres lui dirent qu'il devait le prendre. L'Empereur, mon père, dit : La famille impériale Min n'a jamais été bien avec mon royaume : présentement je puis me saisir fort aisément de son empire. Peu après, le fameux brigand Ly Ben Tehin battit et renversa la muraille de Pékin : l'empereur Bon Tehin se pendit lui-même ; alors les mandarins et le peuple vinrent à l'envi inviter mon père à entrer dans la Chine, pour détruire ce fameux brigand. Il y entra donc, et reçut l'empire. Il examina exactement les rits prescrits pour les enterremens des empereurs, et enterra honorablement Bon Tehin conformément à ces rits.

Autrefois Chan kao Bon, fondateur de cette famille impériale Chan, n'était qu'un simple commissaire de quartier.

Min Tay Tsou, fondateur de la famille impériale Min, était bonze de la bonzerie Choan-kio-seu. Le général Chang-Yu leva des armées, et lui disputa l'empire : cependant l'empire resta à la famille Chan. A la fin du règne de la famille Yvenc, le général Tchin Teon Lean, et plusieurs autres capitaines, mirent des armées innombrables sur pied. Cependant l'empire resta à la famille Min.

Ma famille impériale vient des rois Tartares. En obéissant à l'ordre du ciel, et en se conformant à la volonté des peuples, elle a obtenu l'empire. C'est ainsi que quand on a vu les mandarins et le peuple dans le désordre et dans le brigandage, celui qui a réprimé ces désordres et ces brigandages, en faisant mourir ou en

chassant les coupables, est devenu le véritable et légitime Empereur. Tout Empereur a certainement l'ordre du Ciel; lorsqu'il doit régner long-tems, les hommes ne peuvent pas faire qu'il ne règne long-tems; lorsqu'il doit régner en paix, les hommes ne peuvent pas faire qu'il ne règne tranquillement.

Dès ma jeunesse, j'ai étudié la doctrine des anciens et des modernes, je sais un peu des uns et des autres.

Jeune et dans le fort de ma vigueur, je pouvais bander un arc de cent cinquante livres, et tirer une flèche de treize poignées de long, conduire des armées et donner des batailles. Ce sont des choses où je suis fort habile.

Dans toute ma vie, je n'ai pas fait mourir un seul homme injustement.

J'ai détruit les trois royaume de Jounnane, de Kouantong et de Fokiene; j'ai délivré l'empire des peuples *de Mope* (1), ses anciens ennemis; mais ç'a été par ma seule habileté que j'ai achevé toutes ces choses.

Quand au trésor royal, je ne m'en suis servi que pour entretenir les armées en tems de guerre, et nourrir le peuple en tems de famine. Tous les palais où je dois me loger dans mes voyages, sont peu ornés et simplement meublés. La dépense pour chacun de ses palais ne passe pas dix ou vingt mille taëls. Pour les digues des fleuves on dépense tous les ans, trois millions et tant de dix

---

(1) Tartares occidentaux, séparés par un grand désert.

mille taëls : ainsi, pour mes palais, on ne dépense pas la centième partie de ce qu'on dépense pour les rivières.

Autrefois l'empereur Lean où Tì, obtint l'empire par ses actions héroïques ; ensuite âgé de quatre-vingts ans, il fut, par son ministre, nommé *Cheouking*, enfermé entre quatre murailles, où il mourut de faim.

L'empereur Soùi Ouen obtint aussi l'empire par hasard, et ne put prévoir la méchanceté de son fils Yanti, qui le fit périr misérablement. L'un et l'autre ne se mirent point en garde de bonne heure contre la malice de ces méchans.

Mes fils et mes petits-fils sont au nombre de cent et tant (1), mon âge est de soixante-dix ans. Tous les rois tous les grands ministres, les mandarins, les soldats et le peuple, jusqu'aux Moûkoù, Tartares occidentaux, me sont attachés ; il n'y en a pas un qui ne m'aime, et qui n'ait de l'affection pour moi, quoique je sois un vieillard. Présentement, malgré le grand âge où je suis, je vis fort content, parce que je vois que même les fils, les petits-fils des deux rois Ly Tsin Van et Jâo Yn Van, mes oncles, sont encore tous vivans et en paix. Je mourrai avec plaisir, si je puis espérer que vous, qui êtes mes parens, vivrez long-tems après ma mort, et que vous serez toujours étroitement unis les uns aux autres.

You Tsin Van, mon quatrième fils, surnommé *in Tchin*, est un homme d'une grande capacité : il me

(1) Il ne compte ici que les mâles.

ressemble beaucoup ; certainement il est très-capable de bien gouverner l'empire : ainsi je lui ordonne, après ma mort, de prendre possession de mon trône. Que l'on garde le deuil pendant vingt-sept jours, suivant le cérémonial de l'empire ; après ce tems qu'on le cesse.

Que l'on fasse la publication de cet édit impérial à la Cour et dans les provinces, que tout l'empire en ait connaissance.

Du règne de l'empereur Chanhhi, la soixante-unième année. Ce 13 de la onzième lune.

NOTICE

SUR

LA VIE ET LES OUVRAGES DE BORELLI.

Jean-Alphonse Borelli naquit à Naples le 28 janvier 1608. Il a passé sa vie à professer la philosophie et les mathématiques dans les chaires les plus célèbres de l'Italie, principalement à Florence et à Pise, où il a mérité l'estime et la bienveillance des princes de la maison de Médicis. En 1649 il donna au public un Traité en italien *des causes des fièvres malignes*. En 1658 il mit au jour son *Euclides restitutus*. On vit paraître les Commentaires sur les cinq, six et septième livres des *Sections coniques d'Apollonius Pergæus* en 1661. Cinq ans après il donna l'ouvrage qui a pour titre : *Theoricæ*

Mediceorum Planetarum. En 1667 il fit imprimer son Traité : *De Vi Percussionis.*

En 1670 il en donna un autre sous le titre : *De Historia et Meteorologia incendii Ætnæi*, *anni* 1669, à quoi il ajouta une réponse à la censure que le P. Fabri, jésuite, avait faite de son livre : *De Vi Percussionis.*

Enfin cet ouvrage fut suivi d'un autre intitulé : *De Motionibus naturalibus à gravitate pendentibus.*

Dans les dernières années de sa vie il s'en alla à Rome sous la protection de la reine de Suède. Il y est mort d'une pleurésie dans la maison des clercs réguliers de St. Pantaléon, où il vivait dans la retraite et la piété. Ce fut le 31 décembre 1679 que la mort nous priva de ce savant homme, et l'empêcha d'exécuter les beaux desseins qu'il avait formés pour les progrès des connaissances humaines.

EXTRAIT D'UNE LETTRE

SUR L'ORIGINE DES TRIOLETS.

Cette espèce de galanterie est presque aussi ancienne que la poésie même. Les Grecs et les Latins ont employé dans leurs ouvrages de ces sortes de chûtes, qu'ils répetaient à la fin de chaque strophe ou stance. J'en pourrais citer quelques exemples; mais je me contenterai de vous faire ressouvenir de ce beau morceau d'an-

tiquité intitulé : *Pervigilium Veneris*, que plusieurs critiques attribuent à Catulle, et que quelques autres lui refusent, où ce joli vers est répété cinq à six fois :

Cras amet qui numquam amavit, quique amavit, cras amet.

Nos anciens poëtes français ont trouvé cette manière ingénieuse, et l'ont souvent employée, particulièrement dans les pastorales et dans les chansons; mais comme notre nation, qui n'invente guère, sait perfectionner les inventions des autres, et y ajouter de nouvelles grâces en les imitant, ce fut sur ce premier modèle que furent inventés les rondeaux, espèce de poésie particulière à notre langue, et dans laquelle, après Clément Marot, Voiture s'est si agréablement joué.

Celui qui fit le premier des triolets crut avoir ingénieusement rafiné en faisant entrer de bonne grâce trois fois le même vers dans un petit couplet de chanson, artifice qui coûte treize vers en rondeau. On n'y réussit pas aisément, et souvent il se trouve de ces redites un peu froides. Il faut s'en consoler avec Benserade, qui s'étant avisé, par un caprice assez singulier, de vouloir mettre en rondeaux les métamorphoses d'Ovide, en fit à peine, dans un très-grand nombre, cinq ou six de supportables. Mais pour revenir à l'origine des triolets, voici ce que j'en ai oui-dire à nos anciens : si ce ne fut pas tout-à-fait leur commencement, du moins c'est ce qui les mit en réputation.

Dans les premières guerres de Paris, pendant la minorité du feu roi, la cour s'étant retirée à Saint-Ger-

main en-Laye, il y eut plusieurs négociations pour pacifier les troubles, et entr'autres, fut envoyé un jour par le parlement et les seigneurs qui tenaient son parti le comte de Maure, de la maison de Rochechouart, chargé de quelques propositions. Ce gentilhomme, au lieu de paraître modestement et en habit décent devant la reine, s'y présenta en habit de guerre, c'est-à-dire, avec des bottes et en juste-au-corps de buffle, comme s'il était venu faire un appel plutôt qu'une ouverture de paix. La reine, qui en fut indignée, en témoigna son mécontentement ; et ses filles, pour la venger de ce manque de respect, firent les triolets qui suivent, à quoi on prétend qu'elles furent fort aidées par M. le prince de Condé, qui pour lors était dans le parti de la cour, et qui avait autant d'esprit que de valeur.

Buffle à manches de velours noir
Portait le grand comte de Maure :
Sur ce guerrier faisait beau voir
Buffle à manches de velours noir !
Condé, rentre dans ton devoir,
Si tu ne veux qu'il te dévore ;
Buffle à manches de velours noir
Portait le grand comte de Maure.

Maure nous apporte la paix,
Et la va signer tout-à-l'heure ;
Si Mazarin part pour jamais,
Maure nous apporte la paix ;
Si l'on défend les triolets,
Et que le buffle lui demeure,
Maure nous apporte la paix,
Et la va signer tout-à-l'heure.

Comme l'exemple de la cour donne ordinairement la vogue aux bonnes et aux mauvaises choses, cette plaisanterie répandit incontinent la fureur des triolets dans la capitale, et de là dans les provinces, qui en sont les singes; vous jugez bien qu'il s'en fit plus de mauvais que de bons, c'est là le caractère de l'esprit humain; mais en l'honneur de cette espèce de poésie que j'ai adoptée, j'en veux mettre ici un des plus jolis que je sache; il est du feu marquis de Montpipeau, l'un des esprits les plus galans et les plus délicats que j'aie connus dans ma jeunesse.

Le premier jour du mois de mai
Fut le plus beau jour de ma vie;
Le beau dessein que je formai
Le premier jour du mois de mai!
Je vous vis et je vous aimai;
Si ce dessein vous plut, Silvie..
Le premier jour du mois de mai
Fut le plus heureux de ma vie.

Voilà ce qui est venu à ma connaissance sur l'origine des triolets, ou du moins sur le tems où ils ont été en plus grande réputation. Les Italiens modernes les ont pris de nous, comme les anciens d'entre eux, après Pétrarque, avaient pris beaucoup de choses de nos poëtes Provençaux; ils les ont nommés ritournelles, et ce terme a été aussi employé dans la musique.

REMARQUES SUR LES SPECTACLES

QUE LES ECCLÉSIASTIQUES OU RELIGIEUX

Donnaient autrefois au Public.

On représentait autrefois à Auxerre, comme en d'autres villes, l'histoire de la vie et de la passion de Notre-Seigneur, dans le quizième siècle et dans le suivant : cela s'appelait *jouer les mistères.*

La tragédie de la passion, donnée au public en 1539, est d'un ridicule si parfait, qu'elle mérite d'être plus connue.

Voici en quels termes Marchantonne, un des gardes du sépulchre, assure à Caïphe et aux autres Juifs qu'il aura très-grand soin que le corps ne soit pas dérobé.

Messeigneurs,
Nous promettons, sur nos honneurs,
De veiller si bien nuit et jour
Et d'y faire si bon séjour,
Que nous vous répondrons du corps,
Pourvu que nous soyons les plus forts,
Ou il y en aura de torché.

Rabion, un autre garde, ajoute :

Je sois pendu ou écorché,
S'il en approche chien ou chat,

Si je ne l'assomme tout plat,
Du premier coup sans marchander;
Et puis m'en vienne demander
De ses nouvelles qui voudra.

Maître Jehan Michel avait fait beaucoup d'additions à cette pièce. Sa piété et sa science le firent nommer à l'évêché d'Angers. Il mourut en odeur de sainteté l'an 1447. C'est peut-être de sa plume qu'est sortie une comédie qui est un dialogue entre Dieu, l'homme et le diable, qu'un manuscrit de saint Victor de Paris, coté 880, dit avoir été jouée en 1426 à Paris, au collège de Navarre.

On conserve dans la bibliothèque de l'abbaye de saint Benoît sur Loire un manuscrit du treizième siècle, qui contient un grand nombre de ces anciennes représentations. Ces espèces de tragédies sont écrites en rimes latines; et ce qu'il y a de plus singulier, c'est que ces rimes sont notées en plain-chant, comme les anciennes proses.

Molanus, docteur de Louvain, est fort embarrassé dans son traité des images, de dire pourquoi l'on représente auprès de saint Nicolas une cuvette, d'où sortent trois jeunes gens. Il ne sait si c'est une figure des personnes injustement condamnées à la mort que ce saint évêque délivra, ou si c'est une représentation mal formée de trois pauvres filles qu'il dota, ou enfin si n'est point pour figurer les trois enfans qu'une femme avait taillés en pièces, et mis dans un saloir, et qui furent ressuscités par saint Nicolas. La prose ou prosule faite au sujet de ce saint, ne parle que d'un enfant qui était en péril sur la mer, et non pas de trois. Molanus ne sachant à quoi

e déterminer sur l'origine de cette peinture, dit qu'il vaudrait mieux représenter saint Nicolas comme on fait à présent à Rome et en Italie, c'est-à-dire, lui mettre simplement une crosse dans une main, et dans l'autre son livre, et sur ce livre, trois espèces de pommes d'or, en mémoire de l'or dont il se servit pour empêcher la chûte de trois pauvres filles.

On racontait de ce saint qu'étant au concile de Nicée, un jour qu'il sentit son zèle enflammé plus qu'à l'ordinaire, il s'approcha d'un Arien, et lui donna vigoureusement sur la joue ; ce qui fit que le concile le priva de l'usage de la mitre et du pallium, pour avoir ainsi violé le précepte de saint Paul. C'est de là qu'était venue aux peintres d'Italie, l'idée de ne point donner de mitre à saint Nicolas, idée dont ils sont revenus dans ces derniers tems.

Mais il me semble que Molanus n'aurait pas dû hésiter à dire que la représentation des trois jeunes gens tous nus auprès de ce saint, vient de ce que souvent on représentait au public réellement et sur le théâtre, l'histoire de leur résurrection, due à ce saint prélat. Il était naturel qu'ils figurassent ensuite les choses comme ils les avaient vues représenter sur le théâtre.

Voici le sujet de ce drame singulier. Les trois jeunes gens sont des écoliers que le manuscrit appele du nom de clercs ; car autrefois l'étude et la science s'appelaient *clergie*, et les étudians ou savans étaient appelés *clercs*, parce qu'il n'y avait guère que le clergé et les moines qui étudiassent, et qui fussent en état d'enseigner les autres. Ces trois écoliers ou clercs, qui allaient se rendre pour la première fois dans quelque université, étant

surpris par la nuit, demandèrent à loger à un vieux aubergiste qui se trouva sur leur route. Ce vieillard, de mauvaise humeur, fait le difficile ; ils s'adressent à l'hôtesse qui n'est pas moins âgée, en l'assurant que si elle peut obtenir de son mari qu'il leur donne le couvert, peut-être Dieu, en récompense, permettra qu'elle mette un fils au monde. La femme, plus polie que son mari, en fait son affaire. Les trois écoliers sont retenus au logis ; ils y soupent et y sont couchés.

Ils étaient dans leur premier somme ; et comme ils n'avaient pas eu la précaution de fermer sur eux la porte de leur chambre, le vieux aubergiste y entre ; il prend leurs sacs ou besaces, les vient montrer à sa femme, et lui disant qu'il n'y aurait pas grand mal à s'approprier de l'argent qui y était renfermé. La femme y consent, et ne trouve point d'autre expédient pour relever leur fortune, que de leur faire couper le col à tous trois par son mari. Cette action se passe derrière le théâtre. Le prosateur ou rimailleur continue et fait paraître ensuite, à la porte de la même auberge, M. saint Nicolas qui demande à loger, ne pouvant passer outre, à cause qu'il est trop fatigué. L'aubergiste ne voulant rien risquer sans l'avis de sa femme, lui demande ce qu'il fera. Nicolas, sur son air d'honnête homme, est reçu d'un commun accord, et il prend son gîte dans ce lieu. Le maître de l'auberge lui propose quantité de mets différens pour son souper. Le saint dit qu'il ne lui faut rien de tout cela ; mais qu'il souhaiterait bien avoir de la chair fraîche. Le vieux reitre de cabartier, « pour de » la viande, dit-il, je vous la donnerai telle que je l'ai » mais de la fraîche, je n'en ai pas un morceau. Ah!

» pour le coup, dit saint Nicolas, voilà le dernier men-
» songe que vous avez fait de la journée ; car pour de
» la chair fraîche, je sais que vous en avez à foison.
» Ah !.... que l'argent fait commettre de forfaits ! »
Aussitôt l'hôte et l'hôtesse, se reconnaissant à ce portrait, se prosternent aux pieds du saint, avouent leur crime, et prient saint Nicolas de leur en obtenir le pardon. Le saint évêque se fait apporter les trop corps, et ordonne aux meurtriers de se mettre en pénitence. Lui de son côté se met en prières, et demande à Dieu la puissance de les ressusciter. Ils ressuscisent et on chante le *Te Deum*.

ANECDOTES LITTÉRAIRES.

La mort du grand Corneille fit naître une louable ontestation entre M. l'abbé de Lavau et M. Racine our savoir à qui il appartenait de faire le service du éfunt dans l'église des Carmes Billettes selon les statuts e l'académie. Chacun de ces deux académiciens prénndait que c'était à lui à faire la dépense de cette cémonie funèbre. Le premier, parce qu'il était encore recteur de l'académie lorsque M. Corneille mourut ; second, parce qu'il se trouvait directeur lorsqu'il falt faire le service. L'affaire ayant été mise en délibéion, il fut jugé à la pluralité des voix que M. l'abbé Lavau serait chargé de la cérémonie, puisqu'il était ecteur quand M. Corneille mourut. Cela donna à un académicien (Benserade) de dire un mot qui

a été remarqué. *S'il y avait quelqu'un dans la compagnie*, dit-il à M. Racine, *qui pût prétendre d'enterrer M. Corneille, c'était vous, monsieur; cependant vous ne l'avez pas fait.*

Comme le défunt avait un frère très-digne d'occuper sa place, et qui avait même témoigné autrefois qu'il s'estimerait heureux d'entrer dans ce glorieux corps, on n'a pas manqué de lui faire recueillir une succession si précieuse. Il est arrivé un délai considérable à cette nomination, duquel on sera bien aise de savoir la cause. On était sur le point de remplir la place vacante le quatrième du mois d'octobre, lorsque M. Racine, alors directeur de l'académie, demanda une surséance de quinze jours pour des raisons qui pouvaient être très-avantageuses à la compagnie. Ces raisons étaient que M. le duc du Maine, jeune prince d'un esprit qu'on ne saurait trop admirer, témoignait quelque inclination à être de ce corps illustre. On s'imagine aisément qu'un délai de cette importance fut obtenu sans aucune peine: non seulement il fut accordé, mais on proposa aussi de charger M. Racine d'assurer ce duc que quand même il n'y aurait point de place vacante, *il n'y avait point d'académicien qui ne fût bien aise de mourir pour lui en faire une.* La grande jeunesse de ce prince a été cause que le roi n'a pas jugé à propos qu'il occupât ce poste-là; ainsi on y a mis M. Corneille le jeune.

ANECDOTES SUR LE PAPE INNOCENT XI.

Il s'appelait Benoît Odescalchi, et il choisit après son élection le nom d'Innocent XI. Il était fils d'un riche banquier de la ville de Côme dans le duché de Milan, où plusieurs gentilshommes font la banque, ainsi que dans le reste de l'Italie. Le séjour qu'il fit à Bruxelles fut cause qu'il porta les armes en Flandre pour les Espagnols, et en combattant contre la France il reçut un coup de mousquet à l'épaule droite, dont il fut incommodé toute sa vie. Lorsqu'il eut quitté la profession des armes, qui ne lui plut pas, il fit un voyage à Rome, où il connut le cardinal Pancirole, secrétaire d'état sous Innocent X, qui lui conseilla de ne pas s'y arrêter longtems, ne croyant point qu'il eût dessein de s'avancer dans l'église. Odescalchi lui témoigna qu'il avait résolu de s'attacher à la cour de Rome, et peu de tems après il acheta une charge de clerc de chambre. Elle lui donna entrée chez Dona Olimpia, belle-sœur d'Innocent X, qui était toute puissante sur l'esprit de ce pape. Il s'attacha à lui faire sa cour, joignit beaucoup de complaisance à ses assiduités, et accompagna de tems en tems sa complaisance de quelques présens; mais il les fit avec beaucoup d'adresse, en faisant naître des occasions qui semblaient devoir l'autoriser à les offrir, et lui ôter toute crainte de s'exposer à la honte d'un refus. Il en faisait aussi quelquefois en affectant un grand soin de se cacher; mais il y avait toujours quelque circonstance qui

faisait deviner à Dona Olimpia qu'ils venaient de lui. Un jour qu'il avait été voir des cabinets avec elle, il y en eut un qu'elle trouva plus beau que les autres, et qu'elle marchanda ; mais l'excès du prix l'empêcha de l'acheter. Odescalchi ne témoigna pas qu'il eût remarqué la passion qu'elle avait pour ce cabinet, et il la vit plusieurs fois depuis ce jour-là sans qu'on en parlât. C'était une chose qui paraissait oubliée lorsqu'il l'envoya payer par des inconnus qui le portèrent chez Dona Olimpia sans vouloir dire de quelle part ils venaient. Elle se souvint qu'elle n'avait été voir ce cabinet qu'avec Odescalchi ; qu'elle n'en avait parlé à personne, et qu'ainsi il n'y avait que lui qui eût pu lui faire ce présent, et elle en fut d'autant plus persuadée qu'elle avait déjà eu des marques de sa manière d'agir envers elle. Loin d'en être querellé il fut encore vu de meilleur œil ; et comme il ne s'agissait point de galanterie, et que son but était plus noble, leur union se fortifia de plus en plus. Le jeu de la prime était alors à la mode, et Dona Olimpia y jouait souvent. Odescalchi l'apprit pour y jouer avec elle ; et comme il est impossible qu'il n'arrive des occasions de disputer dans le jeu, il s'en rencontra, et il en fit même naître, afin de pouvoir lui marquer sa complaisance en allant toujours au-devant de ses souhaits, et lui cédant tout ce qu'elle témoignait vouloir emporter. Il poussa même plus loin le désintéressement, et se laissa souvent gagner. Cependant le tems approchait où Dona Olimpia pouvait lui rendre l'important service qu'il en espérait. Comme il avait de grands biens, il aspirait aux plus grands honneurs, et sa protectrice avait tout le crédit nécessaire pour servir

son ambition. Un jour qu'on parlait de faire des cardinaux, et qu'il jouait à la prime avec elle, il trouva heureusement l'occasion de mettre le comble à ses manières généreuses. Le hasard dans cette partie le favorisa contre son gré; et voyant des cartes qui allaient lui faire gagner une somme si considérable qu'il était impossible que de l'humeur dont était Dona Olimpia elle n'en eût beaucoup de chagrin, il fit en sorte, sans montrer pourtant aucune affectation, qu'un homme qui appartenait à cette princesse, et qui était à côté de lui, remarquât son jeu. Aussitôt après il brouilla les cartes, et dit qu'il avait perdu. Cela fut rapporté à Dona Olimpia, qui lui en sut si bon gré qu'elle prit une nouvelle résolution de le servir auprès d'Innocent X. Peu de tems après (c'était en 1645) ce pape fit voir à Dona Olimpia la liste de ceux qu'il avait dessein d'élever au cardinalat dans la promotion qu'il allait faire. Elle n'y vit point Odescalchi, qu'elle lui avait recommandé; elle raya un de ceux qui étaient sur cette liste, et le mit en sa place. Ensuite elle pria le pape de l'y laisser, et il y consentit d'autant plus volontiers qu'Odescalchi menait une vie sans reproches, et qu'il avait beaucoup de biens pour soutenir cette dignité.

Pendant tout le tems qu'Odescalchi fut cardinal il montra toujours beaucoup de respect pour les couronnes; il fut d'avis que l'on satisfît le roi sans délai au sujet du mécontentement donné à M. de Crequi en 1662, sous le pontificat d'Alexandre VII.

Avant que d'être élu Pape il a toujours mené une vie fort retirée, et ne s'est appliqué qu'à ses affaires, marquant beaucoup de désintéressement, et faisant toujours

de grandes aumônes. Il jouissait de trente mille écus de rente, et son frère, père de D. Livio, en avait autant. Dès qu'il fut élu pape, il donna tout son bien à ce neveu, qui, ayant hérité de son père, fut riche de soixante mille écus de rente au commencement du pontificat de son oncle.

Odescalchi fut élu le 21 de septembre 1676, qui est le jour de saint Mathieu, fête des banquiers, et on lui appliqua ces paroles : *Vidimus sedentem in telonio.* On mit, par son ordre, un saint Mathieu à la première monnaie qui fut battue après son couronnement. Il mourut le 12 d'août 1689, âgé d'environ soixante-dix-neuf ans, ayant laissé à la Chambre-Apostolique cinq millions de livres, et augmenté son revenu de trois cents mille écus romains.

CONTE, EN EPIGRAMME.

Certain jeune avocat, affamé de procès,
N'avait ni client ni cliente;
Envain il balayait chaque jour le Palais,
Et disait à la gent plaidante :
Chez moi, messieurs, on écrit proprement,
En nouveau Cicéron, je plaide éloquemment,
Le tout à juste prix. Il employait la force
De maint autre raisonnement :
Autant en emporte le vent.
Pas le moindre plaideur ne venait à l'amorce,

Comment faire ! on le raille impitoyablement.
Ecoute, te voilà dans un âge nubile,
Lui disait l'autre jour un de ces bons amis;
Il faut te marier, et c'est-là mon avis:
Alors tout te sera facile.
Faute de mieux, ce remède, aigre-doux,
Fut accepté par l'avocat docile;
Il promit de porter le beau titre d'époux.
Pendant qu'une femme on lui quête,
Un jour l'ami railleur vint lui parler ainsi :
Je sais que ton hymen s'apprête,
Les affaires, dis-moi, viennent-elles aussi ?
Oh! bientôt, répondit notre futur mari,
J'en aurai par-dessus la tête.

MORT ET ÉLOGE DE M. LE DUC D'ORLEANS,

FRÈRE UNIQUE DU ROI.

Ce prince mourut, à Saint-Cloud, le 9 juin 1701. La veille il s'était trouvé mal sur la fin de son souper ; on craignit avec raison qu'il ne fût attaqué d'apoplexie et de paralysie. On le saigna, on lui fit prendre de l'émétique, de l'or potable et des gouttes d'Angleterre, qu'il rejetta autant de fois qu'il en prit. Il reconnut son confesseur, à qui il serra la main, dans l'impuissance où il était de lui parler, et il en reçut l'absolution. Pendant qu'on lui administrait l'extrême-onction, on en-

voya M. le comte de Saint-Pierre à Marly pour avertir le roi de l'état où se trouvait S. A. R. Sa majesté en partit à deux heures après minuit avec madame la duchesse de Bourgogne.

A leur arrivée à Saint-Cloud, ils trouvèrent monsieur sans connaissance, et apprirent que tous les remèdes qu'il avait pris n'avaient produit aucun effet. Il fut saigné du pied et ensuite du bras en présence du roi. Sur les neuf heures du matin on assura que l'attaque était mortelle. Sa majesté retourna à Marly pénétrée de douleur, et apprit bientôt après que monsieur avait cessé de vivre.

On prétend que ce prince avait eu des pressentimens de sa mort. Quelques jours avant qu'elle arrivât, il était, dit-on, dans une de ses galeries à Saint-Cloud ; M. le chevalier de Lorraine passa devant lui sans que monsieur sortit de la rêverie où il était. Ce seigneur s'approcha une seconde fois du prince ; et voyant qu'il rêvait toujours profondément, il ne put s'empêcher de lui dire, *Monsieur est bien rêveur* : à quoi S. A. R. répondit, je rêve *à la beauté de ces lieux, que je les ai faits et que je dois bientôt les quitter.*

Ce prince avait toujours fait voir beaucoup de tendresse pour la reine sa mère, et une grande déférence pour toutes ses volontés. Elle est toujours demeurée dans son souvenir, et il ne manquait pas, à moins qu'il ne fût incommodé ou bien loin de Paris, d'assister chaque année au service qui se fait au couvent du Val-de-Grâce à pareil jour que celui du décès de cette princesse.

Il avait un tendre attachement pour le roi ; et s'il s'en

est séparé quelque fois, ce n'a été que pour commander des armées par ses ordres, et pour faire des siéges.

Le premier fut celui de Zutphen, ville des Provinces-Unies, qu'il assiégea au mois de juin 1692. Le jour que ce prince arriva devant cette place, il demeura à cheval pendant quatorze heures. Il alla lui-même la reconnaître jusqu'à la portée du mousquet.

Après avoir pris Zutphen, dont la garnison fut prisonnière de guerre, il ne voulut point entrer dans la place qu'il n'y eût fait rétablir le culte des autels, et que le père Zocoly, jésuite, son confesseur, n'y eût célébré la messe.

Au mois de mai 1676, ce prince assiégea la ville de Bouchain, dont il se rendit maître, en peu de jours, devant une armée ennemie de cinquante mille hommes.

L'année suivante, au mois d'avril, Monsieur, ayant assiégé la ville de Saint-Omer, le prince d'Orange entreprit de la secourir. Il passa, avec son armée, le canal de Bruges, et s'avança vers Ypres. Le roi ayant appris que cette armée était plus nombreuse qu'on ne l'avait cru, fit partir M. de Luxembourg, avec quelque cavalerie légère, les deux compagnies de ses mousquetaires, deux bataillons de gardes françaises, trois du régiment Suisse de Stoup, deux du régiment royal et un du Maine.

Monsieur, averti que les ennemis marchaient en diligence pour jeter du secours dans Saint Omer, laissa des troupes pour garder les forts et pour soutenir tous les travaux des attaques, sortit des lignes et alla au-devant du prince d'Orange, qui avait posté son armée

dans des vergers environnés de haies vives et de fossés pleins d'eau. Lorsque les ennemis eurent passé le premier ruisseau, Monsieur, encore plus impatient d'en venir aux mains, demanda l'avis des maréchaux d'Humières et de Luxembourg, qui, voyant la résolution où il était d'exposer sa personne, lui firent quelques objections. Il y répondit : « Que si on attendait que les » ennemis eussent passé le second ruisseau qui leur res- » tait, ils pourraient dérober quelques marches par » derrière, et jeter du secours dans Saint-Omer, ce qui » était leur dessein le plus important pour l'obliger à » lever le siége; et qu'il ne voulait pas que sous son » commandement les armes du roi reçussent un affront » qui ne leur était point encore arrivé depuis le com- » mencement de la guerre. »

Les généraux répondirent qu'ils ne savaient qu'obéir, et Monsieur donna les ordres nécessaires pour l'attaque. Il remplit, dans ce combat, les devoirs de capitaine et ceux de général; il donna des ordres, il mena à la charge, il combattit lui-même les ennemis, il exhorta les soldats, il leur inspira de l'ardeur; jamais on n'a moins craint le péril, ni fait voir un plus grand sang-froid au milieu des dangers. Ce prince chargea plusieurs fois à la tête des bataillons; et comme il était toujours au plus fort de la mêlée, il eut un cheval tué sous lui et un coup de mousquet dans ses armes.

Le lendemain de cette grande journée, dont le succès lui était dû, ce prince envoya sur le champ de bataille des médecins, des chirurgiens, des remèdes, des vivres, et des chariots pour transporter ceux qui étaient

encore en état d'être secourus, et il s'attira par là l'estime et l'amitié des vainqueurs et des vaincus.

Enfin, si ce prince a rempli tous les devoirs d'un fils envers la reine sa mère; et s'il a été tendre frère, on peut dire qu'il a été un des meilleurs pères du monde.

DÉPIT CONTRE LE TEMS,

Stances.

Source des tourmens que j'endure,
Cruel ennemi des mortels,
Tyran de l'art, de la nature,
Je viens renverser tes autels.

En vain tu reçois du vulgaire
Des noms, des titres glorieux;
Serait-ce donc notre misère
Qui te rendrait si précieux?

Ainsi qu'un père impitoyable,
Qui dévore ses propres fruits,
Je te vois, Tems inexorable,
Détruire ce que tu produits.

A moissonner ce qui respire,
La mort borne ses attentats;
Le Tems exerce son empire
Sur tous les êtres d'ici-bas.

C'est la source toujours féconde
De mille changemens divers;
Les premiers citoyens du monde
Ne virent point notre univers.

Plus inconstant que le nuage,
Il est bien plus à redouter;
Sans cesse il promène l'orage
Qui sur nos jours doit éclater.

Plus rapide que l'hirondelle
Que Flore rappelle à sa cour;
Qu'il s'en faut qu'il soit si fidèle,
Quand il s'enfuit, c'est sans retour.

Ainsi que dans un gouffre immense,
Mes jours, mes ans se sont perdus,
Que reste-t-il en ma puissance?
Un moment qui n'est déjà plus.

Sur le teint brillant d'une aurore
Je voyais germer mille fleurs;
Elles ne faisaient que d'éclore,
Le Tems a flétri leurs couleurs.

Ce qui fit jadis mes délices,
N'a plus ni charme ni douceur;
C'est toi, l'auteur de mes caprices,
Qui fait ainsi tourner mon cœur.

Par mille plaintes criminelles,
Que l'on n'outrage plus l'Amour;
C'est toi qui lui prêtes tes ailes,
Pour disparaître sans retour.

Nos édifices, nos portiques,
Des dieux prêchent la majesté;
Ce sont leurs ruines tragiques
Qui prouvent ta divinité.

Fameux héros, votre mémoire
Aurait triomphé de la mort;
Le Tems, plus sûr de sa victoire,
L'anéantira sans effort.

Le plaisir auquel je me livre
Vient bientôt à se démentir;
Un moment ne peut garantir
L'autre moment qui doit le suivre.

En vain je cherche à pénétrer
De son avenir les mystères;
Il veut nous cacher nos misères,
Il craint de nous y préparer.

Les Ris, les Jeux, troupe fidèle,
Égayaient mes tristes esprits;
Mais le Tems passe, et d'un coup d'aile
Dissipe les Jeux et les Ris.

A quelque chagrin suis-je en proie,
Le cruel paraît s'arrêter;
Mon cœur nage-t-il dans la joie,
Il s'empresse de me quitter.

Si quelque flatteuse espérance
Me fait desirer l'avenir;
Pour retarder ma jouissance,
Son cours paraît se ralentir,

Sur le présent, mon cœur soupire,
Et l'avenir me fait trembler:
Le passé même me déchire;
Il reparaît pour me troubler.

Et quand le poids des ans m'accable;
Pour me tourmenter de nouveau,
Dans l'âge le plus vénérable,
Il me fait rentrer au berceau.

Cependant, son humeur sauvage
Ne nous le fait point détester;
Il fuit, il vole, et le volage
Se fait encore regretter.

Passe, vole, Tems homicide,
Je n'en verserai point de pleurs;
Plus ta course devient rapide,
Plus elle abrège mes malheurs.

ANECDOTES DE LA VIE DE SIXTE V,

Tirée de l'édition italienne de l'Histoire de ce pape (1), *par Gregorio Léti* (*Amst.* 1686).

Sixte V, n'étant encore que frère Félix de Montalte, eut un démêlé avec le père *Matteo da Sinigaglia*, qui

(1) Quoique les détails de la vie du célèbre Sixte V soient assez connus, et que l'ouvrage de Léti soit traduit en français,

avait fait un sonnet contre lui, où il lui reprochait la bassesse de sa naissance. Frère Félix tout jeune qu'il était, ne le cédait point en vivacité d'esprit à ce vieux cordelier, et lui répondit par un autre sonnet, où il avoue qu'il a eu le malheur de garder les pourceaux en son enfance, mais qu'il ne voudrait pas néanmoins changer sa condition contre celle de ce père, puisque s'il avait été porcher, le père était encore Juif.

Se jo son Porcaro tu sei Maccabeo.

Si les bons mots et les railleries piquantes de frère Félix lui faisaient tous les jours des ennemis dans son couvent, son esprit et les agrémens de sa conversation lui faisaient ailleurs des amis et des protecteurs puissans. Bozio, secrétaire du cardinal Carpi, et le père Ghisilieri, chef de l'inquisition de Rome, étaient de ceux qui avaient le plus d'inclination pour lui. Le premier sollicita pour frère Félix la charge de théologien du cardinal Polus, nonce et légat *à latere* en Angleterre; et il l'aurait obtenue, si Félix, sachant qu'on avait donné à ce prélat de fâcheuses impressions sur son compte, n'eût négligé cet avancement. Le second le fit nommer inquisiteur général de Venise, et lui donna

---

on a cru que l'on verrait avec plaisir ces anecdotes, qui seront encore neuves pour la plupart de nos lecteurs, par ce que le traducteur français avait été obligé de les supprimer ou de les mutiler dans sa version, et que d'ailleurs cette version a été faite sur des éditions moins étendues que celle dont on a extrait les particularités suivantes.

d'amples instructions à son départ, touchant la manière dont il devait se conduire. Ces mémoires et les avis qu'un bon religieux de Venise donna à Félix, n'empêchèrent pas que son humeur fière ne lui suscitât beaucoup d'affaires parmi un peuple libre et peu accoutumé à être traité avec tant de hauteur. Mais il eut de quoi se consoler des chagrins qu'on lui faisait, par l'élévation du père Ghisilieri, à qui Paul IV donna le chapeau et le titre de cardinal Alexandrin en 1557. Ce prélat fit une réponse si obligeante aux lettres de félicitation de Félix, que celui-ci s'écria, transporté de joie, *se Alexandrino sara papa, jo saro Cardinale.* Il ne se trompa point dans ses espérances, puisque le cardinal étant parvenu au pontificat, Félix fut un des premiers qu'il fit membre du *sacré collège*, et donna un conseil qu'on se repentit bientôt de n'avoir point suivi. On délibérait sur les moyens de ramener Elisabeth et le royaume d'Angleterre dans le sein de l'église latine, et on résolut à la pluralité des voix d'y envoyer un nonce, dans la pensée où l'on était que la fierté de cette reine lui ferait voir avec plaisir un ministre du pape dans sa cour. Félix ne fut point de cet avis, et leur prédit qu'ils s'exposaient à un affront : ce qui ne manqua pas d'arriver, Elisabeth ayant fait dire à l'abbé *Girolomo Martinenghi*, qui, accompagné d'un superbe train, se préparait à faire le trajet de Hollande en Angleterre, qu'elle ne voulait point voir d'ecclésiastique romain dans son royaume, sous quelque prétexte que ce fût.

Trois années après on reçut à Rome la nouvelle de la mort de Calvin, et on parla d'envoyer un nonce à Genève. Le cardinal Alexandrin proposa Montalte; mais

un des consulteurs rejeta cette proposition, disant qu'il fallait bien se garder d'envoyer parmi les hérétiques un religieux irrité par tant d'affrons qu'on lui avait faits, et qu'il était à craindre qu'au lieu de les convertir, il ne devînt le successeur de Calvin et pire que Calvin lui-même.

Le cardinal *Buon Compagno* ayant été fait légat en Espagne, on lui donna Sixte pour théologien : un des principaux buts de cette légation était d'empêcher que les députés des Pays-Bas ne fissent supprimer le tribunal de l'inquisition dans les dix-sept provinces. Montalte fut de grand usage dans cette négociation, et fit voir qu'il n'était pas moins bon politique que grand prédicateur. Ce fut alors que le pape accorda un bref au roi, pour lever les décimes des biens ecclésiastiques et secourir l'empereur qui faisait la guerre contre le Sultan. En même tems on envoya une mission aux Indes de soixante-douze religieux, selon cette maxime de la cour de Rome : *che bisognava combattere i Turchi con le armi, gli Heretici col fuoco, e i Gentili con la Dottrina* : qu'il fallait combattre les Turcs avec les armes, les hérétiques avec le feu et les gentils avec la doctrine. On n'a qu'à consulter *Barthélemi de las Casas et Sioppius*, pour trouver des exemples de la douceur des Espagnols et des jésuites à l'égard des payens, et de la manière évangélique dont ils les convertissent. A peine le cardinal Alexandrin fut-il devenu Pie V, qu'il fit ressentir à Félix des effets de sa bienveillance, en le créant général de son ordre. Montalte était en Suisse, lorsqu'il reçut cette nouvelle, et ne voulut faire aucune des fonctions de sa charge, avant que d'avoir baisé les pieds

du pape : après quoi il commença à publier des règlement fort séveres. Ce fut aussi lui qui dressa l'excommunication que ce pontife lança contre la reine Elisabeth.

En 1569, Sixte fut évêque, et l'année d'après étant devenu membre du sacré collège, il dressa la bulle qu'on nomme *in cœna Domini*, par laquelle il est défendu aux princes et à toutes sortes de personnes, sous peine d'excommunication, de mettre aucun impôt sur les ecclésiastiques. Le roi d'Espagne ayant permis de publier cette bulle dans ses états, il n'y eut que les Français et les Vénitiens qui osassent la rejetter, et en défendre la publication. Sous le pontificat de Grégoire XIII comme on délibérait à Rome dans le consistoire, si l'on ferait des feux de joie pour le massacre de la saint Barthelemi, le cardinal de Montalte s'y opposa fortement, soutenant qu'*il n'est pas bon de donner à connaître que l'église et Jésus-Christ se plaît à répandre le sang, et qu'elle se réjouit du meurtre qu'on fait des hérétiques.*

C'est la coutume au couronnement des papes d'ouvrir les prisons de Rome. Dès que le bruit de l'élection de Sixte se fut répandu, une foule de prisonniers se vint remettre volontairement, le cardinal de Montalte passant dans l'esprit de tout le monde pour un homme d'une simplicité et d'une douceur sans égale. Mais ces malheureux furent bien étonnés, lorsqu'au lieu de la liberté qu'ils attendaient, ils furent chargés de fers plus pesans, et virent pendre quatre de leurs compagnons, à l'heure même du couronnement. Cette rigueur surprit extrêmement tout le monde; les car-

dinaux s'en plaignirent, et représentèrent à sa sainteté qu'il ne fallait pas commencer à enfreindre les coutumes, par une sévérité si peu digne de la clémence d'un souverain pontife, et de la solennité de ce jour. Sixte leur répondit qu'il savait assez quel était le devoir d'un pape, sans qu'ils vinssent le lui apprendre, et que le peuple romain *heveva bisogno, più che d'una libra di clemenza fastosa, d'un quintallo di justitia severa*, avait plutôt besoin d'un quintal de justice sévère, que d'une livre de clémence pompeuse. Quand les cardinaux furent hors de la chambre, Sixte s'avançant jusques sur la porte, leur cria, *Messieurs, j'avais oublié de vous dire que nous sommes résolus, non-seulement de punir les coupables avec la dernière rigueur, mais aussi de faire perquisitions exactes de ceux qui les ont protégés, ou qui les protégeront à l'avenir, et de procéder contr'eux avec la même sévérité.* On peut s'imaginer l'effet que ces paroles produisirent dans le cœur de ces bons prélats; dont un des principaux revenus consistait dans les présens qu'ils recevaient de ceux qu'ils honoraient de leur protection. Les jambes manquaient à l'un, et l'autre tombait en défaillance. Un vieux ecclésiastique qui était dans l'anti-chambre du pape, et qui avait ouï tout ce discours, fit là-dessus cette réflexion : *Je crains bien*, dit-il, *que ce pontife ne vive pas long-tems, car il veut faire en un an ce que dix autres ne feraient pas en un siècle.*

Ni l'amitié, ni les larmes, ni les sollicitations n'étaient capables de toucher Sixte d'une fausse pitié. Une dame, dont le mari était au nombre des prisonniers qui s'étaient remis volontairement, vint se jeter aux pieds

de Sa Sainteté, avec cinq petits enfans, pour obtenir la grâce de son époux. *Madame*, lui dit Sixte fort froidement, *j'ai du chagrin que vous veniez trop tard; j'ai déjà promis la vie de celui pour qui vous me sollicitez; c'est à la justice qui me l'a demandée, et à qui j'ai donné parole, en montant sur le trône pontifical de la faire revenir à Rome, d'où elle a été bannie pendant si long-tems.* Un chanoine, auquel Sixte avait de l'obligation, ne put pas obtenir non plus la grâce de son neveu; mais le pape après avoir fait exécuter le neveu, et fait fustiger un juge qui avait usé de connivence dans cette affaire, donna à l'oncle un évêché, pour le consoler et lui marquer sa reconnaissance. L'accueil que le pape fit à M. de Césarino, lorsqu'il vint lui demander le pardon de trois criminels, ne fut pas moins surprenant. C'était un prélat de grande considération, et qui avait fait mille biens à Montalte; mais il passait pour avoir une maison de campagne qui servait de retraite à quantité de voleurs. Sa Sainteté lui dit qu'il avait mérité la mort; mais qu'à cause des obligations que le cardinal de Montalte avait à Césarino, le pape Sixte lui rendait la vie, pourvu qu'il se souvînt bien que la vie qu'on tient d'un souverain pontife est beaucoup plus précieuse que celle qu'on a reçue de ses parens, et qu'il en serait d'autant plus rigoureusement puni, s'il faisait quelque chose à l'avenir qui le rendît indigne d'en jouir. Ce discours épouvanta si fort cet ecclésiastique, qui était déjà sur l'âge, que de peur de tomber dans quelque nouvelle faute, il quitta le monde et se fit chartreux.

Ce fut cette année là qu'on vit venir à Rome des ambassadeurs du Japon qui n'étaient, comme on le croit,

que les écoliers travestis des jésuites. On voulut découvrir l'imposture au pape et le porter à punir les auteurs; mais Sixte s'en moqua, et dit que quand ce serait une fourberie, ces religieux seraient néanmoins dignes de louanges, puisqu'en trompant les foux, ils faisaient du bien aux sages; *gia che ingannavano i matti e benificavano i savi.*

Sixte commença son pontificat par la publication de plusieurs édits; l'un des plus sévères, fut celui qu'il fit contre les maris qui font un commerce infâme de la pudeur de leurs femmes, lesquels il appelait *scelerati mercandi di carne humana.* Il ordonna qu'on les ferait mourir sans miséricorde, et même tous ceux qui auraient connaissance de ce négoce impudique, et qui n'en avertiraient pas les magistrats; que si l'époux n'en était pas consentant, mais que par la crainte de l'adultère il n'osât pas révéler le crime aux juges des lieux, il eût à le déclarer à Sa Sainteté ou au gouverneur de Rome, qui aurait soin de le protéger; autrement la chose venant à être découverte, il serait traité *come gli cornuti voluntari.* Un gentilhomme de Salerne qui demeurait à Rome, et qui entretenait la femme d'un de ses Fermiers, ne croyant pas que cette loi le regardât, parce qu'il était étranger, continua dans le même commerce. On le dénonça, et le gouverneur n'osant le faire, vint demander les ordres au pape. *Faites votre charge*, lui dit Sixte, *et punissez les coupables de quelque pays qu'ils soient; souffrirons-nous donc que les étrangers se moquent de nos lois sous nos yeux?*

En attendant l'heureuse occasion de faire tomber à ses pieds la tête d'un souverain, Sa Sainteté se diver-

tissait à voir le supplice des personnes privées. Un jour il voulut qu'on dressât le gibet devant sa fenêtre ; et quand les cardinaux et un ambassadeur lui vinrent demander qu'en faveur du criminel, on changeât le supplice de la potence en celui de l'échafaud, le saint-père répondit que ce serait déshonnorer son pontificat que de faire grâce à un meurtrier ; mais que pour les satisfaire, il rendrait illustre la mort de ce malheureux en lui faisant l'honneur d'assister à son supplice. L'exécution étant faite, il commanda qu'on lui apportât à manger : *Nous dînerons parfaitement de bon cœur*, ajouta-t-il, *la bonne justice que nous venons de faire est un ragoût qui nous donne de l'appétit.*

La première année de son pontificat, Sixte fit un édit fort sévère contre les prêtres concubinaires ; mais on ne l'exécuta rigoureusement que durant quelques mois ; et Sa Sainteté voyant bien que c'était un mal sans remède, se relâcha d'elle-même sur ce sujet. Un jour qu'un cardinal entretenait une courtisanne, et semblait même en tirer vanité, la faisant suivre en carrosse par ses domestiques : *Tant mieux*, répliqua le pape, *puisqu'on peut le convaincre d'un si grand crime, il n'osera ouvrir la bouche en notre présence.* A l'égard des autres crimes, Sixte ne pardonnait jamais ; il n'était pas moins exact dans les devoirs de la reconnaissance que dans ceux de la justice ; il fit chercher jusqu'au troisième et quatrième degré les parens d'un homme et d'une femme qui lui avaient fait du bien, lorsqu'il était encore particulier : ils étaient morts sans enfans ; mais pour faire revivre le nom de leur famille, Sixte fit trouver des partis honnêtes à ceux de leur maison qui étaient en état de se

marier, et donna des charges et des bénéfices aux autres.

Ce pape ne pouvait souffrir qu'on appelât Elisabeth, reine barbare et cruelle ; et quand on lui racontait la manière dont elle traitait les catholiques en Angleterre, il ne pouvait s'empêcher de dire : *ancora noi haveremo fatto lo stesso*, nous en aurions fait autant. Il défendit même, sous de grandes peines, qu'on fît des satires contre elle ; parce que, malgré son hérésie, c'était en toute manière une grande princesse, *un grand cervello di principessa*. Environ ce tems-là, lorsqu'on reçut à Rome les nouvelles de la mort de la reine Marie Stuart, ce fut le cardinal neveu qui en fit le rapport à Sa Sainteté ; le pape l'écouta avec une extrême attention, et tout-à-coup mettant la tête à la fenêtre, frappant des mains et se tournant du côté de l'Angleterre comme s'il eût voulu parler à Elisabeth : *Oh beata regina*, s'écria-t-il, *che fosti degna di haver l'honore di poier far morire una testa coronata ! deh ! potessimo oncora noi farde tanto !* « Trop heureuse reine qui as mérité l'honneur de pouvoir faire mourir une tête couronnée : ah ! si nous pouvions quelque jour en faire autant ! » Il se fit lire plusieurs fois cette relation ; et lorsqu'on en était à l'endroit où Elisabeth envoya dire à Marie qu'elle eût à se préparer à la mort : ah ! s'écriait-il, battant du pied en terre, *quand sera-ce que je trouverai une semblable occasion !* Enfin la reine et le pape disaient tant de bien l'un de l'autre, que le monde crut qu'il y avait entr'eux quelque intelligence, et qu'on disoit tout ouvertement, qu'il valait mieux être de la religion de l'église anglicane à Rome, que catholique en Angleterre.

Comme le pape mettait les privilèges des officiers de la cour de Rome entre les principaux désordres qui avaient réduit cette ville à la dernière misère, il fit publier à son de trompe, que désormais les domestiques des cardinaux pourraient être contrains par prise de corps à payer leurs dettes, et que huit jours, après la publication de cet édit, ces domestiques seraient obligés de les payer ou les cardinaux de les renvoyer, à faute de quoi leurs maîtres seraient tenus de payer pour eux, et le créancier aurait droit de se saisir des revenus du cardinal : il fallut que cet arrêt passât, malgré les murmures du sacré collège. Quelque redouté que fut Sixte, cela n'empêcha pas Henri IV, et le prince de Condé, que le pontife avait excommuniés, de faire afficher dans toutes les rues de Rome un manifeste où ils se moquaient de ses foudres, et d'y faire semer des copies d'une lettre contre son autorité. Sixte était si généreux, que bien loin de s'emporter contre Henri, il loua la fermeté de son esprit, et l'en estima beaucoup davantage. Il avait conçu une si haute idée de la reine Elisabeth, toute hérétique qu'elle était, qu'on lui entendait dire souvent, *que pour bien gouverner l'Europe, il n'y faudrait que trois princes, Elisabeth, Henri et lui.* Il donnait même à ce prince et à cette princesse le nom d'*Evangélistes*, et se mettait dans leur rang avec le duc d'Ossone, pour faire le nombre de quatre. Un jour que la reine Elisabeth disait que Sixte était un grand prince, mis à part le papat qui le rendait ennemi de sa couronne, le comte de Licester ajouta, *que ce serait un grand bonheur pour l'Europe, si Sa Majesté était pendant une année reine de Rome, et si*

Sixte tenait son siège pendant une autre année en Angleterre ; parce qu'Elisabeth saurait sans doute trouver le moyen de guérir les Romains de leur superstition, et que les Anglais trouveraient celui de délivrer Sixte de la sienne.

On sait que ce pape avait la répartie très-prompte et souvent très-piquante ; en voici un exemple : Un provincial des cordeliers de la Pouille sollicitait la permission de se qualifier parent du saint-père. *J'y consens*, dit Sixte, *mais il faudrait que cette alliance eût quelque fondement. De quelle famille êtes vous ?* De la plus ancienne famille du royaume de Naples, répliqua le cordelier. *Je ne vois donc pas*, reprit aussitôt le pape, *comment vous pourriez devenir mon parent, puisque j'ai été porcher et vous grand seigneur ; mais j'imagine un expédient qui pourra réparer cette différence de nos conditions : vos parens n'ont qu'à faire une donation de tous leurs biens à un hôpital, et étant ainsi devenus pauvres, se mettre à garder les pourceaux, comme moi ; pour vous, je donnerai ordre que vous puissiez exercer ce métier dans la campagne de Rome, et qu'on vous ôte l'habit de dessus le dos, afin que j'aie le plaisir de voir en vous un porcher qui soit un autre que moi-même.*

Sixte fit faire une version italienne de la bible, qui excita de grands murmures dans Rome ; l'ambassadeur d'Espagne Olivarès criait que c'était une honte qu'on suivit à Rome la méthode des hérétiques. *Ah, monsieur, ne vous fâchez pas*, dit le pape, *nous l'avons fait pour vous, qui n'entendez pas le latin.* Ce ministre en écrivit à son maître, plusieurs cardinaux y joignirent des let-

tres, où ils représentaient à sa majesté, qu'il était plus de son intérêt que de celui des autres puissances, de travailler à la suppression de cette bible, à cause des grands états que le roi d'Espagne possède en Italie. Olivarès ayant reçu réponse, vint encore une fois trouver Sixte, et lui dire que s'il ne supprimait cette traduction, sa majesté serait obligée de la défendre elle-même dans ses états. Le pape l'écouta si long-tems sans l'interrompre, qu'enfin l'ambassadeur lui dit : *Votre Sainteté ne me répond rien, je ne sais à quoi elle pense. Je pense*, repartit Sixte d'un air mêlé de fierté et de colère, *à vous faire jeter par la fenêtre, pour vous apprendre le respect que vous devez au souverain pontife.*

Un des plus grands ennemis de cette version était le cardinal de Tolede, qui, voyant que malgré les instances tant de fois réitérées du comte d'Olivarès et de tout le sacré collège, Sixte avait ordonné la publication de cette bible, dit qu'il fallait ou que Dieu eût abandonné son église, ou que ce pape qui abandonnait Dieu mourut bientôt. La prédiction arriva, Sixte mourut l'année suivante le 10 d'août 1590 ; mais on dit que le prophète ne contribua pas peu à son accomplissement, et que les Espagnols furent en cette occasion d'un grand secours à la vengeance divine. Sur le refus du souverain pontife, le roi d'Espagne assembla son conseil de conscience, et on y résolut qu'avec le consentement de la plupart des cardinaux, on assemblerait un concile où l'on n'aurait pas de peine à faire déposer Sixte, en prouvant ses intelligences avec les hérétiques, et particulièrement avec le roi de Navarre. Philippe envoya cette résolution à son ambassadeur, avec ordre qu'après avoir con-

sulté les cardinaux de sa faction, il fit intimer au pape la convocation d'un concile. Sixte préparait une cavalcade pour la seconde fête de Noël. Il devait aller loger pour la première fois dans le palais qu'il avait fait bâtir à saint-Jean de Latran ; et ayant su que le comte d'Olivarès avait choisi ce jour là pour lui signifier cet acte, il ordonna au gouverneur de Rome de prendre avec lui deux cents Sbirres qui marchassent devant et après la personne du pape, et qui fussent précédés par l'exécuteur de la haute justice, portant un licou aux mains, afin qu'il fût tout prêt à étrangler le premier qui leur présenterait un écrit. Heureusement l'ambassadeur fut averti du dessein de Sixte; et saisi de frayeur, bien loin d'aller faire l'intimation, il se renferma dans son hôtel, dont il fit barricader les portes. Le lendemain il dépêcha un courrier au roi d'Espagne, et lui écrivit en ces termes : *Sire, votre majesté saura que nous sommes à Rome où règne Sixte, qui ne pardonnerait pas à Jésus-Christ s'il l'avait offensé ; et qu'il n'est pas sûr de s'exposer à sa colère.* Quelques jours après on vit Pasquin habillé en postillon, portant une lettre avec cette adresse : *A monsignor Gigolo* (c'était le nom du Bourreau) *trà li prelati di sua Santita, carnefice publico nella corte de Roma.* « A messire Gigolo reçu au nombre des prélats de Sa Sainteté, maître des hautes œuvres en cour de Rome ».

PLAINTE D'UNE JEUNE FILLE

A UNE VIEILLE MÉDISANTE,

Épigramme.

Votre morale trop sévère,
Ne fait pas bien penser de vous;
Et vos discours seraient plus doux,
S'ils étaient les effets d'une vertu sincère.
Vous condamnez jusques au moindre jeu;
Au moindre badinage, on vous voit prendre feu.
Je sais ce qui vous porte à tenir ce langage :
Vous enragez de me voir sage
Dans l'âge où vous l'étiez si peu.

RELATION DE L'INQUISITION DE GOA.

Tout le monde sait en général ce que c'est que l'inquisition ; les livres en font des descriptions qu'on ne saurait lire sans horreur et sans émotion, et l'on a de la peine à s'imaginer que la religion, qui ne doit inspirer que la justice et l'humanité, puisse autoriser ces barbares formalités et ces affreux supplices qui rendent ce tribunal si formidable ; mais peu de gens savent le détail de tout ce qui s'y passe, car les mystères en sont presque impénétrables. Voici donc un témoin qui en est

instruit par sa propre expérience ; c'est un Français qui raconte sa triste aventure : il avoue pourtant que ce n'est pas sans peine qu'il s'est déterminé à la rendre publique, parce que les inquisiteurs, selon leur coutume ordinaire, avaient exigé de lui un serment de ne violer jamais le secret. Quelques personnes pieuses, mais timides, avaient appuyé son scrupule. Cependant d'autres personnes plus éclairées lui ont fait comprendre que l'utilité publique le dispensait d'un serment extorqué par ses bourreaux. Au reste sa résolution doit être d'autant moins suspecte que le dépit ne l'a point fait précipiter pour la donner, puisqu'il ne l'a fait que plus de huit ans après son retour : ainsi son ressentiment étant affaibli par le tems, il a moins de part à son récit que la vérité.

Il nous apprend qu'étant catholique, et assez instruit des matières de théologie, il lui prit envie de voyager dans les Indes Orientales. Il aborda d'abord à Daman, ville de l'Inde Orientale, sous la domination portugaise. Les Portugais sont les plus superstitieux de tous les peuples. Les catholiques français sont des vrais hérétiques en comparaison. Ils sont accoutumés de porter dans les assemblées un tronc sur lequel est peinte l'image de quelque saint ; et si l'on n'y veut pas mettre son aumône, il faut du moins baiser l'image. Notre voyageur n'ayant pu se résoudre à cette grimace, tous les assistans furent scandalisés de son refus, qui rendit sa foi très-suspecte. Depuis s'étant trouvé chez un gentilhomme portugais qui avait toujours une image dans son lit, et qui la baisait avec beaucoup d'ardeur, il lui en fit quel-

ques remontrances. Il lui représenta que les hérétiques interprêtaient mal le culte que l'on rendait aux images, et qu'il serait bon de se modérer là-dessus. Autre scandale. Il arriva dans le même tems qu'un de ses voisins ayant vu au chevet de son lit un crucifix lui recommanda pieusement de couvrir cette image si par hazard il avait quelque aventure amoureuse dans ce lit. Cependant l'auteur eut l'imprudence de rire d'un scrupule qui lui paraissait fort plaisant, et de faire de profanes railleries sur la sainte coutume des femmes de ce pays-là, qui ne voudraient pour rien accorder la moindre chose jusqu'à ce qu'elles aient bien enfermé leurs chapelets, et couvert toutes les images de leur chambre.

Cette accumulation de crimes le fit dénoncer au saint-office. D'ailleurs il se mêla un autre malheur dans son aventure; car il rendait de fréquentes visites à une dame dont un prêtre noir, secrétaire de l'inquisition, était amoureux. Ce prêtre en prit de l'ombrage, et quelques apparences lui donnèrent de mortelles inquiétudes. Ainsi la jalousie ranimant son zèle il éloigna son rival en le jetant dans les prisons de l'inquisition. La peinture qu'il fait de son horrible cachot est capable de toucher les ames les plus dures. La puanteur et l'obscurité en étaient si insupportables, que cinquante personnes s'y étaient étranglées de désespoir. On le transporta ensuite à Goa, où réside le tribunal souverain de l'inquisition portugaise dans les Indes. Toute la grâce qu'on lui fit, fut de choisir la chaîne la moins pesante, par préférence aux autres criminels; et il eut la mortification de voir en passant son rival, qui venait repaître ses yeux de son indigne triomphe.

Du moment qu'il fut arrivé, on le dépouilla de toutes choses, et ou lui rasa les cheveux, comme c'est la coutume, sans distinction de sexe, dès que l'on entre *dans les saintes prisons du Saint-Office.* On n'y administre à personne les sacremens; on n'y entend jamais la messe, et il y règne un si profond silence, qu'il n'est pas même permis de se soulager par des plaintes et par des pleurs. Il y a deux inquisiteurs à Goa : l'un, que l'on appelle le grand inquisiteur, est toujours un prêtre séculier, et l'autre est un religieux de l'ordre de saint Dominique. Les huissiers sont des personnes de la première qualité, qui font gloire de cette noble fonction, et qui n'ont d'autre récompense que l'honneur de servir *un si saint tribunal.*

Ensuite il explique les formalités qui s'y observent. Il dit donc que si l'on ne regarde que les dehors et les apparences, il ne faut pas s'étonner qu'il se trouve des gens prévenus de l'intégrité de ce tribunal; car l'on y fait une grande parade de justice et d'humanité. Il faut sept témoins pour convaincre l'accusé; et si le criminel avoue son crime, il en est quitte pour cet aveu; l'on obtient sa grâce, et l'on suspend le bras séculier. Mais, dans le fond, l'on y viole toutes les lois de la justice et de la charité. On ne confronte jamais les témoins à l'accusé : il ne lui est pas permis de les reprocher. Les complices qui déposent dans la torture, et l'accusé lui-même, sont les témoins qui composent ce nombre de sept. On s'obstine à vouloir que l'accusé confesse le crime qu'on lui suppose, par cette maxime détestable, qui s'y observe : *Nous te ferons plutôt brûler comme coupable, que*

de laisser croire que nous t'ayons enfermé comme innocent. De cette manière l'inquisition a toujours raison, et infatue les peuples que le Saint-Esprit préside à ses arrêts; car les misérables victimes *du Saint-Office* s'accusent réciproquement, pour trouver des circonstances et des complices à leurs crimes imaginaires : par conséquent un homme peut être très-innocent, et avoir cinquante témoins contre lui. Enfin, les biens de ceux qui sont punis de mort, et ceux qui l'évitent par leur confession, sont également confisqués, parce qu'ils sont tous réputés coupables. Cependant, ce qu'il y a de singulier, est que ces prétendus coupables, dont l'on a arraché une confession, très-souvent par la torture, sont encore obligés de publier que l'on a eu beaucoup de clémence pour eux. Si un homme s'amusait, après être échappé de leurs mains, à se vouloir justifier, il n'y aurait plus de rémission, et il est au contraire forcé de dire dans le monde que ses biens ont été justement confisqués. Il est pourtant bien difficile de ne pas décharger du moins son cœur; c'est assurément imiter la cruauté de Caligula qui, après avoir fait poignarder le fils d'un Chevalier romain, commanda au père de venir souper avec lui. Il voulut ajouter à sa douleur le supplice de la renfermer et de témoigner une joie extérieure. *Periisset*, dit Sénèque, *nisi carnifici conviva placuisset.*

Ceux que l'on traite avec plus de rigueur sont les Juifs qui, ayant été chassés par Ferdinand et Isabelle, se réfugièrent en Portugal : on les obligea d'embrasser le christianisme; et, quoiqu'il y ait près de deux siècles, on les appelle encore *nouveaux chrétiens*, par une di-

tinction odieuse. La tache de l'hérésie ou du judaïsme ne s'efface point, et Rome conserve toujours ses soupçons et ses défiances. Il semble qu'elle s'accuse elle-même de n'être pas bien persuadée de sa force, et de l'évidence des raisons dont elle se sert, tant elle se défie de la sincérité des conversions qu'elle fait. Quoiqu'il en soit, ces nouveaux chrétiens n'ont encore pu gagner la confiance des inquisiteurs, et les soupçons à leur égard sont plus sévèrement punis que le crime dans les autres.

Mais pour revenir à ce qui regarde personnellement notre auteur, il rapporte qu'après avoir été long-tems enfermé dans les sombres demeures de la sainte inquisition, il fut enfin conduit à l'audience. Il se prosterna aux pieds de l'inquisiteur, pour le fléchir par cette posture humiliée et par ses larmes. Mais ce juge impitoyable lui ayant commandé de se lever, le conjura froidement, *par les entrailles de la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus Christ*, de confesser son crime. Il avoua de bonne-foi ce que nous avons rapporté, et cita le Concile de Trente, pour se justifier sur les images. Il remarqua seulement que l'inquisiteur parut surpris, et qu'il était assez ignorant pour n'avoir jamais entendu parler de ce Concile; mais on le renvoya sans lui rien expliquer des crimes dont il était accusé. Il fut ramené trois ou quatre fois à la même audience, pour lui faire les mêmes conjurations sans autres éclaircissemens. Enfin s'abandonnant au désespoir, par la lenteur et la dureté de ces muettes procédures, il résolut de s'ôter la vie. Pour cet effet, il feignit d'être malade, et d'avoir besoin d'être saigné. On le saigna, et dès qu'il fut seul, il se

rouvrit la veine, et aurait expiré dans son sang, si le garde ne fût entré. Au lieu de la compassion que cette vue devait produire, on lui enchaîna les mains, et on lui mit un carcan au col. Ce qui redoublait ses inquiétudes, était que ceux qui le servaient ne lui parlaient jamais, pour augmenter la terreur par toutes sortes de circonstances.

Comme ce qu'on appelle les *Actes de Foi*, qui sont les jours où l'on condamne les coupables et où l'on absout les innocens, ne se font qu'une fois en deux ou trois ans, il attendait ce tems-là avec impatience. Il fut pourtant bien surpris lorsqu'à minuit un garde lui apporta un habit de toile noire, rayée de blanc, et lui ordonna séchement de le vêtir. Il ne douta point que ce ne fût l'appareil de son supplice. Ainsi, après bien des efforts, et tout plein d'imaginations mortelles, il fallut prendre l'habit. Deux heures après, on le fit sortir, et il fut conduit sous une galerie éclairée d'une lumière lugubre, où il trouva deux cents de ses compagnons de misère, arrangés contre la muraille, à qui l'on ne permettait que l'usage des yeux. Ils n'étaient pourtant pas tous vêtus de la même manière, car les habits étaient différens, selon la nature du crime et de la condamnation. Ceux que l'on destine au feu ont des habits où est le portrait du patient, posé sur des tisons embrasés, avec des flammes qui s'élèvent et des démons tout autour. Comme ils ignoraient tous les formalités du Saint-Office, on remarquait sur leurs visages les divers mouvemens de crainte, de honte et de douleur dont ils étaient agités : car il semble que l'on s'est rendu ingénieux à ne rien oublier de tout

ce qui peut redoubler l'effroi. Dès que le jour parut, tous ces malheureux furent conduits à l'église, tenant à la main un cierge de cire jaune, pour *l'Acte de Foi*, où chacun reçut son jugement. Après deux ans de prison, notre auteur fut condamné à servir cinq ans dans les galères, avec confiscation de ses biens. Ceux qui étaient destinés au feu furent livrés au bras séculier par la sainte inquisition, avec d'instantes prières d'user de clémence, ou du moins si on les jugeait dignes de mort, *que ce fût sans effusion de sang*. La justice séculière, ne doutant pas de l'infaillibilité du saint tribunal, les fit brûler sur-le-champ, sans autre examen, en accordant avec beaucoup d'humanité qu'il n'y aurait point d'effusion de sang. On apporta aussi des cassettes pleines d'ossemens, car l'on fait le procès aux gens accusés, même plusieurs années après leur mort, et l'on confisque leurs biens, dont le Saint-Office dépouille soigneusement les héritiers.

Voilà quelle fut la destinée de l'auteur de cette relation. Depuis, il s'est racheté des galères par le crédit de ses amis, et il est de retour en France, bien résolu de ne retourner jamais dans les lieux où règne l'Inquisition, ou du moins de n'être jamais le rival d'un inquisiteur, le plus formidable de tous les rivaux.

ODE SACRÉE,

TIRÉE DU PSEAUME XXVIII

(*Afferte Domino Filii Dei*).

Images du Très-Haut, princes, dieux de la terre,
Qu'il instruit dans la paix, et qu'il forme à la guerre,
Apprenez aux mortels à respecter ses lois;
Et que le peuple saint, conduit par votre exemple,
Adore, dans son temple,
Le Dieu, maître des rois.

La gloire de son nom fit toute votre gloire;
Que pouvaient, sans l'aveu du Dieu de la victoire,
Le zèle de vos cœurs, l'effort de votre bras?
Venez, reconnaissez, pleins d'amour et de crainte,
Dans sa majesté sainte,
Un pouvoir que vous n'avez pas.

Quelle éclatante voix, dans les airs répandue,
Fait frémir de respect cette mer suspendue,
Qu'une invincible main soutient du haut des cieux?
C'est la voix du Seigneur; les abîmes l'entendent;
Et les ondes suspendent
Leurs flots tumultueux.

Lâche intrépidité, constance de l'impie,
Pourras-tu soutenir cette voix ennemie
Que fait tonner sur toi le Dieu de majesté,
Tandis que l'innocent, rempli de confiance,
Même dans sa puissance,
Adore sa bonté.

Quels tourbillons affreux suivent sa voix terrible!
Quels cris! quels sifflemens! quelle tempête horrible!
Les cèdres du Liban volent en mille éclats :
Quels efforts redoublés ébranlent leurs racines
Jusqu'aux voûtes voisines
Des portes du trépas?

Liban, et vous Sion, fameux par cent miracles;
Monts chéris, où le Ciel nous rendait des oracles,
Vos sommets chancelans s'éloignent de mes yeux,
Vous fuyez : telle on voit la licorne tremblante
Fuir l'approche sanglante
Du lion furieux.

Quels nuages percés d'éclairs épouvantables
Annoncent cette voix, aux déserts effroyables
Où Jacob, opprimé, fuyait son ennemi!
Quelle pâle clarté, plus triste que les ombres,
Luit dans ces antres sombres!
Cades en a frémi.

Les échos, alarmés dans leur retraite sûre,
Répondent à la voix par un affreux murmure;
Les monstres des forêts en avortent d'effroi :
Et l'impie, alarmé de sa perte infaillible,
Voudrait du Dieu terrible
Avoir suivi la loi.

Vains remords! Dieu paraît, la gloire l'environne;
Quels tourbillons de feux s'élancent de son trône!
La terre est embrasée, et le ciel s'est enfui;
Et la nature entière, étonnée, éperdue,
A ces pieds confondue,
Ne voit d'être que lui.

Mais le juste, brillant d'une spendeur nouvelle,
Retrouve avec transport cet objet de son zèle,
Terrible en sa fureur, prodigue en ses bienfaits;
De son bonheur immense il partage les charmes,
Et goûte, sans alarmes,
Une éternelle paix.

REFLEXIONS MORALES.

Les hommes ne savent ni donner ni perdre à propos.

L'esprit de l'homme se connaît à ses paroles, et sa naissance ou son éducation à ses actions.

C'est le destin de l'homme de ne jamais connaître son vrai bien, et de chercher souvent à être plus mal, pour vouloir être mieux.

Il est plus aisé d'abuser les hommes par une narration où il entre du merveilleux, que de les instruire par un récit simple et naïf.

Nous sommes presque tous de telle condition, que nous sommes fâchés d'être ce que nous sommes.

On ne doit jamais parler de soi ni en bien, parce qu'on ne nous croit point, ni en mal, parce qu'on en croit plus qu'on en dit.

Les hommes prétendent que les femmes leur sont fort inférieures en mérite, cependant ils ne veulent leur passer aucun défaut, et ils éclatent en mauvaise humeur quand elles en remarquent quelqu'un marqué en eux. Ils devraient opter, s'appliquer à avoir moins de défauts qu'elles, ou avoir moins de sévérité pour les leurs.

Un homme toujours satisfait de lui-même, l'est peu souvent des autres ; rarement on l'est de lui.

On trouve bien des hommes qui s'avouent avares, vindicatifs, ivrognes, orgueilleux, poltrons même ; mais l'envie et l'ingratitude sont des passions si lâches et si odieuses, que jamais personne n'en demeurera d'accord. Il n'y a point de vertus compatibles avec ces vices, et point de crimes auxquels ils ne puissent conduire.

La plupart des hommes ont bien plus d'affectation et d'adresse pour excuser leurs fautes, que d'attention pour n'en point commettre.

Quand on paraît aimable aux yeux des hommes, on paraît à leur esprit tout ce qu'on veut.

Il n'est pas plus dangereux de faire du mal à la plupart des hommes, que de leur faire trop de bien.

Les hommes ont plus d'intérêt à corriger les défauts de l'esprit, que ceux du corps ; ils agissent cependant comme s'ils étaient persuadés du contraire.

Les hommes ont une application continuelle à cacher et à déguiser leurs vices et leurs défauts, ils auraient peut-être moins de peine à s'en corriger.

La vertu est souvent voilée par la modestie, et le vice par l'hypocrisie ; ainsi il est bien difficile de pouvoir pénétrer l'intérieur des hommes.

Il est aussi avantageux aux hommes de publier les bienfaits qu'ils reçoivent, qu'il leur est désavantageux de se plaindre de leurs disgrâces.

Les hommes sont aveugles dans leurs desirs; leurs pensées sont trompeuses, leurs discours et leurs espérances folles, et leurs appétits dérèglés. *Omnes decipimur specie recti*, dit Horace. Car à plusieurs une blessure a procuré la santé, et l'on s'est trouvé quelquefois au comble de la gloire, quand on ne devait attendre que l'infamie ou la mort.

Les hommes ne sont pas obligés d'être bien faits, d'être riches; ils sont obligés d'avoir de la probité et de l'honneur.

Les hommes trouvent presque toujours la peine, quand ils la fuyent avec trop d'empressement.

Etre utile au public est un caractère brillant; ne nuire à personne est un état de vertu obscur, mais fort rare. Il faudrait que les hommes, avant d'être utiles au public cessassent de nuire à qui que ce soit.

On doit plaindre presqu'également un homme riche qui n'a qu'une bonne table, et un pauvre qui n'a que de l'appétit.

C'est une grande faiblesse à un prince de n'oser refuser justement ce qu'on ose bien lui demander sans avoir égard à la justice.

Les grands, pour l'ordinaire, se contentent de sentir qu'on leur est agréable ; sans approfondir si l'on mérite de l'être. Leur plus importante occupation cependant devrait être de connaître les hommes, puisqu'ils veulent passer pour les images de la divinité ; mais ils craignent en cela de se détromper, de peur de trouver souvent leurs favoris indignes de leurs bontés, et les autres hommes, qu'ils ne regardent pas, dignes de plus de distinction.

Les souverains se piquent d'ordinaire de constance ; ils condamneraient plutôt leurs propres enfans, que de blâmer un sujet choisi de leur main. Ils ne craignent pas tant de paraître malheureux dans leur famille, que malhabiles dans leurs jugemens.

I fatti de principi, hanno ogn' altra faccia che la vera.

Il est bien rare que les grands n'abusent pas de leur grandeur.

Il y a cette différence entre le peuple et les grands, que celui-là perd facilement le souvenir des bienfaits et des injures, au lieu que celui-ci oublie facilement les plaisirs reçus, et se souvient toujours des injures.

Plusieurs méprisent la grandeur, afin de s'élever dans

leur imagination au-dessus des grands, et de se bâtir ainsi une grandeur imaginaire. De même qu'en méprisant les richesses, c'est souvent pour se faire un petit trésor de vanité qui tient lieu de ce qu'on n'a pas.

Les princes doivent être extrêmement attentifs à modérer, même leurs vertus, de sorte que l'une ne nuise pas à l'autre par son excès. Qu'ils prennent garde surtout que leur justice et leur bonté ne s'entre-détruise : à vouloir être trop juste, on devient odieux ; à vouloir être trop bon, on devient méprisable.

L'estime des grands est quelquefois facile à acquérir ; mais elle est toujours difficile à conserver.

Selon le sentiment d'Epicure, il doit être plus agréable de donner que de recevoir.

L'ingratitude même ne doit pas nous empêcher de faire du bien, car il vaut encore mieux que les bienfaits se perdent dans les mains des ingrats que dans les nôtres.

Rien ne s'achète plus chèrement que ce qu'on achète par les prières.

L'avidité de recevoir un nouveau bienfait fait oublier celui qu'on a déjà reçu. *Cupiditas accipiendorum oblivionem facit acceptorum.* Seneq.

Nous traçons sur la poussière les bienfaits que nous recevons, et nous gravons sur le marbre le mal qu'on nous fait, dit un ancien.

Un bienfait désapprouvé n'est grâce que pour un seul; et c'est une injure pour plusieurs.

Le bienfait n'est tel que par le bon usage qu'en fait celui qui le reçoit.

De toutes les choses du monde, celle qui vieillit le plus aisément et le plutôt, c'est le bienfait.

Plusieurs savent perdre leurs biens, mais peu les savent donner.

Faire du bien aux méchans, c'est souvent faire du mal aux bons.

Presque toujours, lorsque les bienfaits vont trop loin, la haine prend la place de la reconnaissance.

Il y a des plaisirs dont on se paie par ses mains; celui d'en faire aux autres est de cette nature.

I Beneficii ordinariamente si vedono contra cambiati, con ingratitudine infinita; più per l'impertinenza che il Benefattore usa nell' esigere la gratitudine dell' obligo altrui, che per la discortesia di chi riceve il beneficio.

Gli Beneficii si ricerano sempre volentieri, ma non sempre volentieri si vede il Benefattore.

Nous sommes toujours extrêmement agréables à ceux à qui nous donnons occasion de l'être.

Une femme ne trouve rien de si difficile à faire que de s'accoutumer à n'être plus belle, quand elle l'a été parfaitement.

Il n'y a pas de femme, quelque laide qu'elle soit, qui ne se trouve quelque trait de beauté.

Sibi quæque videtur amanda,
Pessima sit, nulli non sua forma placet.

OVID de Art. Am. l. 2.

La beauté dans le sexe expose à tant de périls, qu'il est bien difficile qu'on ne succombe à quelques-uns.

Les femmes ont souvent raison de vouloir, à quelque prix que ce soit, paraître belles, puisque c'est tout ce que les hommes leur ont laissé ; car point de gouvernement pour elles, point d'autorité absolue, point de conduite d'âmes, point de pouvoir dans l'église, point de possession de charges, point d'entrée dans le secret des affaires d'état. Il semble même qu'on leur veuille ôter jusqu'à l'esprit, en traitant de précieuses celles qui en font paraître. Laissons-leur donc la beauté, et quand elles n'en ont point, laissons-leur du moins le plaisir de croire qu'elles en ont.

La laideur fait quelquefois présumer la vertu où elle n'est pas; et la beauté a cela de funeste, qu'on croit les belles personnes capables de toutes les faiblesses qu'elles causent.

La beauté sans la grâce, est un appât sans hameçon.

En desirant trop ardemment de plaire, on ne se rend pas plus aimable.

La réputation qui vient de la beauté est quelque chose de si délicat parmi les femmes, qu'encore qu'elles aient la plus grande indifférence du monde pour quelqu'un, jamais pourtant cette indifférence n'ira jusqu'à vouloir que ce quelqu'un porte ailleurs ses hommages et ses soupirs. Tant de fierté qu'on voudra, une belle personne regarde toujours la fuite d'un amant, sans mérite si on veut, et qu'elle n'estime pas, comme autant de diminué sur son empire.

Il y a des beautés si engageantes, que si on ne fuit, sans hésiter, on ne fuit pas loin. On ne peut aller tout au plus que de la longueur de ses chaînes.

Le véritable esprit de politesse consiste dans une certaine attention à faire ensorte que, par nos paroles et par nos manières, les autres soient contens de nous et d'eux-mêmes.

L'incivilité n'est pas un vice de l'âme, elle est l'effet de plusieurs vices ; de la sotte vanité, de l'ignorance de ses devoirs, de la paresse, de la stupidité, de la distraction, du mépris des autres, de la jalousie, etc.

Rien n'est plus contraire à la véritable politesse et à la bienséance, que de l'observer avec trop d'affectation, c'est s'incommoder, c'est s'embarrasser, pour incommoder, pour embarrasser les autres.

Il est presque autant contre la bienséance de se cacher en faisant le bien, que de chercher à se faire voir en faisant le mal.

Tel croit mériter le nom de poli, qui ne mérite que

celui de dameret ou de pindariseur. La vraie politesse est souvent confondue avec des qualités qui méritent plus de blâme que de louange.

On doit obéir sans cesse à la loi des usages et des bienséances ; il n'y a que les lois de la nécessité qui nous dispensent de toutes les autres.

On voit beaucoup de gens qui savent comme on vit, mais fort peu qui sachent vivre ; c'est qu'on est trop curieux de savoir ce que le monde fait, et qu'on ne l'est pas assez de ce qu'il devrait faire.

La politesse ne donne pas le mérite, mais elle le rend agréable ; sans elle il devient presqu'insupportable, car il est farouche et sans agrément.

On perd presque tout le mérite du bien, si on le fait sans politesse ; une mauvaise manière gâte tout, elle défigure même la justice et la raison.

Le chef-d'œuvre de la politesse est de n'insulter jamais à ceux qui en manquent, et de se contenter de les instruire par l'exemple, sans rien faire davantage.

ELOGE DU PÈRE RAPIN.

Le père René Rapin, jésuite, était né à Tours, et mourut, à Paris, le 27 octobre 1687, âgé de soixante-six ans. C'est une perte considérable pour son ordre,

dont il était un des principaux ornemens, et surtout pour la république des lettres, qu'il a enrichie de plusieurs beaux ouvrages. Il avait un génie heureux pour les sciences, un naturel fait pour la vertu, et une probité exacte. Sa physionomie sage, ses manières simples et modestes, lui gagnaient le cœur de tout le monde, et il avait un fonds de bonté et de raison qui ne se rencontre guère ailleurs. Il avait acquis beaucoup de politesse dans le commerce des grands, qui l'ont honoré de leur amitié. Il était officieux au-delà de tout ce que l'on peut croire, prévenant les prières et les desirs, et servant avec chaleur jusqu'aux inconnus, par le seul principe d'une inclination bienfaisante. Les gens du monde le regardaient comme un parfait homme d'honneur, et les gens de lettres comme un des plus beaux esprits de notre siècle. Il a excellé dans la poésie latine, et les ouvrages que nous avons de lui en ce genre ont rendu son nom célèbre par toute l'Europe. Les savans ont admiré entr'autres son *Poëme des Jardins*, et l'ont jugé un chef-d'œuvre digne du siècle d'Auguste, et digne de Virgile même. Il connaissait aussi toutes les beautés de notre langue, et ce qu'il a écrit en français a une élégance particulière. Son esprit était rempli de toutes les belles connaissances; et rien ne marque mieux son érudition que *ses Réflexions sur l'Eloquence, sur la Poésie, sur la Philosophie et sur l'Histoire; ses comparaisons de Virgile et d'Homère, de Démosthène et de Cicéron, de Platon et d'Aristote, de Thucidide et de Tite-Live.* Son zèle pour les intérêts de la religion et pour l'honneur de sa compagnie lui fit entreprendre, il y a plus de vingt ans, un grand ou-

vrage (1), où il a travaillé constamment, sans nulle espérance de le voir paraître, et que Dieu lui a fait la grâce d'achever avant sa mort.

Voilà ce que nous avons extrait d'un Mémoire que l'on prétend avoir été dressé par le père Bouhours pour honorer la mémoire de son confrère. Ceux qui ont lu les ouvrages du père Rapin, trouveront assurément qu'il n'y a point là d'exagération ni de flatterie, pour ce qui regarde les qualités de l'esprit.

VAUDEVILLE.

Ne nous préférons point aux belles;
Bien loin de l'emporter sur elles,
De tous côtés nous leur cédons;
Et si nous avons en partage
Quelqu'agrément, quelqu'avantage,
C'est d'elles que nous les tenons.

Nous leur devons la politesse,
Le bon goût, la délicatesse,
Les façons et les sentimens;
De leurs beaux yeux le doux langage
En un jour instruit davantage
Que tous les livres en dix ans.

Tous les efforts de notre adresse
Ne sont rien contre leur finesse,

---

(1) L'Histoire du Jansénisme.

Jamais on ne les prend sans verd ;
Et la femme la moins habile
Se tire d'un pas difficile
Mieux que l'homme le plus expert.

Les soins déconcertent nos âmes,
Nous nous rebutons; mais les femmes
Suivent jusqu'au bout leur dessein;
Nul obstacle ne les arrête :
Et ce qu'elles ont dans la tête
Devient un arrêt du destin.

Une longue et pénible étude
Ne peut nous donner l'habitude.
De leur agréable jargon :
Ce sexe en esprit nous surpasse,
Et l'on compte, sur le Parnasse,
Neuf Muses contre un Apollon.

Par des paroles indiscrètes,
Sur le fait de leurs amourettes,
On ne les voit point éclater;
Celles dont la raison s'oublie
N'ajoute point à sa folie
Le sot plaisir de s'en vanter.

Dans les grands sujets de tristesse,
Quoi qu'on dise sur leur faiblesse,
Elles sont plus fortes que nous;
Et tandis qu'un rien nous désole,
Souvent un moineau les console
De la perte de leur époux.

PARTICULARITÉS DE LA VIE DE RUITER,

EXTRAITES DE SA VIE,

Publiée en hollandais, par Brandt, en 1687.

Michel de Ruiter nâquit à Ulissingue, de parens très-pauvres, le 24 mars 1607. Il fit paraître dès son enfance beaucoup de marques de courage et d'adresse. L'ardeur de son tempérament ne lui permit pas de demeurer long-tems dans les écoles, ni de s'appliquer à aucun des métiers que les personnes de basse condition apprennent ordinairement. A peine eut-il atteint sa quinzième année, qu'il prit parti dans les troupes des Etats, et qu'il se signala dans la défense de Berg-op-Zoom, dont les Hollandais firent lever le siége aux Espagnols. Peu de tems après, ayant été mis sur la flotte, au lieu de le traiter en garçon de vaisseau, on le donna pour aide au maître de l'équipage. Cette même année, étant entré dans un vaisseau ennemi, il reçut un coup de pique à la tête, et on dit que c'est l'unique blessure qu'il ait jamais eue jusqu'à celle dont il mourut. Il fut ensuite fait prisonnier par des navires de Biscaie; et, s'étant sauvé, il s'en retourna, par la France, dans sa patrie, où il demeura jusqu'en 1633, qu'il fit le voyage de *Groënlan*, en qualité de simple pilote. Quelques années après, il devint maître de navire; et ayant donné quantité de preuves de son expérience et de sa fidélité en plusieurs voyages qu'il fit pour des marchands, il fut fait capitaine de vaisseau, et *Schout by Nacht*, ou

le troisième officier d'une flotte de quinze vaisseaux et de cinq frégates, que messieurs les Etats envoyèrent en Portugal.

Au retour de cette expedition, qui ne fut pas des plus heureuses, Ruiter se remit au service de ses marchands, et fit voile plusieurs fois en Barbarie, à Salé, en Amérique, etc. Il lui arriva bien des choses pendant ces diverses routes. Un vaisseau de guerre espagnol l'ayant attaqué, Ruiter se défendit avec tant de valeur, qu'il coula à fond le navire de son ennemi; mais en même tems, touché de compassion, il sauva la vie à une partie des vaincus, en les faisant entrer dans son bord. Après quoi Ruiter ayant demandé au capitaine, qui était du nombre des prisonniers, s'il aurait eu autant de bonté pour lui et pour ses gens, au cas qu'il eût été vainqueur, et l'Espagnol ayant répondu fièrement qu'il avait résolu de les jeter tous dans la mer, notre Hollandais commanda d'abord qu'on les traitât comme ils avaient eu dessein de traiter les autres; mais il se laissa ensuite fléchir par leurs prières. Il fit en ce tems-là plusieurs autres belles actions; il battit lui seul cinq corsaires d'Alger, passa avec quelques petites frégates marchandes, en plein jour, à la vue de Dunkerque, sans que l'ennemi l'osât attaquer, fit admirer son courage et sa fermeté à un armateur français et au prince de Salé, ensorte que le premier lui rendit la liberté, qu'il lui avait ôtée par surprise, et que le second, qui n'avait pu obtenir de lui, ni par promesses ni par menaces, qu'il lui donnât ses marchandises à moins qu'elles ne valaient, ravi de la fidélité que Ruiter avait pour ses maîtres, s'écriait en sa langue : *Qu'il etait dommage qu'un si hon-*

nête homme fut chrétien. Il avait si bien gagné le cœur des Maures, qu'ils s'efforçaient à l'envi de lui rendre mille services, et qu'ayant fait naufrage devant Salé, les habitans prirent tant de soins de ramasser ses marchandises, et le firent si fidèlement, qu'il n'en perdit pas la moindre partie, et qu'il s'en retourna en Hollande avec un bâtiment neuf et un profit considérable.

La guerre qui s'éleva, en 1651, entre l'Angleterre et les Provinces-Unies, obligea Ruiter à quitter le service des particuliers pour entrer à celui du Gouvernement. On lui donna, en 1652, le commandement d'une escadre de trente-quatre vaisseaux et de trois galions.

Sur la fin de l'année, notre vice-amiral conduisit, avec une escadre, les vaisseaux qui allaient négocier en Barbarie, et appaisa le cid de Salé, qui était irrité contre les Hollandais, en lui promettant de lui faire donner par ses maîtres toutes les satisfactions raisonnables. Les Algériens, qui avaient rompu avec les Etats, furent cause qu'en 1655 Ruiter repassa le détroit, et croisant sur les côtes d'Alger, coula à fond trois vaisseaux de ces pirates, prit leur amiral et quatre autres bâtimens, délivra soixante-deux esclaves, fit cent vingt prisonniers mahométans, outre vingt-huit renégats, qu'il donna au roi d'Espagne pour mettre sur ses galères. Ce fut pendant cette course que Ruiter conclut l'accord qu'il avait commencé de traiter avec le prince de Salé, qu'il pria de le favoriser dans la recherche de quelques livres arabes, que le célèbre *Golius* faisait demander au nom des Etats.

Ruiter était à peine arrivé, qu'il fallut qu'il se remit en mer, messieurs les États ayant équipé une flotte de

quarante deux vaisseaux, pour prévenir les Suédois qui voulaient se rendre maîtres de Dantzik, par où ils auraient attiré à eux tout le commerce de la mer Baltique. Cet armement ne fut pas inutile, car ils rompirent les desseins des Suédois, et firent une étroite alliance avec le Dannemarck. Notre vice-amiral ne fut pas plutôt revenu *du Sund* qu'on lui donna le commandement d'un escadre, pour aller ranger les corsaires d'Alger à leur devoir.

On ne saurait s'empêcher de marquer ici une action de bonté que fit alors Ruiter, l'un des plus hommes de bien qui soit jamais allé en course, en laissant une partie du butin à l'ennemi, particulièrement des provisions, quoiqu'il en manquât lui-même. On y est d'autant plus obligé, qu'un auteur anglais, qui a écrit la vie de ce grand homme, l'accuse de rapine et de cruauté; mais on verra diverses preuves du contraire dans notre historien.

Pendant que Ruiter était à la rade de *Goerée*, il eut une rencontre assez singulière. Un nègre, âgé d'environ soixante ans, qui entendait le flamand, demanda le nom de l'amiral de la flotte, on lui dit qu'il s'appelait *Michel de Ruiter*, à quoi ce vieillard répondit qu'il y avait quarante-sept ans, qu'étant à Ulissingue, il avait connu sur un vaisseau un garçon de l'équipage qui portait ce nom-là. On l'assura que c'était le même, et, pour l'en convaincre, on le mena au bord de Ruiter, qui lui donna beaucoup de marques d'amitié. Le nègre raconta ses aventures au vice-amiral, et lui apprit que sa condition avait aussi changé en une meilleure, puisque d'esclave il était devenu vice-roi des nègres de ce

pays-là. Ruiter, qui avait beaucoup de piété, lui demanda s'il était encore chrétien, et s'il n'avait pas tâché de convertir ses compatriotes, ou du moins sa famille. Le nègre répondit que, comme un bon chrétien, il savait encore son *Pater* et son *Credo*, mais que quand il voulait parler du christianisme à ceux de sa nation, ses propres enfans se moquaient de lui. Le vice-amiral le pressa de retourner avec lui en Hollande, où il lui donnerait de quoi vivre honnêtement; mais le nègre l'en remercia, disant qu'il aimerait mieux mourir pauvre en Guinée. Cependant ce bon vieillard ne laissait pas d'avoir une grande tendresse pour les Hollandais, à qui il rendait service dans toutes les rencontres; et ce n'était que l'amour de la patrie qui le retenait en ces quartiers-là.

Les Hollandais s'etant joints avec la France contre les Anglais, en 1666, et Ruiter ayant fait des prodiges de valeur dans un combat naval entre les flottes hollandaise et anglaise, le roi de France honora Ruiter de l'ordre de chevalier de saint-Michel; dont M. de Lionné, son ambassadeur, lui présenta le collier, avec une chaîne d'or; et S. M. lui envoyant son portrait enrichi de diamant, fit demander celui de cet amiral.

Pour Ruiter, il alla demeurer à Amsterdam, où il se fit autant admirer par le silence et la retraite dans laquelle il vécut, qu'il avait fait autrefois par sa valeur et sa prudence. Pendant que le roi d'Angleterre armait son fils chevalier, que celui de Dannemarck demandait le portrait de cet amiral, pour le placer au rang des hommes illustres, et donnait des lettres de noblesse à son fils et à son gendre; pendant que les princes et les ambassa-

deurs venaient lui rendre visite, et qu'on le consultait de toutes parts sur les affaires les plus importantes de la navigation, comme sur les moyens de réprimer l'insolence des corsaires d'Alger, ce grand homme se tenait dans une petite maison, où il vivait en simple bourgeois. Sa modestie n'empêchait pas qu'on eût une extrême considération pour lui; et lorsqu'en 1670 les Etats équipèrent une flotte contre les Algériens, qui prit six vaisseaux à ces corsaires; ce fut au lieutenant-amiral *Van-Gent* qu'on donna cette commission, comme n'étant pas d'assez grande conséquence pour y employer Ruiter.

Le commencement de l'année 1673 ne semblait pas promettre beaucoup de bonheur aux Provinces-Unies. Les Anglais avaient envoyé un incendiaire à Amsterdam pour y mettre le feu aux vaisseaux de guerre, mais il fut découvert et puni du dernier supplice. Les Hollandais au contraire cherchaient tous les moyens de se réconcilier avec S. M. Britannique, et mirent en pièces ce beau monument de la victoire de Chattam, le *Royal-Charles*. Mais les avantages que remporta Ruiter firent beaucoup plus d'effet que toutes ces avances. Il battit trois fois cette année les armées navales de France et d'Angleterre. La première, près de *Schoonevelt*, où les ennemis avaient cent quarante voiles, et les Hollandais seulement cent, ce qui leur fit prendre pour mot du guet les mots de *petit troupeau*. Il semble que les Hollandais ne se battaient que pour triompher, et non pour ruiner l'ennemi. Un brûlot anglais étant prêt de couler à fond, ceux qui le montaient se sauvèrent dans l'esquif, qui demeura quelque tems sous le canon de Ruiter. Une

partie de l'équipage était d'avis qu'on tirât dessus; mais Ruiter l'empêcha, et dit *qu'il fallait les laisser aller, comme des malheureux qui étaient hors d'état de nuire, parce que c'est agir en brigand et non pas en soldat que de tuer des gens qui ne peuvent plus faire de mal.* Les Anglais et les François perdirent dix-sept bâtimens en ce combat.

Cependant Messine était tombée entre les mains des Français, et les Espagnols craignaient de perdre le reste de la Sicile. Leur armée navale n'étant pas capable de tenir la mer, et de garder tous les ports de l'île, ils vinrent implorer le secours des Etats, qu'ils avaient assistés dans leur besoin pressant : ils firent surtout de grandes instances afin qu'on donnât le soin de cette entreprise à Ruiter. Et comme on ne crut pas pouvoir le leur refuser, et qu'on ne voulait pas envoyer si loin toute la flotte, on équipa une escadre de dix-huit vaisseaux, huit yacts et quatre brûlots. L'amiral mit à la mer le 16 d'août, et vint mouiller à la rade de *Milazzo* le 20 de décembre. Quelques jours après, son ministre reçut deux lettres latines, écrites au nom de vingt-trois pasteurs de Hongrie, qu'on avait condamnés aux galères, pour la seule cause de leur religion, et qui étaient alors dans le port de Naples, où on leur faisait souffrir les plus rudes traitemens. Ils ajoutaient qu'il y avait trois de leurs frères sur les galères de Sicile, qu'on traitait avec la même inhumanité. Ruiter fit d'abord chercher ces trois ministres; mais comme on se doutait bien que c'était pour les délivrer, on les cacha, et on les transporta à Naples.

Ruiter étant venu mouiller à Naples, le vice-roi lui fit

une réception magnifique; l'amiral parut peu sensible à tous ces honneurs, et dit au vice-roi qui était étonné de l'air froid dont il les recevait, que le plaisir qu'il aurait pris dans les divertissemens qu'on lui donnait, était troublé par la pensée des souffrances de ses frères, les ministres de Hongrie, dont il refusait la liberté à ses pressantes sollicitations. Le vice-roi répartit que leur liberté ne dépendait pas de lui qui n'était qu'un sujet, et qu'il en faudrait écrire au roi, son maître, et à l'Empereur, de qui ils étaient prisonniers. Cette réponse redoubla le chagrin de Ruiter, et le rendit tout interdit : ce que le vice-roi ayant remarqué, il ajouta, après avoir un peu rêvé, qu'on ne pouvait rien refuser à un amiral comme Ruiter, à qui l'on était redevable du salut et de la conservation du pays, et que croyant rendre un service important à Sa Majesté Catholique, en attachant à ses intérêts un si grand homme, il osait sans ordre lui accorder la liberté de ces captifs. Le lendemain, le ministre de l'amiral alla quérir les prisonniers et les mena au bord de Ruiter. Ils avaient souffert une captivité de neuf mois, et étaient dans le plus pitoyable état du monde, demi-nus, amaigris par la faim et les mauvais traitemens, et couverts de plaies et d'ulcères. Ils se mirent d'abord à combler leur bienfaiteur de louanges et de remercimens; sur quoi Ruiter, les interrompant, leur dit qu'ils louassent Dieu seul, que pour lui il n'avait fait que son devoir, ajoutant qu'il avait ouï dire que quelques-uns d'entr'eux était luthériens, et les autres réformés; mais qu'ils avaient éprouvés présentement que leurs ennemis n'y mettaient point de différence, et qu'ils les traitaient tous avec une égale cruauté. Le plus âgé des réformés

répondit qu'ils avaient vécu en frères durant leur affliction commune, partageant entr'eux, sans avoir d'égard à la diversité des sentimens, toutes les aumônes qu'on leur donnait. *Vivez donc toujours ainsi*, répartit Ruiter, *et lorsque vous serez de retour chez vous, faites votre possible pour vous réunir entièrement, c'est là toute la reconnaissance que je vous demande.* C'est ainsi qu'on vit paraître dans un homme qui avait passé toute sa vie sur la mer et dans les combats, plus de marque des vertus qui sont l'essence du christianisme, la modération et la charité, qu'on n'en voit quelquefois dans ceux qui font toute leur étude de la religion, et qui veulent l'apprendre aux autres. L'amiral donna ordre en même tems qu'on leur fît des habits, et qu'on les traitat d'une manière conforme à leur caractère, jusqu'à qu'on les pût transporter en lieu de sûreté, le vice-roi ayant averti Ruiter qu'il y aurait du danger à les mettre à terre en Italie ou sur les pays de l'Empereur.

Ruiter, croyant qu'on ne pouvait chasser les Français de la Sicile que par la défaite de leur armée navale, résolut de leur présenter le combat, quoiqu'ils fussent plus forts que lui. Il se donna au nord-est du mont Gibel. Ruiter menait l'avant-garde avec neuf vaisseaux; *la Cerda* commandait le corps de bataille, qui était de dix; et le vice-amiral *de Haan* en avait huit, qui composaient l'arrière-garde. Ruiter porta d'abord sur l'ennemi, et son escadre s'étant accrochée avec celle *d'Almeras*, qui menait l'avant-garde française, on se battit de près avec beaucoup de valeur de part et d'autre; mais le général espagnol, au lieu de suivre Ruiter, se tint bien loin de lui au-dessous du vent, et hors de la portée du canon de

l'ennemi, contre lequel il faisait grand feu; mais sans aucun effet, à cause de l'éloignement où il était. Ainsi il fallut qu'avec neuf vaisseaux de guerre et deux brûlots Ruiter soutînt pendant long-tems l'effort d'une armée de quarante voiles. Le combat avait déjà duré une demi-heure, lorsque notre amiral, qui était sur le tillac, occupé à donner les ordres, reçut un coup de canon, qui, lui emportant la moitié du pied gauche, et lui brisant la jambe droite au-dessus de la cheville du pied, le fit tomber sur la nuque, de la hauteur d'un peu plus d'une toise, et lui fit une autre blessure à la tête, qu'on ne crut pas d'abord extrêmement dangereuse. Le premier capitaine de son vaisseau en prit le commandement, et les matelots, animés par les blessures de leur amiral, redoublèrent leur ardeur. On dit que Ruiter, tout blessé qu'il était, ne laissait pas d'exciter ses gens au combat, et de leur donner des conseils sur les rapports qu'on lui faisait : si bien qu'ils mirent l'avant-garde des Français en désordre. L'amiral *du Quesne*, qui commandait le corps de bataille, et qui était allé chercher les Espagnols, revint au secours de ses gens. Les Espagnols le suivirent alors, et commencèrent à se battre sur le soir, ou plutôt ce furent les Flamands qu'ils avaient dans leurs bords, qui secondèrent les Hollandais, et achevèrent de mettre l'ennemi en déroute. L'escadre de l'arrière-garde hollandaise poussa aussi celle des Français, commandée par *Gabaret*, en sorte qu'ils prirent tous la chasse sur la fin du jour, et qu'ils firent force de voiles, voguant vers les côtes de Calabre et le phare de Messine. On les poursuivit au clair de la lune durant quelques heures; mais

des présages de gros tems firent tourner la proue aux Hollandais, pour tirer vers Syracuse, où Ruiter mourut de ses blessures, âgé de soixante neuf ans un mois et cinq jours, le 29 avril 1673, entre neuf à dix heures du soir.

Le corps de l'amiral fut transporté de Hellevoet-Fluis à Rotterdam, et de là à Amsterdam, où il fut enterré le 18 de mai de la même année, aux dépens du trésor public, et avec une magnificence digne de l'estime que les Etats faisaient d'un aussi grand homme.

Dès que Sa Majesté Catholique eut reçu les nouvelles du dernier combat de Ruiter, elle lui donna le titre de duc, avec deux mille ducats de rente, à prendre sur le premier fief d'Italie qui serait réuni à la couronne; mais les lettres n'arrivèrent à Syracuse qu'après la mort de l'amiral. Le roi d'Espagne voulut que ce titre, et les revenus qu'il y avait attachés, passassent au fils de Ruiter, et à ses enfans et héritiers. Eugel de Ruiter étant mort avant que d'être marié, Sa Majesté Catholique investit de la même dignité le puîné d'une fille de l'amiral, à condition qu'il porterait le nom de son grand-père, et qu'il s'appelerait *Michel Wite de Ruiter*.

ELOGE DE PERRAULT.

Claude Perrault, de l'académie royale des siences, et médecin de la faculté de Paris, est mort le neuvième d'octobre 1688, âgé de soixante et quinze ans. C'était un homme né pour les sciences, et particulièrement pour les beaux arts, qu'il possédait presque tous sans les avoir jamais appris d'aucun maître. Il savait parfaitement l'architecture ; et M. de Colbert ayant pris des dessins pour la façade du Louvre de tous les plus fameux architectes de France et d'Italie, le dessin que M. Perrault donna fut préféré à tous les autres, et il a été entièrement exécuté tel qu'on le voit aujourd'hui sur les profils et sur les mesures qu'il en a données. C'est aussi sur ses dessins qu'a été bâti l'Observatoire de Paris, avec toutes les commodités qui s'y trouvent pour observer ; et cet édifice est d'autant plus à estimer, qu'il est d'une espèce toute singulière, qui a demandé beaucoup de génie et d'invention. M. Perrault fit aussi le grand modèle de l'arc de triomphe, et une partie du même arc de triomphe a été construit sur ses dessins.

M. de Colbert qui aimait l'architecture, et qui voulait donner moyen aux architectes de France de s'y perfectionner, lui ordonna de faire une traduction nouvelle de Vitruve, et de l'éclaircir avec des notes : en quoi l'on peut dire qu'il a réussi au-delà de tous ceux qui l'ont précédé dans ce travail, parce que jusqu'à lui ceux qui s'en étaient mêlés n'étaient ou que des savans qui n'étaient pas architectes, ou que des architectes qui n'étaient pas savans. Pour lui il était grand architecte, et très-savant.

Il avait une grande connaissance de toutes les choses dont parle Vitruve par rapport à l'architecture, comme de la peinture, de la sculpture, de la musique, des horloges, et principalement de la médecine et de la mécanique, dont l'une était sa profession particulière, et l'autre son inclination dominante. Il avait un génie extraordinaire pour les machines, et joignait à cela une grande adresse de la main pour dessiner et faire des modèles, jusque-là que tous les connaisseurs ont remarqué que les dessins de sa main sur lesquels on a gravé les planches de son Vitruve, sont beaucoup plus exacts, plus justes et plus finis que les planches mêmes, quoi qu'elles soient d'une beauté extraordinaire.

Après avoir donné son Vitruve, il en fit un abrégé pour la commodité de ceux qui commencent à étudier l'architecture. Il a fait encore un autre livre sur la même matière, intitulé : *Ordonnance des cinq espèces de colonnes selon la méthode des anciens*, où il donne les véritables proportions que doivent avoir les cinq ordres d'architecture.

Quand l'académie des sciences fut établie, il fut nommé des premiers pour en être, et pour y travailler sur les matières de physique. Il n'était pas possible qu'il ne les entendît parfaitement bien, puisqu'il avait l'esprit de la méchanique au suprême degré. Il en a donné des preuves dans des essais de physique, où l'on a trouvé beaucoup de systèmes très-ingénieux et de pensées nouvelles. Ses traités de la circulation de la sève dans les plantes, du son, et de la méchanique des animaux, excellent entre tous les autres. Il imprimait quand il est mort un quatrième tome de ses essais de physique, et il sort pré-

sentement de dessous la presse. On n'en dira rien, parce que cet ouvrage n'a point encore été jugé par le public. Il travaillait aussi, dans le tems qu'il est tombé malade, à mettre en ordre un recueil de diverses machines de son invention. Il ne reste qu'à les graver, à quoi on a déjà commencé de travailler. M. son frère, de l'académie française, très-semblable à feu M. Perrault par le génie des beaux arts, mais plus connu dans le monde du côté des belles-lettres, prendra soin de cette édition, et donnera aussi au public ce qui en paraîtra digne parmi les papiers qui sont présentement passez entre ses mains.

M. Perrault avait le soin de dresser les *mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, à laquelle l'académie des sciences travaille sur les dissections qu'elle fait. Ces mémoires ont été imprimés à diverses fois, et depuis on en a fait une édition au Louvre, en un seul volume, en 1676.

Ce génie de méchanique et de physique n'empêchait point dans M. Perrault celui des belles lettres. Il possédait à fond les auteurs anciens Grecs et Latins, et eût pu se distinguer beaucoup par cet endroit-là, s'il ne se fût pas trouvé un mérite plus considérable. Il allait même jusqu'à faire des vers Latins et Français. Enfin on peut dire qu'il serait très-difficile de trouver un homme qui eût rassemblé plus de différens talens. Mais ce qu'il y avait en lui de plus estimable, c'est qu'il ne tirait aucune vanité de ce qui en aurait beaucoup donné à d'autres. Tout grand phisicien qu'il était, il n'était nullement enêté de la physique, et il ne regardait ses propres systême que comme des probabilités, qui étaient à la vé-

rité le sujet le plus raisonnable sur lequel l'esprit hu-
main pût s'exercer, mais qui ne méritaient pas un
créance entière. On peut s'imaginer combien cela le pré
servait de l'air dogmatique si insupportable dans presqu
tous les savans, et combien sa conversation en était plu
aisée et plus agréable. Quand on a bien du mérite, c'e
est le comble que d'être fait comme les autres.

TRAITÉ HISTORIQUE

DES MONNAIES DE FRANCE,

AVEC LEURS FIGURES,

Depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent, par M. Le Blanc.

Les monnaies font une partie de l'histoire. M. Peiresc
conseiller au parlement de Provence, et M. Petau, con
seiller en celui de Paris, n'omirent rien pour en acqué
rir la connaissance. M. le Blanc suivant les traces de ce
grands hommes, a épuisé tout ce qui regarde les mon
naies de France, et l'a renfermé dans un volume mé
diocre, en s'éloignant de la méthode de M. Bouteroue
qui était de donner les titres entiers, et les monnaie
séparées les unes des autres, ce qui n'aurait pu êtr
exécuté qu'en plusieurs gros volumes.

M. le Blanc n'a rien avancé qu'il n'ait appuyé autar
qu'il lui a été possible sur des pièces authentiques. Tou
ce qu'il a dit des monnaies de la première et de la se

conde race, a été pris dans les livres imprimés, ne restant aucun manuscrit de ce tems-là.

Pour les monnaies de la troisième race, il s'et servi des régistres de la cour des monnaies, qui ne commencent qu'au règne de Philippe-le-Bel, et de plusieurs volumes manuscrits d'ordonnances sur le fait des monnaies. Il en a trouvé quelques-uns dans le cabinet de M. de la Haye, Doyen de l'église de Noyon; en a vu d'autres entre les mains de M. Poulain, fils de M. Poulain conseiller en la cour des monnaies, qui les avait recueillis et s'en était servi pour composer les excellens traités qu'il à publiés sur ce sujet. Il en a vu aussi treize volumes à Rome dans la bibliothèque de la reine de Suède, et qui avaient autrefois appartenu à M. Petau; et enfin quelques autres lui ont été communiqués par feu M. d'Herouval, et par d'autres de ses amis.

Il ne s'est point proposé d'autre ordre que celui de la succession de nos rois, suivant lequel il parle de toutes leurs monnaies, en marque le titre, le poids, le prix, avec les changemens que le tems, les guerres et les autres nécessités de l'état y ont apportés.

Sous la première race on se servait de trois esoèces d'or, du sol, du demi-sol, du tiers de sol, et du denier d'argent. Le sol d'or était justement de même poids que le sol dont se servaient les Romains sous Constantin et sous ses successeurs; ce qui donne lieu de croire que nos rois l'avaient imité de ces empereurs: il pesait quatre vingt cinq grains et un tiers, et vaudrait aujourd'hui environ huit livres cinq sols de notre monnaie.

Presque sur toutes les pièces d'or qui restent de la

première race, il y a d'un côté la tête du roi ceinte d'un diadême, et pour légende le nom du roi ; et de l'autre côté une croix, et le nom du lieu où la pièce a été monnoyée.

On se servait au même tems de deniers d'argent, qui pesaient vingt-un grains ou environ.

Les monnaies des monnétaires ne portent le nom d'aucun roi, quoiqu'elles en portent la figure. Elles ont d'un côté le nom du monnétaire, et de l'autre le nom du lieu où elles ont été fabriquées.

Il est difficile de rendre raison de cet usage. Peut-être que le monnétaire était obligé de mettre ainsi son nom sur son ouvrage, afin que s'il s'y trouvait de la défectuosité, il en répondît. Peut-être que le monnétaire était maître ou fermier de la monnaie, et peut-être ne faisait-il que marquer la pièce. Il y a dans la vie de saint Eloi un passage qui nous apprend qu'alors le monnétaire faisait la fonction d'essayeur. Entre les planches que M. le Blanc donne ici des monnaies des monnétaires, la fin de la troisième et toute la quatrième contiennent des noms de lieux inconnus, et qui peuvent exercer la critique de ceux qui sont savans dans l'ancienne géographie.

Sur la fin de la première race, on se servit d'un sol d'argent, qui ne valait que douze deniers d'argent.

Il se trouve peu de sols d'or de la seconde race, quoiqu'il s'en trouve beaucoup de la première. Mais à l'égard des sols d'argent, Pepin ordonna dans le parlement tenu à Verneuil en 755, qu'ils seraient taillés à vingt-deux à la livre de poids, et que le maître en retien-

drait un, et rendrait les autres à celui qui aurait fourni l'argent.

C'est la plus ancienne ordonnance, qui reste sur le fait des monnaies. Elle nous apprend qu'avant le tems de Pepin, il y avait plus de vingt-deux pièces d'argent à la livre, et qu'on se servait encore alors de la livre pour peser l'argent.

Il y a apparence que ce sol d'argent que le maître retenait, était pour les frais de fabrication et pour le droit de seigneuriage. On ne sait quand nos rois ont commencé à lever ce droit. Il est probable que ceux de la première race en avaient joui, et que Pepin n'aurait pas entrepris de l'introduire dans un tems où il fallait qu'il ménageât les sujets pour leur faire recevoir le joug d'une nouvelle domination.

Cette taxe fut levée non-seulement par tous les rois de la troisième race, mais aussi par les seigneurs qui jouissaient du droit de battre monnaie.

Il a varié dans tous les règnes. Ce qui est certain, c'est que saint Louis fixa le prix du marc d'argent à cinquante huit sols convertis en monnaie, de sorte qu'il prit sur chaque marc d'argent trois sols cinq deniers, c'est-à-dire quatre gros d'argent, ou la seizième partie du marc.

Ce droit que les rois prenaient sur leurs monnaies, fut jusqu'au tems de Charles VII, un des grands revenus de leur domaine. Ce roi, pour soutenir la guerre que lui faisaient les Anglais, poussa si loin l'affaiblissement des monnaies, qu'il retint les trois quart d'un marc d'argent pour le seigneuriage et pour les frais de la fabrication. M. le Blanc cite un ancien manuscrit qui porte, qu'après la guerre, le peuple se souvenant des dom-

mages qu'il avait soufferts, supplia le roi de ne plus lever ce droit, et d'imposer à sa place les tailles et les aides, ce qui lui fut accordé.

Le commencement de la troisième race est fort obscur pour les monnaies, sur lesquelles il ne reste aucune ordonnance depuis Charles le Chauve jusqu'à Philippe Auguste.

Il paraît néanmoins que sous les règnes de Hugues Capet et de Robert, on se servait encore du sol d'or et d'argent fin.

Sous le règne de Philippe I, les monnaies d'or qui depuis le commencement de la monarchie avaient été appelées sols, furent appelées francs ou florins ; ce qui découvre l'erreur de Jean Villani, qui assure que les premiers florins ne furent frappés qu'en 1252.

Sous Louis VII, outre les sols, les francs, et les florins d'or qui avaient cours, on se servait aussi de besans, comme il se justifie par le cérémonial de Louis le jeune qui porte : *A l'offrande soit porté un pain, un barril d'argent plein de vin, et treize besans d'or.*

Cette coutume d'offrir treize besans, fut observée au sacre de Henri II. Il est difficile de savoir pourquoi les rois offraient une monnaies étrangère le jour de leur sacre, si ce n'est qu'on veuille que le besant était une monnaie du royaume, et que l'on donnait le nom de besant à toute sorte de monnaie d'or, quoiqu'elle ne fût pas de Constantinople, de même que depuis on donna le nom de florin à toute espèce d'or, quoiqu'elle ne fût pas de Florence.

Saint Louis fit de si bons règlemens sur le fait des monnaies, que lorsque depuis le titre ou les poids furent

changés, les peuples redemandèrent toujours qu'elles fussent remises en l'état où elles étaient sous son règne. Sponde dit que celles qui portaient son nom, guérissaient les malades. Il est vrai aussi que les personnes dévotes les portaient au cou comme des médailles ; et c'est pour cela que la plupart de celles qui restent sont trouées.

Philippe le Bel, son petit-fils, fut contraint par les guerres et par les autres nécessités pressantes de son état d'affaiblir ses monnaies. M. le Blanc fixe cet affaiblissement à l'année 1295, et dit qu'il alla à un tel excès, qu'en 1301 un denier de l'ancienne monnaie en valait trois de la nouvelle. Il ajoute, *que les conseillers du roi qui trouvaient leur intérêt dans cet affaiblissement, en partageant le profit avec les fermiers, contribuaient plus à perdre le royaume que tous les efforts des Anglais.*

Philippe le Long sachant combien il était nécessaire de réformer les monnaies et combien cela serait difficile, tant que plusieurs seigneurs en feraient fabriquer, résolut de les rembourser, et de réunir ce droit en sa personne ; mais sa mort empêcha l'exécution d'un si bon dessein.

Charles le Bel, son frère et son successeur, affaiblit extrêmement ses monnaies, pour subvenir aux frais de la guerre contre les Anglais. Philippe de Vallois en fit fabriquer de plus belle qu'aucun de ses prédécesseurs ; mais les besoins du royaume le contraignirent de les affaiblir. Ce désordre s'accrut de telle sorte sous le règne suivant, que le roi Jean tâcha d'en ôter la connaissance au public, comme son ordonnance du 24 mars 1350 ne le justifie que trop.

Quelque bonne inclination que Charles V eût d'y apporter du remède, il eut le déplaisir de voir le mal augmenter de jour en jour, et il augmenta encore sous le règne de Charles VI son fils; de sorte qu'en 1420 le marc d'or valait cent soixante-onze livres treize sol, au lieu qu'à la fin du règne de Charles V, il n'avait valu que soixante-trois livres dix-sept sols six deniers.

Sous Charles VII, Jacques Cœur, maître de la monnaie de Bourges, et depuis de la monnaie de Paris, fit travailler sur le fin; mais la révolution presque générale du royaume remit les monnaies dans leur premier désordre.

Lorsque Charles VIII entreprit la conquête du royaume de Naples, il passa les Alpes, et arriva à Pise, qu'il délivra de la domination des Florentins. Pendant qu'il fut dans cette ville, il y fit battre une monnaie sous son nom, avec cette légende *Karolus Pisanorum Liberator.*

Quand il fut à Naples, il ordonna aussi que les monnaies y fussent fabriquées à son coin. La ville d'Aquila qui s'était la première déclarée pour lui, reçut en récompense de beaux privilèges, et entr'autres celui de battre monnaie. Dans l'une de celle qu'elle battit, la légende est française; ce qui paraît d'autant plus extrordinaire, que la légende des monnaies battues en France est latine.

Louis XII fit battre monnaie dans le duché de Milan, dans le royaume de Naples et à Gênes. A Milan il fit fabriquer des doubles ducats à vingt-trois carats sept huitièmes et des testons à onze deniers dix-huit grains. Sur ces deux espèces, saint Ambroise est représenté ou assis dans une chaire, ou monté sur un cheval.

Lorsque François Ier ordonna la fabrication des écus d'or à la Salemandre, il ordonna aux maîtres de mettre sur chaque espèce une lettre de l'alphabet, pour montrer la ville où elle avait été fabriquée ; il fit aussi battre des monnaies à son coin et à ses armes dans Milan et dans Gênes.

Jamais les pièces n'avaient été ni aussi belles ni aussi bien monnoyées qu'elles le furent sous le règne de Henri II. Il fit une nouvelle espèce de monnaie d'or, qui fut appelée Henri, du nom de ce roi dont elle portait la figure. On fabriqua la monnaie sous ses fers jusqu'en 1561, et on n'en fabriqua aucune en France sous le nom de François II ; mais en Ecosse on fabriqua des testons sous le nom de François II, et de Marie, reine d'Ecosse, son épouse.

Les Siennois, s'étant mis sous la protection de Henri II, firent fabriquer à Montalsin des monnaies, sur quelques-unes desquelles ils mirent cette inscription : *Respublica Senensis in monte Ilicino Henrico II auspice.*

Le règne de Charles IX fut un tems de troubles, à la faveur desquels le prince de Condé fit frapper des monnaies avec son effigie, et cette inscription : *Ludovicus XIII. Dei gratia Francorum Rex Primus Christianus.*

Henri III parvint à la couronne le trois mai 1574, et ne commença que l'année suivante à faire fabriquer des monnaies à son coin. Il introduisit deux nouvelles espèces d'argent, des francs et des quarts d'écus, avec les diminutifs. Le franc valait vingt sols, et le quart d'écu quinze, qui faisaient en effet le quart de l'écu d'or, fixé alors à soixante sols.

Henri III étant mort, le 2 d'août 1589, Charles X, cardinal de Bourbon, fut proclamé roi par la ligue; ensuite de quoi la justice fut rendue en son nom, et la monnaie frappée à son coin dans les villes de ce dangereux parti.

Il mourut à Fontenay le 9 mai 1593, et le 12 du même mois, Henri IV décria les pièces fabriquées sous le nom de Charles X; nonobstant cela on continua à fabriquer des monnaies sous le nom et au coin de ce cardinal dans la monnaie de Paris jusqu'au 22 mai 1594, jour de la réduction de cette capitale du royaume à l'obéissance de son légitime souverain.

En 1590, le parti des politiques fit fabriquer des quarts d'écus, où n'était le nom d'aucun roi, et où des deux côtés il y avait pour légende : *Sit nomen Domini benedictum.*

Henri IV fit fabriquer les mêmes monnoies d'or, d'argent et de billon que le roi son prédécesseur.

Louis XIII fit aussi fabriquer les mêmes espèces jusqu'à l'année 1640, que commença la fabrication des louis d'or au moulin, un an avant celle des louis d'argent.

La Catalogne ayant reconnu le feu roi Louis XIII pour souverain, Barcelone, Girone et quelques autres villes frappèrent des monnaies à son coin, avec le titre de comte de Catalogne.

Les monnaies nouvelles faites sous le règne de Louis le Grand, furent les lys d'or et d'argent, fabriqués en 1656, et révoqués peu de mois après; les liards de cuivre, qui eurent cours en l'année 1649 et aux suivantes; les pièces de quinze et trente deniers, ordonnées en

1658, et révoquées presque au même tems ; les pièces de quatre sols ordonnées en 1674, qui sont à bas titre.

Tout ce que M. le Blanc a écrit des espèces fabriquées sous chaque règne depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, reçoit un grand éclaircissement par les tables qui contiennent le prix du marc d'or et d'argent année par année, le nom, le titre, le poids et la valeur des espèces.

Quiconque voudra se bien instruire des monnaies faites sous chaque règne, doit joindre la lecture de ces tables à celle du traité historique, et ne séparer jamais l'une de l'autre.

(1738)

LETTRE DE M. *** A MADAME ***,

SUR LA CAUSE DES SONGES,

Et sur l'opinion de ceux qui croyent que ce sont des pressentimens.

Je fus bien fâché hier, madame, de ce que cette compagnie sérieuse, qui vint vous rendre visite, interrompit les judicieuses réflexions que vous faisiez sur les songes ; comme je n'eus pas non plus le tems de vous expliquer les idées que j'ai sur cette matière, je prends la liberté de vous les écrire en peu de mots, par forme de supplément à notre dernière conversation. Je ne vous

annonce point ceci comme quelque chose de singulier ; au contraire, le système que je soutiens n'est autre chose que l'opinon qui a été suivie par la plupart des philosophes, et que je crois que vous adopterez aussi.

Pour concevoir si l'esprit peut former quelque pensées pendant le sommeil, il faut d'abord observer que, soit qu'il agisse de lui-même, ou qu'il soit excité par les impressions des objets extérieurs qui se communiquent à lui par la médiation des sens, il ne peut faire aucune de ses opérations sans le concours de certaines facultés du corps, qui sont disposées de manière que leur mouvement rend sensibles à l'esprit toutes les impressions qui se font sur le corps, et que ce dernier est réciproquement affecté par toutes les opérations de l'esprit.

L'entendement, la mémoire, l'imagination et le raisonnement, qui sont les facultés de l'esprit, ne peuvent donc produire aucune pensée lorsque le corps est dans une inaction totale, et c'est delà que la létargie, la paralysie, et autres maladies semblables, qui interrompent l'exercice des facultés du corps, destinées à concourir avec celles de l'esprit, suspendent aussi toutes les opérations de l'esprit.

Le sommeil est, en cela, comme les maladies les plus violentes, il tient le corps et l'esprit dans une espèce de léthargie ; ce qui a fait dire à Anaxagore que c'était une mort, et à Socrate que l'esprit et l'entendement étaient séparés du corps pendant le sommeil, parce qu'ils étaient persuadés que l'esprit n'agissait point pendant ce tems.

En effet, quand il n'y aurait que le corps qui serait livré au sommeil, et que l'esprit, plus fort que la matière, veillerait pendant que l'autre dort, ce que j'ai peine à me persuader, il faudrait toujours convenir que si, pendant le sommeil, l'esprit n'est pas dans le même engourdissement que le corps, du moins toutes ses opérations sont suspendues, et qu'il n'en peut faire aucune sensible, étant certain que les facultés du corps qui doivent y concourir sont alors dans une inaction totale.

Quelle est donc la cause de tant de songes agréables ou funestes? D'ou viennent ces phantômes légers qui nous agitent de tant de diverses manières pendant le sommeil? Il semble alors que l'on pense, que l'on raisonne, que l'on voit, que l'on entend, que l'on agit; ces images, qui se présentent à nous, font quelquefois qu'une personne, plongée dans un profond sommeil, ne laisse pas de faire quelques mouvemens, qu'elle parle et même avec volubilité, qu'elle se lève, marche, travaille, va se baigner, revient se mettre au lit, et souvent ne s'en souvient pas à son réveil, ou n'en a qu'une idée confuse. A quelle cause attribuer toutes les actions de ces noctambules.

Tous ces mouvemens du corps et de l'esprit sont absolument involontaires, ils ne sont que la suite de ce que l'on a fait avant le sommeil, ou plutôt ce sont des actions du corps et de l'esprit, qui, par quelque obstacle, étaient demeurées imparfaites avant le sommeil, et qui, pendant ce tems de repos, produisent un effet bizarre auquel la volonté n'a aucune part, et sem-

blable à celui d'un ressort de montre qui se lâche aussitôt qu'il n'est plus arrêté.

S'agit-il de quelque opération de l'esprit ? la volonté qui est le principe, ou du moins la cause seconde de tous ces mouvemens, aussi bien que de ceux du corps, fait agir certains ressorts propres à former telle pensée, tel raisonnement.

Mais comme rien n'est plus prompt et en même-tems plus volage que l'esprit, à peine a-t-il ébauché une pensée, qu'il en forme une seconde et en accumule ainsi plusieurs, même contraires et opposées les unes aux autres, qui se croisent, se combattent, se détruisent ; alors les pensées les plus vives se font jour à travers les obstacles ; il en reste beaucoup d'autres plus faibles ou moins avancées, qui demeurent imparfaites, et ensuite les ressorts de l'esprit, qui n'avaient pu achever leur opération, se détendent pendant le sommeil, et font sur l'esprit quelque impression, non pas telle qu'elle aurait été si elle eût été dirigée jusqu'à sa fin par sa volonté, mais semblable à un navire abandonné de son pilote, et qui ne se meut plus qu'au gré des vents et des flots, sans avoir aucun objet dans sa route.

C'est sans doute dans ce sens que Cicéron dit que nos entretiens et nos pensées nous donnent des songes, persuadé qu'il ne sont occasionnés que par les idées dont l'esprit était occupé avant le sommeil.

La volonté n'a pas plus de part aux mouvemens que fait le corps pendant le sommeil ; ils ne sont que le reste des actions commencées auparavant, et qui, par quel-

ques obstacles, étaient demeurées imparfaites ; car l'esprit fait agir le corps à son gré par le moyen des esprits animaux qu'il fait partir du cerveau, et qu'il envoie dans la partie du corps qu'il veut mettre en mouvement ; ces agens habiles, dont rien ne peut égaler la vitesse, viennent frapper les nerfs ou les os, les font étendre ou retirer, et forment ainsi l'action sensible du corps.

En une heure, et souvent en moins d'une minute, d'une seconde, l'esprit fait exécuter par le corps tant de différens mouvemens, dont plusieurs se trouvent opposés les uns aux autres, qu'il y a des esprits arrêtés par d'autres qui leur bouchent le passage, et quelquefois les font retrograder jusqu'au cerveau ou jusqu'à une certaine distance dans la route qu'ils doivent tenir suivant leur destination ; il arrive aussi que des nerfs, des muscles restent dans une certaine contention sans avoir produit tout l'effet pour lequel ils avaient commencé à être mis en mouvement.

Tant que l'esprit et le corps sont occupés de nouveaux objets, les impressions qui sont demeurées imparfaites restent en suspens, parce que leur exécution est interrompue par les obstacles qu'y apportent successivement les nouvelles opérations du corps ou de l'esprit.

Mais lorsque le sommeil s'empare de l'homme, le calme succède à toutes ces agitations, la volonté n'imprime plus aucun mouvement aux facultés de l'esprit ni à celles du corps ; et c'est alors que ces esprits animaux, qui étaient comprimés par force dans quelque passage, s'étendent, se dilatent, se portent vers une partie du

corps, ou se retirent au cerveau; et, dans cette circulation, font diverses impressions bizarres sur l'esprit ou sur le corps, et quelquefois sur l'un et sur l'autre, et de même des nerfs, des muscles tendus, dont l'action avait été interrompue par un autre mouvement plus puissant, ne trouvant plus aucun obstacle, se détendent ou se retirent, et produisent quelque mouvement.

Doit-on après cela être étonné si la plupart des songes sont si extravagans; puisqu'ils ne sont autre chose que l'accomplissement d'opérations imparfaites, qui ne sont plus dirigées par l'esprit; mais seulement machinalement selon leur position et compression, selon l'agitation ou le repos, selon le tempérament et les humeurs qui y dominent; enfin, suivant mille autres accidens de cette nature?

Ce qu'il y a plutôt d'étonnant, c'est que les hommes ayent donné et donnent encore quelque croyance aux songes les plus ridicules, qu'ils les regardent comme des pressentimens de l'avenir, et qu'ils en cherchent l'explication dans des livres remplis de superstitions.

Cette faiblesse vient de la curiosité démesurée que l'homme a toujours eue de percer l'obscurité de l'avenir. Chaque nation avait recherché quelque voie particulière de devination. Les Grecs avaient l'alectriomancie, les Romains l'aruspicie, les Allemands la cromniomancie, et ainsi de plusieurs autres; mais presque tous les peuples, et particulièrement les Chaldéens et les Egyptiens, s'attachèrent à l'explication des songes, qu'ils regardaient comme des présages de l'avenir.

On a vu, il est vrai, un Joseph en Egypte, et quel-

sentement de dessous la presse. On n'en dira rien, parce que cet ouvrage n'a point encore été jugé par le public. Il travaillait aussi, dans le tems qu'il est tombé malade, à mettre en ordre un recueil de diverses machines de son invention. Il ne reste qu'à les graver, à quoi on a déjà commencé de travailler. M. son frère, de l'académie française, très-semblable à feu M. Perrault par le génie des beaux arts, mais plus connu dans le monde du côté des belles-lettres, prendra soin de cette édition, et donnera aussi au public ce qui en paraîtra digne parmi les papiers qui sont présentement passez entre ses mains.

M. Perrault avait le soin de dresser les *mémoires pour servir à l'histoire naturelle des animaux*, à laquelle l'académie des sciences travaille sur les dissections qu'elle fait. Ces mémoires ont été imprimés à diverses fois, et depuis on en a fait une édition au Louvre, en un seul volume, en 1676.

Ce génie de méchanique et de physique n'empêchait point dans M. Perrault celui des belles lettres. Il possédait à fond les auteurs anciens Grecs et Latins, et eût pu se distinguer beaucoup par cet endroit-là, s'il ne se eût pas trouvé un mérite plus considérable. Il allait même usqu'à faire des vers Latins et Français. Enfin on peut lire qu'il serait très-difficile de trouver un homme qui eût rassemblé plus de différens talens. Mais ce qu'il y vait en lui de plus estimable, c'est qu'il ne tirait aucune anité de ce qui en aurait beaucoup donné à d'autres. 'out grand phisicien qu'il était, il n'était nullement enété de la physique, et il ne regardait ses propres systme que comme des probabilités, qui étaient à la vé-

rité le sujet le plus raisonnable sur lequel l'esprit humain pût s'exercer, mais qui ne méritaient pas une créance entière. On peut s'imaginer combien cela le préservait de l'air dogmatique si insupportable dans presque tous les savans, et combien sa conversation en était plus aisée et plus agréable. Quand on a bien du mérite, c'en est le comble que d'être fait comme les autres.

TRAITÉ HISTORIQUE

DES MONNAIES DE FRANCE,

AVEC LEURS FIGURES,

Depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent, par M. Le Blanc.

Les monnaies font une partie de l'histoire. M. Peiresc, conseiller au parlement de Provence, et M. Petau, conseiller en celui de Paris, n'omirent rien pour en acquérir la connaissance. M. le Blanc suivant les traces de ces grands hommes, a épuisé tout ce qui regarde les monnaies de France, et l'a renfermé dans un volume médiocre, en s'éloignant de la méthode de M. Bouteroue, qui était de donner les titres entiers, et les monnaies séparées les unes des autres, ce qui n'aurait pu être exécuté qu'en plusieurs gros volumes.

M. le Blanc n'a rien avancé qu'il n'ait appuyé autant qu'il lui a été possible sur des pièces authentiques. Tout ce qu'il a dit des monnaies de la première et de la se-

conde race, a été pris dans les livres imprimés, ne restant aucun manuscrit de ce tems-là.

Pour les monnaies de la troisième race, il s'est servi des régistres de la cour des monnaies, qui ne commencent qu'au règne de Philippe-le-Bel, et de plusieurs volumes manuscrits d'ordonnances sur le fait des monnaies. Il en a trouvé quelques-uns dans le cabinet de M. de la Haye, Doyen de l'église de Noyon; en a vu d'autres entre les mains de M. Poulain, fils de M. Poulain conseiller en la cour des monnaies, qui les avait recueillis et s'en était servi pour composer les excellens traités qu'il a publiés sur ce sujet. Il en a vu aussi treize volumes à Rome dans la bibliothèque de la reine de Suède, et qui avaient autrefois appartenu à M. Petau; et enfin quelques autres lui ont été communiqués par feu M. d'Hérouval, et par d'autres de ses amis.

Il ne s'est point proposé d'autre ordre que celui de la succession de nos rois, suivant lequel il parle de toutes leurs monnaies, en marque le titre, le poids, le prix, avec les changemens que le tems, les guerres et les autres nécessités de l'état y ont apportés.

Sous la première race on se servait de trois espèces d'or, du sol, du demi-sol, du tiers de sol, et du denier d'argent. Le sol d'or était justement de même poids que le sol dont se servaient les Romains sous Constantin et sous ses successeurs; ce qui donne lieu de croire que nos rois l'avaient imité de ces empereurs: il pesait quatre vingt cinq grains et un tiers, et vaudrait aujourd'hui environ huit livres cinq sols de notre monnaie.

Presque sur toutes les pièces d'or qui restent de la

première race, il y a d'un côté la tête du roi ceinte d'un diadême, et pour légende le nom du roi ; et de l'autre côté une croix, et le nom du lieu où la pièce a été monnoyée.

On se servait au même tems de deniers d'argent, qui pesaient vingt-un grains ou environ.

Les monnaies des monnétaires ne portent le nom d'aucun roi, quoiqu'elles en portent la figure. Elles ont d'un côté le nom du monnétaire, et de l'autre le nom du lieu où elles ont été fabriquées.

Il est difficile de rendre raison de cet usage. Peut-être que le monnétaire était obligé de mettre ainsi son nom sur son ouvrage, afin que s'il s'y trouvait de la défectuosité, il en répondît. Peut-être que le monnétaire était maître ou fermier de la monnaie, et peut-être ne faisait-il que marquer la pièce. Il y a dans la vie de saint Eloi un passage qui nous apprend qu'alors le monnétaire faisait la fonction d'essayeur. Entre les planches que M. le Blanc donne ici des monnaies des monnétaires, la fin de la troisième et toute la quatrième contiennent des noms de lieux inconnus, et qui peuvent exercer la critique de ceux qui sont savans dans l'ancienne géographie.

Sur la fin de la première race, on se servit d'un sol d'argent, qui ne valait que douze deniers d'argent.

Il se trouve peu de sols d'or de la seconde race, quoiqu'il s'en trouve beaucoup de la première. Mais à l'égard des sols d'argent, Pepin ordonna dans le parlement tenu à Verneuil en 755, qu'ils seraient taillés à vingt-deux à la livre de poids, et que le maître en retien-

drait un, et rendrait les autres à celui qui aurait fourni l'argent.

C'est la plus ancienne ordonnance, qui reste sur le fait des monnaies. Elle nous apprend qu'avant le tems de Pepin, il y avait plus de vingt-deux pièces d'argent à la livre, et qu'on se servait encore alors de la livre pour peser l'argent.

Il y a apparence que ce sol d'argent que le maître retenait, était pour les frais de fabrication et pour le droit de seigneuriage. On ne sait quand nos rois ont commencé à lever ce droit. Il est probable que ceux de la première race en avaient joui, et que Pepin n'aurait pas entrepris de l'introduire dans un tems où il fallait qu'il ménageât ses sujets pour leur faire recevoir le joug d'une nouvelle domination.

Cette taxe fut levée non-seulement par tous les rois de la troisième race, mais aussi par les seigneurs qui jouissaient du droit de battre monnaie.

Il a varié dans tous les règnes. Ce qui est certain, c'est que saint Louis fixa le prix du marc d'argent à cinquante huit sols convertis en monnaie, de sorte qu'il prit sur chaque marc d'argent trois sols cinq deniers, c'est-à-dire quatre gros d'argent, ou la seizième partie du marc.

Ce droit que les rois prenaient sur leurs monnaies, fut jusqu'au tems de Charles VII, un des grands revenus de leur domaine. Ce roi, pour soutenir la guerre que lui faisaient les Anglais, poussa si loin l'affaiblissement des monnaies, qu'il retint les trois quart d'un marc d'argent pour le seigneuriage et pour les frais de la fabrication. M. le Blanc cite un ancien manuscrit qui porte, qu'après la guerre, le peuple se souvenant des dom-

mages qu'il avait soufferts, supplia le roi de ne plus lever ce droit, et d'imposer à sa place les tailles et les aides, ce qui lui fut accordé.

Le commencement de la troisième race est fort obscur pour les monnaies, sur lesquelles il ne reste aucune ordonnance depuis Charles le Chauve jusqu'à Philippe Auguste.

Il paraît néanmoins que sous les règnes de Hugues Capet et de Robert, on se servait encore du sol d'or et d'argent fin.

Sous le règne de Philippe I, les monnaies d'or qui depuis le commencement de la monarchie avaient été appelées sols, furent appelées francs ou florins ; ce qui découvre l'erreur de Jean Villani, qui assure que les premiers florins ne furent frappés qu'en 1252.

Sous Louis VII, outre les sols, les francs, et les florins d'or qui avaient cours, on se servait aussi de besans, comme il se justifie par le cérémonial de Louis le jeune qui porte : *A l'offrande soit porté un pain, un barril d'argent plein de vin, et treize besans d'or.*

Cette coutume d'offrir treize besans, fut observée au sacre de Henri II. Il est difficile de savoir pourquoi les rois offraient une monnaies étrangère le jour de leur sacre, si ce n'est qu'on veuille que le besant était une monnaie du royaume, et que l'on donnait le nom de besant à toute sorte de monnaie d'or, quoiqu'elle ne fût pas de Constantinople, de même que depuis on donna le nom de florin à toute espèce d'or, quoiqu'elle ne fût pas de Florence.

Saint Louis fit de si bons règlemens sur le fait des monnaies, que lorsque depuis le titre ou les poids furent

changés, les peuples redemandèrent toujours qu'elles fussent remises en l'état où elles étaient sous son règne. Sponde dit que celles qui portaient son nom, guérissaient les malades. Il est vrai aussi que les personnes dévotes les portaient au cou comme des médailles ; et c'est pour cela que la plupart de celles qui restent sont trouées.

Philippe le Bel, son petit-fils, fut contraint par les guerres et par les autres nécessités pressantes de son état d'affaiblir ses monnaies. M. le Blanc fixe cet affaiblissement à l'année 1295, et dit qu'il alla à un tel excès, qu'en 1301 un denier de l'ancienne monnaie en valait trois de la nouvelle. Il ajoute, *que les conseillers du roi qui trouvaient leur intérêt dans cet affaiblissement, en partageant le profit avec les fermiers, contribuaient plus à perdre le royaume que tous les efforts des Anglais.*

Philippe le Long sachant combien il était nécessaire de réformer les monnaies et combien cela serait difficile, tant que plusieurs seigneurs en feraient fabriquer, résolut de les rembourser, et de réunir ce droit en sa personne ; mais sa mort empêcha l'exécution d'un si bon dessein.

Charles le Bel, son frère et son successeur, affaiblit extrêmement ses monnaies, pour subvenir aux frais de la guerre contre les Anglais. Philippe de Vallois en fit fabriquer de plus belle qu'aucun de ses prédécesseurs ; mais les besoins du royaume le contraignirent de les affaiblir. Ce désordre s'accrut de telle sorte sous le règne suivant, que le roi Jean tâcha d'en ôter la connaissance au public, comme son ordonnance du 24 mars 1350 ne le justifie que trop.

Quelque bonne inclination que Charles V eût d'y apporter du remède, il eut le déplaisir de voir le mal augmenter de jour en jour, et il augmenta encore sous le règne de Charles VI son fils; de sorte qu'en 1420 le marc d'or valait cent soixante-onze livres treize sol, au lieu qu'à la fin du règne de Charles V, il n'avait valu que soixante-trois livres dix-sept sols six deniers.

Sous Charles VII, Jacques Cœur, maître de la monnaie de Bourges, et depuis de la monnaie de Paris, fit travailler sur le fin; mais la révolution presque générale du royaume remit les monnaies dans leur premier désordre.

Lorsque Charles VIII entreprit la conquête du royaume de Naples, il passa les Alpes, et arriva à Pise, qu'il délivra de la domination des Florentins. Pendant qu'il fut dans cette ville, il y fit battre une monnaie sous son nom, avec cette légende *Karolus Pisanorum Liberator.*

Quand il fut à Naples, il ordonna aussi que les monnaies y fussent fabriquées à son coin. La ville d'Aquila qui s'était la première déclarée pour lui, reçut en récompense de beaux privilèges, et entr'autres celui de battre monnaie. Dans l'une de celle qu'elle battit, la légende est française; ce qui paraît d'autant plus extrordinaire, que la légende des monnaies battues en France est latine.

Louis XII fit battre monnaie dans le duché de Milan, dans le royaume de Naples et à Gênes. A Milan il fit fabriquer des doubles ducats à vingt-trois carats sept huitièmes et des testons à onze deniers dix-huit grains. Sur ces deux espèces, saint Ambroise est représenté ou assis dans une chaire, ou monté sur un cheval.

Lorsque François Ier ordonna la fabrication des écus d'or à la Salemandre, il ordonna aux maîtres de mettre sur chaque espèce une lettre de l'alphabet, pour montrer la ville où elle avait été fabriquée ; il fit aussi battre des monnaies à son coin et à ses armes dans Milan et dans Gênes.

Jamais les pièces n'avaient été ni aussi belles ni aussi bien monnoyées qu'elles le furent sous le règne de Henri II. Il fit une nouvelle espèce de monnaie d'or, qui fut appelée Henri, du nom de ce roi dont elle portait la figure. On fabriqua la monnaie sous ses fers jusqu'en 1561, et on n'en fabriqua aucune en France sous le nom de François II ; mais en Ecosse on fabriqua des testons sous le nom de François II, et de Marie, reine d'Ecosse, son épouse.

Les Siennois, s'étant mis sous la protection de Henri II, firent fabriquer à Montalsin des monnaies, sur quelques-unes desquelles ils mirent cette inscription : *Respublica Senensis in monte Ilicino Henrico II auspice.*

Le règne de Charles IX fut un tems de troubles, à la faveur desquels le prince de Condé fit frapper des monnaies avec son effigie, et cette inscription : *Ludovicus XIII. Dei gratia Francorum Rex Primus Christianus.*

Henri III parvint à la couronne le trois mai 1574, et ne commença que l'année suivante à faire fabriquer des monnaies à son coin. Il introduisit deux nouvelles espèces d'argent, des francs et des quarts d'écus, avec les diminutifs. Le franc valait vingt sols, et le quart d'écu quinze, qui faisaient en effet le quart de l'écu d'or, fixé alors à soixante sols.

Henri III étant mort, le 2 d'août 1589, Charles X, cardinal de Bourbon, fut proclamé roi par la ligue ; ensuite de quoi la justice fut rendue en son nom, et la monnaie frappée à son coin dans les villes de ce dangereux parti.

Il mourut à Fontenay le 9 mai 1593, et le 12 du même mois, Henri IV décria les pièces fabriquées sous le nom de Charles X ; nonobstant cela on continua à fabriquer des monnaies sous le nom et au coin de ce cardinal dans la monnaie de Paris jusqu'au 22 mai 1594, jour de la réduction de cette capitale du royaume à l'obéissance de son légitime souverain.

En 1590, le parti des politiques fit fabriquer des quarts d'écus, où n'était le nom d'aucun roi, et où des deux côtés il y avait pour légende : *Sit nomen Domini benedictum.*

Henri IV fit fabriquer les mêmes monnoies d'or, d'argent et de billon que le roi son prédécesseur.

Louis XIII fit aussi fabriquer les mêmes espèces jusqu'à l'année 1640, que commença la fabrication des louis d'or au moulin, un an avant celle des louis d'argent.

La Catalogne ayant reconnu le feu roi Louis XIII pour souverain, Barcelone, Girone et quelques autres villes frappèrent des monnaies à son coin, avec le titre de comte de Catalogne.

Les monnaies nouvelles faites sous le règne de Louis le Grand, furent les lys d'or et d'argent, fabriqués en 1656, et révoqués peu de mois après ; les liards de cuivre, qui eurent cours en l'année 1649 et aux suivantes ; les pièces de quinze et trente deniers, ordonnées en

658, et révoquées presque au même tems; les pièces e quatre sols ordonnées en 1674, qui sont à bas itre.

Tout ce que M. le Blanc a écrit des espèces fabriquées ous chaque règne depuis le commencement de la mo- archie jusqu'à nos jours, reçoit un grand éclaircisse- ıent par les tables qui contiennent le prix du marc d'or t d'argent année par année, le nom, le titre, le poids t la valeur des espèces.

Quiconque voudra se bien instruire des monnaies ıites sous chaque règne, doit joindre la lecture de ces ıbles à celle du traité historique, et ne séparer jamais une de l'autre.

(1738)

LETTRE DE M. *** A MADAME ***,

SUR LA CAUSE DES SONGES,

Et sur l'opinion de ceux qui croyent que ce sont des pressentimens.

Je fus bien fâché hier, madame, de ce que cette ompagnie sérieuse, qui vint vous rendre visite, in- errompit les judicieuses réflexions que vous faisiez sur es songes; comme je n'eus pas non plus le tems de vous xpliquer les idées que j'ai sur cette matière, je prends a liberté de vous les écrire en peu de mots, par forme le supplément à notre dernière conversation. Je ne vous

annonce point ceci comme quelque chose de singulier ; au contraire, le système que je soutiens n'est autre chose que l'opinon qui a été suivie par la plupart des philosophes, et que je crois que vous adopterez aussi.

Pour concevoir si l'esprit peut former quelque pensées pendant le sommeil, il faut d'abord observer que, soit qu'il agisse de lui-même, ou qu'il soit excité par les impressions des objets extérieurs qui se communiquent à lui par la médiation des sens, il ne peut faire aucune de ses opérations sans le concours de certaines facultés du corps, qui sont disposées de manière que leur mouvement rend sensibles à l'esprit toutes les impressions qui se font sur le corps, et que ce dernier est réciproquement affecté par toutes les opérations de l'esprit.

L'entendement, la mémoire, l'imagination et le raisonnement, qui sont les facultés de l'esprit, ne peuvent donc produire aucune pensée lorsque le corps est dans une inaction totale, et c'est delà que la létargie, la paralysie, et autres maladies semblables, qui interrompent l'exercice des facultés du corps, destinées à concourir avec celles de l'esprit, suspendent aussi toutes les opérations de l'esprit.

Le sommeil est, en cela, comme les maladies les plus violentes, il tient le corps et l'esprit dans une espèce de léthargie ; ce qui a fait dire à Anaxagore que c'était une mort, et à Socrate que l'esprit et l'entendement étaient séparés du corps pendant le sommeil, parce qu'ils étaient persuadés que l'esprit n'agissait point pendant ce tems.

En effet, quand il n'y aurait que le corps qui serait
ré au sommeil, et que l'esprit, plus fort que la ma-
re, veillerait pendant que l'autre dort, ce que j'ai
ine à me persuader, il faudrait toujours convenir que
, pendant le sommeil, l'esprit n'est pas dans le même
gourdissement que le corps, du moins toutes ses opé-
ions sont suspendues, et qu'il n'en peut faire au-
ne sensible, étant certain que les facultés du corps
i doivent y concourir sont alors dans une inaction to-
e.

Quelle est donc la cause de tant de songes agréables
funestes? D'ou viennent ces phantômes légers qui
us agitent de tant de diverses manières pendant le
nmeil? Il semble alors que l'on pense, que l'on rai-
nne, que l'on voit, que l'on entend, que l'on agit;
s images, qui se présentent à nous, font quelquefois
'une personne, plongée dans un profond sommeil,
laisse pas de faire quelques mouvemens, qu'elle parle
même avec volubilité, qu'elle se lève, marche, tra-
ille, va se baigner, revient se mettre au lit, et sou-
nt ne s'en souvient pas à son réveil, ou n'en a qu'une
ée confuse. A quelle cause attribuer toutes les actions
ces noctambules.

Tous ces mouvemens du corps et de l'esprit sont abso-
ment involontaires, ils ne sont que la suite de ce que
n a fait avant le sommeil, ou plutôt ce sont des ac-
ns du corps et de l'esprit, qui, par quelque obs-
cle, étaient demeurées imparfaites avant le sommeil,
qui, pendant ce tems de repos, produisent un effet
ariie auquel la volonté n'a aucune part, et sem-

blable à celui d'un ressort de montre qui se lâche aussitôt qu'il n'est plus arrêté.

S'agit-il de quelque opération de l'esprit ? la volonté qui est le principe, ou du moins la cause seconde de tous ces mouvemens, aussi bien que de ceux du corps, fait agir certains ressorts propres à former telle pensée, tel raisonnement.

Mais comme rien n'est plus prompt et en même-tems plus volage que l'esprit, à peine a-t-il ébauché une pensée, qu'il en forme une seconde et en accumule ainsi plusieurs, même contraires et opposées les unes aux autres, qui se croisent, se combattent, se détruisent ; alors les pensées les plus vives se font jour à travers les obstacles ; il en reste beaucoup d'autres plus faibles ou moins avancées, qui demeurent imparfaites, et ensuite les ressorts de l'esprit, qui n'avaient pu achever leur opération, se détendent pendant le sommeil, et font sur l'esprit quelque impression, non pas telle qu'elle aurait été si elle eût été dirigée jusqu'à sa fin par sa volonté, mais semblable à un navire abandonné de son pilote, et qui ne se meut plus qu'au gré des vents et des flots, sans avoir aucun objet dans sa route.

C'est sans doute dans ce sens que Cicéron dit que nos entretiens et nos pensées nous donnent des songes, persuadé qu'il ne sont occasionnés que par les idées dont l'esprit était occupé avant le sommeil.

La volonté n'a pas plus de part aux mouvemens que fait le corps pendant le sommeil ; ils ne sont que le reste des actions commencées auparavant, et qui, par quel-

ques obstacles, étaient demeurées inparfaites ; car l'esprit fait agir le corps à son gré par le moyen des esprits animaux qu'il fait partir du cerveau, et qu'il envoie dans la partie du corps qu'il veut mettre en mouvement ; ces agens habiles, dont rien ne peut égaler la vitesse, viennent frapper les nerfs ou les os, les font étendre ou retirer, et forment ainsi l'action sensible du corps.

En une heure, et souvent en moins d'une minute, d'une seconde, l'esprit fait exécuter par le corps tant de différens mouvemens, dont plusieurs se trouvent opposés les uns aux autres, qu'il y a des esprits arrêtés par d'autres qui leur bouchent le passage, et quelquefois les font retrograder jusqu'au cerveau ou jusqu'à une certaine distance dans la route qu'ils doivent tenir suivant leur destination ; il arrive aussi que des nerfs, des muscles restent dans une certaine contention sans avoir produit tout l'effet pour lequel ils avaient commencé à être mis en mouvement.

Tant que l'esprit et le corps sont occupés de nouveaux objets, les impressions qui sont demeurées imparfaites restent en suspens, parce que leur exécution est interrompue par les obstacles qu'y apportent successivement les nouvelles opérations du corps ou de l'esprit.

Mais lorsque le sommeil s'empare de l'homme, le calme succède à toutes ces agitations, la volonté n'imprime plus aucun mouvement aux facultés de l'esprit ni à celles du corps ; et c'est alors que ces esprits animaux, qui étaient comprimés par force dans quelque passage, s'étendent, se dilatent, se portent vers une partie du

corps, ou se retirent au cerveau; et, dans cette circulation, font diverses impressions bizarres sur l'esprit ou sur le corps, et quelquefois sur l'un et sur l'autre, et de même des nerfs, des muscles tendus, dont l'action avait été interrompue par un autre mouvement plus puissant, ne trouvant plus aucun obstacle, se détendent ou se retirent, et produisent quelque mouvement.

Doit-on après cela être étonné si la plupart des songes sont si extravagans; puisqu'ils ne sont autre chose que l'accomplissement d'opérations imparfaites, qui ne sont plus dirigées par l'esprit; mais seulement machinalement selon leur position et compression, selon l'agitation ou le repos, selon le tempérament et les humeurs qui y dominent; enfin, suivant mille autres accidens de cette nature?

Ce qu'il y a plutôt d'étonnant, c'est que les hommes ayent donné et donnent encore quelque croyance aux songes les plus ridicules, qu'ils les regardent comme des pressentimens de l'avenir, et qu'ils en cherchent l'explication dans des livres remplis de superstitions.

Cette faiblesse vient de la curiosité démesurée que l'homme a toujours eue de percer l'obscurité de l'avenir. Chaque nation avait recherché quelque voie particulière de devination. Les Grecs avaient l'alectriomancie, les Romains l'aruspicie, les Allemands la cromniomancie, et ainsi de plusieurs autres; mais presque tous les peuples, et particulièrement les Chaldéens et les Egyptiens, s'attachèrent à l'explication des songes, qu'ils regardaient comme des présages de l'avenir.

On a vu, il est vrai, un Joseph en Egypte, et quel-

ques prophètes inspirés de Dieu, expliquer des songes mystérieux, et prédire les malheurs dont un roi ou un peuple étaient menacés.

Mais ces hautes connaissances ne sont pas données à tous les hommes, et il y aurait communément de l'imposture, ou du moins une sotte vanité, à se dire inspiré, comme les prophètes, pour expliquer les songes.

L'avenir est un mystère impénétrable pour l'homme; les devinations, les augures, les aruspices, les enchantemens, les présages, et tant d'autres semblables illusions que l'homme a mises en usage, n'ont jamais pu satisfaire sa curiosité, et n'ont abusé que le vulgaire crédule et ignorant.

Cependant une foule de personnes, très-sensées d'ailleurs, ont encore la faiblesse de croire que les songes sont des pressentimens de ce qui doit nous arriver. Un homme voit en songe son ami de retour d'un voyage, ou malade, ou mort, ou quelqu'autre chose qui le frappe, il y fait attention; si, par l'évènement, il arrive la moindre chose qui ait rapport à ce songe, je l'avais rêvé, vous dit-il, et c'était un pressentiment. En vain essayerait-on de le désabuser, il vous répétera toujours la même chose, vous dira que ses songes ne l'ont jamais trompé, et qu'il en a déjà fait plusieurs qui se sont ainsi accomplis.

Il est fâcheux véritablement que le hazard concoure quelquefois à entretenir une telle erreur, qui n'est qu'un reste des superstitions des anciens; et en effet, pourquoi l'homme, qui, avec toutes ses lumières et sa pénétration, ne peut, lorsqu'il veille, connaître l'avenir, serait-il plus

clairvoyant pendant le sommeil, tems où le corps et l'esprit sont dans l'inaction?

On doit donc traiter tous les songes, et les prétendus pressentimens, de pures rêveries, dans le même sens que l'on qualifie ainsi les idées qui paraissent folles et extravagantes; et, pour détourner de leur préjugé, ceux qui font quelqu'attention aux songes, et qui les regardent comme des pressentimens, il faut les renvoyer à ce que dit Phavorinus, dans Aulu-Gelle. L'évènement, dit-il, qu'on croit avoir prévu, est heureux ou malheureux. Si vous êtes dans l'attente sur une idée qui vous flatte, et qu'elle ne se confirme point, votre impatience abusée vous rend malheureux; si vous êtes frappé de quelque chose de fâcheux, et qu'il n'arrive pas, vous souffrez autant de la crainte, quoique vaine. Si l'évènement confirme le malheur que vous avez prévu, que vous sert d'en avoir eu plutôt la nouvelle, sinon à vous chagriner et vous rendre malheureux en esprit, même avant que le mal arrive? Et si enfin l'évènement que vous espériez arrive en effet, comme vous vous l'étiez promis, il y aura encore deux inconvéniens; l'un que l'attente est mêlée d'une inquiétude qui vous tourmente sans cesse, et l'autre, que la connaissance anticipée vous ôte le plaisir d'une joie subite et imprévue.

Voilà, madame, mon système sur les songes et les pressentimens; je serai bien-aise de savoir ce que vous en pensez; en attendant j'ai l'honneur d'être, etc.

RÉFLEXIONS.

Nil habet infelix paupertas durius in se,
Quam quod ridiculos homines facit...

Tout le monde s'estime pauvre, parce que tout le monde desire ce qu'il n'a pas.

Un pauvre, honteux de sa pauvreté, serait bien orgueilleux s'il était riche.

On ne pourrait guère refuser l'aumône aux pauvres, si on était bien persuadé de cette pensée de saint Ambroise :

In paupere absconditur Deus, manum porrigit pauper, et accipit Deus.

On a vu assez de savans et de sages prouver que la pauvreté rend plus heureux que les richesses; mais où trouve-t-on des riches qui confirment, par une permutation de leurs richesses pour la pauvreté, ce qui a été prouvé par les sages et par les savans?

La pauvreté apporte bien des altérations et des changemens à nos humeurs. La nécessité nous contraint à faire bien des choses, que dans un autre tems nous regarderions avec horreur.

La poverta e la quintaessenza del disprèzzo, radice di tutte le miserie del mondo, e sepoltura della virtu. Arrivando la necessita alla porta de' alcuno, tutto il mondo lascia di conoscerlo; i parenti lo negano, gli

amici si retirano, i servitori l' abbandonano, a tutti par straniere, fuggendo da lui come se portasse la pesta.

La poverta e parente dell' infamia, per che ritrovando l' huomo povero non vi sara inganno, ò forfanteria, che non facia, tradimento che non tenta, essendo suoi ordinari compagni il dishonore, la crudelta l'ignoranza, il disprezzo, la falsita, la traditione.

Quand on n'a pas dissipé son bien mal-à-propos, on ne doit pas rougir du bâton ni du sac de Diogène, quoique les Diogènes soient à présent moins considérés que jamais.

En général, les vertus sont amies de la pauvreté; mais il y a bien des vertus que la pauvreté ne saurait pratiquer.

Tout le mérite et toute la vertu imaginables ne sauraient garantir du mépris, avec une apparence de pauvreté.

Pourquoi veut-on d'ordinaire être estimé moins riche et plus noble? C'est que la pauvreté n'est pas un mal sans remède; au lieu que la basse naissance est irréparable.

Les biens ne sont avantageux qu'aux bons, qui savent s'en servir avec prudence; ils sont la ruine des méchans, qui, en les perdant, se perdent eux-mêmes.

L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître

Bacon le compare au fumier, qui n'est utile que lorsqu'il est répandu.

Trop et trop peu de bien nuit également; c'est comme un soulier, dit Horace, qui nous blesse, s'il est trop petit, et qui nous fait broncher, s'il est trop grand.

Cui non conveniet sua res, ut calceus olim,
Si pede major erit, subvertet; si minor, uret.

Le sage s'estime plus heureux de mépriser les richesses que de les posséder. *Contemptœ Dominus splendidior rei.*

Il en coûte souvent peu d'amasser beaucoup de richesses; mais il en coûte ordinairement beaucoup d'en amasser peu.

Il n'y a rien de si insolent ni de si insupportable qu'un homme qui n'a pas été accoutumé d'être riche.

Quand on se conduit par les voies de la nature, on n'est jamais pauvre; par celles de l'opinion, on n'est jamais riche. Il faut peu de chose à la nature. Rien ne suffit à l'autre.

L'opulence vient plutôt du retranchement de la dépense que de la recette d'un grand revenu, disait Mecenas à l'empereur Auguste. *Non tam multa accipiendo, quàm non multos sumptus faciendo.*

ORIGINE

DE LA FORTUNE DE M. ADDISSON.

Comme on venait de recevoir à Londres les premières nouvelles de la journée de Blenheim, milord Godolphin rencontra milord Halifax, et l'ayant félicité sur ce bonheur, il ajouta qu'un pareil évènement méritait une éternelle mémoire. Il lui dit : Vous, milord, qui êtes le protecteur déclaré des savans, n'en connaîtriez-vous pas quelqu'un qui fût capable de célébrer dignement cette bataille, et de la transmettre à la postérité ? Milord Halifax convint d'un air froid que cela pouvait se trouver : mais il protesta en même tems qu'il ne s'en mêlerait point, et que ce ne serait jamais lui qui solliciterait un homme de merite a prendre la plume pour le service de l'etat. Etant pressé de donner quelque raison d'un refus si desobligeant, il ajouta, sur le même ton, qu'il n'y avait que trop long-tems qu'on voyait les premiers postes de la patrie occupés par des sots et des ignorans, dont l'orgueil et l'impudence semblaient encore insulter au public, tandis que le génie et les talens languissaient dans l'obscurité. Milord Godolphin lui promit de récompenser celui qui aurait assez de génie pour célebrer la journée de Blenheim. Milord Halifax, encouragé par cette promesse, lui nomma M. Addisson ; mais il persista dans le refus qu'il avait fait d'abord de prendre sur lui cette commission, et pressa milord trésorier de s'en charger. Ce seigneur y consentit, M. Boyle, alors chancelier de l'échiquier, fut choisi

pour l'exécuter de sa part. M. Addisson occupait un logement convenable à la médiocrité de sa fortune; de sorte qu'il fut étrangement surpris de recevoir le lendemain au matin la visite du chancelier de l'échiquier; il le fut encore plus, lorsqu'il eut entendu son premier compliment et la prière qu'il venait lui faire de la part du ministre. M. Boyle lui annonça, pour l'encourager, que ce seigneur l'avait nommé à un emploi (1) de quelque distinction, ce qui n'était que le prélude des faveurs auxquelles il devait s'attendre. En un mot, il lui parla d'une manière si obligeante, qu'il lui inspira le courage de commencer ce poëme admirable, qu'il publia, dans la suite, sous le nom de *The Campaing;* poëme, ajoute l'auteur de ce récit, égal à l'action du héros. Milord trésorier exécuta fidèlement sa promesse. Addisson fut élevé à un poste considérable, et sa fortune ne fit plus qu'augmenter, avec son mérite et sa réputation.

---

(1) *Commissionner of Appeals.* Cette place venait d'être occupée par le fameux Locke, qui avait été appelé en même tems à une plus haute fortune. C'était en 1704; M. Addisson n'avait alors que trente-trois ans, étant né en 1671. Il est mort Secrétaire-d'Etat, en 1719, après avoir épousé, en 1716, la comtesse de Warwick et de Hollande. Il n'était, par sa naissance, que le fils d'un ministre, nommé *Lancelot Addisson,* qui a composé aussi plusieurs ouvrages.

NOUVELLES GALANTES.

On dit que la belle Suson
Anticipe sur le veuvage,
En dépit du qu'en dira-t-on :
Et Catin sur le mariage.

On dit, et c'est la vérité,
Que le téméraire Philinte,
De sa bourse et de sa santé,
A payé les faveurs d'Aminthe.

On dit qu'avec un financier
S'enrichit la jeune Dorine;
On dit qu'avec un officier
La même femme se ruine.

On dit que Lise, à cinquante ans,
Sait le penchant qui la domine;
Et que sa fille a plus d'amans
Que n'en suborna Messaline.

On dit qu'à la table d'Iris
On vit l'autre jour des bacchantes,
Dont l'ivresse imitait les cris
Et les transports des Coribantes.

On dit, et rien n'est plus nouveau,
Qu'à la porte de Pulcherie,
On voit, sur un grand écriteau :
Ecole de coquetterie.

On dit que le tuteur Frontin
Est amoureux de sa pupille;
Et que cet amour clandestin
Est connu de toute la ville.

On dit que souvent, vers la nuit,
Au Cours, Olympe se promène :
Que son sot époux l'y conduit,
Et que son amant l'en ramène.

On dit qu'on voit briller Cloris
Dans un magnifique équipage :
Qu'elle a pour cortège les Ris,
Et que l'Amour lui sert de page.

On dit qu'Eraste est décrié
Par Célimène, qu'il décrie :
Qu'Idas veut être marié;
Et Damon, qu'on le démarie.

On dit qu'Alix trouve un mari,
Quoique coquette et surannée;
Et qu'un plaisant charivari
Célébrera cet hymenée.

On dit qu'on a lu l'autre jour,
Dans la gazette de Cythère,
Que d'un fils, plus beau que l'Amour,
Agnès, quoique fille, était mère.

LES DEUX ANGLAIS,

Nouvelle.

Le règne de Charles VI a été le plus malheureux que la France ait jamais vu. Ce prince à qui l'ardeur du soleil, ou une vision extraordinaire avait fait tourner la tête près du Mans, tomba dans une véritable démence, et cette démence eut de terribles suites. Les ducs d'Orléans et de Bourgogne, l'un frère et l'autre oncle du roi, voulurent chacun avoir la régence du royaume, qui était dûe au premier, et en vinrent à une guerre ouverte, qui causa un désordre si prodigieux, que de vils artisans se firent chefs de partis, et que le bourreau même eut bien l'insolence de toucher dans la main du duc de Bourgogne.

Cependant il se plâtra une paix entre ces princes; mais dans une entrevue qu'ils eurent quelque tems après, le fils du duc de Bourgogne fit assassiner le duc d'Orléans. Louvet et Tannegui du Chatel, attachés au roi Charles VII, qui n'était alors que dauphin, vengèrent la mort de son oncle par le meurtre du duc de Bourgogne, qu'ils assassinèrent sur le pont de Montereau.

La France déchirée par ces factions domestiques, vit mettre le comble à ses malheurs par la déroute d'Azincourt, où les Anglais défirent l'armée des Français; ils s'emparèrent ensuite de la plus grande partie du royaume, dans lequel ils possédaient déjà la Guienne et la Normandie.

La reine Isabeau de Bavière, irritée contre le dauphin, son fils qui protégeait le connétable d'Armagnac, son

ennemi mortel, obligea Charles VI à le deshériter, et à choisir Henri V, roi d'Angleterre pour son successeur.

Il y a toujours eu entre les Français et les Anglais, une émulation qui semble rendre ces deux nations rivales l'une de l'autre : ces derniers enflés de leurs succès, saisissaient avec empressement les occassions de mortifier les autres ; ils les traitaient avec une hauteur et une fierté insupportables à la liberté française : ceux-ci souffraient ces fâcheux hôtes avec la plus vive impatience ; mais il fallait s'accommoder au tems.

Parmi les Anglais qui étaient à Paris, il y en avait deux qui étaient passés en France, prévenus contre la nation, comme le reste de leurs compatriotes. Ils étaient amis intimes, compagnons d'étude et de guerre ; ils ne se quittaient presque jamais. Tous les deux braves, bienfaits et des meilleures maisons d'Angleterre, mais dont la fortune ne répondait pas à la naissance. Je ne vous dirai point quel était leur emploi ; s'ils étaient volontaires ou officiers ; cela n'est pas de grande conséquence à savoir.

L'un s'appelait *Wolsey*, l'autre *Park*. Wolsey était grand, bienfait ; il avait la jambe fine, la démarche assûrée, l'air fier, les manières nobles, l'esprit vif, plus orné qu'on ne l'avait ordinairement dans ce tems-là ; l'humeur enjouée, et qui n'avait rien de la férocité de son pays ; il était en un mot le plus agréable et le plus amusant de tous les hommes. Park était plus petit, mais bien proportionné dans sa taille ; les plus beaux cheveux du monde accompagnaient un visage charmant. La plus belle fille eût envié ses yeux, son teint et ses dens ; il

était plus sérieux et plus mélancolique que son ami ; mais il ne lui cédait en rien, ni dans les manières, ni dans l'esprit ; ils étaient l'admiration et l'objet des desirs de toutes les femmes ; mais des Anglais s'abaisser à des Françaises ! Ils n'étaient pas gens à le faire, et croyaient bien mieux employer leur tems à la chasse ou au jeu. On ne les voyaient dans les compagnies qu'en passant, et lorqu'ils ne pouvaient se dispenser de s'y trouver ; encore les conversations se passaient-elles en complimens généraux ; beaucoup de politesse et rien de particulier. Ce procédé piquait nos belles ; il n'y en avait pas une qui n'eût voulu venger l'honneur du sexe et de la nation sur les insensibles Anglais. Il faut le dire à la louange de ces indifférens, elles ne s'y prenaient pas mal ; elles eurent pourtant beaucoup de peine à les apprivoiser. Il leur en coûta des minauderies, des avances et des déclarations ; mais malheureusement ce ne furent pas celles qui travaillèrent le plus à les vaincre qui profitèrent de leur défaite. Ce fut une jeune personne qui ne songeait à rien moins qu'à eux, et qui, prévenue d'autres sentimens, aurait vu tous les Anglais du monde sans attenter à leur liberté.

Un jour que nos deux Anglais étaient à l'église, ils virent entrer pour la première fois une dame en grand deuil ; elle paraissait avoir trente ans tout au plus, et l'on démêlait, à travers son ajustement lugubre, qu'elle était encore extrêmement belle. Grand air, blancheur, embonpoint, tout concourait à rehausser ses charmes : tous les regards se tournèrent sur elle ; mais elle n'eut pas le plaisir de s'en applaudir long-tems. Une jeune personne qu'elle avait avec elle, et qui était sa fille, réunis

sur elle la surprise, et les yeux de toute l'assemblée; c'était à quelque chose près la Placidie de son siècle. Cette comparaison m'épargnera le détail d'une plus longue description.

Wolsey la regarda d'une manière assez froide en apparence. Park n'en fit pas tout-à-fait de même. Ne sais-tu point le nom de ces dames, dit-il à son ami? Non, répondit Wolsey, non, que t'importe? Pas grand chose, reprit Park; un simple mouvement de curiosité m'engage à te faire cette demande. D'où diable voudrais-tu que je les connusse, dit Wolsey? je suis toujours avec toi, et voici la première fois que nous les voyons. Ils sortirent là-dessus : Park se retourna trois ou quatre fois; Wolsey s'en aperçut.

Ah! ah! lui dit-il, l'inconnue t'a donné dans l'œil, mon ami; adieu la franchise, adieu nos plaisirs : si tu deviens amoureux, tu deviendras en même tems si sot et si ridicule qu'on ne pourra plus te souffrir; pour moi, je t'avertis que si cela est, je renonce à ton amitié : que dira-t-on de toi en Angleterre, si l'on sait que tu t'es laissé vaincre par une Française? Tout ce qu'on voudra, répondit Park; mais si j'avais à devenir amoureux à Paris, ce ne serait pas cela qui m'en empêcherait : je puis pourtant t'assurer qu'il n'en est rien. Ma foi, reprit Wolsey, j'en suis charmé, embrasse-moi : tu n'aime point l'inconnue? eh bien, je te déclare, moi, que je l'aime passionnément; j'aurais été fâché d'avoir quelque chose à démêler avec mon meilleur ami; ainsi me voilà en repos de ce côté-là. Tu railles toujours, dit Park, c'est ton caractère. Je veux ne rire jamais, reprit Wolsey, si je ne te parle sérieusement. Je ne te le conseille pourtant pas, dit Park,

car en ce cas-là je suis ton rival, et tu sais que l'amour plus fort que l'amitié n'en respecte pas trop les droits. Crois-moi, soyons bons amis, et ne viens pas mal-à-propos me traverser dans une passion où ton cœur n'a point d'intérêts. Je veux périr, répondit Wolsey, si je n'aime l'inconnue plus que moi-même; mais, répliqua Park, je l'ai aimée le premier, et je dois avoir la préférence. Cela ne se peut pas, dit Wolsey, car je l'ai aimée dans le même instant que je l'ai vue, avant toi, ou du moins aussitôt, ainsi tu ne peux tout au plus prétendre qu'être de même date. Il faut donc cesser d'être amis, s'écria Park, puisque nous commençons d'être rivaux : je te laisse le choix, tu n'as qu'à voir ; ou renonce à l'inconnue, ou renonce à mon amitié. Que tu es simple, dit Wolsey, de t'imaginer que nous cesserons d'être amis parce que nous serons rivaux? non, mon cher Park, rien ne sera capable de troubler notre intelligence ; la mort pourra nous séparer, et non pas nous désunir : nous tâcherons de découvrir quelle est la charmante personne que nous aimons ; nous lui rendrons visite ; nous lui parlerons de nos sentimens ; nous nous efforcerons de la rendre sensible ; nous nous rendrons compte sincèrement et sans supercherie des progrès que nous aurons faits sur son cœur ; le moins heureux se retirera ; et, de peur de donner de l'ombrage à l'autre, il retournera tranquillement en Angleterre : voilà comme deux amis véritables doivent en agir : parles, cela te convient-il? La partie n'est pas égale, répondit Park, cependant je l'accepte : tu as plus de mérite que moi ; mais je sens que j'aurai plus d'amour, et mon amour balancera ton mérite.

Ainsi finit cette conversation. Je ne sais si ces sortes d'accommodemens étaient alors, et s'ils sont encore aujourd'hui du goût de la nation. Je n'insisterai pas là-dessus; mais enfin il est sûr que telles furent les conventions de ceux dont je parle, et qu'ils les gardèrent exactement.

L'accord fait, ils allèrent travailler de bonne foi à l'exécuter; ils commencèrent par une recherche exacte du nom et de la demeure de la belle inconnue.

Madame la comtesse de Montmirel, sa mère, dans les premières douleurs d'un veuvage cruel, passait ses jours dans la retraite, et ne voyait personne; elle venait de perdre son mari à la bataille d'Azincourt. Ses terres, situées en Picardie, étaient devenues le partage des ennemis; à peine avait-elle pu se sauver avec quelques pierreries et quelqu'argent comptant, restes déplorables d'une fortune brillante. Sa maison, composée de peu de domestiques, était inaccessible; ainsi, quelques peines que prissent ce jour-là nos deux Anglais, ils ne purent en apprendre des nouvelles.

Heureusement ils découvrirent que la comtesse et sa fille devaient retourner le lendemain dans la même église où ils les avaient vues la première fois. Madame et mademoiselle de Montmirel y étaient déjà; à peine purent-ils percer la foule qui les environnait. Ils firent tant néanmoins, à force de pousser, qu'ils se trouvèrent en place de les voir et d'en être vus. Mademoiselle de Montmirel leur parut encore plus belle que la veille, et plus digne d'être aimée. Les moins clairvoyans s'aperçurent de leur application à la regarder, et celles qui s'intéressaient à

eux, la remarquèrent avec chagrin. Quoi! tous les deux, disaient-elles, se sont laissé prendre aux charmes de cette nouvelle venue? ce que nous avons tâché inutilement de faire pendant six mois, elle l'aura fait en un jour. Le trait est noir, impardonnable; mais il ne sera pas dit que sa conquête ne lui sera pas disputée; nous verrons si la simplicité de cette Agnès l'emportera sur notre expérience, et si leurs cœurs nous échapperont. Ils n'entendaient rien de ces discours, et ne se souciaient pas beaucoup de les entendre. Cependant la comtesse de Montmirel, se débarrassant des voiles qui l'ensevelissaient, arrêta ses regards deux ou trois fois sur Wolsey, qui, occupé de sa fille seule, ne songeait guère à elle. Ces regards n'échappèrent pas à Park; il fut charmé que madame de Montmirel fût éprise de son ami : cette découverte lui fit concevoir de merveilleuses espérances. Wolsey, disait-il, deviendra peut-être amoureux de la mere, qui mérite encore les vœux d'un galant homme, et me laissera le champ libre auprès de la fille, ou bien nous nous servirons de sa prévention pour nous procurer de l'accès chez elle. Pendant qu'il faisait ces réflexions, et que son ami, ravi en extase, lorgnait mademoiselle de Montmirel de toute sa force, la mère et la fille sortirent plutôt qu'ils n'auraient voulu. Un fidèle valet, qu'ils avaient, fut détaché pour les suivre, afin d'apprendre leur nom et leur demeure, et venir leur en rendre un compte exact. Le message fut court et heureux : ils surent qu'elles demeuraient dans une petite rue auprès du Palais. C'est quelque chose, dit Wolsey, de savoir qui est celle que nous aimons; mais, si elle est si retirée,

irons-nous forcer sa maison pour la voir et pour lui parler? l'expédient serait prompt, mais il serait un peu violent.

Je sais, répondit Park, un moyen plus doux pour nous y introduire : je suis fort trompé si madame de Montmirel ne serait pas un peu tentée de se relâcher de l'austérité de son veuvage en ta faveur ; pour peu que tu voulusses cultiver les bonnes dispositions où je la vois pour toi, rien ne serait plus facile que de t'en faire écouter. Plaire à la mère, n'est pas un petit avantage quand on aime la fille. Si bien donc, interrompit Wolsey, que tu voudrais que je fisse les yeux doux à madame de Montmirel, et que j'en devinsse amoureux? ah! parbleu c'en est trop ; non content que j'aie souffert que tu entrasses en concurrence avec moi pour la fille, tu prétends encore me donner une entière exclusion? cela n'ira pas de même, je t'en assure ; j'y mettrai ordre ; Park, ce n'est pas là le moyen d'être long-tems amis. Mon Dieu, répondit-il, que tu prends mal les choses! Qui te parles d'être amoureux de madame de Montmirel et de renoncer à sa fille? Je te dis d'avoir quelques complaisances pour elle, de gagner sa confiance; en un mot, d'aller à la fille par la mère; c'est une ouverture que je te donne en ami et en homme désintéressé : tu te cabres mal-à-propos, tant pis pour toi : veux-tu que nous nous brouillions? j'y consens. Diable, reprit Wolsey, que tu es vif! Eh bien, pour que tu n'aies rien à me reprocher, je veux suivre tes conseils, et dès la première occasion je me mets au rang des adorateurs de madame de Montmirel. J'en vais faire le passionné et le jaloux, supposé que j'aie à disputer son cœur avec quelqu'un ;

mais si j'allais prendre du goût pour elle, tu m'avertiras que je me trompe, et que c'est de sa fille et non pas d'elle que je dois être amoureux; sans cette clause, marché nul.

Ils furent quelque tems sans pouvoir exécuter leur projet. Madame de Montmirel fut obligée de garder la chambre pour quelque légère indisposition. Mademoiselle sa fille lui tenait compagnie tout le jour; ainsi ils en passèrent quatre ou cinq sans la voir. Il était vrai que la tendre comtesse avait rendu justice au mérite de Wolsey, et qu'elle avait pris du goût pour lui; l'impatience de fortifier ce goût, en le voyant encore, hâta sa guérison.

Park s'impatientait de la longue disparition de mademoiselle de Montmirel. Wolsey en était au désespoir. Vainement ils rodaient du matin jusqu'au soir autour de sa maison : les fenêtres ne donnaient point sur la rue; la porte en était toujours fermée ; mademoiselle de Montmirel était invisible. Vainement ils tâchaient de se consoler l'un l'autre : leurs mutuelles consolations étaient mutuellement inutiles. Qu'est devenu ton enjouement? demandait Park à Wolsey, toi qui parlais comme quatre, qui riais, pour ainsi dire, de rien, te voilà plus sérieux qu'un ministre d'état ; à peine dis-tu deux paroles dans toute une journée. Mais toi, répondit Wolsey, crois-tu mieux valoir? tu n'étais que sérieux autrefois, à présent tu es si sombre et si mélancolique qu'il n'y a pas moyen d'y tenir. C'est que je suis amoureux, disait Park. C'est que je le suis aussi, disait Wolsey.

Ils n'avaient pas trop de tort de se reprocher leur métamorphose; car, en vérité, ils étaient tout différens

d'eux-mêmes. Plus de promenades, plus de jeux, plus de chasse, plus de parties de plaisir : ils ne songeaient qu'à leur amour. Les premiers momens d'une passion naissante sont tumultueux ; il n'y a gaieté qui tienne. Quand le cœur est dérangé, l'humeur l'est aussi.

Tandis qu'ils traînent leur languissante vie, partagée entre les soupirs, la rêverie, les inquiétudes et l'impatience ; tandis qu'ils sentent le plus de dégoût pour les choses qui leur étaient les plus agréables, il se fit une fête chez une dame de leur connaissance ; ils y allèrent, parce que, ne se trouvant bien nulle part, ils crurent qu'ils n'y seraient pas plus mal que chez eux.

Les malheurs publics n'interrompent point les divertissemens particuliers ; ils en retranchent le faste ; mais ils n'en ôtent point l'agrément. On joue à la vérité plus petit jeu, on se régale avec moins de profusion ; mais on ne laisse pas de jouer et de se régaler.

La fête commença par un concert ; la musique fut assez bonne pour le tems, quoique je m'imagine que ce ne fut pas grand'chose.

Pendant ce concert, Wolsey se trouva auprès d'une dame à qui Park n'était pas indifférent ; elle l'attaqua de conversation, et lui fit plusieurs demandes, auxquelles le distrait Anglais répondit très-laconiquement. Qu'avez-vous? lui dit-elle, je vous trouve tout autre qu'à votre ordinaire. Je n'ai rien, madame, dit Wolsey. — La musique rend sérieux, mais elle ne rend pas sombre et mélancolique comme vous êtes ; vous avez des chagrins

particuliers, dont vous me faites mystère.— Pardonnez-moi, madame, mais on ne peut pas toujours rire, les hommes seraient trop heureux, s'ils pouvaient en tout tems avoir la même égalité d'humeur et d'esprit. Vous direz tout ce qu'il vous plaira, répliqua-t-elle; je veux être de vos amies malgré vous, et savoir ce qui vous fait de la peine; je ne suis peut-être pas d'un si mauvais conseil, que vous ne vous trouviez bien de m'avoir consultée Eh bien? madame, puisque vous le voulez savoir, je suis amoureux. Vous, amoureux! interrompit-elle: et de qui, et où? En France, à Paris, répondit Wolsey, et d'une jeune personne qu'on appelle mademoiselle de Montmirel. Et cette jeune personne vous maltraite, dit la dame? Non pas, reprit-il; ce qui me chagrine, c'est que je n'ai point d'habitude auprès de la comtesse, sa mère; qu'à peine sais-je où elle demeure, et que je ne vois pas quand et comment je pourrai lui déclarer que je l'adore. Mais, dit la dame, parlez-vous sérieusement? La chose me paraît nouvelle, et je ne me serais pas attendue à une semblable confidence: vous, amoureux! cela n'est pas possible. Possible ou non, répondit Wolsey, qui commençait à s'échauffer, il n'y a pourtant rien de plus vrai. Cela étant, répartit la dame, ne vous affligez point; madame de Montmirel est de mes bonnes amies, je m'offre de vous rendre près d'elle tous les services qui dependront de moi; mais à charge de revanche, et que ce que je ferai pour vous auprès de madame de Montmirel, vous le ferez pour moi auprès de Park; je l'aime, et l'insensible jusqu'ici n'a pas daigné s'en apercevoir. Auprès de Park, dit Wolsey? cela n'est pas dans les conventions que nous avons faites ensemble. Com-

ment, dans vos conventions, interrompit la dame, je ne vous entends pas; expliquez-vous, je vous prie? C'est, dit-il, que Park est aussi amoureux que moi de mademoiselle de Montmirel, et que nous nous sommes promis de l'aimer chacun de notre côté, sans préjudice à notre amitié, de ne nous point nuire auprès d'elle l'un et l'autre, et de la céder au plus heureux : ainsi, madame, vous voyez bien que je ne puis profiter de vos secours, si vous ne vous relâchez des conditions auxquelles vous me les offrez; je dis plus, si vous ne vous engagez de travailler pour Park également comme pour moi. Vous plaisantez, répondit la dame en riant d'une manière forcée, je suis bien bonne d'écouter toutes vos imaginations, et je trouve fort extraordinaire que vous me choisissiez pour vous servir de divertissement. Vous vous fâchez, madame? reprit Wolsey, j'en suis au désespoir; mais je veux mourir dans le moment, si je ne vous ai dit la pure vérité; demandez-le plutôt à Park, lorsque vous lui parlerez; je suis un homme incapable de dire une chose pour une autre, sur tout à vous, madame, que j'honore, et que je respecte infiniment.

Park, de son côté, soutenait une autre attaque. Ne m'apprendrez-vous point, lui dit une dame auprès de laquelle il était assis, si votre ami n'a rien dans le cœur; il n'est pas naturel qu'à son âge on soit aussi indifférent qu'il le paraît. Il ne l'est pas non plus, répondit Park; il se pique au contraire de belle passion et d'une fidélité scrupuleuse; il aime, mais c'est en Angleterre. Vous me surprenez, répliqua la dame, et vous me feriez plaisir de me dire quelques particularités des amours d'un homme

de ce caractère. Madame, dit Park, tout ce que j'en sais, c'est qu'il est amoureux à l'adoration d'une Anglaise, qu'il ne vit, qu'il ne respire que pour elle, et qu'il sollicite son retour en Angleterre avec ardeur. La dame, dont le cœur n'était pas encore bien déterminé entre l'un ou l'autre, ne voyant rien à faire avec Wolsey, se tourna du côté de Park; et vous, monsieur, poursuivit-elle, aimez-vous aussi en Angleterre, et ne voyez-vous rien en France qui mérite votre attachement? j'en connais auprès de qui il ne serait peut-être pas inutile. Ces paroles étaient significatives; mais Park, feignant d'avoir l'esprit bouché, se retrancha sur une modestie affectée, et sur son peu de mérite. Les dames françaises, ajouta-t-il, ont le goût trop bon pour distinguer un pauvre étranger comme moi, et je ne crois pas qu'il y en eût une seule qui voulut s'abaisser à m'honorer d'un regard. Je vois bien, reprit la dame, qu'il faut vous faire toucher les choses au doigt et à l'œil. Il y a long-tems, continua-t-elle, que mes yeux vous disent que vous êtes le cavalier le plus accompli et le plus aimable qui soit en France, vous ne les avez point entendus, j'emploie les paroles pour vous le dire encore; ce que je fais n'est pas autrement dans les règles, mais on peut bien s'en écarter une fois en sa vie, quand c'est pour une personne comme vous. La dame était belle, riche, prévenue, l'occasion favorable, Park commençait à trouver laid de faire le cruel; son cœur s'ébranlait, ses regards s'attendrissaient, la dame allait triompher; mais l'idée de mademoiselle de Montmirel vint tout gâter. Moins sincère, ou plutôt moins imprudent que Wolsey, il ne jugea pas à propos de lui faire confi-

dence de la passion qu'il avait pour elle. Madame, lui dit-il, je vous ai dit que mon ami était amoureux en Angleterre, je le suis aussi, j'ai même des engagemens plus forts que les siens; je suis marié, ma femme est moins aimable que vous, mais enfin je l'aime, et je sens que je ne puis aimer qu'elle. La dama n'eut pas le tems de répondre. Le concert finit, et la compagnie se leva pour passer dans une autre chambre, où la maîtresse de la maison lui avait fait préparer une grande collation.

De retour chez eux, nos Anglais ne manquèrent pas de se rendre compte de leurs aventures. Tu vois, dit Wolsey à Park, que je suis incorruptible, il ne tenait qu'à moi de mettre cette dame dans mes intérêts, je n'avais qu'à lui faire espérer que tu l'aimerais, elle eût tout fait pour moi, et peut-être aurais-je parlé dès demain à mademoiselle de Montmirel. Voilà de tes étourderies ordinaires, répondit Park : que risquais-tu de t'engager à me parler pour cette dame, l'en eussai-je aimée plutôt? parles, quel était ton dessein en la refusant si brusquement? De montrer, reprit Wolsey, jusqu'où je porte la délicatesse à ton égard. Fort bien, dit Park; mais nous ne verrons point mademoiselle de Montmirel, mais nous ne lui parlerons point : j'enrage : défais-toi de ces délicatesses et de ces raffinemens. Ah! ah! répliqua Wolsey, nous y voici : je n'ai jamais rien vu de pareil : tu ne trouves de bien fait que ce que tu fais toi-même : j'ai tort, n'est-ce pas? Oui, dit Park, et plus que je ne saurais te le dire; je suis tenté d'aller chez cette dame, et de lui apprendre que tu es un extravagant, et de m'offrir à l'aimer, si elle veut te rendre de

bons offices auprès de mademoiselle de Montmirel. N'en fais rien, répondit Wolsey : si je lui parle par ce canal-là, et que j'en sois écouté, je prétends que nous nous en tiendrons chacun à nos conquêtes; je suis las de toutes ces tracasseries. Eh bien, dit Park, n'en parlons plus, et prenons d'autres mesures.

Enfin, madame et mademoiselle de Montmirel revinrent à l'église : nos amans s'y trouvèrent, cela va sans dire. La comtesse se dédommagea amplement du long tems qu'elle avait passé sans voir Wolsey; elle n'ôta point les yeux de dessus lui : il répondit à ses regards d'assez mauvaise grâce. Toute autre qu'une femme extrêmement prévenue, en eût été offensée; elle, au contraire, lui tint compte de quelques coup-d'œil indifférens qu'il lui jeta à la traverse.

Mademoiselle de Montmirel, plus brillante que le soleil dans les plus beaux jours de l'été, ne lui donnait point le loisir de songer à sa mère. Park et lui la découvrirent des yeux; mais de quelle douleur et de quel désespoir n'eurent-ils point l'âme atteinte, lorsqu'ils virent auprès d'elle un jeune cavalier bienfait, qui lui parlait d'un air familier; lorsqu'ils virent qu'elle lui souriait, et qu'elle le regardait tendrement, sans faire attention s'ils étaient au monde. Wolsey, plus bouillant que son ami, fut tenté d'aller lui demander ce qu'il faisait là, et de quel droit il parlait à cette belle personne; mais le respect du lieu le retint. Tant que dura la Messe, il souffrit tout ce qu'on peut s'imaginer de plus cruel; toute la haine qu'il avait pour les Français en général, il la sentit pour ce nouveau rival : il jura de le tuer ou de l'obliger à renoncer à mademoiselle de Montmirel. Il n'exécuta

pas bien son serment, comme vous verrez dans la suite. Park, agité d'une jalousie aussi furieuse, ne se possédait pas.

Ils revinrent chez eux sans se dire un seul mot; ils se regardaient en haussant les épaules, en faisant des contorsions de frénétiques. Enfin, Wolsey rompit le silence.

Ne sommes-nous pas bien malheureux, mon cher Park, lui dit-il? nous résistons à je ne sais combien de jolies femmes, qui ne demandent pas mieux que de nous bien traiter; et pour qui? Pour une ingrate, pour une petite mijaurée qui parait avoir à peine l'âge de raison, et qui a déjà un amant de préférence, un amant qu'elle favorise à nos yeux : ce procédé est indigne; je me sens des mouvemens de colère et de dépit qui pourraient bien retomber sur elle. Crois-moi, vengeons-nous de la maîtresse et du rival; tuons l'un, disons mille duretés à l'autre, et ne la voyons jamais. N'allons pas si vite, répondit Park; je suis aussi affligé que toi de savoir que mademoiselle de Montmirel est plus sensible pour un autre que pour nous; mais, après tout, quel sujet avons-nous de nous plaindre d'elle? elle ne sait seulement pas si nous l'aimons, nous ne lui avons jamais parlé. Comment, interrompit Wolsey, n'est-ce point avoir parlé, que de nous être trouvé dix ou douze fois à la Messe auprès d'elle, de l'avoir regardée, et de n'avoir regardé qu'elle pendant tout le tems que nous y avons été? Oh! ma foi, je trouve que c'est avoir plus que parlé, et je te sais le plus mauvais gré du monde de vouloir prendre son parti. Mais, dis-moi la vérité, comment te sens-tu pour elle? Aussi passionné que jamais, répondit

Park, et résolu de la rendre sensible ou de mourir à la peine. Voilà, répliqua Wolsey, ce qui s'appelle aimer héroïquement. Je ne croyais pas que tu donnasses dans le merveilleux. Eh bien, à toi permis, souffre paisiblement qu'un rival la possède à tes yeux ; cours t'exposer à ses mépris et à ses railleries, vas mourir à ses pieds d'amour, de langueur et de désespoir : je ne m'y oppose pas, mais je me donnerai bien de garde de t'imiter. Je ne ferai rien de tout cela, dit Park, je souffre aussi impatiemment que toi qu'un rival ait touché le cœur de mademoiselle de Montmirel; mais avant que de prendre des résolutions aussi violentes que les tiennes, je veux m'éclaircir si ce qui nous paraît une réalité n'est point une vision. Je veux lui parler de mon amour ; si elle n'y repond pas, tu lui parleras du tien; si tu ne réussis pas mieux, comptes sur moi ; le Français ne le portera pas loin : Dieu merci, je sais me servir de mon épée. Et moi, dit Wolsey, je donne un coup de lance aussi bien qu'un autre ; je me réserve l'honneur de sa mort. Ce ne sera pas à mon exclusion, répondit Park. Nous avons pourtant trop de cœur pour nous mettre deux contre un, répliqua Wolsey. Ce n'est pas aussi comme je l'entends, dit Park, mais j'exige de ton amitié que tu ne t'en mêleras point ; les armes sont journalières, et si le combat doit être funeste à l'un de nous, je ne veux pas que ce soit à toi : vis, mon cher Wolsey, pour me venger et pour posséder mademoiselle de Montmirel ; je te la cède, si c'est la céder que de la donner à un autre moi-même. Ah! s'écria Wolsey, j'y renonce, s'il faut l'acheter au prix de ta vie. Au nom de cette amitié, dont tu veux me donner des marques si généreuses, ne t'exposes point à

un danger que mon bonheur et mon amour me feront surmonter; la mort de notre rival ne changera rien dans nos conditions; tu auras sur mademoiselle de Montmirel les mêmes droits que tu as aujourd'hui : s'il faut la céder, souffres que je ne la cède que quand je n'aurai plus à la disputer qu'avec toi. Cette contestation dura long-tems; Park dit mille choses pour faire changer de sentiment à son ami; mais il eut beau dire, il fallut lui céder.

Le comte d'Emicourt (c'est le nom du cavalier qu'ils avaient vu auprès de mademoiselle de Montmirel) était un jeune homme de vingt-cinq ans, ou environ; le marquis d'Emicourt, son père, avait une charge considérable chez le roi : le fils venait d'obtenir l'agrément d'un régiment d'infanterie : c'était un seigneur aimable, riche, sage, brave, et dont l'unique défaut était d'avoir trop de cœur et de franchise. Le marquis d'Emicourt et le comte de Montmirel avaient été long-tems ennemis mortels; des amis communs les avaient reconciliés, et mademoiselle de Montmirel devait être le sceau de ce raccommodement. Son mariage avec le jeune comte d'Emicourt devait s'achever incessamment : la mort du comte de Montmirel en suspendit les apprêts. Les affaires de madame de Montmirel se trouvèrent fort dérangées par cette mort; mais le marquis d'Emicourt, honnête homme, avait donné sa parole, et ne voulut point la retirer. Cette affaire allait être terminée, dès que la mère et la fille auraient donné quelques mois à la mémoire d'un époux et d'un père.

Mademoiselle de Montmirel regardait donc le comte d'Emicourt comme un époux, et c'était en cette qualité

qu'elle le traitait avec tant de distinction. Il est vrai qu'elle n'avait pas beaucoup de peine à suivre en cela son devoir, et que son cœur y avait bonne part. Nos deux Anglais, qui ne savaient rien de cette circonstance, et qui n'en auraient peut-être pas été fort embarrassés quand ils l'auraient sue, allaient leur chemin.

Cependant la comtesse de Montmirel commençait à éclaircir son deuil, elle rendait des visites et en recevait. Un jour elle vint chez une dame où elle trouva les deux amans de sa fille. La vue de Wolsey lui causa des transports, dont son visage se ressentit ; jamais elle n'avait été plus belle, jamais aussi n'avait-elle plus souhaité de l'être, et jamais elle ne le fut plus inutilement.

D'abord il ne daigna qu'à peine la regarder. Il répondit à ses civilités d'un air glacé ; mais Park fit si bien par ses signes et par ses remontrances qu'il s'approcha d'elle, et qu'il lui parla. Ce fut d'une manière si contrainte et si embarrassée, que la comtesse, le croyant ébloui par ses charmes, aurait voulu, comme le soleil, pouvoir se cacher derrière quelque nuâge, pour en affaiblir l'éclat. Elle n'oublia rien pour le rassurer et pour l'enhardir : elle y perdit son tems et sa peine ; tandis que son ami se tirait mieux d'affaire auprès de sa fille, il avait trouvé le moyen de l'entretenir, et, voyant que le tems était précieux, il débuta, mais respectueusement, par lui dire qu'il l'adorait depuis plus de deux mois, qu'il la suppliait d'en être persuadée, et de lui apprendre si, comme il avait lieu de le soupçonner, elle avait des engagemens avec un cavalier qu'il avait vu auprès d'elle il y avait huit

u dix jours. Il ajouta que quelque fût l'amour de ce ca-
alier, il n'égalerait jamais le sien; que si elle voulait
voir la bonté d'en essayer, elle n'aurait pas lieu de s'en
epentir, mais que, quelque fût sa réponse sur la de-
nande qu'il avait l'honneur de lui faire, il pouvait l'as-
urer que rien ne serait capable de le faire changer, et,
u'heureux ou malheureux, il l'adorerait toute sa vie.
Iademoiselle de Montmirel, qui avait entendu dire que
Volsey était d'une humeur enjouée et d'un esprit di-
ertissant, prit Park pour lui, et, croyant qu'il vou-
ait railler, elle lui répondit d'un ton plaisant. Wolsey,
ui la vit rire, en tira un bon augure. Park, s'écria-t-il,
ù en sommes-nous? comment vont nos affaires?
ommes-nous écoutés? parles-tu pour toi ou pour moi?
ette saillie déconcerta si fort madame de Montmirel,
u'elle ne sut où elle en était. L'arrivée du comte d'Emi-
ourt lui donna le tems de se remettre. Dès que made-
noiselle de Montmirel le vit : approchez-vous, mon-
ieur, lui dit-elle, vous avez beaucoup d'esprit, mais
ous ne parlez pas si bien le langage amoureux que ce
avalier que vous voyez auprès de moi : je voudrais pour
out au monde que vous eussiez entendu tout ce qu'il
ient de me dire de tendre et de passionné; vous en au-
iez été jaloux. Alors, se tournant vers Park, qui faisait
ssez méchante figure pendant ce début. Monsieur, lui
lit-elle, j'espère que vous aurez assez de complaisance
our le répéter, vous me ferez plaisir, et vous obligerez
a compagnie, qui perdrait trop de ne pas entendre de
i jolies choses. Park enrageait, la plaisanterie n'était
as de son goût; mais, craignant de passer pour ridi-
ule s'il se fâchait, et voyant que tout le monde riait,

il se mit à rire et à plaisanter comme les autres. Là-dessus on se partagea pour jouer. Park, pour ne se point démentir, joua : Wolsey n'en voulut rien faire; M. d'Emicourt resta aussi au nombre des spectateurs. L'Anglais le tirant à part, lui dit : Monsieur, vous aimez mademoiselle de Montmirel : cet amour n'a pas le bonheur de me plaire. J'en suis fâché, lui répondit le comte, surpris de son discours; mais je ne puis qu'y faire. Pardonnez-moi, reprit Wolsey, c'est de vous désister de votre poursuite. Et de quel droit, lui dit M. d'Emicourt, vous mêlez-vous de mes affaires? De quel droit, répondit Wolsey? c'est que je l'aime, et que m'en croyant plus digne que vous, si vous ne voulez pas me la céder de bonne grâce, je trouverai le moyen de vous la faire céder par force. Vous, répliqua le comte, je n'en crois rien. Nous verrons, dit Wolsey. Quand vous voudrez, répondit M. d'Emicourt. Cependant, ajouta-t-il, je vous prie de m'éclaircir sur une chose qui m'embarasse; le cavalier qui parlait à mademoiselle de Montmirel, quand je suis entré, n'est-il pas votre ami? Oui, répondit Wolsey. N'est-ce point lui qui en est amoureux, poursuivit le comte? Cela est encore vrai, répliqua l'Anglais; et c'est parce qu'il est mon ami, parce qu'il est amoureux de mademoiselle de Montmirel et que j'en suis amoureux moi-même, que je trouve fort mauvais que vous l'aimiez aussi. J'avoue, dit le comte, que je ne comprends rien à tout cela. Oh! reprit Wolsey, je ne suis pas homme à tant d'explications : si vous voulez savoir le reste, trouvez-vous demain au bord de la rivière au-dessous de Paris, j'y serai avec un cheval et une lance. Volontiers, dit d'Emicourt, vous serez

satisfait : séparons-nous, et ne faisons point connaître ce qui vient de se passer entre nous.

Park joua long-tems et de malheur ; il y avait plus d'une heure que Wolsey s'était retiré : lorsqu'il arriva, il le trouva accommodant ses armes et essayant une lance. Mon ami, s'écria Wolsey, je me bats demain contre d'Emicourt : nous allons être défaits d'un rival formidable, puisqu'il est aimé : la partie est liée, il n'y a plus moyen de s'en dédire. Que j'envie ton sort ! lui dit Park : que je serais charmé de pouvoir prendre ta place ! Ils se mirent à table. Wolsey n'avait jamais été plus vif ni plus enjoué ; il dit cent folies, qui suspendirent les frayeurs de son ami. L'heure venue de se séparer, ils se couchèrent. Wolsey dormit d'un sommeil tranquille, n'eut point de ces songes prophétiques, dans lesquels on nous dit que la nature ou le génie qui veille sur nos jours, nous font voir les malheurs qui nous menacent. Le lendemain, Park l'embrassant, va, mon cher, lui dit-il, va signaler ton amour et ton courage, puisqu'il ne m'est pas permis de le seconder, je t'attends ici pour te féliciter de ta victoire.

Paris n'était pas alors ce qu'il est aujourd'hui : on labourait où nous voyons les plus beaux édifices. Ce fut précisément où sont les Tuileries, que le comte d'Emicourt et Wolsey prirent leur champ de bataille. Ils y arrivèrent presque en même tems. Le combat fut long, douteux, bien disputé de part et d'autre. La bravoure, l'adresse, l'émulation, la jalousie et l'animosité se succédèrent tour-à-tour. L'épée prit la place de la lance. Enfin, quoiqu'il semblât dans ce tems-là que les Anglais fussent en droit de battre les Français et d'en triompher,

le comte répara l'honneur de la nation, et fit de si grands efforts contre Wolsey, qu'il le fit tomber à ses pieds Il voulut lui donner la vie; mais il n'en était plus tems.

Sa mort ne fit pas grand bruit; on voyait tous les jours des duels plus sanglans, et souvent de dix hommes, qui s'étaient battus cinq contre cinq, il en restait six ou sept étendus sur le carreau.

Park, le seul Park en fut au désespoir; il pleura amèrement sur le corps de son malheureux ami, et voulut se tuer pour en être inséparable. Quelles plaintes, quels murmures! quelles imprécations ne fit-il point! Il fut vingt fois sur le point de se passer son épée au travers du corps; mais songeant que s'il mourait, Wolsey ne serait point vengé, il se réserva pour le faire, en se contentant de le pleurer et de le faire enterrer le plus magnifiquement que sa fortune et son amitié le lui permirent. Deux jours après ces tristes funérailles, il écrivit cette lettre au comte d'Emicourt :

Vous avez tué Wolsey. Je veux croire que vous l'avez tué en brave homme; mais ne vous glorifiez pas encore de votre victoire; elle est imparfaite, et vous n'avez triomphé qu'à demi, puisque je suis encore en vie. Vous avez en moi un ennemi d'autant plus redoutable, qu'il combattra pour acquérir une maîtresse et pour venger un ami. Venez demain au même endroit où vous avez fait votre combat, afin que le théâtre de la mort de Wolsey le soit aussi de la vôtre.

Le comte d'Emicourt crut que la mort de Wolsey ne lui ayant point coûté la moindre blessure, il tirerait

aussi bon parti de Park. Il se rendit à l'endroit marqué avec la fierté que donne une victoire récente, et l'assurance qu'inspire l'espoir d'une prochaine; mais il se trompa, la fortune ne l'avait flatté que pour le trahir. L'Anglais, furieux à la vue de son sang qui coulait d'une légère blessure qu'il avait reçue à la cuisse, fond avec impétuosité sur son ennemi, le presse, le trouble, ne lui donne pas le tems de se reconnaître, lui passe son épée au travers du corps, et le renverse mort à ses pieds.

Madame de Montmirel apprit la mort de M. d'Emicourt en même tems que celle de Wolsey, et ne fut guère moins affligée de l'une que de l'autre. Mais sa fille fut accablée de la dernière tristesse : elle maudit Park, qui jura une haine implacable, et refusa toutes les justifications qu'il lui fit faire par une amie commune.

Il se hazarda de paraître devant elle dans la maison de cette amie. Elle lui fit de ces reproches sanglans et cruels qui seraient insupportables dans la bouche même d'une personne indifférente, et qui accablent, qui confondent dans celle d'une personne aimée.

Park, abattu, les yeux couverts de pleurs, n'osait la regarder, et restait dans un triste silence. Les larmes d'un homme aimable sont séduisantes. Quelqu'irritée que fût mademoiselle de Montmirel, elle craignit de se laisser attendrir; elle sortit brusquement et le laissa dans un état pitoyable, roulant mille desseins funestes contre lui-même. Son amie le retira de la sombre rêverie où il était plongé, lui dit les choses les plus consolantes, tira parole de lui qu'il n'attenterait point

à sa vie, et qu'il se réserverait pour un tems plus heureux. Elle lui promit de lui rendre toutes sortes de bons offices auprès de mademoiselle de Montmirel, qui ne serait peut-être pas toujours si intraitable, et l'exhorta à se mettre en sureté.

L'infortuné Park se retira auprès de son général, lui conta tout ce qui s'était passé, lui apprit la mort de Wolsey et celle du comte d'Emicourt, et le pria de le prendre sous sa protection. Il fit sagement, le marquis d'Emicourt le faisait chercher pour tirer vengeance de la mort de son fils, qui demeura pourtant impunie. Tel était le malheur de ce déplorable règne, que les plus forts donnaient la loi aux plus faibles. Le général anglais aimait Park, qui avait toujours passé pour un brave homme. Cette dernière action lui gagna l'estime et le cœur de tous les officiers. Il en écrivit à Henri V, roi d'Angleterre, que l'insensé Charles VI venait de déclarer son successeur. Henri voulut voir Park, l'éleva jusqu'à le faire lieutenant de ses gardes. Cependant il était d'une tristesse effroyable; le souvenir de son ami, les rigueurs de mademoiselle de Montmirel, qui le traitait aussi mal depuis son élévation que lorsqu'il n'était que simple gentilhomme, et le peu d'espérance de la fléchir ou de l'oublier, lui rendirent la vie odieuse. Les Anglais sont sujets à une noire mélancolie, qui dégénère en un mal incurable, qu'ils appellent *consomption*. Park paraissait insensible à toutes les bontés de Henri. Il lui dit ingénuement qu'il avait une passion violente et malheureuse dans le cœur; et, que rien ne pouvant adoucir une Française qu'il aimait, il était résolu de se laisser mourir. Henri s'informa qui elle était, et la fit demander à

madame de Montmirel, sa mère, qui, se voyant sans biens et sans appui, détermina sa fille à ne plus maltraiter Park, et à accepter l'honneur que le roi d'Angleterre voulait lui faire. Mademoiselle de Montmirel, touchée de la persévérance d'un amant si tendre et si fidèle, se rendit. Le mariage fut conclu, et s'acheva avec beaucoup de magnificence. Cet heureux changement rendit à Park la beauté et la bonne humeur que sa tristesse lui avait enlevées. Mademoiselle de Montmirel, devenue madame Park, aima d'abord son mari par devoir, et bientôt par inclination. Ils jouirent long-tems de leur bonheur, laissèrent une nombreuse postérité, et Henri VIII, aussi roi d'Angleterre, épousa dans la suite une héritière de cette maison.

ÉPIGRAMME.

Petit rimeur, qui, rampant dans la fange,
Crois tes portraits moulés sur ceux de Michel-Ange,
Tu veux donc être mis en veau?
Attends que pour toujours ta paupière soit clause;
On te reliera de ta peau;
Ce sera bien la même chose.

PENSÉES DÉTACHÉES DE M. POPE.

Excuser dans nous-même les sottises que nous ne pouvons souffrir dans autrui, c'est aimer mieux être sot soi-même que de voir les autres tels.

Ceux qui sont continuellement occupés à observer les actions des autres ressemblent à ceux qui sont toujours hors de leur maison, et qui vont dans celle d'autrui, où ils arrangent tout, tandis que la leur tombe en ruine.

Les vieillards, qui vantent continuellement le passé, voudraient presque nous persuader qu'il n'y avait point de sots de leur tems; mais malheureusement ils sont restés pour prouver le contraire.

Le monde se scandalise si l'on rit de quelqu'évènement qu'il regarde comme très-sérieux. Supposons que j'aie demain la tête tranchée, et que tout le monde en parle, ne puis-je pas en rire, et penser que voilà bien du bruit pour une tête?

Le plus grand avantage qu'il y ait à passer pour un bel esprit, c'est que ce titre nous donne une pleine liberté de faire impunément des sottises.

Donner des conseils n'est souvent que s'attribuer le privilége de dire soi-même des sottises, sous prétexte d'empêcher les autres d'en faire.

Il y a plusieurs solitaires qui ont quitté le monde seu-

lement comme *Eve* quitta *Adam*, pour aller converser en particulier avec le diable.

Toute la différence qu'il y a entre ce qu'on appelle bonne compagnie et compagnie ordinaire, c'est que les mêmes choses se disent dans une petite chambre ou dans un grand salon, à une petite table ou à une grande, devant deux chandelles ou devant vingt bougies.

Deux femmes deviennent rarement intimes, si ce n'est aux dépens d'une troisième. Elles s'unissent entr'elles comme les rois de l'ancien tems se liguaient entr'eux. Ils sacrifiaient quelque pauvre animal pour prélude de leur alliance. De même, deux femmes, après avoir mis en pièce quelqu'une de leur sexe, s'unissent d'une vive amitié.

Les femmes regardent les amans du même œil que des cartes. Elles s'en servent pour jouer pendant quelque tems, et, lorsqu'elles ont gagné, elles les jettent, en demandent de neuves, et souvent perdent, avec ces neuves, tout ce qu'elles avaient gagné avec les vieilles.

Une femme galante traite les hommes comme un habile joueur d'échecs en use avec ses pions. Elle ne s'attache pas assez à un seul pour n'avoir pas l'œil sur un autre qui pourrait lui procurer de plus grands avantages.

Les femmes sont comme des énigmes; et, en général,

elles ont cela de commun avec les énigmes, qu'elles cessent de plaire après qu'on les a devinées.

Ce qui est généralement regardé comme vertu dans les femmes, est bien différent de ce que l'on regarde comme tel dans les hommes. Ce qu'on appelle une femme vertueuse ferait un homme bien médiocre.

On peut voir le peu de cas que Dieu fait des richesses par les gens à qui il les donne.

La réputation d'avare s'acquiert plus par des économies dans de petites choses, qu'en s'épargnant des dépenses considérables. Une légère somme par an exempterait bien des gens de la honte de passer pour avares.

L'esprit de quelques personnes est comme une lanterne sourde, qui ne sert qu'à celui qui la porte, et qui n'éclaire que son chemin.

Ce peuple immense, qui accourt à la capitale, est comme l'affluence des esprits animaux au cœur; c'est une marque que le corps est en danger, et que la constitution est menacée.

Il en est des petites âmes comme des petites bouteilles qui ont le goulot étroit. Moins elles renferment de liqueur, plus elles font de bruit en la répandant.

Un homme qui se trouve sur le bord de l'eau pour la passer, est entouré d'une multitude de bateliers : chacun s'empresse autour de lui ; chacun lui offre ses

services ; enfin, il semble que toute affaire cesse en sa faveur, et qu'on n'est occupé que de lui. Ce même homme, dès qu'il est arrivé à l'autre bord, ne cause plus de bruit ; personne ne prend garde à lui, et on le laisse aller tout seul. C'est l'image d'un ministre lorsqu'il entre en place et lorsqu'il en sort.

COUPLET A MADAME ***.

Air de Joconde.

L'art de rimer ne suffit pas
Pour chanter et pour plaire :
La chanson reçoit ses appas
De ceux de la bergère.
Du chansonnier ingénieux
Vous conduisez la lyre :
Le madrigal est dans vos yeux;
Il n'a fait que l'écrire.

Par M. DE LA MARRE.

MÉMOIRES

DE

LA VIE DE JACQUES-AUGUSTE DE THOU,

Conseiller d'état, et président à mortier au Parlement de Paris.

Jacques-Auguste de Thou, dont voici les mémoires, est celui qui nous a donné l'excellente histoire de son tems. Si tous les historiens modernes lui ressemblaient, Owen aurait eu grand tort de faire contr'eux cette épigramme :

Lex fuit Historiæ vetus hæc, ne dicere falsum
Audeat, et verum dicere ne metuat.
Hæc est Historiæ nova lex; ne dicere verum
Audeat et falsum dicere ne metuat.

C'est ici la première traduction française qui ait paru de ces mémoires, qui ont été écrits en latin sous le titre *Jac. Aug. Thuani Commentarii de vitâ sua.* Le traducteur assure qu'en le donnant au public, il n'a eu en vue que d'exciter quelque personne de lettres à achever ce qui reste à traduire de la grande histoire que M. de Thou nous a laissée, c'est-à-dire les règnes de Henri III et de Henri IV. On devrait être porté à entreprendre une traduction si utile, par l'acueil qu'on fit à celle de du Rier, quelqu'imparfaite qu'elle fût.

Ces mémoires sont précédés de la traduction de la belle préface que M. de Thou a mise à la tête de son histoire, et qui est adressée à Henri IV. L'on peut dire de cette préface ce qu'on a dit de celles de Vaugelas et de Pelisson, *qu'elles sont des pièces achevées dans leur genre, qui valent tout un livre*; avec cette différence, que les choses dont celle-ci traite sont d'une toute autre importance : aussi en a-t-on fait diverses traductions.

Il en parut une en 1604, et une autre en 1614. Colomiez nous apprend que Jacques I, roi de la Grande-Bretagne, prit un singulier plaisir à la lecture de cette préface; qu'il ordonna qu'on la fît traduire en Français, et qu'on en imprimât la traduction. Ce fut le fils du grand jurisconsulte Hotman qui en fut chargé.

M. de Thou expose dans cette préface le plan et la méthode qu'il a suivis dans son histoire : « Ce que les » bons juges, dit-il, doivent faire, lorsqu'ils délibèrent » sur la vie et sur les biens des particuliers, je l'ai fait » en écrivant cette histoire; j'ai consulté ma conscience; » j'ai examiné avec attention si quelque reste de ressen- » timent m'écartait du droit chemin; j'ai adouci autant » que j'ai pu les faits odieux *par mes expressions*; j'ai » été retenu dans mes jugemens, j'ai évité les digres- » sions, et me suis servi d'un style simple et dénué d'or- » nemens, pour me montrer aussi dégagé de haine et » de faveur, que de déguisement et de vanité. » Il remarque ensuite que les différens de religion avaient causé de son tems, et long-tems auparavant, des maux infinis, et que ces maux ne cesseront point, si ceux qui y ont le principal intérêt n'y apportent des remèdes plus propres que ceux dont ils se sont servi jusqu'ici. « L'ex-

» périence, dit-il, nous apprend assez que le fer, les
» flammes, l'exil et les proscriptions sont plus capables
» d'irriter que de guérir un mal, qui ayant sa source
» dans l'esprit, ne se peut soulager par des remèdes qui
» n'agissent que sur le corps. Il n'en est point pour cela
» de plus utiles qu'une saine doctrine et une instruc-
» tion assidue, qui s'impriment aisément dans l'âme,
» quand elles y sont versées par la douceur. Tout le
» monde se soumet à l'autorité souveraine des magis-
» trats et du prince, *la religion seule ne se commande*
» *point :* elle n'entre dans les esprits que lorsqu'ils y
» sont bien préparés par l'amour de la vérité, soutenue
» de la grâce de *Dieu.* »

Comme le but de cette préface est principalement de persuader ces vérités, M. de Thou s'attache à les mettre dans tout leur jour, non-seulement par des raisonnemens qu'on ne peut lire sans se sentir absolument convaincu, mais encore par des exemples tirés de l'histoire ecclésiastique et civile, et par des faits sensibles qui montrent et l'injustice et les inconvéniens d'une conduite opposée aux voies de la douceur et de la tolérance.

Pour conserver le gouvernement dans cet esprit de douceur et de tolérance, cet excellent auteur fait voir la nécessité de mettre à la tête des affaires des personnes d'une probité reconnue, et d'en exclure ceux qui veulent s'avancer par un honteux trafic.

Faisant ensuite des réflexions plus générales pour le bien d'un état, M. de Thou dit une chose qui doit inspirer une grande estime pour sa maison, et rappeler vivement les regrets de la voir éteinte ; c'est qu'il avait

reçu cette maxime par une tradition héréditaire, qu'après ce qu'il devait à Dieu, rien ne lui devait être plus cher et plus sacré que l'amour et le respect qu'il devait à sa patrie, et qu'il devait faire céder toutes les autres considérations à celle-ci. « J'ai apporté, ajoute-t-il, cet » esprit à l'administration des affaires, persuadé, selon » la pensée des anciens, que la patrie est une seconde » divinité, que les lois viennent de Dieu, et que ceux » qui les violent, de quelque prétexte mendié de reli- » gion qu'ils se couvrent, sont des sacrilèges et des par- » ricides. » Il dit encore qu'on est indigne de porter le nom de Français, et de passer pour de bons citoyens lorsqu'on ne s'oppose pas de toutes ses forces à la violation des lois.

Cette préface finit par l'éloge du roi, et par des vœux ardens pour sa prospérité et pour celle de sa famille royale et de tout le royaume ; avec de vives protestations de la fidélité de l'histoire pour laquelle cette préface à été faite.

Les Mémoires qui suivent sont renfermés en six livres.

La véritable raison qui a porté M. de Thou et quelques-uns de ses amis à les composer, a été le desir de faire voir, par un détail sincère de sa conduite, la fausseté des accusations que ses ennemis ont forgées contre sa personne et contre ses écrits. Ces mémoires sont pleins de choses remarquables ; mais quand ils ne renfermeraient que des choses peu considérables par elles-mêmes, le nom de M. de Thou leur donne du relief, et les rend digne d'attention.

Jacques-Auguste de Thou, d'une maison considérable dans la robe, naquit à Paris le 9 d'octobre 1553. Il

fut si délicat dans son enfance, qu'on crut souvent le perdre ; et que pour mieux le conserver, quelques heureuses dispositions qu'on découvrît en lui, on négligea de lui donner des maîtres, dans la crainte que le moindre travail ne nuisît à sa santé. Cependant, ennemi de la paresse, il méprisa les amusemens des enfans de son âge, et s'appliqua de lui-même à la peinture, talent héréditaire dans sa famille, et l'un de ses penchans le plus marqué.

Il fit ses études sous Henri de Monantheuil, Jean Morrin, Michel Marescot et Pierre du Val, qui tous exercèrent ensuite à Paris la médecine avec une grande réputation ; mais quelque inclination qu'il eût pour les sciences, sa mémoire et ses forces ne répondant pas à cette inclination, il cultiva principalement son esprit par une assiduité modérée, mais également soutenue, et par le commerce qu'il lia avec tous les savans dont le nom ou les écrits étaient en réputation dans l'Europe. Adrien Turnebe fut un des premiers ; Denis Lambin, Jean Pellerin suivirent. Cinq ans après ses classes, M. de Thou fut écouter les leçons grecques que ce dernier faisait au collège royal, et lia avec Jean Daurat, qui s'était retiré à Saint-Victor, une connaissance dont il profita extrêmement. Daurat lui fit connaître Ronsard, par le moyen duquel il devint des amis de Jean-Antoine Baif et de Remi Belleau.

Sur la fin de l'année 1570 il fut à Orléans pour étudier en droit, et employa l'année suivante à prendre les leçons de Jean Robert, de Guillaume Fournier et d'Antoine le Conte. Pendant cette étude du droit, la lecture qu'il fit des ouvrages de Cujas lui donna tant d'estime

pour lui, qu'il s'en alla en Dauphiné, pour entendre à Valence ce célèbre professeur. En y allant, il s'arrêta six mois à Bourges, pour écouter Hugues Doneau et François Hotman. Mais quel plaisir n'eut-il point à Valence, puisqu'outre l'avantage d'y entendre le célèbre Cujas, il eut celui d'y lier amitié avec Joseph Scaliger, qui était venu exprès dans cette ville pour voir Cujas, qui l'en avait prié. Cette amitié dura trente-huit ans; et quoiqu'elle eut attiré dans la suite plusieurs reproches à M. de Thou, il s'en est toujours félicité. Il remarque que ces reproches venaient de gens *d'un caractère aussi ennemi de la vraie doctrine que de la vérité*, et s'explique dans ses mémoires d'une manière tout-à-fait honorable à Scaliger.

M. de Thou revint en 1572 à Paris, dans le tems de ces troubles funestes qui firent tant de mal à l'état, tant d'horreur à tous les bons Français, et une tache au règne de Charles IX, laquelle le fera détester tant qu'on en conservera la mémoire. C'est ce que sentit bien le premier président, père de M. de Thou. Plein d'horreur pour ce qui s'était passé dans cette fatale journée de la *saint Barthelemi*, il écrivit sur un livre ces vers de Stace, qu'on a oublié d'insérer dans ces memoires :

Excidat illa dies ævo; non postera credant
Sæcula; nos certe taceamus, et obruta multa
Nocte tegi propriæ patiamur crimina gentis.

Que du jour où l'on vit une action si noire,
Périsse pour jamais l'exécrable mémoire;
Du moins qu'aucun de nous n'en ait le souvenir,
De peur de soulever l'équitable avenir;

Laissons ensevelir dans une nuit obscure
Notre lâche attentat, l'horreur de la nature.

En revenant à Paris M. de Thou avait vu à Grenoble le baron des Adrets, cet homme si connu par ses cruautés dans les guerres de la religion. Il était tout blanc, mais d'une vieillesse encore forte et vigoureuse, d'un regard farouche, le nez aquilin, le visage maigre et décharné, marqueté de tâches rouges, comme de sang meurtri, tel que l'on nous dépeint Sylla; du reste l'air d'un véritable homme de guerre. M. de Thou le regarda avec tant d'attention, que possédant, comme nous l'avons déjà remarqué, un talent naturel pour la peinture, il le peignit de mémoire si parfaitement, que tout le monde le reconnaissait.

En 1573, M. de Thou partit avec Paul de Foix, qui allait en Italie de la part du roi. Il le joignit à Gien, où il trouva d'Ossat auprès de lui. M. de Thou vit les villes d'Italie, et lia, selon sa coutume, commerce avec ce qu'il y put trouver de savans. De ce nombre furent Gui de Moulins de Rochefort, qui était à la cour de Turin; Camille de Castiglione, à Mantoue; Jérôme Mercurial, à Padoue; Charles Sigonius, à Boulogne; Pierre Vittori, savant critique, et Georges Vazari, excellent peintre et architecte. Il vit encore à Sienne Alexandre Picolomini, docteur vénérable par sa vieillesse et par ses cheveux blancs. M. de Thou, qui l'était venu voir avec M. l'ambassadeur, trouva cet habile homme couché sur un oreiller, qui retouchait ses *commentaires sur Aristote*. Il dit, en parlant de ses études, qu'il en goûtait le plaisir dans un âge qui n'était plus propre aux autres plai-

sirs ; ce qu'il disait, pour faire voir combien il est utile de ne pas s'abandonner à l'oisiveté, mais de s'appliquer à l'étude de la philosophie.

Comme M. de Thou n'avait accompagné M. de Foix que pour satisfaire à l'envie qu'il avait de voir l'Italie, il le quittait de tems à autre, et allait faire de petits voyages. C'est ainsi que pendant le séjour de cet ambassadeur à Rome, M. de Thou fut à Naples, où il vit Jean-Baptiste de la Porte, connu par son *histoire des choses cachées dans la nature ;* et après en avoir visité les environs, il revint à Rome. Assidu auprès de M. de Foix, il profita extrêmement des conférences savantes, que cet ambassadeur continuait tous les jours, malgré différentes affaires qui devaient l'inquiéter. Cet habile homme ne dédaignait pas d'expliquer, alternativement avec d'Ossat, la sphère d'Alexandre Picolomini. M. de Thou lia connaissance avec Marc-Antoine Muret, lequel le menait souvent chez Paul Manuce, qui ne quittait plus le lit. Il vit encore Latino Latini, Laurent Gambara et Fulvio Ursini, avec lequel il vécut très-familièrement.

Dans ce tems la mort de Charles IX étant arrivée, M. de Foix partit en poste avec toute sa suite pour aller trouver le nouveau roi, qui quittait la couronne de Pologne pour prendre celle de France. Il prit sa route par Orvieto, Tarni, Narni, Forni, Spolette et Urbin. M. de Thou fut voir la bibliotèque de cette dernière ville. Elle lui fut montrée par Frédéric Commendon, qu'il avait encore plus envie de voir que la bibliothèque. Il vit à Ravenne Hieronimo Rosso, excellent historien des antiquités de cette ville. Delà étant arrivés à Venise, ils fu-

rent dans la Dalmatie saluer le successeur de Charles IX. M. de Thou acheta à Venise plusieurs livres pour sa bibliothèque, qu'il avait déjà commencée. De Venise toute la cour se rendit à Ferrare, d'où le roi dépêcha M. de Foix à Rome, où M. de Thou l'accompagna. Cet ambassadeur s'étant acquité de sa commission, vint en Piémont rejoindre le roi. De là l'on prit le chemin de Lyon. M. de Thou y trouva son frère aîné, qui était maître des requêtes. Après un mois de séjour dans cette ville, ces deux frères remercièrent M. de Foix, et vinrent à Cely en Gâtinois trouver le premier président leur père.

Au retour d'Italie M. de Thou s'appliqua quatre ans à la lecture, où, disent les mémoires, il ne profita pas tant que dans la conversation de ses doctes amis. Les principaux étaient Pierre et François Pithou frères; Antoine Loysel, Jacques Houllier et Claude du Puy, et surtout Nicolas le Fèvre.

Sur la fin de l'année 1576 le duc d'Alençon et le roi de Navare s'étant sauvés de la cour, on craignit des brouilleries. On dépêcha M. de Thou au maréchal de Montmorenci, avec des ordres secrets de se servir de son crédit pour les prévenir. Il y réussit, et les suspendit pour quelque tems. M. de Thou vit par occasion une partie des Pays-Bas, et fut même sur le point de passer en Angleterre. A Anvers il fut chez Christophe Plantin, où, malgré le malheur des tems, il trouva encore dix-sept presses qui roulaient; chose que peut de gens veulent croire, mais sur quoi il n'y a pourtant point d'apparence que M. de Thou ait voulu imposer. A son retour des Pays-Bas, il vit son frère aîné tomber malade,

et mourir au bout de dix-neuf mois de langueur, pour avoir couru en vingt-quatre heures depuis Poitiers jusqu'à Long-Jumeau. Pendant cette maladie, M. de Thou fut reçu conseiller au parlement ; charge qu'il accepta avec beaucoup de peine, à cause de son goût pour l'étude et les douceurs d'une vie privée.

Il avait accompagné son frère aux eaux de Bade, où il avait vu avec beaucoup de plaisir et de profit le savant Hubert Languet. Après avoir vu Jean Lobel et Hubert Giffen à Strasbourg, il vit aussi à Augsbourg Jerôme Wolsius, qui a traduit tant d'auteurs grecs, et contribué si utilement à éclaircir l'histoire Bysantine. D'Augsbourg ayant passé par Meminghen, il alla à Lindaw, d'où il passa par eau à Constance. De-là suivant les bords du Rhin, il prit sa route pour Bâle, où il vit Basile Amerbach, homme poli, savant, officieux, et Félix Plater, docteur en médecine, chez qui, entr'autres curiosités, il vit le cabinet de fossiles de Conrad Gessner, tel qu'il est dessiné dans un de ses livres : il y vit aussi Théodore Zuinger.

A son retour en France, ayant perdu son frère, et la peste étant à Paris, M. de Thou fut en Touraine. Il visita ensuite les provinces voisines. La peste étant cessée à Paris, il revint auprès du premier président, son père, qui n'avait point quitté cette ville ; mais il n'y resta pas long-tems, ayant été député avec d'autres conseillers du parlement pour aller rendre la justice en Guyenne. C'est dans ce tems qu'il prit la résolution de quitter l'état ecclésiastique, auquel il avait été destiné, et de se rendre aux empressemens de ses oncles, qui souhaitaient qu'il

se mariât. Sa compagnie l'employa dans tout ce qui se présenta d'honorable ; mais parmi tant d'occasions de se dissiper, il n'interrompait point ses études. Rempli du dessein d'écrire l'histoire de son tems, il faisait connaissance partout où il passait avec ceux qui y pouvaient contribuer. C'est ainsi qu'il apprit plusieurs choses de Lagebaston, premier président de Bordeaux, vénérable par son âge et par sa doctrine, et de Michel de Montaigne, alors maire de Bordeaux. Il voyait souvent dans cette ville Elie Vinet, directeur du collège, qui s'occupait à retoucher son *Ausone*. M. de Thou lui ayant montré les deux premiers chants d'un poëme sur la fauconnerie, ce directeur l'obligea de les faire imprimer.

Pendant le mois de février, les commissaires ayant interrompu leurs séances, quelques-uns d'entr'eux, desquels fut M. de Thou, visitèrent le pays de Medoc. C'est ainsi qu'il voyageait toujours, dès que l'occasion s'en présentait. On trouve dans ces mémoires plusieurs particularités que nous ne passons qu'à regret, tant des lieux qu'il vit que de quelques procès, dont il fit les informations.

Le premier président, en 1582, obtint du roi que son fils revînt Paris ; mais M. de Thou ayant pris un long détour pour revenir, n'y arriva que le jour de l'enterrement de son père. Pour se consoler de n'avoir pas reçu ses derniers soupirs, il travailla à lui faire ériger un mausolée, et à lui faire composer des éloges par les plus habiles hommes de l'Europe, tous de ses amis. Pour faire diversion à sa douleur, il continua après cela son poëme sur la fauconnerie. Deux ans après il perdit sa sœur

femme du chancelier de Chivérni, en l'honneur de laquelle il composa un poëme, qui fut imprimé, avec des vers de Jean Daurat et de Paul Mélisse, à la suite de l'oraison funèbre de cette dame, que Renauld de Beaulme avait faite. Le 10 avril de la même année M. de Thou fut revêtu d'une charge de maître des requêtes ; et ayant pris chez lui Maurice Bressieu, professeur en mathématiques, il s'attacha toute cette année et la suivante à la lecture du grec d'Euclide avec les notes de Proclus. Sur la fin de celle-ci, il entreprit de paraphraser en vers latins le livre de *Job*. Sa présence à la cour l'engagea dans quelques affaires pour l'amour du cardinal de Bourbon-Vendôme, dont il était particulièrement aimé ; mais cette amitié s'étant refroidie, M. de Thou dans la suite se retira pour toujours de la cour, et continua l'histoire qu'il avait commencée il y avait deux ans, et qu'il avait conduite jusques au règne de François II.

M. de Thou ayant été pourvu de la charge de maître des requêtes, et s'étant demis de ses bénéfices, eut en 1586 la survivance à la charge de président, que possédait Augustin de Thou, son oncle. Il se fit alors délier par l'official de Paris de tous les engagemens qu'il avait pris dans l'état ecclésiastique, et il se maria peu de tems après avec Marie de Barbanson.

Au commencement de janvier de l'année 1588, la présidente, sa mère, mourut à l'âge de soixante-dix ans. Cette année, féconde en troubles intestins, qui causèrent en France des malheurs sans nombre, donna bien de l'exercice à M. de Thou. La conduite de ce grand homme fut telle, que dans toutes les affaires épineuses où

il fut employé, le parti même contre lequel il agissait, ne put lui refuser son estime et tous les égards dûs à sa probité. Nous n'entrerons point dans le détail de tout ce que ces mémoires nous apprennent de ces tems malheureux; nous nous contentons de remarquer que pendant ces troubles M. de Thou composa une paraphrase en vers latins des *lamentations de Jérémie*, travail propre aux malheurs des tems. Il dédia cette paraphrase à François Morosini, légat du pape à la cour de France. On vit aussi paraître cette même année l'*ecclésiaste de Salomon*, qu'il avait traduit en vers latins, et qu'il dédia à Henri de Bourbon, prince de Dombes. M. de Thou, non content de bien remplir les fonctions de magistrat et de médiateur, sortit du royaume avec son intime ami M. de Schomberg, pour ramasser des troupes et de l'argent contre les Ligueurs et les Espagnols. Il était en Italie lorsqu'arriva l'horrible parricide du roi Henri III. Il apprit à Venise cette nouvelle, et en même tems la proclamation que la noblesse et l'armée de France avait faite du roi de Navarre pour son légitime souverain. M. de Thou partit d'Italie, après avoir mis, avec Schomberg, toutes les affaires en bon train, et vint trouver le roi à Château-Dun, dans le Dunois, qui le reçu fort obligeamment. Nous n'oublierons pas qu'en arrivant le soir à Château-Thierri, il rencontra, dans la rue, Pierre Picherel, qui l'arrêta par la bride de son cheval. Cet homme, qui avait été moine, lui dit, que malgré le tumulte des armes il avait encore travaillé quatorze heures ce jour-là, qui était le dernier de sa soixante-dix-neuvième année, et qu'en le finissant il avait achevé son

commentaire sur S. Paul, et mis la dernière main à l'*épître à Philamon*. Il ajouta, qu'à son âge il n'avait aucune incommodité considérable ; qu'il avait la vue et l'ouie aussi bonnes que jamais, et l'esprit aussi net.

En 1589 le roi envoya M. de Thou au duc de Nevers. En y allant il fit une ode, qu'il adressa au roi. On la trouve ici parfaitement bien traduite.

Après que M. de Thou se fut acquitté de sa commission auprès du duc de Nevers, il vint en rendre compte au roi, qui était alors à Lisieux. Ce prince, après avoir pris Honfleur, marchant au secours de Meulan, envoya M. de Thou auprès du cardinal de Vendôme et du comte de Soissons, son frère, avec ordre de ne point les quitter, parce qu'ils avaient auprès d'eux des personnes qui leur débitaient des nouvelles contraires aux intérêts de Sa Majesté ; le roi étant sûr que pendant que M. de Thou serait auprès de ces princes, ils ne se laisseraient pas séduire par ces esprits dangereux. La bataille d'Ivry, que le roi gagna, donna à notre magistrat une nouvelle occasion d'exercer sa veine. Il vint saluer le roi, et en obtint la permission d'aller voir sa femme, qui était à Senlis, et dont il avait été absent depuis un an. Ayant été ensuite envoyé plusieurs fois vers son beau-frère le chancelier de Chiverni, qu'il fit revenir auprès du roi, M. de Thou fut attaqué d'une fièvre violente dans le château de Nantouillet, dont le roi lui avait confié la garde avec une bonne garnison. Il nous semble voir en la personne de cet excellent homme ces anciens Romains, dont le mérite ne se bornait point à un seul emploi, mais qui dévoués à la patrie, étaient

propres à servir en tout, aujourd'hui magistrats, demain gens de guerre :

Pacis erant mediique belli.

Au même château de Nantouillet, M. de Thou mit la dernière main *à sa paraphrase*, en vers latins, *des six petits prophètes*, qu'il dédia au comte de Nantouil, fils de son bon ami M. de Schomberg. Le roi ayant pris Paris, on rappela la garnison de Nantouillet, et son commandant se retira à Senlis avec son épouse. Là il résolut de s'aller établir à Tours avec ce qu'il avait pu sauver du pillage de la Fere, où il avait perdu considérablement. Comme ils allaient à Meru, sur le soir, un parti de la garnison de Beauvais leur enleva ces restes, et fit prisonnière madame de Thou avec tout son équipage. Le mari ne pouvait se résoudre à abandonner une femme qui lui était si chère ; mais ses domestiques lui ayant représenté que, vu l'aigreur qui régnait entre les partis, il avait à craindre quelque chose de plus affreux que la prison, il se sauva et gagna Chaumont en Vexin, suivi de deux valets. Jean de Chaumont Guitry, son ami intime, commandait dans le château ; il envoya sur le champ un trompette à Beauvais réclamer cette dame et tout ce qu'on lui avait enlevé. Comme il ne put rien obtenir, on dépêcha à Gisors où était le roi. M. de Biron en écrivit à Sesseval, qui lui renvoya madame de Thou avec tous ses gens et son équipage, qu'elle avait racheté à Beauvais, de l'argent qu'elle emprunta de ses amis. M. de Thou, après avoir aidé le chancelier dans l'expédition des affaires, fut encore en-

voyé auprès du cardinal de Bourbon-Vendôme pour les mêmes raisons qu'autrefois. Jacques Amiot, évêque d'Auxerre, grand-aumônier, et garde de la bibliothèque du roi, étant mort, l'archevêque de Bourges fut fait grand-aumônier, et M. de Thou garde de la bibliothèque.

Le roi fit venir du parlement, qui était à Tours, le premier président de Harlai avec trois conseillers, auprès de lui. M. de Thou s'y rendit aussi ; c'était pour traiter des affaires du roi avec la cour de Rome. Après des mesures prises sur ce sujet, le roi renvoya à Tours les membres de son parlement. Il y renvoya aussi M. de Thou, qui lui avait apporté trente mille écus d'or, qu'il avait ramassés de tous côtés, et qui fut chargé de ramasser encore d'autres sommes ; mais sur le chemin de Chartres à Tours il tomba dangereusement malade, et pensa mourir à la dernière journée de son voyage. On désespéra de sa guérison lorsqu'il fut arrivé, parce qu'on aperçut à l'entour de ses reins des charbons, marque de peste. Cependant il fut guéri par l'infusion d'une pierre de bezoar dans de l'eau cordiale, remède dont Falaiseau, médecin fameux, s'était servi. Après sa guérison, pour donner à Dieu des marques publiques de sa reconnaissance, il mit au jour un poëme latin, intitulé : *Parabata Vinctus*, ou le démon enchaîné, qu'il dédia à Jean Thumeri et à Claude du Puy, ses intimes amis.

Pendant la trève, en 1593, M. de Thou, qui était établi à Tours, s'occupa à écrire l'histoire jusqu'au commencement de 1594, que le roi se fit consacrer à Chartres. Le parlement étant rétabli à Paris, on banni,

sur la fin de cette année les jésuites, arrêt qui fit beaucoup de peine à M. de Thou; car si d'un côté il connaissait la necessité indispensable d'assurer par leur éloignement la tranquillité publique, de l'autre il aimait fort Clement du Puy, leur provincial, dont il était fâché de se séparer. M. de Thou fut alors choisi avec Maximilien de Bethune Rolny, pour régler les conditions du traité du duc de Guise. Il fut aussi nommé à l'ambassade de Venise; mais il eut l'affliction de perdre Augustin de Thou, son oncle, président à mortier, et dont il avait depuis long-tems la survivance. Il prit possession de cette charge avec toute les bienséances qu'il devait. Il eut le déplaisir, peu de tems après, de recevoir des reproches et de la cour et du parlement, pour être entré dans les interêts du jeune prince de Condé et de la princesse sa mère, quoiqu'il l'eût fait d'une manière qui ne lui attirait aucun remord de sa conscience. Le roi ayant donné un édit en faveur des protestans, notre président le fit vérifier au parlement sans modifications; mais comme le procureur du roi s'y était opposé, les protestans obligèrent le roi de leur en accorder un autre l'année suivante. Ils prirent leur tems lorsque ce prince était occupé au siège de la Fère, pour lui présenter une requête sur ce sujet. Le sage roi crut qu'il ne fallait point congédier leur assemblée, mais y envoyer un commissaire fidèle, qui traitât avec eux des articles qu'ils proposaient. M. de Thou fut choisi pour cette commission. Comme il prévoyait que la négociation de cette affaire lui attirerait l'indignation de Rome et la disgrâce de la cour, par les intrigues de ses envieux, il fit tant, que Devic et Calignon furent chargés en sa

place de cette commission, et qu'il n'eut ordre que d'aller avec Schomberg traiter à Tours pour la paix du duc de Mercœur. Après quelques jours employés à cette négociation, ils se rendirent à Angers, où M. de Thou apprenant la mort de Pierre Pithou, en fut si accablé, qu'il fut prêt à déchirer son histoire, qu'il avait entreprise étant soutenu par les conseils de ce grand homme. On voit à ce sujet une lettre qu'il écrivit à Isaac Caraubon, où le mérite de M. de Pithou, et la douleur que sa perte causa à M. de Thou sont vivement exprimés. Cette lettre est dattée du 25 novembre 1596.

Tout l'hyver s'étant passé inutilement à traiter avec le le duc de Mercœur, et Devic et Calignon n'ayant pas mieux réussi auprès des protestans, on leur joignit M. de Schomberg et M. de Thou, qui ne put enfin éviter de s'engager dans cette affaire, et qui en demeura même dans la suite chargé tout seul avec Calignon. Après bien des délais et des pratiques secrètes de la part des protestans, qui cherchaient à profiter de la situation des affaires du roi, l'édit de Nantes fut enfin signé. M. de Thou avec de Calignon eurent la permission de revenir à Paris sur la fin de mai 1597. Le président de Thou était d'avis qu'on vérifiât incessament cet édit, mais le légat en obtint la surséance, et le duc de Bouillon se chargea d'empêcher que les protestans ne le prissent en mauvaise part; ainsi cette affaire fut remise à l'année suivante, et après plusieurs difficultés, l'édit fut vérifié au commencement du carême. On trouve en cet endroit des mémoires, un article très-curieux touchant ce qui se passa au sujet du concile de trente, et dont M. de Thou n'a touché qu'un mot dans son histoire générale.

L'on y voit ensuite l'homologation des articles dressés pour la réformation de l'université de Paris, que MM. de Thou, Coqueley et Molé, députés du parlement pour cette affaire, firent recevoir aux assemblées générales de l'Université, qu'on tint exprès. Ceci attira encore à M. de Thou des reproches de la part de ses ennemis: car parmi les articles il y en avait contre cette doctrine, *qu'il est permis de détrôner les rois et de s'en défaire.* Ces mémoires finissent en 1601, immédiatement après cette affaire, par une élégie qu'il fit sur la mort de Marie de Barbanson, sa première femme; ainsi il s'en faut seize ans que ces mémoires n'aillent jusqu'à la mort de M. de Thou, qui arriva le 17 mai 1617.

Pour ne nous point écarter, nous avons été obligés d'omettre plusieurs particularités aussi agréables qu'instructives, touchant les lieux et les personnes dont il est parlé dans ces mémoires. Nous ne disons rien non plus d'un grand nombre de poésies qui s'y trouvent : nous nous contenterons d'extraire quelques vers du poëme *à la postérité*, et d'y joindre l'ode intitulée l'*Ombre de Rabelais.* Ces deux pièces, d'un caractère différent, sont les plus propres à faire voir le génie de l'auteur et du traducteur de ces Mémoires.

Du Poëme à la Postérité.

Après avoir dit qu'il faut aimer la vérité dans ses ennemis mêmes, et haïr les vices dans ses amis, il ajoute :

Qu'un tas de paresseux, d'ignorans, d'hypocrites,
Vils esclaves des grands, infâmes parasites,

Perturbateurs secrets du repos des états.
Blâment ces sentimens, ou ne les blâment pas;
Pour moi, qui suis sans fiel, et qui hais l'artifice,
Je rends aux bonnes mœurs une entière justice :
J'ai toujours regardé comme un bon citoyen
Celui que l'on voit, même aux dépens de son bien,
Aux dépens de son sang, garder la foi promise,
Qui déteste la fraude et l'injuste surprise,
Que l'or ni les grandeurs ne tentèrent jamais;
Qui plus que tous les biens sait estimer la paix;
Et qu'on trouve en dedans, quand on le sait connaître,
Modeste et vertueux, sans le vouloir paraître;
Une trop longue barbe, un air sombre affecté,
Témoignent plus d'orgueil que de sincérité :
Dieu seul sonde les cœurs, démasque les visages,
Et montre dans leur jour tous les faux personnages.

Et après avoir avoué qu'il n'a pas caché les vices des pontifes romains, tels qu'Alexandre Farnèse, Jules II et III, il continue :

Pourquoi, me dira-t-on, d'un style pathétique,
Exposer ces défauts à la haine publique?
Ne valait-il pas mieux les taire ou les cacher?
Censeur, sais-tu pourquoi l'on doit les reprocher?
Rien n'empêche les grands de suivre leur caprice,
Que le soin de leur gloire, et la honte du vice,
Ce frein seul les arrête et retient leur penchant,
Chacun fuit le reproche et le nom de méchant;
Tous craignent qu'en secret la renommée instruite,
Ne découvre au grand jour leur injuste conduite;
Et qu'un historien ne montre à l'univers
Des crimes qu'ils croyaient de tenèbres couverts.
Vous donc, ô souverains! qui gouvernez la terre,

Vous êtes au théâtre, et le peuple au parterre;
On vous voit d'autant plus, que vous êtes plus haut ;
On aperçoit de vous jusqu'au moindre défaut.
On veut vous pénétrer; et même le vulgaire
Pèse vos actions au poids du sanctuaire.
Si donc de la vertu vous suivez les sentiers,
Aux yeux de vos sujets montrez-vous tout entiers ;
Leur louange sincère, et votre conscience,
Feront votre bonheur, plus que votre puissance.

En finissant, il prend ses aïeux à témoin de l'équité de sa conduie :

Ombre de mes aïeux, mémoire de mon père,
Qui de tes longs travaux délivré pour jamais,
Possèdes dans le ciel une éternelle paix !
Vous savez que, toujours fidèle à ma naissance,
Fidèle aux grands emplois dont m'honora la France,
Je n'ai fait, en servant ma patrie et mon roi,
Rien d'indigne de vous! rien d'indigne de moi !

Voici l'ode que M. de Thou fit à Chinon, étant logé dans la maison de Rabelais, dont on avait fait un cabaret :

J'ai passé tout mon tems à rire,
Mes écrits libres en font foi;
Ils sont si plaisans, qu'à les lire
On rira même malgré soi.

La raison sérieuse ennuie,
Et rend amers nos plus beaux jours;
Que peut-on faire de la vie,
Sans rire et plaisanter toujours.

Aussi Bacchus, dieu de la joie,
Qui régla toujours mon destin,
Jusqu'en l'autre monde m'envoie
De quoi dissiper mon chagrin.

Car de ma maison paternelle
Il vient de faire un cabaret,
Où le plaisir se renouvelle
Entre le blanc et le clairet.

Les jours de fêtes on s'y régale,
On y rit du soir au matin;
Dans le jardin et dans la salle,
Tout Chinon se trouve en festin.

Là, chacun dit sa chansonnette,
Là, le plus sage est le plus fou,
Et danse, au son de la musette,
Les plus gais branles du Poitou.

La cave s'y trouve placée
Où fut jadis mon cabinet;
On n'y porte plus sa pensée
Qu'aux douceurs d'un vin clair et net.

Que si Pluton, que rien ne tente,
Voulait se payer de raison,
Et permettre à mon ombre errante
De faire un tour en ma maison.

Quelque prix que j'en pusse attendre,
Ce serait mon premier souhait,
De la louer ou de la vendre
Pour l'usage que l'on en fait.

TRAIT DU COMTE DE ROCHESTER.

Le comte de Rochester (1) s'étant attiré la disgrâce du roi Charles II, par une fameuse satire qu'il avait composée contre ce prince, il reçut ordre de quitter la Cour. Dans le même tems, le duc de Buckhingham (Georges de Villiers), se trouva exilé pour quelques affaires d'une autre nature; de sorte que se voyant tous deux fort désœuvrés, avec une grande conformité de sentimens et d'inclinations, ils résolurent de voyager ensemble dans toutes les provinces d'Angleterre, pour chercher des aventures. Quelques-unes sont connues : celle-ci l'avait été moins jusqu'à présent. Sur la route de Newmarket, ils aperçurent un cabaret fermé, sur la porte duquel était l'inscription ordinaire, *maison à louer*. L'envie les prit tout d'un coup de se changer en cabaretiers; ils se défont de leurs équipages, et l'exécutent aussitôt. La maison fut louée et remplie des meubles qui conviennent à cette condition. Ils s'étaient réservé quelques laquais pour les servir; et faisant l'office de maître l'un après l'autre, ils n'eurent point d'autre étude pendant les premières semaines, que de se réjouir aux dépens des paysans. Ensuite leurs idées venant à s'étendre, ils formèrent le dessein de déclarer la guerre aux maris des environs. Ils connaissaient le génie des paysans d'Angleterre, qui ne respirent que le plaisir et la bonne chère : ils les prirent par ce faible. Tous les jours

(1) *The life of the Earl of Rochester.*

c'étaient des festins où les maris des plus jolies femmes du canton étaient invités avec toute leur famille, et les deux seigneurs prenaient le tems qu'ils les voyaient ensevelis dans le vin, pour séduire leurs filles et leurs femmes. L'argent ne manquait guère de leur faire vaincre celles qui avaient le courage de résister à leurs flatteries; on ne parlait dans la province que de la libéralité des deux cabaretiers. Le bruit pénétra même jusqu'à la Cour; et le roi, sans avoir le moindre soupçon de la vérité, prenait plaisir à se faire raconter ce qu'on en publiait. On prétend néanmoins que les deux seigneurs ne furent pas long-tems sans être reconnus, et que les paysans mêmes affectaient de paraître ignorer leur condition, pour jouir plus long-tems de la bonne chère qu'ils trouvaient chez eux. Mais il est certain que le roi ne se doutait de rien, lorsqu'étant allé voir les courses de chevaux à Newmarket, il eut la curiosité de faire arrêter son carosse à la porte du cabaret. Le duc et le comte ne balancèrent point à paraître dans un équipage convenable à leur condition présente : ils furent reconnus du roi et de tous ceux qui l'accompagnaient. Cette comédie servit à les faire rentrer en grace, et ils suivirent le roi à Newmarket.

LES LENDEMAINS.

Air : *Réveillez-vous belle endormie.*

Philis, plus avare qne tendre,
Ne gagnant rien à refuser,
Un jour exigea de Silvandre
Trente moutons pour un baiser.

Le lendemain, seconde affaire :
Pour le berger le troc fut bon :
Il exigea de la bergère
Trente baisers pour un mouton.

Le lendemain, Philis, plus tendre,
Craignant de moins plaire au berger,
Fut trop heureuse de lui rendre
Tous les moutons pour un baiser.

Le lendemain, Philis, peu sage,
Voulut donner moutons et chieu
Pour un baiser, que le volage
A Lisette, donna pour rien.

Par feu M. Rivière de Fresny.

LETTRE DE M. MURALT,

SUR

LA SIXIÈME SATIRE DE M. DESPRÉAUX.

Il est arrivé, Monsieur, une chose depuis ma dernière ettre, qui me donne lieu de vous écrire ; l'aventure 'est pas trop mémorable, voici ce que c'est. Nous ommes venus de Paris à Lyon dans la diligence en la ompagnie d'un abbé bel esprit et de quelques marhands : l'abbé lisait les satires de Despréaux, les marhands écoutaient et admiraient. M. D.... et moi que es autres prenaient pour des anglais, écoutions sans ien dire : à la première couchée, l'abbé ne pouvant plus ouffrir notre silence, nous demanda si nous avions lu es ouvrages de ce poëte, ce qu'il nous en semblait t s'il s'en trouvait dans notre pays qui le valussent. Nous lui répondîmes que nous les avions lus, et lus vec plaisir, que nous y trouvions du bon plus que du nauvais; mais que nous croyions que quelques poëtes nglais avaient mieux écrit. Il ne nous parut pas tout-fait content de cette réponse; et après avoir feuilleté e livre un moment, il nous le présenta, nous disant, vec un souris moqueur : vous venez de Paris, messieurs, oici une description de cette ville : voudriez-vous bien, nessieurs, nous faire voir ce que vous y trouvez de bon t de mauvais? Nous ne nous attendions pas à cette proosition; mais n'ayant rien de mieux à faire, nous l'acceptâmes comme un divertissement qui se présentait. La

satire fut critiquée, et il m'a pris envie de mettre notre critique sur le papier pour vous l'envoyer; c'est une bagatelle qui vous pourra servir d'amusement pendant une demi-heure, et à moi pendant les deux ou trois jours que je suis obligé de m'arrêter ici; cela seul, à la vérité, n'aurait pas suffi pour me faire amuser si longtems à une critique qui est une espèce d'ouvrage dont je ne fais pas grand cas, et dont vous ne vous soucierez pas non plus; aussi se rencontre-t-il d'autres circonstances qui me déterminent à ce que je fais; celle-ci surtout, qui s'y trouve, c'est quelque chose contre le bel esprit, dont il est bon qu'on fasse voir souvent et de plus d'une manière le faux et le ridicule. J'avoue même que sur ce sujet ce serait un petit divertissement pour moi, que j'entreprendrais de gaîté de cœur et sans que personne m'eût rien proposé là-dessus. S'il est vrai que nous ne puissions avoir de l'esprit, comme ces messieurs semblent le vouloir supposer, ils doivent s'attendre à nous voir prendre le parti que d'ordinaire l'on prend dans ces rencontres, et que jadis les philosophes prirent sur les richesses : faire profession de mépriser ce qui nous manque, soutenir que c'est une chose pernicieuse, et surtout crier contre ceux qui en ont. Je mets ici la satire, parce qu'elle fut toute parcourue, et que vous pourrez mieux juger si j'ai raison ou si j'ai tort.

Qui frappe l'air, bon Dieu! de ces lugubres cris?
Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris?
Et quel fâcheux démon, durant les nuits entières,

Voici, dès l'entrée, d'horribles exclamations, elles ne

s'adressent pas moins à Dieu qu'au Diable ; devinez, monsieur, sur quoi mène ce terrible début! Voici la chûte :

Rassemble ici les chats de toutes les gouttières,

Jupiter, Hercule, que faites-vous de vos foudres et de votre massue? disait l'homme de la fable qu'une puce avait mordu, et qui croyait toute la Providence intéressée à le venger.

J'ai beau sauter du lit, plein de trouble et d'effroi,
Je pense qu'avec eux tout l'enfer est chez moi.

J'ai beau m'effrayer, j'ai beau sauter du lit, les chats ne laissent pas de crier ; quoique je me lève, le bruit ne cesse point : cela est d'une grande justesse, et se soutient de quelque côté qu'on le tourne.

L'un miaule, en grondant, comme un tigre en furie,
L'autre roule sa voix comme un enfant qui crie.

Ces chats-là ressemblent assez aux nôtres, et il n'y a rien qui ne se trouve partout ailleurs aussi bien qu'à Paris ; mais ce n'est pas tout.

Ce n'est pas tout encor, les souris et les rats,
Semblent, pour m'éveiller, s'entendre avec les chats,

C'est encore tout comme chez nous ; à tout cela on ne

reconnaît ni une grande ville, ni un grand poëte : ce n'est jusques ici ni Paris, ni Boileau.

Plus importun pour moi, durant la nuit obscure,
Que jamais, en plein jour, ne fut l'abbé de Pure.

Ou je me trompe bien, ou voilà de l'esprit ; cependant ce premier vers est languissant et fade, et ce second fait venir là un abbé à propos de souris qui est entièrement hors de sa place. Ce trait d'esprit, à le considérer de près, se trouve une pensée puérile, qui ne vaut que par sa malignité ; mais je doute que cette licence de nommer les gens par leur nom, et de les tourner en ridicule, soit du goût des honnêtes gens, et je trouve qu'elle ne s'accorde pas avec la politesse dont ces messieurs se piquent; à quoi on peut ajouter que ce poëte, par cette imitation des Latins, confond des tems et des peuples tout-à-fait différens. Rien n'était vilain chez les Latins, on s'y servait sans façon des mots les plus obscènes, de même on y nommait les gens sans façon. Ce ne sont pas là les manières d'aujourd'hui, et surtout il semble que ces hardiesses ne conviennent pas à la langue française, elle est chaste et timide jusques à l'excès, beaucoup n'oseraient s'y prononcer ; et, selon moi, le nom d'une personne a mauvaise grace dans une satire.

Tout conspire à-la-fois à troubler mon repos,
Et je me plains ici du moindre de mes maux.

C'est-à-dire que nous allons ouïr des choses plus ter-

ribles que celles qui lui ont fait croire tout l'enfer chez lui.

Car à peine les coqs, commençant leur ramage,
Auront de cris aigus frappé le voisinage,

Je n'aurais jamais crus que cris aigus fussent ramage; mais je n'ai garde de disputer à un académicien la signification d'un mot français.

Qu'un affreux serrurier, que le ciel, en courroux,
A fait, pour mes péchés, trop voisin de chez nous,

Voilà un petit effet de ce courroux du ciel; que ne sort-il de ce voisinage? Lorsque l'on peut aisément se garantir d'un mal, ce n'est pas le ciel en colère qui l'envoie: au reste, cela se peut dire de la moindre petite ville, et d'un village même aussi bien que de Paris, et mieux encore, puisqu'il est parlé des cris de coqs, qu'on entend plus ordinairement à la campagne.

Avec un fer maudit, qu'à grand bruit il apprête,
De cent coups de marteau me va fendre la tête.

Que veut-il dire? Est-ce avec un fer ou cent coups de marteau qu'on lui fend la tête? la lui fend-on, ou la lui veut-on fendre? Voici ce qu'en France l'on appelle communément de l'esprit et du brillant, et que nous appellons grossièrement galimathias.

J'entends déjà partout les charrettes courir,
Les maçons travailler, les boutiques s'ouvrir.

J'en suis bien aise, voilà deux vers naturels qui peignent Paris, et qui donnent l'idée de ce qui se passe à la pointe du jour : c'est bon sens, et non esprit, et c'est de-là qu'ils sont bons. Il y a un peu plus d'esprit dans ceux qui suivent, et ils valent un peu moins.

Tandis que dans les airs mille cloches émues,
D'un funèbre concert font retentir les nues ;

Ces vers ne sont pas méchans ; je suis pourtant persuadé que tout homme qui a du goût leur préférera les deux qui précèdent mais voici de l'esprit qui suit, et du plus fin ; pour du bon sens, il n'y en a point du tout : j'en suis fâché, c'est à mon sens retourner trop vîte à blâmer.

Et, se mêlant au bruit de la grêle et des vents,
Pour honorer les morts, font mourir les vivans.

Paris n'est pas autrement dans un climat de grêle et de vents, il ne fallait pas faire entrer des choses si rares dans une satire, où il s'agit des incommodités ordinaires et particulières à cette ville ; mais quand il grêlerait plus souvent, le bruit des cloches est un petit inconvénient au prix d'un grand orage, cependant c'est ce petit bruit qui fait ici ce grand mal. La vérité est qu'il fallait une rime à vivans ; les vents sont bons à cela. Voilà la véritable origine de cette tempête, qui est d'autant moins à sa place ici, qu'on ne prend guère ce tems pour enterer les morts.

Encor je bénirais la bonté souveraine,

Si le Ciel à ces maux avait borné ma peine :

La bonté souveraine et le ciel sont ici précisément la même chose ; aussi l'un est de trop, ou plutôt ils sont de trop tous deux. Le sujet est trop petit pour monter jusques-là ; mais ils ne saurait y avoir de si petit sujet qui ne souffre quelque trait de morale, s'il est traité par un habile homme ; surtout, cela se doit dans la satire, qui a pour but de corriger, et c'est de quoi je ne vois rien jusqu'ici.

Mais si, seul en mon lit, je peste avec raison,
C'est encor pis vingt fois en quittant la maison.

Je peste avec raison, me paraît une expression petite et fade, et le *pis vingt fois* ne se trouve pas dans ce qui suit. Pourquoi de si fortes expressions, quand on n'a pas de quoi les soutenir?

En quelqu'endroit que j'aille, il faut fendre la presse,
D'un peuple d'importuns, qui fourmillent sans cesse :

Le dernier vers est si méchant et si parfaitement inutile, que si la satire en général et la rime en particulier ne le réclamait, on le croirait supposé. C'est une paraphrase du mot de *presse* qui s'explique assez de lui-même. Que signifie *peuple d'importuns ? peuple* dit tout ; *importuns* est plutôt d'une personne à une autre, ou du moins il ne signifie que ceux qui ont tort, en incommodant quelqu'un. En quoi ces gens-là ont-ils tort à l'égard

du poëte? Serait-ce qu'ils sortent dans la rue pour le voir? et que par-là ils l'empêchent de passer? et *sans cesse* qu'ajoute t-il à *fourmillent*, si ce n'est la rime?

L'un me heurte d'un ais, dont je suis tout froissé,
Je vois d'un autre coup mon chapeau renversé :
Là, d'un enterrement la funèbre ordonnance,
D'un pas lugubre et lent, vers l'église s'avance :
Et plus loin des laquais, l'un l'autre s'agaçans,
Font aboyer les chiens, et jurer les passans :
Des paveurs en ce lieu me bouchent le passage.

On ne sait que dire de ces vers, ils ne sont ni assez bons pour être loués, quelque purgés qu'ils soient d'esprit, et quelqu'envie que l'on ait de louer, ni assez méchans pour être blâmés; ils peignent passablement bien des choses qui ne valent peut-être pas la peine d'être peintes.

Là, je trouve une croix de funeste présage;
Et des couvreurs grimpés au toit d'une maison,
En font pleuvoir l'ardoise et la tuile à foison.

Cette *croix*, si je me trompe, avertit les passans de prendre garde à eux pour n'être pas touchés de ce qui tombe; ainsi au lieu d'être de funeste présage, elle est de salutaire avis, qui est précisément le contraire. Mais pourquoi faire entrer ici cette *croix* sans nécessité de rime qui détruit tout le reste?

Là, sur une charrette, une poutre branlante,
Vient, menaçant de loin la foule qu'elle augmente :

Cette *poutre* n'augmente pas la foule, mais l'embarrasse.

Six chevaux attelés à ce fardeau pesant,
Ont peine à l'émouvoir sur le pavé glissant;
D'un carrosse, en passant, il accroche une roue,
Et du choc le renverse en un grand tas de boue;
Quand un autre à l'instant, s'efforçant de passer,
Dans le même embarras se vient embarrasser.

Je ne sais si *s'embarasser dans un ambarras*, n'est pas une manière de parler un peu embarrassée, mais peut être que le poëte à l'imitation des anciens a voulu faire un vers parlant, qui tient un peu de la chose même qu'il décrit, afin d'en donner une idée plus vive à quelque autre chose près. Je ne saurais me résourdre à relever ces six vers; ils peuvent je crois passer; ils sont naturels, simples, et sans esprit, et ils disent assez bien ce qu'ils veulent dire.

Vingt carrosses bientôt, arrivant à la file,
Y sont, en moins de rien, suivis de plus de mille;

Pourquoi ces *vingt carrosses* à part séparés de ces mille, si ce n'est pour la rime?

Et, pour surcroît de maux, un sort malencontreux
Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs.
Chacun prétend passer; l'un mugit, l'autre jure.

Que veut il dire, est-ce que les *bœufs* jurent à Paris,

ou que les mots de *chacun*, *l'un l'autre*, se peuvent entendre des hommes et des bêtes ensemble? Quoi, c'est-là ce poëte si exact dans le langage et si scrupuleux

Que son esprit tremblant sur le choix de ses mots,
N'en dira jamais un s'il ne tombe à propos.

Satire II, v. 47 *et* 48.

Des mulets en sonnant augmentent le murmure :

Le bruit de quelques clochettes est assez peu de chose, parmi tout ce tumulte, qu'il appelle murmure assez mal-à-propos, ce me semble.

Aussitôt cent chevaux, dans la foule appelés, (1),
De l'embarras, qui croît, ferment les défilés.

Des *chevaux appelés*, j'avoue que je n'entends pas cela. Il me semble qu'à Paris, comme ailleurs, les chevaux se trouvent engagés dans des embarras par hasard, et sans que personne les veuille avoir là. C'est le poëte qui les appelle ici pour rimer, ne voulant pas se servir du mot de *mêlés*, pour des raisons qui nous sont inconnues ; mais c'est broncher trop souvent au bout du vers. Le poëte avait raison de prier Molière de lui enseigner l'art de la rime; et, si plusieurs de ses poésies ressem-

(1) Il y a dans l'édition de 1674 : *Et bientôt cent chevaux.*

blaient à celle-ci, je dirais qu'il aurait raison de vouloir apprendre de lui l'art de ne rimer plus.

Et partout des passans enchaînant les brigades,
Au milieu de la paix font voir les barricades :
On n'entend que des cris poussés confusément;
Dieu, pour s'y faire ouïr, tonnerait vainement.

On entend les clochettes des mulets, au point même qu'elles augmentent le bruit, et Dieu en tonnant ne viendrait pas à bout de se faire entendre! Voilà encore de l'esprit; l'envie d'en faire voir fait dire de grandes niaiseries, quelquefois de grandes impiétés. Mais quoi, toute cette satire se passera sans qu'il y soit seulement parlé d'un abus? Est-ce que les incommodités de Paris ne fourniraient pas une sottise à combattre?

Moi donc, qui dois souvent en certain lieu me rendre,
Le jour déjà baissant, et qui suis las d'attendre.

Tout cela ne vaut pas grand'chose, *le jour baissant déjà, et qui dois souvent en certain lieu me rendre;* quel rapport ont donc ces deux choses entr'elles? que fais-là ce *souvent*, *et qui suis las d'attendre?* N'est-ce pas un trop petit effet de l'embarras qu'il a dépeint? Si du moins il avait mis :

Moi donc, qui dois sans faute en certain lieu me rendre,
Le jour déjà baissant, et qui me fais attendre;

Ne sachant plus tantôt à quel saint me vouer,
Je me mets au hasard de me faire rouer,
Je saute vingt ruisseaux, j'esquive, je me pousse,

Voilà bien des ruisseaux, et d'où viennent-ils à Paris? A la vérité, plus haut, il a parlé de grêle et de vents; mais il ne les avait fait venir là que pour le bruit et la rime, et cette poétique tempête a si peu inondé la ville, que des enterremens s'y sont promenés depuis, et que des paveurs y ont travaillé depuis : apparemment ces ruisseaux coulent sur le compte de la pluie qui doit venir.

Guénaud sur son cheval en passant m'éclabousse;

La satire doit avoir pour but de corriger, lorsqu'elle nomme les gens pour les tourner en ridicules. De quoi veut-il que se corrige Guénaud ?

Et n'osant plus paraître en l'état où je suis,
Sans songer où je vais, je me sauve où je puis,

Deux vers naturels et sans esprit, sans qu'il y ait rien à reprendre.

Tandis que dans un coin, en grondant, je m'essuie,
Souvent, pour m'achever, il survient une pluie.

Chacun sait qu'il pleut à Paris comme ailleurs, ce n'était pas la peine de rimer pour nous le dire. Du reste, que peut-il arriver de meilleur au poëte

qu'une pluie? qui le lave, puisqu'il grondé en s'essuyant.

On dirait que le Ciel, qui se fond tout en eau,
Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau.

Comme si le ciel prenait parti contre lui et cherchait à le chagriner. Encore un coup, Paris n'est pas dans un climat de pluie; cela serait bon s'il s'agissait de quelque ville de Flandres ou d'Irlande.

Mais qui aurait jamais cru que Boileau le Spirituel fut comme nous autres hommes obligé de parler des vents et de la pluie pour se tirer d'affaire?

Pour traverser la rue, au milieu de l'orage,
Un ais sur deux pavés forme un étroit passage;
Le plus hardi laquais n'y marche qu'en tremblant:
Il faut pourtant passer sur ce pont chancelant;

Ces vers peuvent, je crois, être comptés entre les bons, au moins je ne vois rien qui l'empêche. Mais que ne sautait-il ce ruisseau, comme il avait fait les vingt autres; en voici la raison, qui commence par un *et*, et non pas par un *car*, comme les raisons ordinaires.

Et les nombreux torrens qui tombent des gouttières,
Grossissant les ruisseaux, en ont fait des rivières.

S'il est permis de deviner, en passant, pourquoi, aux dépens du bon sens, ce *car* a été changé contre un *et*,

c'est, je pense, qu'un second *car* est un peu près de là, et que la délicatesse française ne saurait supporter deux *car* voisins l'un de l'autre.

J'y passe en trébuchant; mais, malgré l'embarras,

De l'*embarras* sur un ais?

La frayeur de la nuit précipite mes pas.

Je me hasarde de dire que si c'est la venue de la *nuit*, il devait se servir du mot de *crainte*. La *frayeur* est plutôt ce que la nuit cause quand elle est arrivée, et puis ce n'est pas malgré l'embarras que la frayeur fait marcher vite; l'embarras ne le cède pas à la frayeur; c'est ici, malgré le danger de tomber et de se mouiller.

Car sitôt que du soir les ombres pacifiques
D'un double cadenas font fermer les boutiques;

Pas trop *pacifiques* en cet endroit, puisqu'alors les voleurs s'emparent de Paris, et en font un coupe-gorge, comme il va le dire :

Que, retiré chez lui, le paisible marchand
Va revoir ses billets et compter son argent,
Que dans le Marché-Neuf tout est calme et tranquille,

Cette circonstance du Marché-Neuf n'est-elle point trop petite dans cette description, et n'y aurait-il pas

moyen de placer au bout de quelqu'autre vers ce mot nécessaire de *tranquilles ?*

Les voleurs à l'instant s'emparent de la ville :

Voici donc ce que les ombres pacifiques amènent.

Le bois le plus funeste et le moins fréquenté
Est, au prix de Paris, un lieu de sûreté :
Malheur donc à celui qu'une affaire imprévue
Engage un peu trop tard au détour d'une rue :
Bientôt quatre bandits, lui serrant les côtés :
La bourse. Il faut se rendre; ou bien, non, résistez;
Afin que votre mort, de tragique mémoire,
Des massacres fameux aille grossir l'histoire.

Ce morceau peut, je crois, passer pour ce qu'il y a de meilleur; c'est un trait de peinture, naturel et hardi, qui frappe vivement, et comme venant de main de maître. En effet, vous diriez qu'un maître n'a touché à cette pièce que par-ci par-là, comme il est ordinaire aux peintres fameux de relever, de quelques traits, les ouvrages de leurs apprentis, et de les faire passer ensuite sous leur nom.

Pour moi, qu'une ombre étonne, accablé de sommeil (1),
Tous les jours je me couche avecque le soleil.

---

(1) M. Despréaux a changé cet endroit dans les éditions qui ont suivi celle de 1685 :

Pour moi, fermant ma porte, et cédant au sommeil.

Ce n'est déjà plus du bon ouvrier. Il dit qu'il se couche avec le soleil, parce qu'une ombre l'étonne; c'est la principale raison, et il avoue, comme en passant, qu'il est accablé de sommeil, qui en est une beaucoup plus naturelle et plus forte.

Mais dans ma chambre à peine ai-je éteint la lumière,

Voilà une plaisante contradiction pas plus loin que d'un vers à l'autre; il se couche avec le soleil, et il éteint la lumière. Vous tous, que ce poëte tourne en ridicule, et que je ne connais point : Perrein, Mezeray, Bourseault, Colletet, Titeville, Quinault, vous méritez bien le traitement qu'il vous fait, puisque vous lui passez de telles fautes.

Qu'il ne m'est plus permis de fermer ma paupière.

Cela se soutient à merveille; le soleil se couche, le poëte, accablé de sommeil, se couche en même tems; parce qu'il a peur, en même tems aussi, il éteint la lumière; et à peine l'a-t-il éteinte, qu'il ne peut plus dormir. Voilà assurément un enchaînement des plus singuliers, et des plus difficiles à développer : c'est ainsi que son esprit *aux Saumaises futurs prépare des tortures.*

Des filoux effrontés, d'un coup de pistolet,
Ébranlent ma fenêtre et percent mon volet.

Qu'est-ce que ces filoux prétendent faire avec ce

coup de pistolet? à quel dessein percent-ils son volet? Le *volet* du poëte rime, et puis rime, et c'est tout.

J'entends crier partout : Au meurtre, on m'assassine :

Pourquoi partout? comme si la ville était prise d'assaut? pourquoi les autres crient-ils, quand c'est la fenêtre du poëte qu'on ébranle?

Ou le feu vient de prendre à la maison voisine.

Les embrasemens ne sont pas plus fréquens à Paris qu'ailleurs, ainsi il ne fallait pas y en faire entrer un dans cette satire. C'est une espèce de faute qui lui arrive souvent, et qui n'est pas pardonnable à un habile homme. Il s'agit des incommodités ordinaires de la ville de Paris, qui lui sont particulières, et rien n'était plus aisé que d'en trouver de telles, surtout part rapport à ce poëte; au lieu qu'il s'amuse à ramasser tout ce qu'il peut dire de plus trivial contre le séjour des grandes villes.

Tremblant et demi-mort, je me lève à ce bruit,
Et souvent sans pourpoint je cours toute la nuit.

Ce *souvent* est faux : ce mot est une des chevilles favorites de ce poëte. Voilà la troisième fois qu'il s'en sert mal à propos.

Car le feu, dont la flamme en ondes se déploie,
Fait de notre quartier une seconde Troie.

Vous croiriez peut-être que tout son quartier est réduit en cendres.

Où maint Grec affamé, maint avide Argien,

Bon pour *avide*, mais pour *affamé*, il n'est guère *Grec*, aussi le mot de *grœcari* ne veut-il pas dire jeûner, et puis si *Argien* doit signifier autre chose que *Grec*, il est ridicule; si c'est la même chose, il est superflu, et mis là pour rimer avec *Troyen*. Je voudrais qu'un habile poëte tendît un peu moins ouvertement à la rime, et que son artifice ne sautât pas tout-à-fait aux yeux du lecteur.

Au travers des charbons va piller le Troyen.

Ce pillage achève de donner l'idée d'un grand embrasement, et puis ce n'est rien.

Enfin, sous mille crocs la maison abîmée;
Entraîne aussi le feu, qui se perd en fumée.

Cet embrasement, comparable à celui de Troie, ce qui l'obligeait à *courrir toute la nuit*, se réduit enfin à une maison brûlée. Au reste, ces deux vers sont beaux et sans aucun brillant; c'est dommage qu'ils en renversent tant d'autres.

Je me retire donc encor, pâle d'effroi;
Mais le jour est venu quand je rentre chez moi.

Chose qui ne saurait manquer à un homme *qui court toute la nuit*.

Je fais pour reposer un effort inutile :
Ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort en cette ville.

Vous croiriez peut-être qu'il veut dire à tant par heure, ou à tant par nuit, c'est là force de cet *à prix d'argent*, mais ce n'est pas cela qu'il affirme positivement, il va trouver une chimère assez mal imaginée.

Il faudrait, dans l'enclos d'un vaste logement,
Avoir loin de la rue un autre appartement.

Chose presqu'impossible, et que l'on aurait peine à avoir *à prix d'argent*, et que les plus riches n'ont guère.

Paris est pour un riche un pays de cocagne.

Oui ; tantôt *le feu prend à la maison voisine ;* tantôt l'on est menacé *d'un déluge nouveau ;* les filoux tirent *les coups de pistolets ;* les bruits *des cloches*, *des vents* et *de la grêle* font mourir les gens ; et enfin, *le riche* personnellement est *renversé dans son carrosse*, et jete dans *un tas de boue.*

Sans sortir de la ville, il trouve la campagne;

Campagne toute des moins tranquilles.

Il peut, dans son jardin, tout peuplé d'arbres verts,
Recéler le printems au milieu des hivers.

Nuit obscure, fardeau pesant, filoux effrontés, arbres

verts; voilà des épithètes simples et naturelles. Voulez-vous quelque chose de plus recherche : *recéler le printems*. Au besoin, le mot *étaler* n'aurait-il pas suffi ?

Et foulant le parfum de ses plantes fleuries,
Aller entretenir ses douces rêveries.

Fouler du parfum, c'est encore une expression qui n'est pas commune, et dont peu de gens se seraient avisés; que veut-il donc faire?

Mais moi, grâce au destin, qui n'est ni feu ni lieu,
Je me loge où je puis, et comme il plaît à Dieu.

Très-bien, en habile homme, et rencherir par les deux derniers vers sur tout ce qui se trouve dans les autres. D'abord il a un chez soi, au voisinage d'un *serrurier*; il fait sentir qu'il a un *appartement*, quand il dit que pour dormir il faudrait en avoir un autre; ici il n'a ni feu ni lieu, en vingt-quatre heures de tems.

N'est-ce pas (1) sur la scène en un jour renfermer des années? Avec cela, voilà encore Dieu en jeu et le destin, qui veulent dire la même chose, et qu'il n'était nullement nécessaire de faire entrer ici, cet homme ne saurait-il nommer Dieu à propos, et sans en dire quel-

---

(1) Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué;
Un rimeur, sans péril, de-là les Pirénées,
Sur la scène, en un jour renferme des années.

Art Poétique, *chant III*, *vers* 37, *édit.* 1674.

que indigne proverbe? Au reste pas un trait de morale, rien qui serve au lecteur, rien de Paris qu'on puisse blâmer avec raison. Quel est donc le but de cette inutile satire? Je n'en vois qu'un seul : c'est de faire voir de *l'esprit*.

Voilà, Monsieur, si j'ai bonne mémoire quelle fut la critique que nous en fîmes, à cela près, qu'elle fut un peu étendue. Toutes les plus petites fautes peuvent être relevées dans la conversation ; mais tout ne vaut pas la peine d'être écrit, et je crains seulement que dans ce que je vous ai écrit, il n'y ait trop de choses. En quoi néanmoins toute la faute ne serait pas de mon côté, par la raison qu'une critique ne saurait être que petite quand elle roule sur un petit sujet. Telle qu'elle est, vous en pouvez conclure, ce me semble, que ces Messieurs les *Beaux-Esprits*, pour ne se pas tenir assez au bon sens, sont sujets à s'égarer quelquefois et à produire de mauvaises choses. Au reste, si j'ose me servir de cette comparaison, il nous arriva avec notre critique quelque chose d'approchant à ce qui arriva à Saint-Paul, lorsqu'il secoua une vipère sans être blessé. D'abord qu'on nous vit prendre en main ces formidables satires, on nous regarda comme des misérables qui allaient se perdre, et on s'attendait à tous momens à nous voir confondus ; et ensuite quand on vit que nous les manions impunément, on passa d'un excès à l'autre, et il s'en fallut peu que ces bonnes gens ne nous crussent quelque chose de plus que des étrangers ordinaires. La vérité est, que Monsieur l'Abbé choisit mal sa pièce, il crut apparemment qu'il nous en devait donner une qui ne traitât pas de choses trop relevées, et que du moins nous pussions

comprendre. Quoi qu'il en soit, c'est une des moindres que nous ayons de cet auteur; et il en a fait plusieurs qui sont aussi bonnes que celle-ci est mauvaise. Mais il est certain aussi que ses moindres ouvrages doivent valoir mieux que cela, et que l'on ne saurait excuser une si grande négligence.

Tant de fautes de toutes les espèces, des circonstances si petites et si mal choisies dans un si riche sujet, tant de médiocrité! En un mot, comment ne s'est-il pas avisé de supprimer une pièce si chetive, et si différente de tant d'autres qu'il a faites? N'avait-il donc ni ami ni ennemi? Je crois avoir vu quelque part une critique de ce poëte; mais autant que je m'en souviens, elle ne lui fait pas grand mal; et peut-être qu'en tout, elle ne lui reproche pas tant de fautes qu'il y en a dans cette seule satire. Chose surprenante, que tant d'écrivains offensés, c'est-dire, animés de toute la malignité que donne le desir de se venger, ayent trouvé si peu de prise sur lui! Cela revient à ce que je vous ai dit, que ce n'est pas tant au bon sens que la plupart des gens ont égard en France qu'à *l'esprit*, à l'expression, au tour, à l'harmonie. Je me souviens, à ce propos, de ce que ma conté un honnête homme de ma connaissance. Un écrivain français avait composé je ne sai quel ouvrage qu'il allait faire imprimer; étant arrivé à un endroit où il citait un ancien, la période ne lui parut pas assez harmonieuse, il crut que c'était le nom de cet ancien qui la rendait rude, et il en mit un autre à la place. Comme celui-ci ne contentait pas l'oreille non plus, il en essaya un troisième, et allait continuer sur ce pied-là, lorsque son ami, qui prenait la chose plus sérieuse-

ment, lui dit qu'il se moquait de se jouer ainsi du lecteur, et qu'il devait citer juste. L'autre lui répondit qu'il se moquait lui-même, que son dessein était de plaire, que pourvu qu'il plût, il se mettait peu en peine du reste. A juger par l'harmonieux verbiage de leurs livres du tems, c'est leur caractère de mesurer plutôt les périodes que de les peser ; c'est-à-dire, de consulter en écrivant et en lisant, plutôt l'oreille que le bon sens. Ce procédé tout extravagant qu'il est, doit être assez commun en France. Mais comme personne n'est obligé de lire un méchant livre, et qu'au fond les sots n'écrivent que peur les sots, tous les honnêtes gens sauront plus de gré aux français du petit nombre d'excellens écrits qui nous viennent de chez eux, qu'ils ne sauraient blâmer de méchantes choses qu'on ne saurait empêcher le peuple de produire.

ETRENNES A MADAME ***.

L'être puissant, à qui tout rend hommage,
Et qui dispose à son gré des trésors,
Joint rarement, dans son plus bel ouvrage,
Ceux de l'esprit avec les biens du corps.

Si quelquefois il fait cet assemblage,
Ce n'est, hélas! que pour peu de momens;
De son esprit à peine on fait usage,
Que le corps perd ses plus doux agrémens.

De l'un, Iris, vous fûtes une preuve,
Vous éprouvez déjà l'autre en ce jour,

Et vous savez, par cette double épreuve,
De combien est le règne de l'Amour.

Comme un éclair, vos beaux yeux, gros de larmes,
Ont vu leur feux briller et s'éclipser;
Mais, en perdant quelques-uns de leurs charmes,
Ils en ont vu d'autres les remplacer.

Ces yeux, Iris, trouvent sur leur passage
Plus de jaloux encor que de rivaux :
Et votre esprit, amusant, quoique sage,
Offre toujours quelques appas nouveaux.

Les ans n'ont fait que changer votre empire :
Celui des cœurs vaut sans doute son prix;
Mais après lui faiblement on soupire,
Lorsque l'on monte à celui des esprits.

Vous jouissez d'un si rare partage :
Toutes les voix disent qu'il vous est dû.
Quand on possède un pareil avantage,
Peut-on penser à ce qu'on a perdu.

L'Amour, qui veille aux intérêts des belles,
Traîne, il est vrai, nos cœurs à leurs genoux :
Une heure ou deux on s'amuse avec elle,
Mais on se plaît toujours auprès de vous.

Par M. le chevalier D. R.

MÉMOIRE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE MICHEL DE MONTAGNE.

Michel de Montagne était fils de Pierre Eyquem, écuyer, seigneur de Montagne. Scaliger a prétendu que son père était un vendeur de harengs; mais c'est une médisance; car au supplément de la chronique bordelaise, par Jean Darnal, on voit que Pierre Eyquem, sieur de Montagne, qui, en un endroit, y est qualifié ecuyer, fut successivement élu premier jurat de la ville de Bordeaux en 1530, sous-maire en 1536, jurat une seconde fois en 1540, procureur de la ville en 1546; et enfin, maire depuis 1553 jusqu'en 1556. Montagne fait mention de cette mairie de son père, et en un autre endroit, du surnom d'Eyquem, qu'il dit être celui d'une maison connue en Angleterre; mais qu'il ne paraît pas avoir jamais porté. Il nous apprend aussi que ses armoiries étaient d'*azur, semé de trèfles d'or, à une patte de lion de même, armée de gueules mises en face.*

Du reste, il fait souvent l'éloge de son père, louant sa probité, son activité, et l'agilité merveilleuse qu'il avait conservé, même dans sa vieillesse. Il dit aussi qu'il avait servi, je ne sais en quelle qualité, dans les guerres d'Italie; qu'à son retour il se maria en 1528, âgé de trente-trois ans, et qu'il mourut de la pierre à soixante-quatorze ans, c'est-à-dire en 1569.

Pierre de Montagne avait trois frères; l'un conseiller

au parlement de Bordeaux, surnommé le sieur de Bussagnet ; un autre nommé le sieur de Saint-Michel; et un troisème ecclésiastique, appelé le sieur de Gaviac. Ce qui prouve de plus en plus la mauvaise foi de Scaliger sur cette famille.

Michel de Montagne naquit le dernier jour de février 1538. Il fut le troisième des enfans de son père, lequel prit un soin tout particulier de son éducation. On en peut voir dans ses Essais le détail, qu'il serait trop long de rapporter. Il suffit de dire qu'il apprit le latin en la maison paternelle par pure routine, comme on apprend le français, et qu'il le parlait aisément à l'âge de six ans, auquel il fut envoyé au collége de Bordeaux, où il y avait alors les meilleurs régens de France ; savoir, Nicolas Grouchy, Guillaume Guerente, Georges Buchanan et Marc-Antoine Muret. Il acheva sous eux son cours d'étude à l'âge de treize ans, et apparemment il fut envoyé peu après en quelque école de droit, puisqu'il était destiné à la robe.

En effet, il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Bordeaux, et peut-être de celle du sieur Bussagnet, son oncle, qui mourut jeune.

On a reproché à Montagne d'avoir affecté de ne point parler de cette charge dans ses ouvrages, comme s'il avait voulu cacher à la postérité qu'il eût été de robe. Mais ce reproche est mal fondé ; car dans la relation qu'il fit à son père de la mort d'Etienne de la Boëtie, et qu'il fit imprimer à la tête des opuscules de cet ami, il lui dit qu'il apprit la maladie de cet ami le 9 août 1563, en revenant du palais. Et en ses Essais, après avoir dit que les occupations publiques ne lui convenaient pas, il

ajoute : *enfant, on m'y plongea jusqu'aux oreilles, et il succédait. Si m'en déprin-je de bonne heure.* C'est aussi de cela qu'il a voulu parler ailleurs, en disant : *de ce peu que je me suis essayé en cette vacation, je m'en suis d'autant dégoûté.* Comment, en effet, aurait-il pû dissimuler une chose aussi notoire que le fait de cette charge ?

Il est vrai qu'il paraît avoir eu peu de goût pour ce métier, et qu'il va jusqu'à dire quelque part, qu'il sait seulement en gros, qu'*il y a une jurisprudence*, mais qu'*il n'a jamais goûté des sciences que la croute première en son enfance.* Ce fut apparemment ce qui lui fit prendre le parti de quitter cet emploi. Mais je ne sais ni quand il s'en défit, ni combien de tems il l'exerça. Pour en être instruit au juste, il faudrait recourir aux registres du parlement de Bordeaux. La Croix du Maine dit seulement, qu'après la mort de son frère aîné, il résigna sa charge, et prit le parti des armes, c'est-à-dire qu'il quitta la robe pour l'épée ; car il ne paraît pas avoir jamais eu d'emploi militaire. Un auteur de Bordeaux cite un arrêt rendu le 15 juin 1590 au rapport de M. de Montagne, *personnage*, dit-il *de grand savoir.* Mais si la date n'est pas fausse, il faut que ce soit un autre conseiller de même nom.

On voit par son épitaphe, qu'il avait épousé Françoise de la Chassagne. Elle était fille de Joseph de la Chassagne, l'un des plus célèbres conseillers au parlement de Bordeaux, et sœur de Geoffroi de la Chassagne, sieur de Pressac, connu par divers ouvrages. Mais je ne puis dire en quel temps se fit ce mariage ; ce que

je sais seulement, c'est que par une lettre de Montagne à sa femme, du 10 septembre 1570, il paraît qu'il y avait alors six ans au moins qu'ils étaient mariés.

Dès l'année 1563 il avait perdu son ami intime, le sieur de la Boëtie, conseiller au même parlement dont il a été parlé ci-dessus, et dont il fait, en plusieurs endroits de ses œuvres, l'éloge le plus complet. Comme ce savant magistrat lui avait légué par son testament sa bibliothèque et tous ses manuscrits, Montagne crut qu'il était de son devoir de faire le choix de quelques-uns des ouvrages de son ami, et de les donner au public. Ainsi il fit imprimer à Paris, en 1571, chez Frederic Morel, la traduction française que la Boëtie avait faite des opuscules de Xenophon et de Plutarque, avec un recueil de vers latins du même. A l'égard de ses vers français, ils ne parurent que l'année suivante chez le même imprimeur. Montagne accompagna le tout de plusieurs épîtres dédicatoires de sa façon, et d'une lettre à son père contenant la relation de la mort de son ami.

Ce fut peu de tems après, que s'étant retiré en son château de Montagne, dont il était devenu le propriétaire par la mort de son père, il commença la composition de ses essais. Comme, de son aveu, il n'aimait ni la chasse, ni les bâtimens, ni le jardinage, ni le menage de la campagne, et qu'il était uniquement occupé de la lecture et de ses propres réflexions, il se livra au plaisir de mettre par écrit ses pensées, sans ordre, et suivant qu'elles se présentaient à son esprit. Il fait quelque part la description de son château, qui devait être assez vaste, puisque la cour y a logé. Mais il se plaisait

surtout dans la petite bibliothèque qu'il y avait formée ; et c'est delà que sont sortis les deux premiers livres de ses essais, qui furent imprimés à Bordeaux en 1580.

Son goût pour l'étude n'était pas si grand qu'il n'en eût encore beaucoup pour les voyages. Non-seulement il avait parcouru la France, mais il avait voulu encore voir l'Allemagne ; et, soit pour sa santé, soit par curiosité, il avait été aux eaux de Bagnières, de Plombières en Lorraine, de Bade en Suisse ; et en celles de Luques et *della Villa* en Italie. Il alla enfin à Rome en 1581 ; et ce fut pendant le séjour qu'il y fit, que son mérite lui fit donner des lettres de bourgeoisie romaine, qui sont rapportées dans ses essais.

Il nous aprend aussi qu'*il n'était pas ennemi de l'agitation des Cours, et qu'il y avait passé une partie de sa vie.* En effet, il se trouva à Rouen pendant que le roi Charles IX y était. Ce fut apparemment au tems de la déclaration de sa majorité. Il alla à Soissons conduire le corps de M. de Grammont, qui avait été tué au siége de la Fere. En 1582 il alla à la Cour de la part des Bordelois pour y négocier quelques affaires, et on sait que s'étant trouvé aux derniers états de Blois de l'année 1588, quoi qu'il n'y fût pas député, il ne laissa pas de s'y mêler dans quelques intrigues.

Ce fut sans doute pendant quelques-uns de ces voyages à la Cour, que le roi Charles IX l'honora du collier de l'Ordre de Saint-Michel. Il en parle comme d'une chose qui lui fut offerte et qu'il n'avait pas demandée, et se plaint ailleurs de ce qu'on avait depuis avili cet honneur, en le communiquant à trop de gens, qui n'en étaient pas dignes. La Croix du Maine lui donne encore la qua-

lité de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, laquelle lui est pareillement donnée à la tête de sa traduction de la Théologie naturelle de Raymond de Sebonde.

Pendant qu'il était à Rome, les Bordelois firent une chose qui marque bien l'estime qu'ils avaient pour sa personne; car, tout absent qu'il était, ils l'élurent maire de leur ville : place qui était alors si honorable, qu'il y succéda au maréchal de Biron, et qu'il y eut pour successeur le maréchal de Matignon. Montagne voulut d'abord s'excuser de prendre cet emploi; mais ayant reçu un commandement du roi de l'accepter, il obéit, et après les deux ans de son exercice, il fut encore continué pour deux autres, en l'année de 1583.

On a prétendu qu'il n'avait pas trop bien réussi dans sa mairie de Bordeaux, mais sans en rapporter aucunes circonstances. Ainsi nous n'en pouvons juger que par ce qu'il en dit lui-même, et qui se réduit au reproche qu'on lui faisait, *de s'y être porté en homme qui s'émeut trop lâchement, et d'une affection languissante.* Mais il s'en défend fort bien, en faisant voir qu'il n'avait pas rendu un service médiocre à la ville de Bordeaux, en la maintenant en paix dans un tems de troubles tel que celui où il l'avait gouvernée. Ainsi ce qu'on lui reprochait devait au contraire tourner à sa gloire, et il faut bien qu'on fut content de lui, puisqu'on le continua dans sa charge. Sur quoi, dit-il, *le peuple fit bien plus pour moi, en me redonnant ma charge, qu'en me la donnant premièrement.*

C'est ce même esprit de paix, éloigné de toute cabale et de toute animosité de parti, qui fut cause que dans le

feu des guerres civiles, qui de son tems désolèrent la France, il conserva toujours son château de Montagne dans une heureuse tranquillité. Quoiqu'il se fût hautement déclaré pour le parti catholique, il n'avait pas laissé de donner dans sa maison libre entrée à tout le monde, sans vouloir en faire une place de guerre. En quoi, dit-il, *j'estime un merveilleux chef-d'œuvre, qu'elle soit encore vierge et de sang et de sac sous un si long orage, et parmi tant de changemens et agitations voisines.*

Sur les fins seulement de sa vie, et au commencement des funestes divisions de la ligue, si je ne me trompe, il eut aussi sa part des maux de la guerre. Sa terre fut pillée par les amis comme par les ennemis. *Je fus*, dit-il, *pélaudé à toutes mains. Au Gibelin j'etais Guelphe, et au Guelphe, Gibelin.* Pour surcroît de malheur, la peste infecta son village, et pénétra dans son château. Ce fut en 1586, suivant la chronique bordeloise, que ce fléau commença à faire du ravage en Guyenne. Montagne fut obligé de quitter sa maison et d'emmener ailleurs sa famille; mais il ne dit pas où il trouva un asyle. Il parle aussi de quelques dangers pressans qu'il courut pendant ces guerres, mais sans donner à connaître le tems ni les circonstances de ces évènemens.

Dès l'année 1580, comme je l'ai dit plus haut, Montagne avait publié à Bordeaux les deux premiers livres de ses essais. Les ayant retouchés et considérablement augmentés dans la suite, et y ayant même ajouté un troisième livre, il se rendit à Paris pour les faire imprimer tous ensemble. Ce fut pendant un assez long séjour qu'il fit encore dans cette grande ville, que la demoiselle

de Gournay, qui, quoique très-jeune, avait déja l'esprit fort orné, charmée des ouvrages de Montagne, alla exprès le chercher pour le voir et le connaître. Il se forma dès-lors entr'eux une si grande liaison, que cette demoiselle et sa mère voulurent l'emmener en leur maison de Gournay, où il séjourna trois mois en deux ou trois voyages. La demoiselle conçut pour lui tant d'estime, qu'elle voulut être appellée sa fille d'alliance. Nom dont elle se trouva si honorée, qu'elle le conserva jusqu'à la mort. Elle le prit même publiquement dans l'édition des Œuvres de Montagne, qu'elle donna en 1635, et qu'elle dédia au cardinal de Richelieu.

Montagne, en s'en retournant chez lui, voulut voir les Etats qui se tenaient à Blois, sur la fin de la même année, comme il a été dit ci-dessus, et n'y survécut pas bien long-tems. Dès l'âge de quarante-sept ans, il avait ressenti des atteintes de colique néphrétique, il en fut souvent depuis vivement tourmenté. Ce ne fut pourtant pas de cette incommodité qu'il mourut, ce fut d'une esquinancie, qui lui causa une paralysie sur la langue, ensorte qu'il demeura trois jours sans pouvoir parler. Mais comme il avait l'esprit fort sain, il se faisait entendre par écrit, et pria de cette façon sa femme de faire venir quelques gentilshommes de ses voisins, pour prendre congé d'eux. Quand ils furent arrivés, il fit dire la messe dans sa chambre; et à l'élévation, il se souleva comme il put sur son lit, les mains jointes, et expira dans cette action de piété, âgé d'un peu moins de soixante ans. Ce fut le 15 septembre 1592, suivant son épitaphe, ou le 17 du même mois, suivant la chronique bordeloise. Son corps fut transporté, quelques

mois après, dans l'église des Feuillans de Bordeaux, où sa femme lui fit dresser l'épitaphe dont je viens de parler.

Il ne laissa de son mariage qu'une fille, qui fut, dit-on, *mariée en bon lieu*. Mais on ne nous a point appris le nom de son mari, ni si elle a eu postérité. On ajoute seulement que la demoiselle de Gournay et sa mère, touchées de cette perte, traversèrent, à la faveur des passe-ports, une partie de la France, qui était alors toute en armes, pour aller mêler leurs pleurs avec ceux de sa veuve et de sa fille. Exemple mémorable d'une amitié également solide et désintéressée.

Je ne saurais dire non plus s'il reste encore quelqu'un de la famille de cet homme illustre. Il parle bien d'un frère qu'il avait, et qui était seigneur d'Arsac, au pays de Médoc ; d'un autre, qu'il appelle le sieur Matecoulon ; d'un troisième, qui était de la religion prétendue réformée, et qu'il nomme de Beauregard ; et encore d'un quatrième, nommé le Capitaine Saint-Martin, qui fut tué d'un coup de balle de pauline à l'âge de vingt-trois ans. Mais je ne sais s'ils ont eu des descendans.

Quoi qu'il en soit, le nom de Montagne vivra toujours par les beaux écrits qu'il a laissés ; écrits dont le tems et les changemens de la langue n'ont point diminué la réputation.

Il commença à se faire connaître par la traduction, qu'il fit en notre langue, de la théologie naturelle de Raymond Sebon, ou plutôt de Sebonde, savant espagnol. Dans la dédicace qu'il en fit à son père le 18 juin 1568,

Il dit qu'il avait entrepris cet ouvrage par son ordre dès l'année précédente. Il fut imprimé pour la première fois à Paris, chez Buon et Gourbin en 1569, et pour la seconde, chez le même Gourbin en 1581.

En 1571 et 1572, Montagne donna au public les Opuscules de son ami Etienne de Boëtie, ainsi que je l'ai déja observé.

Mais le principal de ses ouvrages, ou, pour mieux dire, le seul qu'on lise aujourd'hui, ce sont ses trois livres d'essais dont j'ai marqué ci dessus les premières éditions qui parurent de son vivant. Il s'en est fait depuis sa mort plusieurs autres, comme on peut le voir dans la préface de M. Coste, à qui nous sommes redevables des dernières.

Cet habile éditeur a rassemblé à la tête de cet ouvrage les différens jugemens qu'on a faits de l'auteur et de son livre. Ils méritent fort d'être lûs. A mon égard, s'il fallait prendre parti entre ce qui a été dit pour et contre, voici qu'elle serait ma pensée.

On ne peut nier que Montagne ne montre dans tous ses ouvrages, non-seulement beaucoup d'esprit et d'agrément, mais encore un beau naturel et un cœur excellent. Il paraît avoir été bon citoyen, bon fils, bon ami, bon voisin, bon mari, et un des plus honnêtes hommes du monde. Ce n'en est pas une petite marque, que d'avoir pû se vanter au milieu de la licence des guerres civiles de ne s'y être point mêlé, *et de n'avoir mis la main ni aux biens, ni à la bourse de personne.* Il assure de plus qu'il a souvent souffert des injustices évidentes plutôt que de se résoudre à plaider, ensorte que sur ses

vieux jours il était encore, dit-il, *vierge de procès et de querelles.*

Pour sa morale, il faisait profession de suivre celle des Stoïciens, qui était la plus rigide de toutes celles du Paganisme. Tous ses livres sont pleins des maximes de Senèque et des autres philosophes les plus sages, dont il avait bien lû et médité les principes.

Il poussait même la probité jusqu'à soutenir qu'un homme de bien doit tenir parole, même à un voleur, à qui il a promis de payer quelque somme. En cela il allait plus loin que les Casuites les plus sévères. Mais c'est toujours une preuve de sa droiture ; et s'il est vrai, comme on l'a assuré, que le cardinal du Perron appelait les essais de Montagne, *le braiviaire des honnêtes gens*, c'est sans doute par rapport à ses nobles sentimens.

Mais il n'est pas si aisé de le justifier sur le fait de la morale chrétienne. Ce n'est pas que je voulusse lui faire un grand crime d'avoir aimé les femmes en sa jeunesse, comme il le dit souvent, et même avec des circonstances qui ne lui font point honneur. Ce sont de ces faiblesses qu'on pardonne à l'âge et au tempérament. Mais Montagne n'est pas excusable d'en avoir fait trophée jusques dans sa vieillesse, et encore moins d'avoir dit qu'il ne pouvait s'en repentir, *et qu'il allait s'amusant en la recordation des jeunesses passées.* Que penser d'un vieillard qui prétend qu'à un homme comme lui, les médecins devraient ordonner l'amour plutôt qu'aucune autre recette, *pour l'éveiller et tenir en force bien avant dans les ans.*

Aussi son livre est-il tout parsemé d'obscénités, et même des plus grossières. Il serait aisé d'en faire un long

catalogue. Mais le seul chapitre des *vers de Virgile*, qu'il composa peu avant sa mort, en contient une infinité qui font rougir les personnes les plus effrontées; en sorte que je ne puis assez m'étonner qu'une personne aussi vertueuse que la demoiselle de Gournay ait pû mettre une préface à cet ouvrage, et qu'elle ait osé avouer qu'elle en avait revû les épreuves.

On a reproché aussi à Montagne, avec assez de fondement, un peu trop de vanité. Je n'en rapporterai pas les preuves; ses livres en sont pleins, puisqu'il n'y parle de rien tant que de lui-même. Car, quoiqu'il fasse de grands efforts pour se justifier, je doute que les gens sensés reçoivent jamais ses excuses. Il est vrai qu'il y avoue quelquefois ses défauts; mais, si l'on y prend garde, ce ne sont que ceux dont se parent les philosophes, ou les gens du bel air, ou des imperfections qui roulent sur des choses indifférentes. C'est ainsi, par exemple, qu'il dit souvent qu'il manque de mémoire; qu'il n'a aucun fonds de science; qu'il est indolent et paresseux; qu'il néglige le soin de ses affaires domestiques; qu'il ne veille point sur la fidélité de ses valets; qu'il n'est pas propre à flatter les grands, et autres choses pareilles. Aveux qui, si je ne me trompe, renferment pour la plupart une vanité cachée, mais à laquelle il ne serait pas difficile de lever le masque, quand Montagne, dans un endroit de ses essais, ne se découvrirait pas lui-même tel qu'il était. C'est celui où, après avoir montré que le sage ne prend pas pour lui les fausses louanges qu'on lui donne, il ajoute : *Pour moi, qui me louerait d'être bon pilote, d'être bien modeste, ou d'être bien chaste, je ne lui en devrais nul grand merci.*

En général on peut dire de lui que si sa morale était stoïcienne, ses mœurs étaient tout-à-fait épicuriennes. C'est encore un point sur lequel il dit qu'il a le cœur assez ouvert pour publier hardiment sa faiblesse. Car il avoue au même endroit qu'il ressemblerait volontiers à un certain romain dont parle Cicéron comme d'*un galant homme, entendu et abondant en toutes sortes de commodités et de plaisirs, conduisant une vie tranquille et toute sienne, l'ame bien préparée contre la mort, la superstition, etc.* Voilà en effet le vrai portrait de Montagne ; et qui même aurait été plus ressemblant, s'il avait osé traduire à la lettre celui qu'a fait Cicéron de ce même romain. Mais ce que Montagne n'a pas jugé à propos de faire d'un seul coup de pinceau, il serait aisé de le retrouver en détail, si on prenait la peine de rassembler tous les traits où il s'est peint au naturel en différens endroits de ses essais.

Cela supposé, il ne faut pas être surpris des jugemens opposés qu'on a faits de cet ouvrage. Les gens voluptueux, ou portés au pyrrhonisme, qui n'aiment qu'à se divertir, qu'à rire de tout, et entendre parler librement sur toutes sortes de matières, applaudiront toujours à un écrit conforme à leur goût, et assaisonné d'une franchise également spirituelle et philosophique. Au contraire, ceux qui sont pénétrés des vérités évangéliques, ne peuvent que condamner une infinité de propositions téméraires et d'expressions obscènes qui sont répandues dans ces essais, comme étant de leur devoir de faire sentir le danger où s'exposent les personnes qui se plaisent à cette lecture.

Ce n'est pas que je croie que Montagne ait poussé le

pyrrhonisme jusqu'à l'irréligion, comme quelque gens l'ont avancé trop légèrement. Non-seulement il a toujours fait profession de la religion catholique, mais il y a été fortement attaché. Cela paraît, tant par sa traduction du livre de Raymond de Sebonde, que par l'apologie qu'il en a insérée dans ses essais. On le voit encore par ce qu'il dit en plusieurs endroits contre les novateurs de son tems, et surtout par les témoignages de piété qu'il donna à sa mort. Dans le cours de sa vie même, dès qu'il se sentait malade, il ne manquait pas, à ce qu'il dit, *de se réconcilier à Dieu par les derniers offices des chrétiens*. Cette conduite n'est pas équivoque. Mais il faut pourtant convenir que par ses façons de penser et de s'exprimer, très-opposées à l'esprit de l'évangile, il a pu être justement soupçonné de libertinage, et qu'il est difficile que, contre son intention, il n'en inspire les sentimens aux esprits faibles, et qui ont de la disposition à se laisser corrompre.

Il est d'autant plus aisé d'en être séduit, que son style, tout gascon et tout antique qu'il est, à une certaine énergie naturelle qui plaît infiniment. Il écrit d'ailleurs d'une manière qu'il semble qu'il parle à tout le monde avec cette aimable liberté dont on s'entretient avec ses amis. Ses écarts même, par leur ressemblance avec le désordre ordinaire des conversations familières et enjouées, a je ne sais quel charme dont on a peine à se défendre.

C'est dommage qu'il respecte assez peu ses lecteurs, pour entrer dans des détails puériles et frivoles de ses goûts, de ses actions et de ses pensées même. *Qu'à-t-on à faire*, disait avec raison Scaliger, *de savoir si Mon-*

tagne aimait mieux le vin blanc que le cleret? Mais on trouve dans son ouvrage des choses bien plus choquantes encore; comme quand il nous parle du soin qu'il prenait de se tenir le ventre libre, et d'avoir *particulière commodité de lieu et de siége pour ce service;* quand il nous apprend qu'il aimait à se gratter les oreilles, et quand il nous débite gravement à la fin de son ouvrage cette belle sentence, *qu'au plus élevé trône du monde, si ne sommes nous assis que sur notre cul.* Je pourrais en citer bien d'autres exemples. Mais en voilà assez pour juger du génie de cet homme célèbre, et du cas qu'on doit faire de ses ouvrages.

L'ESPRIT CONTENTIEUX,

Ode.

Oui, la dispute que cultive
Le futile essaim des pédans,
De la raison, qu'elle captive,
Étouffe les plus beaux présens.
Par elle, l'erreur obstinée,
S'anime en sa course effrénée,
Plaît sous des dehors imposteurs;
A ses subterfuges sans nombre
Le faux savoir prête son ombre,
La mauvaise foi ses couleurs.

Quels coups pourraient de son empire
Saper les appuis dangereux?

De son impétueux délire
Partout elle souffle les feux :
Mégère, a l'esprit formidable,
Sa chûte la rend redoutable,
Vaincue, elle veut l'emporter :
Que le vrai retire ses charmes,
L'éclairer, c'est montrer des armes
Qui ne servent qu'à l'irriter.

Mais, Dieux! quelles scènes bruyantes
S'ouvrent à mes sens interdits!
Des voix confuses et perçantes,
L'irritant éclat du mépris.
Le feu dans les yeux étincelle;
Qui croirait qu'une bagatelle
Allumât ces transports fougueux?
Esprit que l'amour-propre enivre,
Leur haine est ardente à poursuivre
Quiconque pense autrement qu'eux.

Puissent-ils, par un heureux schisme,
Renoncer aux lâches détours!
Jamais du ténébreux sophisme
N'emprunter d'indignes secours!
Vœux superflus; le faux les guide,
Ils écoutent sa voix perfide,
A ses lois veulent s'asservir.
Leurs jours sont voués aux mensonges,
La moitié pour créer des songes,
Et l'autre pour les soutenir.

Envisageons ce qui résulte
De ces débats fastidieux;

On finit par où l'on débute;
Souvent par des traits odieux :
A travers de savantes files,
D'argumens embrouillés, stériles,
Par la nuit l'esprit est guidé;
Cercle où la vanité préside,
Je vois que chacun y décide,
Et n'y vois rien de décidé.

Ici. l'ignorance envieuse
S'épuise en faux raisonnemens,
Sous l'équivoque captieuse
Se forme des retranchemens;
Là, déployant son artifice,
L'orgeuil s'élance dans la lice :
Quel chemin il va se tracer!
Ciel! quel contraste involontaire!
Un rival aide l'adversaire,
Qui tâche de le terrasser.

Vous, dont le fatal caractère,
Respirant les vaines clameurs,
D'un entretien calme et sincère
Ne se prête point aux douceurs,
En vain votre savoir bizarre
Reprend, décide, contrecarre,
Se croit en droit de tout oser;
Cette aveugle soif de l'estime,
Quand l'orgueil la croit légitime,
Donne droit de vous mépriser.

Le sage est la leçon vivante
Sur qui nous devons nous régler;

Sur sa conduite prévenante
La nôtre doit se modeler :
Des autres balançant la sphère,
Il sait ménager la lumière,
Aux leurs plier ses sentimens.
S'élève-t-il quelque nuage,
Habile, il dissipe l'orage,
Et rappelle les agrémens.

Ennemi de la docte enflure
Qui s'occupe à creuser des riens,
Il ne quitte point la nature,
Source des véritables biens;
Ferme dans son intelligence,
Jamais une fausse éloquence
N'ébranle sa solidité;
Son esprit, quoique l'on discute,
Laisse aux sophistes la dispute,
A son cœur la tranquillité.

Pourquoi s'aigrir, quand d'autres hommes
Caressent leurs opinions;
Chacun, dans le tems où nous sommes,
Ensense ses préventions :
De nos liaisons pacifiques
Les épanchemens sympatiques
N'ont rien qui ne doive engager.
L'erreur craint de subir un terme;
Mais, dans ses amitiés peu ferme,
Le cœur ne cherche qu'à changer.

Voulons-nous indiquer la route
Qui sauve des égaremens?

Des esprits noyés dans le doute
Changer, fixer les sentimens?
Nulles censures pointilleuses;
Mais que nos preuves lumineuses
Versent une douce clarté;
N'allons pas courir à la gloire,
Au-dessus d'eux par la victoire,
Au-dessous par la vanité.

MÉMOIRES

SUR M. DE CAMPISTRON.

Je crois vous faire plaisir de vous communiquer un xtrait de mémoires manuscrits fort curieux au sujet du élèbre Campistron, dont le P. Nicéron, et M. de Beauıamps après lui ont parlé d'une manière peu convenae. Ces mémoires empêcheront qu'on ajoute foi à des ontes qui n'ont aucun fondement. La personne qui 'a communiqué ces détails est un homme d'esprit et honneur, qui a été étroitement lié avec feu M. de ampistron, dont la mémoire lui est extrêmement chère.

Jean-Galbert de Campistron naquit à Toulouse vers milieu du dernier siècle, d'une famille noble établie epuis cent soixante ans en cette ville, et sortie du pays Armagnac. Louis de Campistron son père était procuur général des eaux et forêts. Arnaud, père de Louis, ait mort dans l'exercice de cette charge, que Bernard Campistron frère de notre auteur occupe encore aurd'hui.

M. de Campistron vint à Paris à l'âge de dix-sept ans; il avait été blessé dangereusement dans un combat singulier, ayant voulu faire un mariage qui fut traversé. Son père le voyant trop jeune pour un établissement solide, prit le parti de le faire voyager, en lui fournissant ce qui lui était nécessaire.

Ce fut à Paris que M. de Campistron s'aperçut du talent qu'il avait pour la poésie. Il fut assez hardi pour donner au théâtre sa tragédie de *Virginie*. Le succès de cette pièce fut médiocre, n'ayant été jouée que quatorze fois. Cependant il nous apprend dans une préface, que l'accueil qu'on avait fait à ce coup d'essai ne devait pas le décourager. Il faut remarquer que dans le même tems qu'on jouait cette tragédie, M. de la Chapelle faisait jouer *Téléphonte*. Madame de Bouillon, qui, par la délicatesse de son goût et par la supériorité de son esprit et de son rang, faisait alors le destin des pièces de théâtres, s'était déclarée pour *Téléphonte*, qui malgré cette illustre protection ne fut pourtant jouée que douze fois.

M. de Campistron donna peu de tems après *Arminius*. Il dédia cette tragédie à madame de Bouillon, par une épître en vers qui méritait d'être conservée. Cette dame prit alors sous sa protection et l'auteur et la pièce, qui eut un très-grand succès. *Andronic* suivit de près *Arminius*. La première fois qu'elle fut représentée à la cour, madame la première dauphine voulut voir l'auteur, qui lui fut présenté par M. le duc de Villeroi. Depuis ce tems-là cette princesse accorda sa protection et sa bienveillance à M. de Campistron, qui lui dédia *Andronic* et ensuite *Alcibiade*. Cette dernière pièce ne fut pas moins applaudie; elle jouissait tranquillement de

stime du public, lorsque les auteurs du *Mercure* en 21 avancèrent qu'elle n'était qu'une copie du *Thémis-cle* de du Ryer, duquel M. de Campistron avait trans-it mot à mot plusieurs vers entiers. Mais on a repoussé ec tant de force cette accusation, qu'elle doit passer our entièrement fausse ; il n'y a que quatre vers de du yer que M. de Campistron a imités de manière qu'il a facé son original. Cette réfutation a été insérée dans tome VII de la *bibliothèque française*, pag. 20.

Phocion, tragédie, où il y a de beaux endroits, fut u suivie. L'auteur en donnant *Phraate*, eut besoin crédit de madame la dauphine, pour en faire cesser s représentations. *On ne disait pas que je fisse mal des rs*, a-t-il souvent répété à l'auteur de ces mémoires, *disait que j'étais un imprudent, et que je me ferais ettre à la Bastille.* Il y avait en effet dans cette pièce es peintures et des incidens, qui ne convenaient point ces tems-là. Cette tragédie est absolument perdue. *étius*, jouée avec le même succès, a eu le même sort. *drien* ; pièce chrétienne, ne fut pas favorablement eçue ; cependant les intérêts en sont grands, les situa-ons théâtrales et bien amenées, la versification noble t châtiée, et le sujet est d'ailleurs bien disposé. C'est rtout dans cette partie si essentielle, que M. de Cam-istron égale les plus grands maîtres.

L'*Amante Amant*, comédie que l'auteur a toujours ésavouée, parce qu'il la trouvait trop libre, est une agatelle ingénieuse à laquelle des piques assez ordi-aires chez les comédiens donnèrent naissance. On avait oué *la Femme Juge et Partie*, dont une comédienne tait fâchée de n'avoir pas eu le premier rôle ; M. de

Campistron, pour la consoler, fit en moins de quinze jours l'*Amante Amant*, où l'actrice parut en habit de cavalier. Cette pièce eut un grand succès.

Les beautés de *Tiridate* sont assez connues, sans qu'il soit nécessaire de les vanter. *Le Jaloux désabusé*, son dernier ouvrage dramatique, passe pour un chef-d'œuvre en son genre. Les quatre premiers actes sont très-brillans; le style en est noble; il n'y a pas un mot qui puisse blesser la plus scrupuleuse honnêteté.

M. de Campistron avait encore composé *Pompeïa*, tragédie donc l'auteur de ces mémoires assure avoir vu une copie en 1667, mais elle est perdue. Il n'en reste que des fragmens considérables, qu'on s'est donné la peine de rassembler. Cette pièce ainsi ajustée aurait paru sur le Théâtre Français sous le nom de son veritable auteur, si le contre-tems de la mort de mademoiselle le Couvreur, qui goûtait extrêmement le rôle de Pompeïa, n'avait rompu ce projet. J'ai entendu lire cette pièce; il y a de grandes beautés, et des situations fort délicates; la versification est énergique, et digne de la réputation de M. de Campistron.

Dans l'intervalle que lui donnaient les maux dont il était accablé sur la fin de sa vie, il se mit à composer une tragédie intitulée *Juba*, dont il ne reste que deux vers, que l'auteur de ces mémoires a retenus. C'est Juba qui parle d'un secours que Caton lui devait amener.

Tu verras que Caton, loin de nous secourir,
Toujours fier, toujours dur, ne saura que mourir.

L'auteur de ces mémoires n'a pas jugé à propos de

s'étendre sur les opéras de M. de Campistron, qui ont pourtant, tous, leurs beautés particulières. Après avoir peint le poëte, il crayonne l'homme du monde : M. de Campistron, dit-il, avait profité des avantages d'une heureuse éducation, il avait beaucoup d'esprit, une figure noble et agréable. Avec ces talens naturels et acquis, il n'est pas étonnant qu'ils ait su plaire à des princes plus grands encore par leur mérite personnel, que par leur naissance. Le prince de Conti, mort de la petite vérole en 1686, voulut avoir M. de Campistron chez lui. Après la mort de ce prince, des circonstances heureuses bien différentes de celles qu'on trouve dans les prétendus *mémoires de M. de la Fare*, le firent connaître à feu M. le duc de Vendôme, à qui il consacra trente années de ses services. Il s'est trouvé auprès de lui, dans les occasions où le courage du maître entraînait tous ses serviteurs. A Stinkerque, le prince qui faisait des prodiges, le voyant à ses côtés, lui dit, *que faites-vous ici, Campistron?* Celui-ci répondit froidement, *monseigneur, voulez-vous vous en aller?* Le prince goûta cette réponse, et il en badina souvent dans la suite.

Le père Nicéron a parlé de la retraite de M. de Campistron en homme très-mal informé. Si vous voulez je vous en apprendrai les circonstances. Rien n'est moins vrai que la honteuse ingratitude que cet écrivain semble lui reprocher.

M. de Campistron épousa en 1710 mademoiselle de Maniban Casaubon, cousine germaine de M. de Maniban, premier président du parlement de Toulouse, et sœur de M. l'archevêque de Bordeaux ; de ce mariage

sont nés des filles et deux garçons, dont l'un est aujourd'hui capitaine dans le régiment de Condé infanterie, et l'autre dans celui d'Auxerrois. M. de Campistron mourut à Toulouse le 11 mai de l'année 1723, d'un abcès au poumon qui l'étouffa subitement en venant de dîner à la maison de campagne de M. l'évêque. Fiez-vous après cela à des écrivains qui le font ridiculement mourir pour s'être mis en colère contre des porteurs de chaise, qui à cause de sa grosseur refusèrent de le porter.

M. de Campistron, secrétaire général des galères (emploi honnête dont le duc de Vendôme l'avait gratifié en se l'attachant), fut reçu en 1694 académicien des jeux floraux, et en 1701 à l'académie française. Le roi d'Espagne l'honora aux champs de Luzara, de l'ordre de *Saint-Jacques de l'épée*, dont il a été commandeur. Cependant la fortune de M. de Campistron a été très-médiocre; quel préjugé avantageux pour sa probité et pour son mérite! Madame de Campistron s'est remariée dans la suite avec M. le comte de Clermont, de la maison de Chandenier, branche aînée de celle de Mortemar.

ÉPITAPHE D'UN JEUNE HOMME

MORT A LA FLEUR DE SON AGE.

Le plaisir fut ma seule étude;
Je fus constant à le chérir:
Il m'a payé d'ingratitude;
Car c'est lui qui m'a fait mourir.

ÉPITRE

AU PRINCE DE B***,

Par M. de Saint-Lambert.

Je revois donc les bords où le Ciel m'a fait naître :
Là, j'ai vu, comme un jour, passer mes premiers ans ;
J'exerçais, sans objet, mes organes naissans ;
Charmé de voir, d'agir, d'entendre, de connaître,
Je semblais essayer ma pensée et mes sens,
Et m'assurer du plaisir d'être.
C'est ici que la voix d'un maître
A troublé mes jeux innocens.
La raison des parens gêne le premier âge ;
La tendresse et l'humeur nous prodiguent leurs soins ;
Bientôt de nouveaux goûts, mille nouveaux besoins ;
Nous font sentir notre esclavage.
Le cœur, inquiet et volage,
Veut s'égarer en liberté,
Et sur les ondes emporté,
Craint le pilote, et non l'orage.
D'un joug utile on se dégage.
L'espérance au front gai vient flatter nos desirs.
J'étais embarrassé du choix de mes plaisirs ;
Tout devait être mon partage :
J'entreprenais mille travaux ;
Je me faisais aimer, j'étais utile au monde ;
Je suffisais à tout : obstacles et rivaux,
Rien n'arrêtait une âme ardente et vagabonde,
Qui prévoyait dans tout quelques succès nouveaux :

Il me semble qu'ici le souffle du Zéphir
M'apporte des esprits plus purs et plus nombreux ;
Dans ces lieux, où je fus heureux,
Avec plaisir encor quelquefois je respire :
Je crois m'y retrouver à la fleur de mes ans;
Mon cœur s'épanouit sous un ciel qui s'épure,
Et le printems de la nature
Pour un instant du moins m'y rend à mon printems.
Je voudrais retenir l'erreur où je me plonge :
C'est ainsi qu'un amant, chagrin que le réveil
Du bonheur qu'il goûtait lui prouve le mensonge,
S'efforce à retomber dans les bras du sommeil,
Pour être encor heureux en songe.
J'espérais autrefois : espérer, c'est jouir;
Le remord n'altéra jamais ces jouissances;
Mais le tems fait évanouir
Ces chimériques espérances :
Je perds tous les objets qu'il ôte à mes desirs;
De l'avenir trompeur j'ai perdu les plaisirs;
Sous ses voiles obscurs, au printems de mon âge,
Je voyais mille biens qu'il allait m'apporter;
Quand, d'un œil plus certain, j'en perce le nuage,
Je vois trop aujourd'hui tout ce qu'il va m'ôter :
J'aimais à le prévoir, je perds à le connaître;
J'espérais l'instant où je suis,
Je crains l'instant où je dois être.
Il est d'autres plaisirs que le tems a détruit :
Plus jeune, je pensais que ma jeune maîtresse
Était le seul objet qui pourrait m'enflammer;
Je croyais pouvoir seul obtenir sa tendresse;
Je croyais que nos cœurs s'attendaient pour aimer :
Comme un choix éclairé, j'adorais son ivresse;
Ses desirs me flattaient, j'estimais ses rigueurs;

Du nom de sentiment j'honorais sa faiblesse;
Je croyais que les cœurs étaient le prix des cœurs.
C'est ainsi que j'errais dans les jardins d'Armide;
Au miroir de la vérité,
Au lieu d'un séjour enchanté,
Je découvre une plage aride :
Je l'ai vu cette amour, cette divinité,
Au vide de nos cœurs, à notre oisiveté,
J'ai vu qu'il devait sa puissance;
Il n'est jamais, dans sa naissance;
Que le goût de la volupté;
Languissant dans la jouissance;
Réveillé par la vanité :
D'une froide fidélité
On conserve l'objet avec inquiétude,
On lui soumet sa volonté;
L'amusement se change en habitude,
L'habitude en nécessité.
J'ai perdu par degrés les vertus les plus chères,
Ah! le grand jour qui m'a frappé
A trop éclairé nos misères,
Et je maudis l'instant où je fus détrompé!
Je voyais les humains comme un peuple de frères,
Sans défense auprès d'eux, je ne redoutais rien;
Je voyais tous les cœurs prêts à répondre au mien;
Je croyais aux âmes sincères :
J'ai vu l'exacte probité,
Et la scrupuleuse équité
Cacher souvent des cœurs arides.
J'ai vu prendre pour la bonté
La faiblesse des cœurs timides,
Le vil besoin d'être flatté
Donner des louanges perfides,
Inspirer le seul goût de la société :

J'ai vu que la sincérité
N'était que l'orgueil et l'envie
Qui s'exhalaient en liberté :
Par une fausse piété
J'ai vu la raison poursuivie;
Le vice adulateur de grâces revêtu,
Déplacer avec art le mérite sublime :
J'ai vu, par ses amis, l'honnête homme abattu.
Tout est opprimé s'il n'opprime;
Tout combat sur la terre, ou tout est combattu :
Le plus fort est tyran, le plus faible est victime.
Aurais-je donc perdu le plaisir d'estimer?
Et faut-il rougir de mon être?
Dès qu'on commence à vous connaître,
Faut-il donc, ô mortels! cesser de vous aimer?
Auprès de toi, Beauveau, j'oublie
Combien ils sont légers, aveugles ou pervers;
Si je méprise en eux la nature avilie,
J'admire en toi la nature annoblie.
Sans toi, j'irais chercher les plus sombres déserts :
Là, dans un antre obscur, ou sous un toit de chaume,
Pleurant d'avoir connu le néant des vertus,
Je m'écrirais, avec Brutus;
O vertu! n'es-tu qu'un fantôme!

LE ROMAN DE LA ROSE.

Vous savez, monsieur, que le *roman de la Rose*, qui epuis près de deux cens ans n'avait pas été mis sous la resse, tenait un rang illustre parmi ces vieux livres, dont la areté fait le principal mérite, et qui perdent beaucoup n devenant communs; on dit ordinairement qu'un bon vre n'est jamais rare, et vous en sentez la raison. Quoi u'il en soit, celui qui vient de procurer au public une dition du *roman de la Rose*, n'a rien oublié pour en onner une idée avantageuse dans une longue préface. Ce roman était, dit-il, le livre de nos pères, et il serait peut-être encore celui de leurs enfans, si le langage n'était pas si éloigné de nos tours de phrases et de notre délicatesse, quelquefois trop affectée.» L'éditeur urait-il voulu dire, que si notre langue eût retenu sa rossière et antique simplicité, nous ferions encore nos élices de ce roman? personne ne le contredira. Il nous ante des gens habiles, qui soutiennent l'impossibilité de *voir entièrement le français si l'on ne met la lecture* de roman *à la tête de celles qui sont nécessaires pour en ire une exacte recherche;* c'est-à-dire, qu'on ne peut en savoir notre langue, sans avoir étudié ce vieux li-e. Voilà une idée bien singulière, pour ne rien dire plus. *Je le regardé*, ajoute-t-il, *non-seulement comme tre Ennius, ainsi que l'a qualifié Marot, mais encore mme notre Homère.* Qu'on le mette au niveau du poëte tin, et qu'on le révère (1), « comme ces bois consacrés

(1) *Enim sicut sacros vetustate lucos adoremus, in quibus*

» par leur propre vieillesse, dans lesquels nous voyons » de grands chênes, qui frappent moins par leur beauté » que par je ne sais quel sentiment de religion qu'ils » inspirent. » A la bonne heure, mais pour le comparer à Homère, il faudrait y trouver les traces d'une imagination noble et élevée, avec une diction harmonieuse et sublime. L'éditeur se réfute lui-même, en disant à la page suivante, qu'on ne trouve dans ce roman *ni l'élévation*, *ni l'enthousiasme*, *ni la finesse des anciens :* cependant, il a été selon lui, le *modèle de nos anciens poëtes ;* et pour le prouver il cite Ronsard, *qui avait toujours entre les mains cet antique versificateur*, et dans les notes il indique un petit nombre d'endroits imités par Marot et par la Fontaine ; mais il insiste principalement sur une imitation de Regnier, qui, selon lui, a crayonné sa *Macete*, *la plus belle et la plus brillante de ses satires*, *quoique trop libre*, d'après *la vieille* de roman de la Rose. J'ai comparé ces deux pièces, et je vous assure que cette imitation est chimérique : toute la ressemblance consiste en ce que ce sont deux femmes du métier de la *Remi*, dans la cinquième partie du *Paysan parvenu* ; mais du reste leurs discours sont entièrement différens. C'est comme si l'on disait que monsieur de M***. a copié cette *Remi* sur la *Macette* de Regnier.

Après avoir célébré les louanges du roman de la Rose, l'éditeur écrit l'histoire de ceux qui l'ont composé. *Guillaume de Loris*, ainsi appelé d'une petite ville de Gati-

---

grandia et antiqua robora non tantam habent speciem, quantam religionem.

QUINTIL. Lib. 10, cap. 1.

nois où il était né, commença ce roman; il vivait au milieu du XIII siècle, et mourut vraisemblablement en 1260, ou 1262. L'éditeur a avancé dans la préface, que ce poëte n'a fait que les 4150 premiers vers; mais dans une note qui est à la 418 du tome second, il conjecture, avec beaucoup de fondement, qu'il a poussé son travail jusqu'au onze mille cent trente-quatrième vers. Guillaume de Loris, selon lui, avait l'*imagination assez belle et sagement variée*, mais son élocution simple et uniforme dégénère en une ennuyeuse monotonie. Il a composé quelques autres poésies, qu'on trouve à la bibliothèque du roi. L'éditeur remarque qu'il avait étudié la jurisprudence, et qu'il entreprit, pour une dame d'un grand nom, ce roman, le fruit de sa jeunesse et de ses premières amours.

Celle pour qui je l'ai empris,
C'est une dame de haut prix,
Et tant digne d'être amée,
Qu'elle doit Rose être clamée (1).

Il mourut peu de tems après avoir fini son travail, *mais non pas sans en avoir reçu quelque gratification de sa dame.*

Ce roman parut si beau à *Jean de Meun*, ainsi surnommé d'une ville située sur la Loire où il était né en 1280, qu'il résolut de l'achever. Ce Jean de Meun fut aussi appelé *Clopinel*, d'un défaut qu'il avait à une jambe, *mais je ne sais pas laquelle*, dit l'éditeur; *ce se-*

(1) Appelée.

rait-là une belle découverte pour ceux qui s'appliquen souvent à des choses moins importantes. Aussi bon poëte que son prédécesseur, il avait plus de vivacité, mai moins de mœurs et de sentimens; ce sont les propre termes de l'éditeur; cependant, ajoute-t-il, cette continuation a eu un succès si heureux, que ce livre, l'oracle de nos pères, est encore aujourd'hui goûté par le gens d'esprit qui ont le tems de le lire et la facilité de l'entendre. Clopinel fit les délices de la cour de Philippe le-Bel, *par la gentillesse de son esprit, qui lui donnait entrée partout;* et quoique satirique et médisant, il fu aimé des dames; *sans doute*, continue l'éditeur, *parce qu'ils savait les amuser par ses saillies et l'enjouemen qu'il répandait dans ses entretiens; car il faut au moin cela pour être bien auprès d'elles.*

Quelques écrivains ont avancé que Jean de Meun avait été moine, et même jacobin; mais les traits satiriques qu'il décoche contre les moines, et ses diverses aventures à la cour, prouvent qu'il n'a jamais embrassé l'état religieux. Il n'était que Laïc, mais il avait étudié la théologie, la philosophie, la chimie, l'astronomie, l'arithmétique, et avoir lû les bons livres.

L'éditeur observe que Jean de Meun parla mal du beau sexe, quoiqu'il fût à la cour, et qu'il vécut dans le célibat au moins au tems de son roman. S'il n'avait découvert, ajoute-t-il, que certaines légèretés dont les dames ne se cachent pas, on l'aurait peut-être souffert; mais il les attaqua d'une manière si injurieuse, qu'elles résolurent de s'en venger. Cette aventure vous est assez connue, sans la répéter ici.

Jean de Meun a composé d'autres ouvrages, comme

une traduction de la *Consolation de Boëce*, et des *Lettres d'Abelard*, les *Réponses des Sybilles*, espèce de jeu qu'on a renouvellé de nos jours, et où l'on trouve des réponses ingénieuses, etc. L'éditeur dit que Jean de Meun a vécu jusqu'en 1364, cette longue vie est la récompense de ses déclamations contre l'hypocrisie ; mais il n'approuve pas sa supercherie envers les dominicains de la rue Saint-Jacques, dans l'église desquels il voulut être enterré. Il leur légua un coffre bien fermé, très-pesant, et qu'ils croyaient rempli d'or et d'argent, à condition qu'il ne serait ouvert qu'après ses funérailles. Dès qu'elles furent faites, les moines se hâtèrent d'ouvrir ce coffre, et au lieu du trésor ils ne trouvèrent que les morceaux d'ardoise, où étaient tracées des figures géométriques. Piqués de cette fourberie, ils déterrèrent son corps ; mais par arrêt du parlement, ils furent condamnés à l'inhumer dans leur cloître. Ce fait singulier méritait d'avoir place dans la nouvelle *Histoire de Paris*, qui vient de paraître.

Si vous voulez savoir d'où l'éditeur a emprunté les faits historiques de sa préface, je vous conseille de lire une lettre de M. des Maizeaux sur le roman de la Rose, que vous trouverez dans le cinquième volume des œuvres de M. de Saint-Evremond, édition de Hollande, page 380.

Jean de Meun acheva avant l'an 1305 la continuation de ce roman ; il le commença peut-être au sortir de son enfance : *c'est le tems*, dit notre éditeur, *de pratiquer les romans*. Selon lui, il fallut trois ou quatre ans pour finir cette suite. « Car quelque facilité qu'on ait, on ne saurait, *dit-il*, mettre moins de tems à faire plus de

» dix-huit mille vers que contient cette continuation. »
Mais il en faut retrancher plus de six mille, suivant le
calcul qu'il a fait lui-même dans une de ses notes.

Sans employer la galante allégorie que l'éditeur sup-
pose, pour exposer le plan de ce roman, je vous dira
simplement que c'est un système d'amour; ou pour par-
ler avec nos anciens auteurs, *une œuvre* qui contien
les commandemens d'amour, pour parvenir à sa jouissance
Ce sont les termes de M. de Maizeaux. On y trouve de
traits satiriques contre la galanterie des dames, contre
la vie licentieuse des moines de ce tems-là et contre
l'hypocrisie; mais il y a en même tems un fond de mo-
rale qui résulte de l'économie du roman; et un grand
nombre de maximes, de portraits et de vérités philoso-
phiques. A l'égard de l'amour, l'éditeur observe, que
cette passion *qui fait l'accord des esprits et l'union des
cœurs, et qui rendrait sensible le plus réservé, cette pas-
sion des belles ames, qui ne connaissent de vrais bien que
celui d'aimer*, est obscurcie par de peintures libres de
*ces plaisirs sensuels qui sont presque toujours l'écueil des
amans vifs et pétulans.* Il trouve dans ce roman, qui ne
ressemble point aux ouvrages modernes de cette espèce
une vraie gradation d'intérêt, et quelques épisodes heu-
reusement amenés; mais toutes ces beautés sont un peu
effacées par des histoires qui n'ont aucun rapport au su-
jet, et par un merveilleux extravagant.

Le style mérite les louanges de l'éditeur : il est éton-
nant qu'un poëte, qui écrivait dans un tems où la lan-
gue française se ressentait encore de la barbarie tudes-
que, ait su mettre un ordre si naturel dans ses phrases
avec si peu d'expressions barbares et populaires : les

roverbes même qu'il employe ont un tour noble, qui sent 'homme de cour. Mais comme ce roman était généralement estimé, il fut copié en divers tems, et la plupart les copistes se donnèrent la liberté d'en rendre le style onforme au langage le plus commun, et quelquefois même à celui des provinces. La langue étant devenue lus polie dans le quinzième siècle (1), on sentit la différence d'un ouvrage écrit à la fin du treizième siècle, 'avec le même ouvrage écrit deux cens ans après. Sous es règnes de Louis XII et de François Ier., où la langue ut purgée d'un grand nombre de termes rudes et désaréables, les éditions qui furent faites alors du roman e la Rose, sont conformes à la vérité aux manuscrits u quinzième siècle, mais différens de ceux du quatorième. L'estime qu'on en faisait alors, engagea Clément Marot, *le bel esprit bannal de la cour*, dit l'éditeur, à e faire réimprimer en 1527. Il changea le style, et inséra des vers nouveaux, sous prétexte de développer le ens de l'auteur.

La versification de ce roman a donné lieu à l'éditeur 'exposer son sentiment sur l'origine de la rime en 'rance. Petrarque l'a placée en 1250, mais elle est plus ncienne; le roman d'*Alexandre* commencé par *Eustache*, et continué par *Alexandre Paris*, remonte au mieu du douzième siècle : elle doit même avoir une plus rande ancienneté, n'étant pas vraisemblable qu'un

(1) L'éditeur semble se contredire, en remarquant à la page ue *tout le quinzième siècle apporta peu de changement à notre angue.*

poëme considérable soit l'essai de notre versification Pierre Abelard, qui s'amusa à faire des chansons après l'an 1100 justifie cette conjecture. L'éditeur croit, qu comme il y a toujours eu des poëtes dans la nation, il y toujours eu de la rime. C'est le caractère, dit-il, de toute les anciennes langues du Nord, telle que la nôtre étai dans ses commencemens, de distinguer leurs vers, non seulement par la mesure, mais encore par la rime; e c'est de nous que les Latins des siècles barbares ont tir la rime, qu'ils ont introduite dans la plupart des hymne de l'église. Mais ce n'est là qu'une faible conjecture Pour moi, sans vouloir assurer aux Provençaux la gloir de cette invention, je croirais plutôt que les *rythmes* appelés dans la suite vers *léonins*, et connus en France dès le neuvième siècle, ont donné naissance à la rime.

Ce qui nous est connu de ces premiers tems de notre Poésie, sont les vers Alexandrins, c'est-à-dire, d douze syllabes, qui ont prit leur nom du roman d'*Alexandre*, où ils furent employés. Mais comme le peu d'harmonie de la langue française, qui se parlait alors rendait ces vers difficiles, des faiseurs de prose rimée s'accommodèrent mieux des vers de huit syllabes. Au reste ils étaient si esclaves de la rime, qu'ils ne faisaient pas difficulté d'estropier les mots.

Les illustres adversaires du roman de la Rose donnent lieu à l'éditeur de l'estimer encore davantage. *Il n'y a*, dit-il, *que des gens sans mérite qui ne soient pas digne d'avoir des ennemis.* Le roman de la Rose a été censuré par le fameux Gerson. « Je n'ambitionnerais, ajoute-» t-il, la gloire d'être auteur, que pour avoir d'aussi » célèbres antagonistes; il l'attaque du côté des mœurs.

Peut-être n'en avait-il pas pénétré le système et l'économie. » Mais comment peut-il tenir ce langage ; uisque, de son aveu, il s'agit dans ce roman d'un mour deshonnête, et par conséquent contraire aux onnes mœurs ! Ambitionnerait-il la gloire d'avoir composé les notes indécentes de M. Gordon sur Clément Iarot, et la *Bibliothèque des Romans*, parce que tant e personnes se sont élevées contre ces dangereuses roductions ? Martin Franc, secrétaire du pape Félix V, crivit contre ce roman, son *Champion des Dames*, ont la poésie est *assez châtiée pour le tems*, et où des eux fins et pénétrans démêlent des *singularités histoiques*.

A la fin du XV siècle Jean Molinet, chanoine de Vaneiennes, mit en prose ce roman, et en fit un livre de été, persuadé qu'il y avait un sens spirituel caché sous es images sensuelles. L'éditeur ajoute que cet auteur ait né *pour les dévotes turlupinades*, et que c'est de lui ue nous tenons les *Vigiles des morts* en comédie.

L'auteur de cette édition a tâché de la rendre parfaite, n se servant d'une édition connue, et de divers manusrits, mais surtout de celui qui a appartenu à M. le hancelier Seguier, et qui est conservé dans la bibliièque de Saint-Germain des Prés : cependant il s'est bstenu d'en consulter un trop grand nombre. « Je hais trop, dit-il, ces *savantas*, dont tout le savoir est de comparer des manuscrits, et de recueillir les fautes des copistes, par les moyens desquels ils jettent de l'incertitude sur les meilleurs écrivains de l'antiquité. C'est à quoi aboutissent toutes ces *Variantes*, compilées avec tant de travail et avec si peu d'esprit par

» ces demi-savans. » Pour la commodité des poëtes il chiffré de cinq en cinq tous les vers, et il a conservé l sommaires, quoiqu'ils ne soient pas des premiers au teurs du roman, pour *servir de repos dans la lectur d'un livre assez ennuyeux et de très-longue haleine.* En fin il y a joint un glossaire, pour entendre les ancien termes qui se trouvent dans ce roman. Le troisième vo lume est un utile supplément, qui contient quelque ouvrages, de Jean de Meun, et divers morceaux d poésie sur le grand œuvre des philosophes. Ils avaien déjà été imprimés à Lyon en 1618; mais l'éditeur a cr obliger les curieux, en leur offrant un recueil deven extrêmement rare.

Il a inséré dans le second volume plusieurs variante et quelques notes : voici des exemples de ces dernières.

« Olympiade fut la mère d'Alexandre, et a passé *pou* » *le plus beau corps de femme* qu'il y ait jamais eu. C » fut à Saint-Gildas de Ruis, que le bon Abélard fu » abbé. C'était un honnête homme, mais il avait d » mauvais moines. » Si ces notes ne sont pas fort utiles elles sont du moins recommandables par leur brièveté.

J'oubliais de vous dire que le Anglais ont donné Jean de Meun pour un de leurs compatriotes; et que Chaucer, un de leurs anciens poëtes, a traduit en Anglais le roman de la Rose.

LE PEINTRE ESCLAVE,

Conte.

Un peintre voyageur fut pris par un corsaire,
Et conduit au roi de Salé.
Ça, dit-il fièrement au captif désolé,
Bâtard du Titien, voyons ce que peut faire
Le pinceau dont tu t'es vanté;
Si tu réussis à me plaire,
Je te promets la liberté.

Peins pour orner ma galerie,
Toutes les nations, et que ton industrie
Fasse en sorte que l'œil, dès le premier moment,
En distingue chacune à l'air, au vêtement.

Le peintre, dans l'espoir de sortir d'esclavage,
Dresse son chevalet, et pinceau d'imiter
Si bien, qu'à n'en pouvoir douter,
On les reconnaissait à l'habit, au visage.
Mais chaque peuple étant vêtu
Suivant sa diverse manière,
Dans son image singulière,
Le seul Français était tout nu,
Portant uniquement sur son bras, qu'il replie,
Une pièce d'étoffe. Où sont donc tes esprits,
Dit le monarque au peintre, et par quelle folie
Peins-tu le Français sans habit?
Seigneur, lui répond-il, n'en soyez pas surpris,
Il change si souvent de mode,
Que mon art, ne sachant où se déterminer,
Lui donne de l'étoffe, afin qu'il s'accommode
Comme il voudra l'imaginer.

RÉFLEXIONS SUR LE *MAIS*.

On appele la particule *mais*, une particule *adversative*. Que le *mais* est haïssable !

C'est la particule de la *médisance*, et des exceptions desavantageuses. *Dorilas* est un honnête homme, *mais*... *Uranie* a beaucoup de mérite, elle a de l'esprit, de la politesse, du tour, des manières ; elle est enjouée, sérieuse ; elle fait d'elle tout ce qu'elle veut, *mais*.... Le *père Bourdaloue* est un bon prédicateur, *mais*.... Mais d'où vient, pour dire *mais* à mon tour, d'où vient que le bien qu'on dit du prochain ne fait que friser l'oreille, et que le *mais* est écouté de toutes les oreilles ?

Mais est encore le particule de l'*objection*, terreur de la paresse et de l'orgueil. Comme ce dernier prétend à l'infaillibilité, il faut nécessairement livrer bataille au *mais*. S'il arrive que le *mais* ait raison, l'orgueil entre en furie, il se désarçonne, il sort des rangs, il dit des injures, il prend le ton des héros d'*Homère*, il laisse la victoire au *mais*, au grand plaisir des spectateurs qui ordinairement sont les bons amis du *mais*. A l'égard du paresseux, s'il lui échappe de dire quelque chose, voici le *mais* qui l'oblige à parler encore. Autre supplice bien plus grand que celui de l'orgueil, parce que ce dernier se console du *mais* dans la confiance d'en triompher. Oui, le paresseux aimera mieux réculer devant le *mais* que d'en soutenir l'assaut.

Le *mais* est aussi la particule de la *contradiction*. Car la contradiction est différente de l'objection en ceci : c'est que l'objection ouvre la carrière d'une conférence,

ou plutôt d'une dispute dans les formes, au lieu que la contradiction est du ressort de la conversation, elle en est le fléau. *Polémon* a du mérite infiniment ; il a beaucoup d'esprit, et sa conversation plairait, s'il n'était pas toujours à l'affut de la contrariété, et s'il n'avait pas toujours le *mais* sur le bord des lèvres. Il n'y a rien de plus redoutable que ce caractère pour les esprits doux. L'objection et la contradiction ont ceci de commun, c'est que l'une et l'autre blessent l'orgueil et la paresse. Pour l'orgueilleux, il n'est pas à plaindre s'il est homme d'esprit, pourvu qu'il ne soit pas paresseux. Il est au contraire flatté par la contradiction, parce qu'il a réponse à *qui va là?* MAIS si n'ayant point d'orgueil, il se trouve paresseux, il n'y a esprit qui tienne ; il aimera mieux souffrir la contradiction que de contredire à son tour, être le plastron que de porter la botte ou de la parer.

Mais est aussi la particule du refus. Je voudrois bien vous donner, ou vous prêter ceci, ou cela, *mais* j'en ai besoin. Je suppose un homme opulent au-delà de ce que peuvent posséder, non des particuliers, mais des princes et des souverains, il me semble l'entendre dire : Ah! que n'ai-je les trésors de Crésus! Quel plaisir de faire fleurir les arts et les sciences ; d'aller au-devant des besoins de la république, de faire des fondations pieuses, de ne permettre pas que personne souffre, non-seulement dans les lieux où je suis établi, mais même dans des climats éloignés! *mais*... Il n'y a point de *mais* qui trouve plus de raisons à alléguer que celui-ci.

Mais est une particule fatale à l'ambition et à la vanité, ces sources inépuisables de desirs. Elle arrête ordinairement tout court les *je voudrais*. Si on consulte

l'intérieur des hommes, il ne s'en trouvera guère qui ne fussent bien-aises d'être grands, d'être princes et rois; et même, à voir la conduite des grands envers leurs inférieurs, et leur aigreur dans les mauvais succès, on comprend aisément qu'un peu de divinité ne les incommoderait pas, *mais*... Non-seulement cela, le *mais* vient impitoyablement à la traverse des commodités de la vie, et même du nécessaire. Je voudrais avoir un carosse, *mais*... Je voudrais bien avoir du bois pour me chauffer, un habit pour me garantir du froid pendant cet hyver, etc. *mais*... Il ne devrait point y avoir, dira-t-on, de pareils *mais* en pays d'humanité, je l'avoue, *mais*.... Le *mais* est donc la particule de l'avarice, et le bridon de la générosité, et de la compassion.

Le *mais* est la particule favorite du grand adversaire de tout bien, c'est l'instrument funeste des controverses, c'est-à-dire d'un des plus grands fléaux de la société et de la religion. Quand le prince de la paix vint au monde pour réunir le genre humain, il ne trouva point de plus grand antagoniste que le *mais*. Les apôtres allaient porter la doctrine salutaire partout le monde; à peine eurent-ils passé de Jérusalem à Antioche, que le *mais* les obligea d'y retourner pour arrêter les progrès de la contradiction. Inutilement. Le *mais* a toujours été le plus fort. Après avoir fait la guerre à la paix avec la plume, il s'est armé du fer, il a allumé le feu, et il a fait du monde le théâtre de mille scènes sanglantes. En un mot on peut dire que le *mais* est la *remore* de tous les agrémens de la vie.

Il y a pourtant des occasions, où le *mais* est assez aimable. Qu'il vient à propos dans la bouche d'un fâcheux!

Je vous entretiendrais plus long-tems, *mais*.... D'un prédicateur ennuyeux, il serait tems de passer à une seconde partie, *mais*.... J'aime bien le *mais* qui me sauve d'une visite active ou passive quand elle est incommode. Si le *mais* ne retenait la colère, que de fracas en mille occasions ! Neptune allait lancer son trident contre Eole, *mais*....

Quos ego..
Sed motos præstat componere fluctus.

» Par la mort.... Il n'acheva pas, car il avait l'ame
» trop bonne.

En un mot je me reconcilierai avec le *mais*, s'il ne s'employe jamais que pour exprimer les obstacles au mal et au crime.

VERS A UNE INFIDÈLE.

Vous me quittez, charmante Ismène,
Vous m'ôtez ma félicité;
Vous brisez la plus belle chaîne,
Votre cœur vole à l'infidélité :
De votre souvenir pour pouvoir me défendre,
Dans ce moment où vous m'abandonnez,
Ah! permettez-moi de vous rendre
Tous les plaisirs que vous m'avez donnés.

ELOGE DE L'AMOUR,

Par M. Desmahys.

L'Amour, dans la saison de plaire,
Est le premier besoin du cœur;
Sa flamme, vive et passagère,
L'épure mieux que la colère
D'une duègne ou d'un précepteur.
L'amitié, toujours nécessaire,
Donne un feu plus faible en chaleur;
Et qui perd la faveur du frère,
N'est consolé que par la sœur.
Voilà le seul itinéraire
De la sagesse et du bonheur.
Vainement un nouveau Stoïque (1),
Sur les bords du lac Helvétique,
Traite, comme un brûlant poison,
Tout penchant tendre et simpathique,
Et nous ordonne la raison,
Comme il ferait un narcotique;
Réglez, dit-il, vos mouvemens,
De vous-même rendez-vous maître;
Eh! qui de nous peut jamais être
L'arbitre de ses sentimens?
Croit-il, un Épitecte en main,
Avec un traité de morale,
Analyser le cœur humain,
Comme il fait une eau minérale?

---

(1) L'illustre M. de T***, professeur en médecine à Genève.

Il veut que, fuyant tout appui,
Chacun se suffise à soi-même;
Mais la nature, à ce blasphême,
Soulève son cœur contre lui;
L'homme ne vit que dans autrui,
Et n'existe qu'autant qu'il aime.

MÉMOIRE

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE L'ORDRE DE LA BOISSON,

PAR M. MÉNARD,

Adressé à M. le marquis de Gerlande.

Ce mémoire que j'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur, pourra-t-il me tenir lieu auprès de vous de marque de dévouement et d'amitié? Si ce n'en est pas ici une preuve bien importante, c'en doit être du moins un léger témoignage. Les anciens ne choisissaient pour ces sortes d'offrandes littéraires que des personnes illustres, auxquelles ils étaient liés par les nœuds d'une tendre amitié. Ils faisaient plus, car lorsque leurs ouvrages étaient rédigés en dialogues, ils y prenaient ces amis honorables pour interlocuteurs. C'est ainsi que Cicéron, dans ses livres académiques, donna le principal personnage au célèbre Varron, le plus savant des Romains de son tems. Il nous apprend même dans ses

lettres à Atticus, que Varron avait été sensible à cette sorte d'attention, et qu'il en avait fait quelque cas.

Puis-je me flatter, Monsieur, que vous agréerez la mienne, et que vous la recevrez en hommage et comme une assurance des sentimens de mon cœur? Heureux encore si mon offrande peut servir à vous délasser quelques momens de ces occupations honorables et pieuses auxquelles vous vous livrez si volontiers et si souvent, pour rétablir la paix et le calme dans les familles, et dont je fus extrêmement édifié lorsque j'eus le bonheur d'en être le témoin pendant mon sejour à *Privas*! La lecture des faits que je rapporte touchant un ordre qui fit autrefois beaucoup de bruit, peut vous faire plaisir. Il n'y a rien que d'agréable et d'amusant. C'est le recueil de tout ce que j'ai pu trouver d'historique sur ce sujet. Mais comme ces recherches n'ont rien de suivi, quelques soins que j'ai pu me donner à ramasser de toutes parts ce qui avait quelque rapport à cette matière, j'ai pris le parti de les rédiger en forme de mémoire. Je n'ai même employé ce terme qu'au singulier, parce que ce qui en fait la matière n'est point assez complet pour mériter le nom de pluriel. Heureux si ces commencemens peuvent produire quelque chose de plus parfait et prendre une meilleure forme par de nouveaux secours!

Nous n'avons guère eu, Monsieur, dans les siècles qui ont précédé le notre, de société plus agréable, plus délicieuse et plus spirituelle, que celle qui se forma dans le Bas-Languedoc, vers le commencement de l'an 1703, sous le titre d'ORDRE DE LA BOISSON. La plupart de ceux qui entrèrent les premiers dans cet ordre, étaient gens d'esprit, un peu voluptueux et passionnés pour les

plaisirs et les délicatesses de la table. L'ordre de la *Méduse*, établi par M. de Vibray, à Toulon, de même que celui de *la Grape*, par M. de Damas, sieur de Gravaison, à Arles, donnèrent lieu à l'établissement de celui-ci. Ils étaient également dans le goût bachique, et c'était à table que l'on en avait eu les premières idées.

Ce fut M. de *Posquieres*, gentilhomme d'Aramon, qui le premier conçut le dessein de celui de la Boisson. Après la mort de sa femme, il avait quitté Aramon pour se transplanter à Villeneuve-lès-Avignon, avec sa famille, dans le dessein d'y marier sa fille unique avec M. de *Thiery de Montsauve*. Se trouvant un jour dans une partie de plaisir qui se faisait à la campagne, on parla des deux ordres bachiques qui venaient de se former en Provence ; c'étaient ceux de la *Méduse* et de *la Grape*. On critiqua quelques articles de ces deux établissemens, et on paraissait en desirer un qui fût plus parfait, mais toujours dans le même goût. M. de Posquieres proposa son idée, elle fut aussitôt goutée, et enfin on institua le nouvel ordre sous le nom de l'*Ordre de la Boisson*. Mais comme la vue des fondateurs était d'enchérir sur les autres, on y ajouta le titre de l'*étroite Observance*. On élut aussi sur-le-champ un grand-maître, et, à très-juste titre, le choix tomba unanimement sur M. *de Posquieres* lui-même, qui prit le nom de *Frère François Réjouissant*. On lui donna le titre d'excellence.

Vous ne sauriez croire, Monsieur, les progrès étonnans que fit cet ordre ; il devint fameux en très-peu de tems, soit par le nombre, soit par la qualité et la naissance distinguée de quantité de sujets qui se présentèrent pour être enrôlés parmi les Frères. Il fallut alors donner

quelque forme à cet ordre. On dressa des statuts, on fixa une formule pour les lettres de réception ; on tint un catalogue exact des Frères, avec la date de leur promotion; on établit un garde-des-sceaux, un secrétaire, un visiteur général, un garçon major des caves, et divers autres officiers. On établit aussi un historiographe, et ce fut M. *Mourgier*, viguier royal de Villeneuve-lès-Avignon, qui fut choisi pour exercer cette dernière charge. On peut dire avec verité que ce fut à lui principalement que cet ordre fut redevable de tout son accroissement. Il était plein d'esprit et avait un talent particulier pour le style comique et jovial.

Les gazettes de l'ordre qu'il donna au public, sous le titre de *Nouvelles de l'Ordre de la Boisson*, lui firent un honneur infini et étendirent extrêmement la réputation de cette société naissante. Elles sont écrites dans le style badin, et il y règne un tour singulier qui n'a jamais bien pu être imité. Il y a presque partout une allusion et un rapport admirables, avec quantité de traits de l'histoire de ce tems-là, qui sont très-ingénieusement amenés et adaptés au goût et à l'esprit bachiques. On y trouve aussi des descriptions de quelques festins qui se donnaient alors entre les Frères ; elles sont toutes charmantes, et je doute qu'on puisse donner aux choses un tour plus ingénieux et plus badin. Permettez-moi de vous rapporter ici celle d'un de ces festins qui fut donné à Avignon, telle que l'historiographe l'inséra dans sa gazette ; vous jugerez des autres par celle-ci.

« Le onze de ce mois de novembre, jour solennel » parmi les Frères de cet ordre, le grand maître, ac- » compagné du commandeur *Virbrequini* et de quel-

» ques-uns de ses principaux Officiers, fut en cette » ville faire *médianoche*, dans l'hôtel du Frère *Splen-* » *dide*, visiteur-général, illustre par ses rares qualités, » autant que par sa naissance. La fête fut d'une magni- » ficence singulière, et l'on ne sera pas fâché d'en savoir » le detail. Dès que le grand-maître parut devant l'hôtel » du Frère Splendide, l'on commença à battre aux » champs pour lui faire honneur, sur de petits tonneaux » vides, au lieu de tambours ; mais il demanda que l'on » battît la fricassée, et il fut servi selon son goût. Lors- » qu'il fut dans l'avant-cour, une troupe de Faunes et » de Satyres, dont quelques-uns jouoient du haut-bois, » se mirent à chanter :

C'est le dieu du vin qui va paraître,
Rangeons-nous près de notre maître.

» Cette troupe le conduisit dans un superbe salon, » où l'on avait mis le couvert. Le grand-maître fut » frappé en entrant d'un si grand-éclat de lumières, » qu'il crut d'abord que l'hôtel était en feu. Cette clarté » venait de douze girandoles, posées trois à trois dans » les intervalles de quatre grands buffets, qui étaient à » chaque côté du salon, et de vingt-quatre dames- » jannes de cristal, suspendues à la façon des lustres, » pleides d'esprit de vin, du goulot desquelles sortaient » de grosses mêches qui brûlaient en place de lampes. » Le salon était tendu d'un velours cramoisi, qui est la » couleur favorite de son excellence. Les quatres buffets » étaient garnis d'une quantité surprenante de bou- » teilles de cristal, pleines de vin de différens pays,

» qui formaient quatre pyramides ; sur la pointe de cha-
» cune il y avait un génie tenant une cartouche, ou
» on lisait le nom de la province qui avait produit le
» vin du buffet. A l'opposite du grand-maître était
» placé le buffet de Champagne ; à sa droite, celui de
» Bourgogne; à sa gauche, celui de Languedoc ; et
» dans l'autre fond, le buffet de Piémont, qui était
» chargé d'un nombre infini de bouteilles de liqueurs de
» Turin. Pendant le repas, qui fut d'un ordre et d'une
» propreté dignes du Frère qui le donnait, on but in-
» différemment de toutes ces sortes de vins ; et l'on fit
» rouler Piémont, Champagne, Bourgogne et Lan-
» guedoc, sans distinction de rang ni d'ancienneté. Le
» repas fut à cinq services, qui faisaient comme les cinq
» actes d'une comédie. Dans les intermèdes, on enten-
» dait des concerts de voix et divers instrumens, dont
» on était enchanté. On ne fut à table que quatorze
» heures, à cause que le grand-maître fut obligé de s'en
» retourner à *Ripaille*, celle de ses maisons où il fai
» son séjour ordinaire, pour assister à un grand repas
» qu'il devait donner ce jour-là à quelques envoyés.
» Comme il n'est pas portatif, il se fit remorquer sur le
» Rhône, dans un bâteau, où par bonheur il s'endormi
» d'abord, sans quoi il serait immanquablement tombé
» en faiblesse par l'antipathie naturelle qu'il a pour les
» voitures d'eau ».

M. Mourgier n'a donné que quatre de ces gazettes; elles commencent au mois de novembre de l'an 1703, et finissent au mois de juin de l'an 1705. Ces ingénieuses pièces firent, Monsieur, l'admiration et les délices des plus beaux esprits, lorsqu'elles parurent pour la pre-

mière fois. Le tems n'y a rien gâté, et les a couvertes, pour ainsi dire, d'un nouvel éclat et d'une nouvelle beauté. On les trouve aujourd'hui aussi charmantes qu'elles le parurent d'abord à toutes les personnes de goût. Si j'osais même me mêler parmi la foule de leurs approbateurs, je dirais que je les ai lues avec un plaisir infini, et que les délicatesses et les beautés que j'y ai trouvées, m'ont fait naître la pensée de donner par ce mémoire tout l'éclaircissement et tout le jour possibles à l'histoire de l'ordre qui donna lieu à ces agréables et réjouissantes nouvelles.

Cependant les succès de cet établissement singulier s'étendirent jusques chez nos voisins. Il y eut des Espagnols, des Allemands, des Italiens et des Portugais, tous de marque et de distinction, qui s'empressèrent à entrer dans cette société, et qui se glorifiaient beaucoup d'y avoir été admis. Ce fut alors que l'on dressa les Statuts, qui ne sont ni moins agréables, ni moins ingénieux que les gazettes. C'est encore M. Mourgier qui en est l'auteur, les voici.

Statuts de l'ordre de la Boisson.

Frère François Réjouissant,
Grand-maître d'un ordre bachique
Ordre fameux et florissant,
Fondé pour la santé publique,
A ceux qui ce présent statut
Verrons ou entendrons, salut :

Comme l'on sait que dans la vie
Chacun, au gré de ses desirs,

Cherche à se faire des plaisirs,
Selon que son goût l'y convic;
Nous, qui voyons que nos beaux jours,
Et l'heureux tems de la jeunesse,
Fuyent avec tant de vitesse,
Que rien n'en arrête le cours;
Et, voulant que le peu d'années
Qui nous conduisent à la mort
Soient tranquilles et fortunées,
Malgré les caprises du sort;
De notre certaine science,
Parmi la joie et l'abondance,
Débarrassés de tout souci,
Hors de celui de notre panse,
Nous avons, dans une séance,
Dressé les statuts que voici :

Dans votre auguste compagnie
Vous ne recevrez que des gens
Tous bien buvans et bien mangeans,
Et qui mènent joyeuse vie.

Mêlez toujours dans vos repas
Les bons mots et les chansonnettes;
Buvez rasade aux amourettes,
Mais pourtant ne vous grisez pas.

Que si, par malheur, quelque frère
Venait à perdre la raison,
Prenant pitié de sa misère,
Remenez-le dans sa maison.

Pour boire du jus de la treille,
Servez-vous d'un verre bien net;

Mais n'embouchez pas la bouteille,
Car je sais quel en est l'effet.

Je veux que désormais à table
Chacun boive à sa volonté;
Les plaisirs n'ont rien d'agréable,
Qu'autant qu'on a de liberté.

Ne faites jamais violence
A ceux qui refusent du vin;
S'ils n'aiment pas ce jus divin,
Ils en font bien la pénitence.

Dans mes hôtels si, d'aventure,
Un frère salit ses discours
Par la moindre petite ordure,
Je l'en bannis pour quinze jours.

Que si ces peines redoublées,
Sur lui ne font aucun effet,
Je veux que son procès soit fait
Toutes les tables assemblées.

Gardez-vous surtout de médire,
Et lorsque vous serez en train
De vous divertir et de rire,
Ménagez toujours le prochain.

Enfin, quand vous serez des nôtres,
Dans vos besoins secourez-vous;
Le plaisir de tous, le plus doux,
C'est de faire celui des autres.

On imposait aux Frères, lors de leur reception, des

noms admirables, qui avaient toujours quelque rapport et une heureuse conformité avec leur caractère, ou avec leur goût particulier, en fait de mets et de ragoûts. Tels étaient ceux de frère *Jean des Vignes*, frère *Splendide*, frère *Roger-bon-tems*, frère *Emetique Athanor*, frère *Temponi*, frère *Bacquet*, frère *le Goinfre*, frère *Mortadelle*, frère *Templier*, frère *Godiveau*, frère *la Buvette*, frère *de Flaconville*, frère *de Vignecourt*, frère *Magnifique*, frère *du Cabaret*, frère *Galant*, frère *Boit-sans-eau*, frère *l'Altéré*, frère *Séduisant*, frère *Boit-sans-cesse*, etc. Les noms des étrangers étaient aussi plaisans que ceux des Frère de France. Dom. *Barriquas Caraffa de fuentes vinosas*, espagnol. Le marquis *Vino-viski*, polonais. Le comte de *Bergue Saint Vinox*, flamand. Le chevalier *Ebriacotti de la Casa-Monte Fiasconi*, Florentin. Dom *Pensa d'Avalos-de-las-gourmandillas*, portugais.

Il n'y avait pas jusqu'à l'imprimeur de l'ordre qui n'eût un nom et une enseigne vraiment bachiques, il s'appelait frère *Museau Cramoisy*, *au Papier Raisin*. Cet imprimeur annonçait quelquefois au public dans les gazettes des livres singuliers qui se distribuaient chez lui, et dont le titre, qui en fait le plus bel éloge, répondait parfaitement à l'esprit de l'ordre. C'étaient par exemple : *Introduction à la cuisine*, *par frère le Porc*, avec les figures. *Remarques sur les langues mortes*, comme langue de bœuf, de cochon et autres, par un frère de la société. *Recueil de diverses pièces de four*, *par frère Godiveau*. *La vie de madame Guerbois*, *par frère Jean Broche*. *Manière facile de rendre l'or portable et l'argent aussi*, *par le frère la Buvette*. *L'art de bien boucher les*

bouteilles, impression de Liege. L'itinéraire des Cabarets, œuvres posthumes de frère Tavernier. Manière nouvelle de dresser une batterie de cuisine, par un ingénieur de l'ordre de la boisson. Traité de l'Anatomie du Gibier, par frère des Couteaux. L'art de bien vivre, par frère Boute-tout-cuire. Traité des offices et de la Sommellerie, par frère Bacquet. Essais de cuisine, par frère le Goinfre. De Arte bibendi, Auctore *frère Templier.* La plupart de ces noms et de ces titres étaient de l'invention de M. Mourgier; il avait un talent merveilleux pour cela.

Les lettres de réception des frères étaient aussi de sa façon : En voici la formule :

VIVE BACCHUS ET SES ENFANS :

Frère François Réjouissant,
Grand-maître d'un ordre bachique,
Ordre sans cesse renaissant
Par une vertu prolifique,
A nos amés frères en vin,
Longues années sans chagrin :
Nous vous mandons, par ces présentes,
Que vous ayez à recevoir
Le frère qui vous fera voir
Son nom au bas de ces patentes :
Voulons que le fassiez jouir
De tous nos droits et priviléges,
Et qu'il puisse, dans tous nos siéges,
Boire, manger, se réjouir,
Avec les gens tenant nos tables.

Aux dépens des plus honorables;
Entendant, que de son côté,
Il en use ainsi que les autres,
Et qu'il frippe, en fraternité,
Ses revenus avec les vôtres;
Car telle est notre volonté.
Donné *gratis*, vaille que vaille,
Dans notre barreau de Futaille,
L'an, etc.

Au bas des lettres, le grand-maître signait de cette manière : *frère François Réjouissant*, *Grand-Maître et Fondateur de l'Ordre de la Boisson*, *de l'étroite Observance :* au-dessous il y avait, *par son exellence*; et ensuite la signature du sécrétaire de l'ordre, appellé *frère l'Altéré :* à la marge était la date du scellé, signée par le garde-des-sceaux, appellé *frère Boit-sans-eau*; et au-dessous, le cachet en cire rouge, où étaient empreintes les armes de l'ordre. C'étaient deux mains, dont l'une versait du vin d'une bouteille, et l'autre le recevait dans un verre, avec ces mots pour devise, *donec totum impleat*; l'écusson était entouré de pampres.

Cependant cette devise, quelqu'heureusement imaginée qu'elle soit, ne laissa pas de trouver des censeurs. On en regarda l'âme comme usurpée et copiée sur celle de l'Empire Ottoman, qui accompagne des mêmes mots le croissant, dont il forme ses armoiries, et qui marque que tous les bons Musulmans doivent combattre jusqu'à ce qu'ils aient soumis tout l'Univers à leur domination. Cette censure ne fut pas sans réponse, et aussitôt il parut dans les gazettes de l'ordre un article exprès, qui la ré-

fête de la manière la plus ingénieuse. Voici ce qu'on y disait :

De Toulon, le 19 novembre 1703.

» On vient d'apprendre, par un vaisseau arrivé des » Dardannelles, que le Grand-Seigneur doit envoyer en » France un Chiaoux pour réclamer l'âme de sa devise, » qu'il prétend que les frères de certain ordre nouveau » lui ont enlevée. Sur cette nouvelle, le Grand-maître de ce ordre doit assembler un chapitre général pour délibérer sur la réponse que l'on doit faire à cet envoyé, qui court risque d'être passé par les broches, s'il est assez mal-avisé pour sortir du respect dans l'audience qu'il aura de Son Excellence. Cependant le grand-maître, toujours attentif à défendre l'honneur et la réputation de ses frères, ayant su qu'on les accusait d'avoir volé l'âme de leur devise, veut bien rendre compte au public des raisons qu'on a eues de se l'approprier, et il a ordonné à un de ses hérault de publier à son de verre la déclaration suivante ».

DE PAR LE GRAND MAITRE :

Si quelqu'esprit bourru s'avise
De dire que notre devise
N'a pas l'air de la nouveauté,
Que d'ailleurs elle est mal acquise,
Il impose à la vérité;
Car, le verre à la main, nos frères l'ont conquise
Sur l'ennemi du vin et de la chrétienté :

Et nous, de notre autorité,
Suivant les lois de l'équité,
La déclarons de bonne prise.

La réception des frères se terminait toujours par un festin que le candidat donnait à tous les chevaliers qui s'y trouvaient. Là, on n'oubliait pas de faire usage d'un certain verre de cérémonie que l'on avait établi exprès pour les fêtes de l'ordre, et qui était d'un diamètre prodigieux.

Dès que l'ordre se fût accru, on en divisa l'étendue par cercles; division d'autant plus ingénieuse, qu'en se conformant à l'usage pratiqué dans tous les ordres de chevalerie qui divisent ainsi l'étendue de leur domaine, on faisait une agréable allusion aux tonneaux si nécessaires à la boisson. On forma donc dix cercles, qui furent Champagne, Bourgogne, Languedoc, Guyenne, Provence, l'Espagne, l'Italie, l'Archipel, le Nekre et le Rhin, tous cantons qui produisent des vins excellens. Si nous en croyons la gazette de l'ordre, qui annonça cette heureuse division, chaque cercle était tenu d'envoyer tous les ans au grand-maître son contingent en vin.

» Le cercle de Champagne, dit agréablement l'ingé-
» nieux auteur de ce journal, fournit du vin de Rheims,
» d'Ay, d'Avenay et de Sillery. Celui de Bourgone, du
» vin de Tonnerre, de Beaune, de Chably et de Mulseau.
» Celui de Languedoc, du vin de Frontignan, de Con-
» drieu, et même de l'Hermitage, et de Côte-Rotie. Celui
» de Guyenne, du vin de Grave. Celui de Provence, du
» vin de Cassis, de la Cioutad, de Saint-Laurent et

» vignes adjacentes. Celui d'Espagne, du vin d'Alicante
» et de Malaga. Celui d'Italie, du vin de Montalcino,
» d'Orviette, de Montefiascone, de Castel-Sangiouvani
» dans le Plaisantin, et du Lacryma Christi du Mont-
» Vésuve. Celui de l'Archipel, du vin de Chio, de Me-
» telin, de Guidos, de Naxos et d'autres îles où les
» chrétiens ont la liberté d'en faire. Celui du Nekre, du
» vin d'Heydelberg. Et le cercle du Rhin, du vin de
» Bacchara, cette ville célèbre par le temple du Dieu
» Bacchus que l'on y voyait anciennement, d'où elle a
» retenu le nom de *Bacchiara.* »

Outre cela, il y avait des commanderies, dont le nom portait également le caractère de l'ordre, c'étaient les commanderies de *Saint-Jean Pied de Porc*, de *Souflencour*, de *Vignerac*, des *Souches.*

Si des frères de l'ordre se trouvaient quelque part ensemble, lorsqu'il venait d'heureuses nouvelles de l'armée, (c'était pendant la guerre que la France avait avec les alliés), soit par la prise de quelque ville, soit par le gain de quelque bataille, ils se rassemblaient et célébraient dans des festins l'évènement qui donnait lieu à la joie publique. C'était une loi particulière que la plupart des officiers aggrégés à cet ordre s'étaient imposée. De son côté le grand-maître ne manquait jamais de célébrer ces victoires dans la maison de campagne où il faisait sa demeure ; il y convoquait le plus de frères qu'il lui était possible. La veille de ces jours de réjouissance, il faisait arborer sur son balcon une dame-jeanne d'une grosseur énorme, en forme d'étendard, que les gazettes de l'or-

dre appellent *le pronostic infaillible d'un grand abattis de bouteilles.*

Dans tous ces festins de confraternité, les buffets étaient toujours chargés des vins les plus recherchés ; et c'était entre tous les frères à qui donnerait son contingent le plus exquis. L'émulation y était infinie sur cet article. Je ne parlerai point ici des hauts faits de table de quelques-uns des chevaliers, il me faudrait des bornes plus étendues que celles d'un simple mémoire. Je m'arrête à un seul trait bien singulier, et bien capable de faire voir l'excès de gloire que savaient s'acquérir en ce genre les frères, bons serviteurs de l'ordre. M. de Nobilé, un des baillifs, et très-digne de cette charge par l'étendue de ses forces bachiques, se trouvant un jour invité à un repas que donnait un des frères (c'était M. de Capellis), et s'ennuyant d'attendre les autres convives, passa dans la salle à manger, et prit pour s'amuser et peloter, pour ainsi dire, en attendant partie, un pain du poids d'une livre, but quelques coups, et avala en un instant six bouteilles de vin de Bourgogne qui étaient sur le buffet à côté de six autres de vin de Champagne. Les conviés s'étant enfin rassemblés, ils se mettaient à table, lorsque M. de Capellis jettant les yeux sur le buffet, aperçut six bouteilles vides : aussitôt il appella un de ses gens, et le gronda de ce qu'il servait avec si peu d'attention ; celui-ci s'excusa, et assura qu'il avait mis les six bouteilles pleines. On ne comprenait rien à ce mystère, mais le frère buveur le dévoila, et dit à M. de Capellis, ne te fâche point, j'ai bu un coup en attendant le repas. On peut croire que

dès-lors la réputation de cet affamé buveur s'accrut extraordinairement dans les états bachiques, et on l'y regarda désormais comme une des plus fermes colonnes de l'ordre.

Comme il règne une extrême affinité entre le dieu du vin et le dieu des chansons, il ne se faisait point de repas parmi les frères où l'on n'en vit paraître quelques unes. Ils savaient assaisonner de ces charmes particuliers les plaisirs qu'ils goûtaient à table. Mais ce qui en faisait le vrai mérite, c'est que ces chansons étaient remplies d'esprit, car la plupart des frères en avaient infiniment. J'aurais bien desiré pouvoir les ramasser, et assurément les personne de goût en seraient charmées. En voici une qui fut extrêmement applaudie, et que M. Flechier, l'un des plus illustres prélats dont l'église de Nîmes puisse se glorifier, ne pouvait sa lasser d'admirer.

Quand Iris prend plaisir à boire,
Bacchus croit que c'est pour sa gloire :
Mais l'Amour en a tout l'honneur;
Car, en buvant, le vin la rend si belle,
Que le plus altéré buveur
S'enivre moins de sa liqueur,
Que de l'amour qu'il prend pour elle.

Les gazettes de l'ordre ayant cessé, comme je l'ai dit, en 1705, il y eut un relâchement considérable dans cette societé; cependant, en 1716, elle se releva un peu de sa décadence, et reprit quelque vigueur; ce fut à l'occasion des nôces de la fille du grand-maître, qu'il avait d'abord destiné à M. de Montsauve, mais qu'il maria,

le 14 juin de cette année-là, à M. de Stival, du Saint-Esprit ; il se fit alors une promotion de quantité de frères pris dans les villes du Saint-Esprit, d'Uzès, d'Alais et en divers autres endroits. M. le duc d'Uzès fut du nombre ; il garda chez lui pendant plus d'un mois, dans des festins continuels, le grand-maître et son gendre.

Depuis ce tems-là, l'ordre est allé en dépérissant chaque jour, surtout depuis la mort de M. de Posquières. C'est dommage toutefois qu'il ne se soit pas trouvé des frères assez zélés pour travailler à rétablir cette agréable société dans sa première splendeur. Les soins que se donna à ce sujet, il y a quelques années, M. de Laurières-Colonges, conseiller au Parlement de Toulouse, faisaient espérer la renaissance de l'ordre. Après avoir été reçu sous le nom *de frère la Joie*, il avait eu du grand-maître un privilège exprès pour recevoir quelques postulans, desquels on lui avait même envoyé les lettres de réception ; outre cela, depuis la mort de M. de Posquières, sur la demande qu'il en fit à ses héritiers, on lui envoya le cachet de l'ordre. Il avait déjà conduit les choses à un tel point de rétablissement, qu'il fit élire un grand-maître, et procéder à une promotion de quelques chevaliers; mais tout cela n'a point eu de suites. Ce zèle n'a pas été de durée, et n'a produit que quelques légères étincelles, qu'on a vues disparaître presqu'au même instant où elles commençaient à briller, et qui n'ont jeté qu'une faible lueur.

Nous savons de plus qu'il parut, au mois de janvier de l'an 1734, une continuation des nouvelles de l'ordre, qui semblait promettre un solide rétablissement de cette

société ; mais qui n'a pas eu un meilleur succès. Comme la guerre des alliés avait peut-être fait naître à M. Mourgier l'idée de ces sortes de gazettes, la guerre d'Italie donna lieu aussi à quelque frère, amateur de son état, de reprendre ce travail ; et, sur ce modèle, on en vit paraître quelques feuilles, qui roulent, comme les anciennes, sur les nouvelles du tems, et les rapportent aussi au goût et à l'esprit de l'ordre ; mais il faut avouer qu'elles sont bien inférieures au premières ; il n'est pas donné à toute sortes de personnes de traiter ces matières avec autant d'esprit, de délicatesse et d'enjouement que le faisait M. Mourgier.

Comme de tous les frères de l'ordre de la Boisson, il n'en est point qui aient si bien contribué à son établissement et à ses progrès que le grand-maître et l'historiographe, il manquerait, monsieur un article essentiel à ce Mémoire, si je ne disais quelque chose de leur vie et de leur caractère : je commence par le grand-maître.

La maison de Posquières, d'où il était sorti, est une des plus anciennes de Languedoc ; elle y faisait déjà une figure considérable vers le milieu du onzième siècle. C'était Raymond Decan, seigneur d'Uzès et de Posquières, qui en était alors le chef, et qui eut plusieurs fils, dont quatre furent honorés de l'épiscopat dans cette province. Un fils cadet de Louis de Posquières, qui descendait de ce même Raymond Decan, appelé Elzéar, se maria, vers l'an 1440, avec la fille unique de Maroüan, conseigneur de Saint-Marcel d'Ardèche, et de Marguerite de la Beaume, conseigneuresse d'Aramon. Ce fut à l'occasion de ce mariage qu'Elzéar alla à Aramon. De

cet Elzéar, François de Posquières, dont nous parlons, était le huitième descendant en ligne directe, de mâle en mâle.

Il nâquit, à Aramon, le 11 novembre de l'an 1660. Dès l'âge de treize ans il fut envoyé au service ; il y demeura jusqu'en 1693. Alors, son frère étant venu à mourir, il quitta le service, quoique déjà fort avancé dans le régiment de Plessis-Bellelièvre, infanterie, où il était capitaine, et vint recueillir l'héritage de ses pères ; peu de tems après, il se maria avec mademoiselle de Missol, de Nîmes ; mais il ne demeura que sept ans et quelques mois avec elle : la mort la lui enleva. Il n'en eut qu'une fille, qu'il maria, comme nous avons dit, avec M. de Stival.

Il mena une vie très-douce et fort tranquille, conservant une indifférence entière pour tout ce qui entraîne trop de soin. Il aima uniquement les plaisirs de l'amour et ceux de la table, mais d'une manière honnête, fine et délicate ; il y recherchait bien plus la satisfaction de l'esprit que celle du corps et des sens ; c'était un agréable débauché, qui passait ses jours dans une aimable oisiveté, dans les conversations d'esprit et dans les charmes de la table. En un mot, c'était un homme du beau monde et un galant homme.

Les gazettes de l'ordre font un portrait fidèle de lui en divers articles, qui contiennent les nouvelles du château du grand-maître, c'est-à-dire cette maison de campagne qu'il appelait *Ripaille*. En voici quelques morceaux, qui serviront à faire connaître toute la beauté de sa joviale humeur.

« Les députés des villes qui étaient venus pour com-

» plimenter le grand-maître sur son joyeux avènement,
» sont presque tous partis, après avoir eu leur repas de
» congé ; et, dans leur route, ils ont dit tant de bien de
» lui, que l'on voit arriver ici un nombre infini de gens
» qui accourt de toutes parts pour voir un homme si
» rare au siècle où nous sommes, qui, toujours content
» et tranquille, malgré les orages dont la vie est agitée,
» a su trouver le secret de conserver une égalité d'âme
» qui ne se dément point, de qui tous les discours ne
» tendent qu'à inspirer la joie et le repos, et qui dit sans
» cesse : *Que si les hommes connaissait leur intérêt, ils*
» *changeraient l'application qu'ils ont à se détruire en*
» *celle de goûter en paix les douceurs de la société et les*
» *charmes de la table.* En effet, il est si aisé à vivre, qu'il
» s'accommode sans peine aux humeurs de tout le monde,
» hors de ceux qui se refusent tous les plaisirs, pour avoir
» celui de mourir riches, et qui passent leur vie dans une
» perpétuelle inanition, pour engraisser des héritiers qui
» leur sont inconnus. Il dit enfin : *Que puisque ce monde*
» *n'est qu'un passage, il veut vivre au jour la journée,*
» *et que, pour une campagne si courte, ce n'est pas la*
» *peine de faire des magasins.* Voilà les maximes du
» grand-maître, qu'il assaisonne quelquefois de choses si
» agréables, que ceux qui l'écoutent, de même que ceux
» qui mangent à sa table conviennent que c'est un génie
» supérieur pour les assaisonnemens. »

En une autre gazette, M. Mourgier, après avoir fait la description de quelques présens de vins étrangers qui avaient été faits au grand-maître, et d'un plantureux repas qu'il avait donné à deux envoyés, l'un des frères de Castille, et l'autre des frères de Varsovie, qui les lui

avaient portés ; il ajoute que, dans ce repas, son Excellence ayant demandé son verre de cérémonie, égal en diamètre à la forme de son chapeau, il avait bu à la santé des nations qui lui avaient envoyé du vin, et qu'ensuite il s'était endormi si promptement dans son fauteuil, que ces étrangers ne pouvaient assez admirer un si heureux naturel, et prenaient un singulier plaisir à le contempler. Car, continue-t-il, il dort si gracieusement, que sa figure inspire la joie dans le tems même qu'il repose. Ensuite il dit que ces envoyés, prenant congé de lui, le prièrent de vouloir leur dire par quel secret il était parvenu à cette heureuse indolence, qui le mettait au-dessus des évènemens, et qui l'affranchissait des dégoûts de la vie, et qu'il leur répondit aussitôt : « Mes » frères, le plus grand de mes soins est de n'en avoir » aucuns, et voici en peu de mots comme je m'y » prends. »

Je donne à l'oubli le passé,
Le présent à l'indifférence;
Et, pour vivre débarrassé,
L'avenir à la Providence.

M. Mourgier, faisant encore la description, dans une autre gazette, de quelque festin qui s'était donné au château du grand-maître à l'occasion du chapitre de l'ordre, tenu pour célébrer la bataille d'Almanza, gagnée, en Espagne, par le duc de Berwik ; les avantages que le chevalier de Forbin avait remporté sur les Anglais, et la prise des lignes de Stolhoffen, par le maréchal de Villars, il ajoute : « Le grand-maître a fait la clôture de l'assem- » blée avec autant de sang-froid que s'il avait été à jeun ;

» il a conjuré les frères de se voir souvent le verre à la
» main, leur disant qu'il y a un charme attaché à la
» bouteille, qui est le vrai ciment de l'amitié fraternelle.
» Il les a exhortés à se tranquilliser, en attendant que
» la paix ramenât le bon tems, et multipliât les ca-
» barets, après quoi il les a congédiés avec ce qua-
» train : »

Dans ce siècle de bronze, où tout le monde triche,
S'il n'est pas permis d'être riche,
Ni d'avoir de l'argent comptant,
Il doit être du moins permis d'être content.

La nature voulant, ce me semble, manifester et annoncer le goût du vin et des plaisirs qu'elle avait donné à M. de Posquières en naissant, lui avait imprimé au front une grappe de raisin, de couleur rouge, très-bien marquée; elle paraissait à plein. Vous pouvez croire, monsieur, qu'il savait fort bien s'en glorifier. Le jour de sa naissance était aussi très-remarquable; c'était celui de saint Martin, célébré d'ordinaire par des repas qui se donnent à cette occasion dans presque toutes les parties de la France, ce qui était pour lui d'un très-bon augure, puisqu'il était destiné à remplir la première place parmi les Côteaux et les Gourmets de son siècle.

Tel était cet aimable voluptueux qui fit les délices de toutes les sociétés où il se trouva. Cependant l'idée que j'ai donnée de son caractère est moins propre à le faire connaître que son portrait, qu'il fit lui-même en 1709.

J'ai cru devoir l'insérer ici : tout ce qui nous reste des personnes remarquables mérite d'être conservé.

Figurez-vous ce Dieu qui préside au buffet ;
Sa belle humeur, sa soif, sa face rubiconde ;
Révéré des mortels, sur la terre et sur l'onde ;
On dirait à me voir que je suis son portrait.

Sans être trop friand, j'aime les bons repas ;
J'en donne volontiers, comme j'aime d'en prendre ?
Et quoiqu'on ait voulu là-dessus me reprendre,
Je ris de mes censeurs, et j'en fais peu de cas.

A l'âge de treize ans j'allai servir le roi ;
A trente-trois je fus le chef de ma famille :
Me flattant de jouir d'un destin tranquille,
Je préférai l'hymen à mon petit emploi.

J'ai resté marié pendant sept ans trois mois,
Et de feue ma moitié je n'ai eu qu'une fille,
Que je prétends, d'abord qu'elle sera nubile,
Donner à quelqu'amant dont elle fera choix.

Je ne suis pas si sot d'y donner tout mon bien.
Un homme de bon sens ne doit jamais dépendre
D'aucun de ses enfans, encore moins d'un gendre,
Qui se moque de nous lorsqu'il n'attend plus rien.

Mon esprit est de ceux qu'on recherche partout ;
Et, sans être savant, j'aime un beau trait d'histoire ;
Je fus, comme j'ai dit, partisan de la gloire,
Et je me suis mêlé toujours un peu de tout.

J'ai une grappe au front de la couleur du vin :
Bacchus, me destinant pour être un jour grand-maître,
M'appliqua cette marque avant même de naître,
J'aurai cinquante ans faits le jour de saint Martin;

Je suis noir, ramassé, sans être trop petit.
On veut que les bons mots chez moi coulent de source.
Je suis dans un repas d'une grande ressource;
Je réponds à propos sur ce que l'on me dit.

La table a toujours eu pour moi de grands attraits,
La joie a de tout tems fait tout mon exercice;
Si quelqu'un vient à moi pour lui rendre service,
Je sens en l'obligeant des plaisirs très-parfaits.

J'attends mon dernier jour dans cet heureux état,
Que je compte à coup sûr être digne d'envie;
Combien de gens voudraient passer ainsi la vie,
Remontant du berger jusques aux potentat!

Après avoir coulé d'heureux jours dans une agréable t honnête volupté, M. de Posquières mourut à Ara-non, le 7 septembre de l'an 1735, infiniment regretté e toutes les personnes qui l'avaient connu.

Il me reste, monsieur, à vous parler de l'historiographe e l'ordre. Voici ce que nous en savons de plus particu-er et de plus important.

François Mourgier nâquit à Villeneuve-lès-Avignon, ers l'an 1660. Je n'ai pu savoir le jour précis de sa nais-nce, parce que les registres de sa paroisse, pour ce ms-là, ont été égarés; son père s'appelait Henri, et mère Jeanne Cabassolle. Il fit ses premières études à

Avignon, et ses exercices académiques à Paris : on le destinait pour les armes. En 1684, il entra dans la première compagnie des Mousquetaires, et il eut l'honneur d'y être reçu par le roi lui-même, à qui M. de Maupertuis, commandant cette compagnie, le présenta ; ce fut à Valenciennes, le 19 mai de cette année-là.

Il ne servit que cinq ans dans les Mousquetaires. Comme il avait de l'esprit et du savoir, M. le marquis de Seignelai, ministre et secrétaire d'état, le choisit pour gouverneur du marquis de Lonré, son fils ; il entra dans sa maison le 4 octobre de l'an 1689. Ce jour-là même la princesse de Conti, douairière, lui donna de sa propre main une épée d'or de vingt-quatre louis.

Il passa deux ans auprès du marquis de Lonré ; ce peu de temps produisit des fruits infinis dans ce jeune élève. On admirait déjà la sagesse et la prudence, et surtout l'extrême politesse que le gouverneur lui inspirait : toute la maison de Signelai en était enchantée ; on y eût souhaité que ses soins eussent pu durer davantage, mais M. Mourgier avait des affaires à régler en province, il ne pût se dispenser d'y aller ; ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'on le laissa partir, et après avoir employé, pour le retenir, les prières des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, beaux-frères de M. de Seignelai.

Cependant les affaires qui l'avaient attiré en province ne lui permirent plus de retourner à Paris, de sorte qu'au lieu d'un médiocre séjour, qu'il s'était proposé de faire à Villeneuve, il fut contraint d'y fixer sa résidence. Alors il se fit pourvoir de la charge de viguier royal, qu'il exerça jusqu'à sa mort.

L'érudition de M. Mourgier était très-profonde, et son génie supérieur pour les Belles-Lettres. Il possédait parfaitement les poëtes latins, dont il citait à-propos les plus beaux endroits. Il était versé dans la connaissance de l'Ecriture-Sainte, et les passages lui en étaient très-familliers. Il était né poëte ; et s'il eût voulu s'appliquer à cultiver le talent qu'il avait pour la poésie, il aurait assurément donné des pièces achevées. Celle que nous avons de lui, parsemées dans ses gazettes, sont une preuve de ce que je dis ; mais, détourné par d'autres soins, il n'en faisait que par délassement. Il avait un goût et un talent merveilleux pour le dessin ; il excellait en miniature : quelques ouvrages qu'il fit en ce genre de peinture, lorsqu'il était à la cour, lui attirèrent les louanges de tous les connaisseurs.

Depuis sa retraite en province, il goûta, dans les occupations particulières de son cabinet, toutes les douceurs d'une vie privée. Il n'a pourtant paru de sa plume que les gazettes dont nous avons parlé, mais qui ont suffi pour étendre sa réputation et son nom.

Aimable dans le commerce de la vie civile, il fut recherché et à la cour et dans sa patrie, de tout ce qu'il y avait de plus distingué ; sur le moindre sujet, il faisait briller son esprit, et il tirait avantage de tout pour rendre une conversation enjouée ; les plaisirs de la table lui faisaient une partie de ses amusemens : plein de répugnance pour le mariage, il ne voulut jamais s'y engager, et demeura libre jusqu'à sa mort. Sa manière de vivre fut aisée et agréable, mais jamais opposée à la règle et à la régidité des mœurs : il n'avait de goût que pour les plaisirs délicats et licites.

Il avait beaucoup de religion ; il était chrétien solide ; rempli de charité, le véritable père des pauvres. Sa patience et sa fermeté ont éclaté, surtout dans les cinq dernières années de sa vie. Il eut, pendant ce court espace de tems, dix-huit attaques d'apoplexie ; et enfin, après avoir cruellement souffert, mais avec une constance admirable, dans un dix-neuvième et dernier accès, il mourut le 17 juin 1723.

Voilà, monsieur, tous les éclaircissemens que j'ai pu découvrir sur l'établissement et les progrès de l'ordre de la Boisson et sur la vie de ceux qui en furent les principaux auteurs. Il serait à souhaiter que vous eussiez été autrefois aggrégé à cette agréable société, aujourd'hui presque éteinte; peut-être vous donneriez-vous maintenant quelques mouvemens pour sa renaissance et son accroissement. Il est certain du moins que tout se trouverait chez vous dans la plus favorable et la plus heureuse situation que l'on puisse desirer pour le succès de ce charmant ouvrage. Une table délicate, une compagnie choisie, une politesse et une affabilité admirables, une liberté entière ; tout cela joint à beaucoup d'esprit et d'enjouement, forme autant d'heureux secours et d'utiles moyens propres à rendre votre château le temple et le santuaire des frères.

Cependant, monsieur, la race n'en est pas perdue, et il en reste encore assez pour la perpétuer. Je voudrais bien que ceci vous fît naître l'envie de chercher à vous initier dans ces joyeux mystères ; je serais le premier à m'en réjouir, soit comme historien et analyste de l'ordre qui doit, ce me semble, prendre désormais quelqu'intérêt à son rétablissement, soit comme zèlé pour

out ce qui peut contribuer à votre santé, ce que les lasirs et l'enjouement ne manquent jamais de faire ; personne au monde n'étant avec un plus parfait attachement et plus de respect que je suis, monsieur, etc.

EPIGRAMME.

Messire Harpin, fameux sergent du Mans,
Au lit gissait, tout prêt à rendre l'âme;
Si tu m'en crois, disait-il à sa femme,
Ne prends époux qu'entre d'honnête gens
(Car il savait qu'elle était bonne lame),
Tu peux choisir dans le corps des sergens.
Hélas! reprit en soupirant sa mie,
Je serai donc veuve toute ma vie.

L'ENDURCISSEMENT AU REFUS,

Epigramme.

Quand Diogène, au milieu d'une rue,
Fut aperçu priant une statue
De l'assister, il n'en fut point confus :
Connaissez mieux l'esprit philosophique,
Dit lors le chef de la troupe cynique,
Par-là je veux m'endurcir au refus.

PENSÉES CELTIQUES (1).

Considérez bien toutes les entrées avant que de vous engager quelque part, car on ne peut jamais savoir trop bien où sont les ennemis qui vous dressent des embûches.

L'hôte qui vient chez vous a les genoux froids, donnez-lui du feu : celui qui a parcouru les montagnes a besoin de nourriture et de vêtemens bien séchés.

Il faut de l'eau à celui qui vient s'asseoir à votre table, il a besoin de s'essuyer les mains ; mais tenez lui des discours agréables, si vous voulez qu'il vous parle, ou qu'il vous écoute.

Celui qui voyage a besoin de sagesse. On peut faire chez soi tout ce qu'on veut ; mais celui qui ne sait rien s'attirera des regards dédaigneux lorsqu'il sera assis avec des hommes bien appris.

Celui qui va à un repas où il n'est pas attendu parle avec soumission ou se tait ; il prête l'oreille à tout, il parcourt tout des yeux ; par-là il acquiert de la science et de la sagesse.

---

(1) Ces pensées sont tirées d'un livre intitulé : *Monumens de la Mythologie et de la Poésie Celtique, etc., par M. Maillet, professeur royal de belles-lettres française, etc.* Ce morceau donnant une idée de la morale des Celtes et des Scythes, nous avons cru qu'on le verrait avec plaisir dans ce Recueil.

Heureux celui qui s'attire la louange et la bienveillance des hommes, car tout ce qui dépend de la volonté des autres est hasardeux et incertain.

Il n'y a point d'amis plus sûr en voyage qu'une grande prudence; il n'y a point non plus de provision plus agréable : dans un lieu inconnu, la prudence vaut mieux que les trésors; c'est elle qui nourrit le pauvre.

Il n'y a rien de plus inutile aux fils du siècle que de trop boire de bière; car plus un homme boit, plus il perd de raison; l'oiseau de l'oubli chante devant ceux qui s'enivrent, et leur dérobe leur âme.

L'homme dépourvu de sens croit qu'il vivra toujours, s'il évite la guerre; mais, si les lances l'épargnent, la vieillesse ne lui fait point de quartier.

L'homme gourmand mange sa propre mort, s'il n'y prend garde; et l'avidité du sot fait rire les sages.

Les troupeaux savent retourner à l'étable et quitter le pâturage; mais l'homme sans honneur ne sait point mettre de frein à sa bouche.

L'homme méchant rit de tout, sans penser que ce qui lui convient est de s'abstenir de faute.

L'homme dépourvu de sens veille toutes les nuits, il considère tout; mais quand il est las au point du jour, il n'est pas plus savant qu'il n'était la veille.

Il croit savoir tout lorsqu'il a appris quelque chose de

facile, mais il n'a rien à répondre quand on l'interroge sur une chose obscure.

Plusieurs hommes se croyaient sincèrement unis : mais l'expérience les a détrompés : c'est la querelle des siècles, qu'un hôte n'est pas fidèle à son hôte.

Ce qu'on possède, quoique petit, est toujours le meilleur....

Je n'ai jamais trouvé d'homme si libéral et si magnifique que, chez lui, recevoir ne fût pas recevoir, et qui méprisât un présent, s'il pouvait l'obtenir.

Que les amis se réjouissent réciproquement par des présens d'armes et d'habits. Ceux qui donnent et qui reçoivent restent long-tems amis, et se donnent souvent des festins les uns aux autres.

Aimez vos amis, et ceux de vos amis ; mais ne favorisez pas l'ennemi de vos amis.

La paix brille plus, entre des amis mauvais, que le feu pendant cinq nuits ; mais elle s'éteint quand la sixième approche, et alors toute l'amitié se tourne en haine.

Quand j'étais jeune, j'errais seul dans le monde ; il me semblait que j'étais devenu riche quand j'avais trouvé un compagnon. Un homme fait plaisir à un autre homme.

Qu'un homme soit sage modérément, et qu'il n'ait pas plus de prudence qu'il ne faut : qu'il ne cherche

point à savoir sa destinée, s'il veut dormir tranquille.

Levez-vous matin, si vous voulez vous enrichir ou vaincre un ennemi. Le loup qui est couché ne gagne point de proie, ni l'homme qui dort de victoire.

On m'invite çà et là à des festins, si je n'ai besoin que d'un déjeûner ; et mon fidèle ami est celui qui me donne un pain quand il en a deux.

Il vaut mieux vivre bien que long-tems. Quand un homme allume du feu, la mort est chez lui avant qu'il soit éteint.

Il vaut mieux avoir un fils tard que jamais. Rarement voit-on des pierres sépulchrales élevées sur les tombeaux des morts par d'autres mains que celles de leurs fils.

Les richesses passent comme un clin-d'œil ; elles sont les plus inconstantes des amies. Les troupeaux périssent, les parens meurent, les amis ne sont pas immortels, vous mourrez vous-même; mais je connais une seule chose qui ne meurt point, c'est le jugement qu'on porte des morts.

Que l'homme prudent use avec modération de son pouvoir; car lorsqu'il viendra parmi des hommes distingués, il trouvera qu'il n'est pas le plus excellent de tous.

Louez la beauté du jour quand il est fini, une femme

quand vous l'aurez connue, une épée quand vous l'aurez essayée, une fille quand elle sera mariée, la glace quand vous l'aurez traversée, la bière quand vous l'aurez bue.

Ne vous fiez pas aux paroles d'une fille, ni à celles que dit une femme, car leurs cœurs ont été faits tels que la roue qui tourne : la légèreté a été mise dans leurs cœurs. Ne vous fiez ni à la glace d'un jour, ni à un serpent endormi, ni aux caresses de celle que vous devez épouser, ni à une épée rompue, ni au fils d'un homme puissant, ni à un champ nouvellement semé.

La paix entre des femmes malignes, est comme si vous vouliez faire marcher sur la glace un cheval qui ne serait pas ferré, ou comme si vous étiez dans une tempête sur un vaisseau qui n'aurait point de gouvernail.

Il n'y a point de maladie plus cruelle que de n'être pas content de son sort.

Le cœur seul connaît ce qui se passe dans le cœur; et celui qui trahit l'esprit, c'est l'esprit même.

Si vous voulez fléchir votre maîtresse, ne l'allez voir que de nuit : quand trois personnes savent ces choses-là, elles ne réussissent point.

Ne cherchez point à séduire les femmes d'autrui.

Soyez humain à l'égard de ceux que vous rencontrerez sur votre route. Celui qui a une bonne pro-

vision en voyage, se réjouit aux approches de la nuit.

Ne découvrez jamais vos chagrins à un méchant homme, car vous n'en recevrez aucun soulagement.

Sachez que si vous avez un ami, vous devez le visiter souvent. Le chemin se remplit d'herbes, et les arbres le couvrent bientôt, si l'on n'y passe sans cesse.

Ne rompez jamais le premier avec votre ami. La douleur ronge le cœur de celui qui n'a personne à consulter que lui-même.

Il vaut mieux flatter les autres que soi même.

N'ayez jamais trois paroles de dispute avec le méchant. Souvent le bon cède lorsque le méchant s'irrite et s'énorgueillit. Cependant il y a du danger à se taire, si l'on vous reproche d'avoir un cœur de femme, càr alors on vous prend pour un lâche.

Je vous prie, soyez circonspect, mais non pas trop; soyez-le cependant lorsque vous avez trop bu, lorsque vous êtes près de la femme d'autrui, et quand vous vous trouvez parmi des voleurs.

Ne vous moquez point, ne riez point de votre hôte ou d'un étranger : ceux qui demeurent chez eux ne savent point qui est l'étranger qui arrive.

Il n'y a point d'hommes vertueux qui n'ait quelque vice, ni de méchant quelque vertu.

Ne riez point du vieillard ni de votre vieux aïeul. Il

sort souvent des rides de la peau des paroles pleines de sens.

Le feu chasse les maladies, le chêne la strangurie, la paille conjure les enchantemens, les ruines détruisent les imprécations, la terre absorbe les inondations, et la mort éteint les haines.

VAUDEVILLE.

En vain la fortune ennemie
Me préparait un triste sort;
J'ai trouvé le bonheur au port :
Tout est caprice dans la vie. (*Bis.*)

L'Amour à mon âme attendrie
N'offrait qu'un rigoureux tourment :
Mais le sort change en un moment :
Tout est caprice, etc.

A deux beaux yeux l'un sacrifie
Et la fortune et la grandeur :
L'autre en chérit l'éclat flatteur :
Tout est caprice, etc.

En aimant heureux qui s'oublie!
Pour moi, je veux que les plaisirs
Soient amenés par les desirs :
Tout est caprice, etc.

L'amour n'est point une folie;

Mais il faut n'aimer qu'en courant :
Plaire à chacun, changer souvent :
Tout est caprice, etc.

Semble-t-on négliger Silvie?
D'un pas léger elle vous suit :
La suit-on? d'abord elle fuit :
Tout est caprice, etc.

Des cœurs autrefois l'harmonie
Formait d'hymen le nœud charmant;
Ce n'est aujourd'hui que l'argent :
Tout est caprice, etc.

Quel charme! quelle simpathie
Que deux cœurs qu'Amour assortit!
L'hymen bientôt les désunit :
Tout est caprice, etc.

Chez nous, une femme jolie
Donne six mois à son mari;
Il part; survient un favori :
Tout est caprice, etc.

Je perds une femme aguerrie;
Pour ma bourse c'est un malheur;
Pour mon front peut-être un bonheur :
Tout est caprice, etc.

L'hymen est une loterie;
Pour un bon billet, cent mauvais :
Qu'y faire? on en est pour les frais :
Tout est caprice, etc.

Suivant le besoin ou l'envie,
On fait des contrats à tout prix;
L'un prend l'argent, et l'autre est pris :
Tout est caprice, etc.

Puisque l'Amour me congédie,
Je veux chercher dans le bon vin
Un prompt remède à mon chagrin :
Tout est caprice dans la vie.

LETTRE DE MAXIMILIEN A SA FILLE,

SUR SON DESSEIN DE SE FAIRE PAPE.

Très chierre et très amée fylle, jè entendû l'avis que vous m'avez donné par *Guyllain Pingun* notre Garderobe Vyess dont avons encore mius pensé dessus.

Et ne trouvons point pour nulle resun bon que nous nous devons franchement marier, maes, avons plus avant mys notre délibération et volonté de jamaes hanter faem nüe. Et envoyons demain M. de Gurec évêque à Rome devers le pape, pour trouver Fachon que nous puissuns accorder avec ly de nous prenre pour ung Coadjuteur, afin qu'après sa mort pourruns estre assuré de avoer le papat et devenir preste et après estre saint, et que vous sera de nécessité que après ma mort vous serez contraint de me adorer, dont je me trouverey bien gloryoes.

Je envoye sur ce ung poste devers le roy d'Arogon, pour ly prier quy nous voulle ayder pour a ce parvenir,

ont il est aussi content moyennant que je résigne l'em-
ir à nostre commun Fyls Charl, de sela aussy je me
uis contenté.

Le peupl et gentilhomes de Rom ount falt ung al-
rance contre les Franchoes et Espaignos et sunt XX m.
ombattans, et nous ont mandé que yl veolunt estre pour
ous, pour faere ung papa a ma poste et du l'empir
Aillemaigne, et ne veulent avoer ne Francos Arago-
oes, ne mains nul Venecien. Je commence aussy prac-
ker les cardinaulx don II. C. ou III. C. mylle ducas me
eront ung grand service, aveque la parcialité qui est
éjà entre eos. Le roi d'Arogon a mandé son ambaxa-
eur que yl veult commander aux cardinaulx Espaignos
ue yl veulent favoriser le papat a nous.

Je vous prie tenés cette matere empu secret, ossi
ien en brieff jours je créins que yl fault que tout le
nonde le sache, car bien mal esti possible de practiker
ng tel si grand matere secretement, pour laquelle yl
ault avoer de tant de gens et de argent succurs et prac-
ike, et a diu, faet de la main de votre bon père Maxi-
nilianus, future pape. Le XVIII jour de septembre. Le
papa a encore les vyers dubl et ne peut longement
yvre.

LES PLAISIRS DE LA CAMPAGNE,

Stances.

Heureux qui, loin du bruit des villes,
A ses champs borne ses desirs;
Ses jours, filés par les plaisirs,
Sont toujours sereins et tranquilles.

Jamais la colère des Dieux,
Qui trouble une âme criminelle,
N'écarte le sommeil fidèle
Qui voltige autour de ses yeux.

Les Ris, qui le suivent sans cesse,
Les Jeux, ennemis de l'ennui,
Ont soin de chasser loin de lui
Les nuages de la tristesse.

La Parque, pour troubler son sort,
Développe en vain sa furie :
Il meurt sans regretter la vie;
Il vit sans redouter la mort.

Antres profonds, bocages sombres,
Vallons consacrés à Palès,
Les rois sont-ils, dans leur palais,
Plus heureux que moi sous vos ombres.

En vain sous leurs toits orgueilleux
Brillent les merveilles nouvelles

Des Phidias et des Apelles,
Que l'art ressuscita pour eux.

Féconde en peinture naïves,
La nature, simple et sans fard,
Nous offre ici de toute part
Des images encor plus vives.

Ici, j'admire les présens
Dont Bacchus enrichit l'automne;
Là, sous les trésors de Pomone,
Je vois nos arbres gémissans.

Le clair ruisseau dont l'onde pure
Coule en murmurant vers la mer,
Du Tems, qui fuit comme l'éclair,
Trace une vivante peinture.

Bois solitaires où le jour
S'égare au travers des feuillages,
Flore, à l'abri de vos ombrages,
Offre un lit de fleurs à l'Amour.

Ainsi sous Saturne autrefois
L'âge d'or vit, dans sa naissance,
Régner l'amour et l'innocence
Chez les premiers hôtes des bois.

Mais lorsque la chaste Uranie,
M'ouvrant ses plus rares trésors,
Livre mon esprit aux transports
D'une docte et sainte manie.

Le fameux chantre de Lesbos
N'eut jamais une voix plus tendre;
Les Naïades font, pour m'entendre,
Cesser le murmure des eaux.

Les dieux des bois et des campagnes,
Attirés de loin par mes chants,
Dansent en foule dans les champs
Avec les nymphes des montagnes.

Cependant la paisible nuit
S'avance sur son char d'ébène,
Et de la campagne prochaine
Va chasser le jour qui la fuit.

L'on y voit l'amoureux Zéphir
Caressant doucement les fleurs,
Qui semble inviter tous les cœurs
A soupirer comme il soupire.

Les oiseaux bénissant leurs feux,
Par un doux et tendre ramage,
Semblent nous dire, en leur langage,
Qu'il faut aimer pour être heureux.

Là, d'une farouche bergère
La faible et craintive pudeur
Se défend mal contre l'ardeur
D'un jeune berger qui sait plaire.

Déjà l'astre de la lumière
S'est caché dans le sein des flots;
Sous un toit chéri du repos
Je vais terminer ma carrière.

La modeste simplicité
Offre sur une table antique,
Un repas frugal et rustique
A mon appétit irrité.

Les plaisirs, assis à la table,
Dans un crystal pur et brillant,
D'un nectar frais et pétillant,
Font couler un fleuve adorable.

Morphée et l'aimable repos,
Couronnés de pourpre et de lierre,
Voltigent autour de mon verre,
Et mèlent au vin leurs pavots.

Bientôt, par le fils de Semelle,
Mes yeux sont livrés au sommeil;
Je vais, plein de son jus vermeil,
Attendre l'aurore nouvelle.

L'Amour fait autour de mon lit
Voltiger un essaim de songes;
Le jour dissipe leurs mensonges,
Et je regrette encor la nuit.

Aussitôt que je m'abandonne
A quelques desirs innocens,
Le plaisir vole, et je le sens
Avant même qu'il m'environne.

Je ne saurais le prévenir;
S'il s'enfuit, j'attends qu'il revienne,
Il s'échapperait par la peine
Que j'aurais à le retenir.

Tout est pour moi le bien suprême;
Partout je trouve le plaisir :
On ne sait jamais bien jouir,
Que lorsqu'on jouit de soi-même.

LES SUPPLICES,

Ballet anglais (1).

Rien ne contribue davantage au succès des opéra, que la convenance parfaite entre le genre de poésie et le genre de musique ; il faut des Issé à des compositeurs tendres et gracieux, ou des Médées et des Circés à des auteurs fougueux et cromatiques : on a cru ne pouvoir mieux aider, selon son caractère, le musicien nouveau, qu'en offrant à son génie les trois sujets qui remplissent ce ballet et qui sont neufs et tirés de la fable.

PROLOGUE.

Le prologue aura le mérite de l'allégorie la plus sensible, tel que ceux dont Quinault a donné le modèle : ce sera le combat des Piréides contre les Muses. Ces orgueilleuses mortelles défierait au chant les déesses de

(1) Voici un sujet d'opéra, qui aurait sans doute un grand succès, s'il était travaillé de main de maître. On prie ceux qui ont un talent décidé pour ce genre d'ouvrage, de vouloir bien exécuter celui-ci, selon le plan qu'on en propose.

'harmonie ; leur changement en pies est la catastrophe onnue de tout le monde : le contraste des deux sortes le musique satisfera les goûts les plus opposés.

PREMIÈRE ENTRÉE.

Les Pendus.

La fable d'Iphis, amant désespéré qui se pendit devant a porte de la cruelle Anaxarete, est détaillée dans Ovide. Ce sujet est choisi à l'avantage du sexe dont l'opéra célé-rera les rigueurs. Il est d'un grand exemple pour les nœurs, et une belle leçon pour la jeunesse de ce siècle; es plaintes d'Iphis, sa généreuse résolution, la surprise l'Anaxarete en mettant la tête à la fenêtre, et en aper-evant cet objet lugubre, les clameurs des chœurs at-endris d'un spectacle si singulier, fournissent un beau hant à la musique.

L'air des pendus, *or écoutez*, etc. tout trivial qu'il est, era ennobli et déguisé par la surcharge d'accompagne-nens ou par la variation des mouvemens secrets de l'art, rès-usités par l'auteur en question.

SECONDE ENTRÉE.

Les Ecartelés.

Sinnis, ce fameux brigand qui fut vaincu par Thésée, attendait les passans sur le chemin, il les attachait à des branches d'arbres qu'ils pliait jusqu'à terre, et qui en se relevant vers leurs tiges par leur ressort naturel, sépa-raient les membres des patiens : le bruit que faisaient

les branches, le craquement des os, etc ; sont des choses que la musique n'a point encore rendues.

Cet acte sera singulier pour l'exécution ; les plus faibles danseurs s'élèverons aussi haut que les plus agiles, et cette entrée seule suffira pour attirer tous les sauteurs et voltigeurs les plus hardis : prééminence de l'opéra sur la foire.

TROISIÈME ENTRÉE.

Les Brulés.

Le taureau du Phalaris est une idée qui se présente d'elle-même et qui occasionne une belle décoration, le pétillement des flammes, les cris des acteurs et actrices qui mugiront dans le taureau d'airain, les concerts des voix qui crient au feu, les deux chœurs dedans et dehors, ceux des embrasés, ceux des complaignans, les danses des ministres le flambeau à la main ; tout cela peut enfanter ces horreurs qui saisissent l'ame la plus insensible. A l'égard des airs, on a pour modèle ceux que les brachmanes chantent autour des bûchers des femmes qu'ils font brûler à l'enterrement de leurs maris ; et si les acteurs font quelque difficulté de se prêter à cette entrée, messieurs les directeurs ont la force en main, et savent se faire obéir.

ÉPITRE A MON AMI.

Est-il vrai, comme on le publie,
Que dans la saison des amours,
Dans l'âge heureux de la folie,
Vous laissez obscurcir vos jours
Par l'oisive mélancolie ?
Est-il vrai que, loin des sermens,
Ou des trahisons de nos belles,
Loin de leurs crédules amans,
Loin de leurs jalouses querelles,
Et de tant d'autres bagatelles,
Autrefois vos amusemens,
Fatigué des tracasseries,
Glacé par les plaisanteries,
Attristé même par les Ris,
Solitaire au sein de Paris,
Tranquille au milieu de l'ivresse,
Sobre devant les meilleurs mets,
Vous voulez vivre désormais
Sans créanciers et sans maîtresse ?
Qu'est devenu cet heureux tems,
Où plus avare des instans,
De l'Amour n'ayant que les ailes,
Vous portiez vos vœux inconstans
A tant d'aimables infidèles,
Et faisiez tant de mécontens?
Alors toujours gai sans étude,
Endetté sans inquiétude,
Jamais stérile en jeu de mots,
Vous saviez railler sans déplaire,
Etre indiscret avec mystère,
Et déraisonner à-propos.

De l'épigramme à l'élégie
Qui peut vous avoir fait passer;
Et quelle funeste magie
Vous fait prendre une léthargie
Pour l'art de vivre et de penser?
Qu'Éraste, dont l'orgueil se fonde
Sur un grand nom, son seul appui,
Qui jamais ne rit, toujours fronde,
Et n'a d'estime que pour lui,
Dans une retraite profonde
Se sauve du mépris d'autrui,
Et, las d'ennuyer tout le monde,
Aille à son tour périr d'ennui;
Qu'après l'éclat d'une aventure,
Qui ternit son nom pour toujours,
Fuyant les Ris, ou le murmure
Qu'excitent ses nombreux amours,
Et, survivant à sa figure,
Dans quelque coterie obscure
Bélise aille compter ses jours;
Mais vous qui, jeune et sûr de plaire,
Êtes né pour tous les plaisirs,
A qui les fastes de Cythère
N'offrent que d'heureux souvenirs,
Pourquoi sortir de votre sphère,
Et, forçant votre caractère,
Laisser éteindre vos desirs?
Du dieu qui préside aux caprices
Chez nos prudes ou nos actrices,
Rallumez plutôt le flambeau;
Et, quittant Platon pour Ovide,
Des mains d'une nouvelle Armide
Venez reprendre son bandeau.

Par M. DESMAHIS.

DISCOURS

DE M. L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE,

Pour expliquer physiquement certaines apparitions.

On me dit dernièrement à Valogne, qu'un bon prêtre de la ville, qui apprend à lire aux enfans, nommé M. Bezuel, avait eu une apparition il y a dix ou douze ans; comme cela avait fait alors beaucoup de bruit à cause de sa réputation de sincérité et de probité, j'eus la curiosité de l'entendre lui-même conter son aventure. Une dame de mes parentes qui le connaissait, l'envoya prier à dîner hier, 7 janvier 1708; et, comme d'un côté je lui marquai du desir de savoir la chose de lui-même, et que de l'autre c'était pour lui une sorte de distinction honorable d'avoir eu en plein jour une apparition, il nous la conta avant dîner sans se faire prier, et d'une manière assez naïve.

FAIT.

En 1695, nous dit M. Bezuel, étant jeune écolier d'environ quinze ans, je fis connaissance avec les deux enfans d'Abaguiné, procureur, écoliers comme moi; l'aîné était de mon âge, le cadet avait dix-huit mois de moins, il s'appelait *Desfontaines;* nous faisions nos promenades et toutes nos parties de plaisirs ensemble; et, soit que Desfontaines eût plus d'amitié pour moi, soit qu'il fût plus gai, plus complaisant, plus spirituel que son frère, je l'aimais aussi davantage.

En 1696, nous promenant tous deux dans le cloître des capucins, il me conta qu'il avait lu depuis peu une histoire de deux amis qui s'étaient promis que celui qui mourrait le premir, viendrait dire des nouvelles de son état au vivant; que le mort revint, et lui dit des choses surprenantes. Sur cela Desfontaines me dit, qu'il avait une grâce à me demander, qu'il me la demandait instamment, c'était de lui faire une pareille promesse, et que de son côté il me la ferait; je lui dis que je ne le voulais point; il fut plusieurs mois à m'en parler très-souvent et très-sérieusement; je résistais toujours.

Enfin vers le mois d'août 1696, comme il devait partir pour aller étudier à Caën, il me pressa tant, les larmes aux yeux que j'y consentis; il tira dans le moment deux petits papiers qu'il avait écrits tout prêts, l'un signé de son sang, où il me promettait en cas de mort, de venir me dire des nouvelles de son état: l'autre, où je lui promettais la même chose: je me piquai au bout du doigt; il en sortit une goute de sang, avec laquelle je signai mon nom: il fut ravi d'avoir mon billet; et en m'embrassant, il me fit mille remerciemens.

Quelque temps après, il partit avec son frère: notre séparation nous causa bien du chagrin: nous nous écrivions de tems en tems de nos nouvelles; et il n'y avait que six semaines que j'avais reçu de ses lettres, lorsqu'il m'arriva ce que je vais vous conter.

Le 31 juillet 1697, un jeudi, il m'en souviendra toute ma vie, feu M. de Sortoville, auprès de qui je logeais, et qui avait de la bonté pour moi, me pria d'aller à un pré près des cordeliers, et d'aider à presser ses gens qui faisaient son foin; je n'y fut pas un quart d'heure, que

vers les deux heures et demie je me sentis tout-à-coup étourdi, et pris d'une faiblesse : je m'appuyai en vain sur ma fourche à foin, il fallut que je me misse sur un peu de foin, où je fus environ une demi-heure à reprendre mes esprits ; cela se passa : mais comme rien de semblable ne m'était jamais arrivé, j'en fus fort surpris, et je craignais le commencement d'une maladie : il ne m'en resta cependant que peu d'impression le reste du jour, il est vrai que la nuit je dormis moins qu'à l'ordinaire.

Le lendemain à pareille heure, comme je menais au pré M. de Saint-Simon, petit-fils de M. de Sortoville, qui avait alors dix ans, je me trouvai en chemin attaqué d'une pareille faiblesse, je m'assis sur une pierre à l'ombre ; cela se passa, et nous continuâmes notre chemin : il ne m'arriva rien de plus ce jour-là, et la nuit je ne dormis guère.

Enfin sur le lendemain, deuxième jour d'août, étant dans le grenier où l'on serrait le foin que l'on apportait du pré, précisément à la même heure, je fut pris d'un pareil étourdissement et d'une pareille faiblesse, mais plus grande que les autres ; je m'évanouis, je perdis connaissance ; un des laquais s'en aperçut, cria en bas au secours ; on me fit un peu revenir ; mais j'avais l'esprit plus égaré que les autres fois : on m'a dit, qu'on me demanda alors qu'est-ce que j'avais, et que je répondis : *j'ai vu ce que je n'aurai jamais cru.* Mais il ne me souvient ni de la demande ni de la réponse ; cela s'accorde cependant à ce qu'il me souvient d'avoir vu alors comme une personne nue à mi-corps ; mais que je ne reconnus pourtant point.

On m'aida à descendre de l'échelle : je me tenais bien aux échelons; mais comme je vis au bas de l'échelle *Desfontaines* mon camarade, la faiblesse me reprit, ma tête s'en alla entre deux échelons, et je perdis encore connaissance; on me descendit, et l'on me mit sur une grosse poutre, qui servait de siége dans la grande place des capucins. Je m'y assis, je n'y vis plus alors ni M. de Sortoville, ni ses domestiques, quoique présens; mais apercevant *Desfontaines* vers le pied de l'échelle, qui me faisait signe de venir à lui, je me reculai sur mon siége comme pour lui faire place; et ceux qui me voyaient, et que je ne voyais point, quoi que j'eusse les yeux ouverts, remarquèrent ce mouvement.

Comme il ne venait point, je me levai pour aller à lui : il s'avança vers moi, et me prit le bras gauche de son bras droit, et me conduisit à trente pas de là dans une rue écartée, me tenant ainsi accroché.

Les domestiques croyant que mon étourdissement était passé, et que j'allais à quelque nécessité, s'en allèrent chacun de leur côté à leur besogne, excepté un petit laquais, qui vint dire à M. de Sortoville que je parlais tout seul. M. de Sortoville crut que j'étais ivre; il s'approcha, et m'entendit faire quelques questions et quelques réponses, qu'il m'a dites depuis.

Je fus là près de trois quarts d'heure à causer avec Desfontaines : je vous ai promis, me dit-il, que si je mourrais avant vous, je viendrais vous le dire; je suis mort; je me noyai avant-hier à la rivière de Caën à-peu-près à cette heure-ci. J'étais à la promenade avec tels et tels. Il faisait grand chaud; il nous prit envie de nous baigner; il me vint une faiblesse, et je tombai au

fond de l'eau. L'abbé de *Meniljean* mon camarade plongea pour me reprendre : je saisis son pied ; mais, soit qu'il eût peur que ce ne fût un saumon, parce que je le serrais bien fort, soit qu'il voulût remonter promptement sur l'eau, il secoua si rudement le jarret, qu'il me donna un grand coup sur la poitrine, et me rejeta au fond de la rivière, qui est là fort profonde.

Desfontaines me conta ensuite tout ce qui leur était arrivé dans leur promenade, et de quoi ils s'étaient entretenus ; j'avais beau lui faire des questions, s'il était sauvé, s'il était damné, s'il était en purgatoire, si j'étais en état de grâce, si je le suivrais de près, il continuait son discours comme s'il ne m'avait point entendu, et comme s'il n'eût point voulu m'entendre : je m'approchai plusieurs fois pour l'embrasser, mais il me parut que je n'embrassais rien : je sentais pourtant bien qu'il me tenait fortement le bras, et que lorsque je tâchais de détourner la tête pour ne le plus voir, parce que je ne le voyais qu'en m'affligeant, il me secouait le bras comme pour m'obliger à le regarder et à l'écouter. Il me parut toujours plus grand que je ne l'avais vu, et plus grand même qu'il n'était lors de sa mort, quoiqu'il eût grandi depuis dix mois, que nous ne nous étions vus ; je le vis toujours à mi-corps et nud, la tête nue avec ses beaux cheveux blonds, et un écriteau blanc entortillé dans ses cheveux sur son front, sur lequel il y avait de l'écriture, mais je ne pus lire que ces mots, *in*, *etc.* C'était son même son de voix ; il ne me parut ni gai, ni triste, mais dans une situation calme et tranquille, il me pria, quand son frère serait revenu, de lui dire

certaines choses pour dire à son père et à sa mère ; il me pria de dire les sept pseaumes qu'il avait eu en pénitence le dimanche précédent, qu'il n'avait pas encore récités : ensuite il me recommanda encore de parler à son frère, et puis me dit adieu, s'éloigna de moi en me disant, *jusques*, *jusques*, qui était le terme ordinaire dont il se servait quand nous nous quittions à la promenade pour retourner chacun chez nous.

Il me dit, que lorsqu'il se noyait, son frère, en écrivant une traduction, s'était repenti de l'avoir laissé aller sans l'accompagner, craignant quelque accident. Il me peignit si bien où il s'était noyé, et l'arbre de l'avenue de Louvigny où il avait écrit quelques mots, que deux ans après me trouvant avec le feu chevalier de Gotot, un de ceux qui étaient avec lui lorsqu'il se noya, je lui marquai l'endroit même, et qu'en comptant les arbres d'un certain côté que Desfontaines m'avait spécifié, j'allai droit à l'arbre, et je trouvai son écriture. Il me dit aussi que l'article des sept pseaumes était vrai, et qu'au sortir de la confession ils s'étaient dit leurs pénitences. Son frère me dit depuis qu'il était vrai qu'à cette heure-là il écrivait sa version, et qu'il se reprocha de n'avoir pas accompagné son frère.

Comme je passai près d'un mois sans pouvoir faire ce que m'avoit dit Desfontaines à l'égard de son frère, il m'apparut encore deux fois ; une fois à une maison de campagne où j'étais allé à une lieue d'ici. Je me trouvai mal, je dis qu'on me laissât un moment, que ce n'était rien, que j'allais revenir ; j'allai dans le coin du jardin. Desfontaines m'apparut, et me fit des reproches de ce

que je n'avais pas encore parlé à son frère, et m'entretint encore un quart d'heure sans vouloir répondre à mes questions.

En allant le matin à Notre-Dame de la Victoire, il m'apparut encore, mais encore moins de tems, et me pressa toujours de parler à son frère ; et me quitta en me disant toujours, *jusques*, *jusques*, et sans vouloir répondre à mes questions.

C'est une chose remarquable, que j'eus toujours une douleur à l'endroit du bras qu'il m'avait saisi la première fois, jusqu'à ce que j'eusse parlé à son frère. Je fus trois jours que je ne dormis pas de l'étonnement où j'étais.

Au sortir de la première conversation, je dis à M. de Varonville, mon voisin et mon camarade d'école, qui est à présent à l'armée dans le régiment de Touraine, que *Desfontaines* était noyé ; qu'il venait lui-même de m'apparaître et de me le dire. Il s'en alla toujours courant chez les parens du mort, pour savoir si cela était vrai : on en venait de recevoir la nouvelle ; mais, par un malentendu, il comprit que c'était l'ainé : il m'assura qu'il avait vu la lettre de Desfontaines, et il le croyait ; je lui soutins toujours que cela ne pouvait pas être, et que Desfontaines lui-même m'était apparu : il retourna, il revint, et me dit en pleurant, cela n'est que trop vrai.

Il ne m'est rien arrivé depuis, et voilà mon aventure au naturel ; on la conte diversement, mais je ne l'ai contée que comme je viens de vous le dire.

Le feu chevalier de Gotot m'a dit que Desfontaines est aussi apparu à M. l'abbé de Meniljean ; mais je ne le

connais point : il demeure à vingt lieues d'ici, du côté d'Argentan, et je ne puis en rien dire de plus.

Réflexions générales pour expliquer les causes de cet évènement.

Telle fut l'histoire du bon M. Bezuel, que nous écoutâmes avec beaucoup d'attention, et quelques-uns même avec beaucoup d'étonnement ; car un homme étonné et persuadé communique facilement son étonnement à ceux qui l'écoutent. Il n'est point de trompeurs plus séduisans que ceux qui sont les premiers trompés.

Voilà l'histoire dans sa naïveté, c'est-à-dire, dans tout son merveilleux : et voici les causes naturelles de cette apparition, telles que je les imagine.

De ces sortes d'évènemens tout n'en est pas faux et imaginaire ; mais aussi tout n'en est pas vrai et réel. Il y a du vrai ; et ce vrai, dont les causes naturelles sont entièrement inconues aux ignorans à qui elles arrivent, devient pour eux un merveilleux, un prodige du premier ordre : ils sont les premiers effrayés ; et par une communication organique de sentimens et de passions, qui est très-naturelle, ils effrayent et persuadent aisément les gens de leur sorte. Voilà ce qui causa alors dans Valogne un assez grand étonnement parmi les esprits du commun, qui en sont demeurés à ce point de ne savoir que penser du fait, mais cependant convaincus qu'il y avait quelque chose au-delà du naturel.

Si ces innocens séducteurs se contentaient de raconter précisément ce qu'il y a de vrai ; s'ils contaient tout ; si

au sortir de l'apparition ils la contaient à un bon physicien ; s'ils répondaient sincèrement et exactement à ses questions, ce physicien trouverait bientôt la cause naturelle de l'évènement ; ce merveilleux s'évanouirait, et l'histoire merveilleuse serait perdue pour le public : car on craindrait de débiter une chose très-simple et très-naturelle avec un air effrayé ; un simple effet de la nature, un effet de fièvre du cerveau, comme un prodige surprenant ; une suite nécessaire d'un coup de soleil, comme quelque chose de miraculeux, ou un songe fiévreux, comme une réalité.

Mais il en arrive tout autrement : ceux à qui on conte ces aventures sont pour l'ordinaire assez ignorans de la physique et des causes naturelles. Plus ils sont ignorans, plus ils sont disposés à croire effectif ce qui est impossible ; leur crédulité fortifie la crédulité du conteur ; et par contre-coup la terreur qu'il leur a inspirée nourrit et fortifie la sienne.

Comme ces sortes d'apparitions ne sont que des songes fiévreux, il s'y mêle toujours des choses fausses ou des contradictions ; mais le *conteur* craignant de passer pour un *songeur*, dissimule ces faits ; il se les cache à lui-même ; il rajuste en faisant son histoire tout ce qui lui paraît se contredire ; et, à force de conter la même chose d'une même manière, celui qui raconte en vient peu-à-peu à croire que tout est arrivé précisément comme il le raconte.

Il y a des personnes dont les organes du cerveau sont si délicats, qu'ils peuvent facilement être fortement ébranlés par la chaleur d'un soleil ardent, qui y a échauffé les

liqueurs ; desorte qu'il peut y avoir une espèce de fièvre dans le cerveau, tandis qu'il n'y a qu'une légère émotion dans le reste de la masse du sang : les songes paraissent alors comme des réalités.

Ces songes fièvreux, disent les médecins, arrivent plus souvent à ceux qui sont mal nourris qu'à ceux qui font bonne chère ; aux solitaires, qu'à ceux du monde ; à ceux qui veillent et qui ont le sang chauffé, qu'à ceux qui ont bien dormi et qui ont le sang calme ; aux jeunes, qu'aux vieux ; à ceux qui ont quelque disposition à l'humeur mélancolique, qu'aux personnes d'un tempérament gai; dans les pays chauds, que dans les pays froids; la nuit, que le jour : ils font plus d'impression sur l'esprit de ceux qui ignorent la physique, que sur les physiciens : dans les fièvres tierces, par exemple, les accès sont souvent violens ; et la fièvre du sang passant jusqu'aux esprits animaux dans les nerfs et dans le cerveau, cause des rêveries si fortes, que dans la veille on croit voir de ses yeux, entendre de ses oreilles, toucher de ses mains, ce que l'on ne fait cependant que imaginer.

Quelquefois la fièvre est dans les esprits, sans que le feu en soit assez fort pour le communiquer à la masse du sang. Alors c'est l'état d'une véritable folie : les fous se portent bien quant à la fermentation modérée du sang ; ils se portent mal par rapport à l'altération surprenante des sens qui dépendent des opérations des esprits animaux dans le cerveau : ils ont des yeux sans voir, des oreilles sans entendre : ils voyent toute autre chose que ce qui est devant leurs yeux : il semble qu'ils songent

toujours : ils n'ont presque point d'intervalles dans lesquels on puisse dire qu'ils veillent.

Application de ces maximes générales au fait présent.

M. Bezuël était un pauvre écolier : il n'avait pas trop bien dîné ; la grande chaleur du 31 juillet 1697, dans la canicule, à l'heure du jour la plus chaude, jointe à l'odeur forte du foin nouveau : voilà la cause de son premier étourdissement, de ce coup de soleil dont il ne fut bien guéri que trois mois après, lorsqu'il retrouva le sommeil qu'il avait perdu : il croit bonnement que sa maladie était l'effet d'une apparition réelle ; au lieu que son apparition imaginaire n'était réellement que l'effet de sa maladie, et de l'altération de son cerveau. Que l'accès de fièvre intérieure revenue le lendemain à la même heure, et le sur-lendemain encore plus forte dans le grenier à cause de l'odeur forte du foin nouveau que l'on serrait ; qu'il ait alors un songe qui l'effraie : le hazard fait qu'une partie se trouve vraie ; et voilà ce qui augmente sa frayeur : ainsi la fièvre, qui était dans les esprits plus que dans le sang, causa ses songes fievreux, c'est-à-dire, sa vision, son apparition imaginaire.

S'il n'avait point été exposé à l'ardeur du soleil ces trois jours là, sûrement Desfontaines ne lui serait jamais apparu ; et en effet, pourquoi ne lui apparut-il pas la première fois dans le pré au moment qu'il se noyait ? C'était pourtant le vrai moment d'une apparition réelle et merveilleuse, parce que la nouvelle n'en pouvait pas être arrivée à vingt lieues de là : mais la fièvre n'était

pas encore assez allumée ; et il fallait que cette apparition fût aidée de la vapeur du foin nouveau, qui entête beaucoup plus quand elle est renfermée dans un grenier : et, ce qui est très-important, il fallait que la nouvelle de sa mort fût arrivée par la poste.

Pourquoi les conversations furent-elles de plus courtes en plus courtes? La fièvre diminuait, et n'était plus aidée par la vapeur du foin.

Mais, me dira quelqu'un de ceux qui aiment bien mieux croire du merveilleux que d'examiner des raisonnemens, venez aux faits décisifs ; car ces sept pseaumes, ces mots écrits sur cet arbre si bien désigné, ce que faisait, ce que pensait l'aîné lorsque son frère se noyait ; cette douleur au bras, la nouvelle de la mort ; que dites-vous de tout cela ? est-ce toujours votre foin qui en est la cause ?

Si sur ces deux cents faits qu'on rêve rapidemment en une heure de tems, il s'en trouve cent quatre-vingt-seize faux, tandis qu'il s'en trouve quatre vrai, est-ce donc une chose merveilleuse ? Je dis plus : quand ces faits ne regardent que la même personne, je soutiens qu'il serait plus merveilleux que les deux cents fussent tous faux, que si parmi les faux il s'en trouvait trois ou quatre de vrais.

Mais M. Bezuel ne nous en a pas dit un faux ; j'en conviens ; mais aussi je ne voulus pas embarrasser ce pauvre homme par mes questions, dès-là même qu'il m'a paru très-aisé à embarrasser : et je ne voulus pas lui faire de la peine en paraissant croire que c'était un songe fiévreux, et un petit accès de folie passagère ; en lui faisant remarquer à lui-même des marques de songe ; et

en l'obligeant à se souvenir de plusieurs circonstances fausses : c'eût été insulter en face à un homme qui venait exprès pour nous faire plaisir ; par exemple ce mot qu'il dit dans le grenier en reprenant un peu connaissance : *J'ai vu ce que je n'aurais jamais cru.* Cela veut dire, qu'il ne croyait pas que les morts revinssent, comme il nous l'expliqua lui-même ; mais cela ne s'accorde pas à ce qu'il dit, qu'il ne reconnut point Desfontaines dans ce buste qu'il vit dans le grenier.

Pour les pseaumes donnés à réciter en pénitence, ce n'est pas un hazard fort extraordinaire, c'est une pénitence que l'on donne fort communément, et surtout aux écoliers.

Pour la version ou traduction que l'aîné écrivait, on sait que les régens donnent aux écoliers des versions ou des traductions à faire : ils les font, et puis vont se promener ; qu'y a-t-il là de difficile à imaginer ? La peine qu'il eut d'avoir laissé aller seul son frère de quinze ans et demi, n'a encore rien de fort singulier, et qui ne soit fort ordinaire ; et puis le frère aîné peut avoir mandé toutes ces circonstances à son père en lui apprenant la mort de son cadet.

La douleur du bras venait apparemment de ce que quelqu'un des domestiques de M. de Sortoville, pour empêcher M. Bezuel de tomber de l'échelle, lui avait un peu serré le bras gauche avec la main droite.

Pour la gravure sur l'arbre; ne se peut-il pas faire que Desfontaines eût écrit à M. Bezuel qu'il avait gravé leurs noms sur le vingtième arbre à droite, en entrant dans l'avenue de Louvigny ; et que M. Bezuel, dans le dérangement qui était arrivé à sa mémoire, se soit souvenu

du fait, sans se souvenir que Desfontaines le lui avait écrit.

Je suppose que l'on soit dans la nécessité de croire ou la mémoire de M. Bezuel entièrement dérangée pour quelque tems par un coup de soleil, et par la vapeur du foin ; ou que Desfontaines lui soit apparu corporellement devant ses yeux, sans le secours de son imagination. Les gens sages peuvent-ils balancer à croire un dérangement qui est très-naturel ?

Pourquoi les personnes sensées refusent-elles presque toujours leur croyance aux évènemens miraculeux que raconte Tite-Live ? c'est qu'ils savent que pour n'être point trompé, il faut toujours comparer le poids du témoignage avec le degré de merveilleux du fait rapporté ; et effectivement, s'il est possible que le fait soit vrai, il n'est pas moins possible que celui qui le raconte soit ou trompeur ou trompé. Il ne s'agit plus que de comparer ces deux possibilités ; et, dans le fait présent, n'est-il pas très-possible que Desfontaines lui ait écrit plusieurs choses semblables dans ses lettres ? et les idées de ces lettres ne pouvaient-elles pas servir à composer la conversation de sa première apparition ?

Pour la nouvelle de la mort, elle était arrivée, elle était répandue dans Valogne plus de six heures avant l'apparition et sa maladie. Son coup de soleil de deux jours précédens ne pouvait-il pas lui faire oublier qu'on la lui avait apprise avec la circonstance du repentir du frère ; et que ce frère aîné apprit la mort de Desfontaines par l'abbé de Meniljean lorsqu'il achevait sa version ? N'est-il pas visible que comme M. Bezuel perdit l'usage des sens, il peut bien avoir perdu aussi alors l'u-

sage de la mémoire? Et cette nouvelle arrivée par la poste, ne peut-elle pas avoir été la véritable cause de son apparition ?

Il dit lui-même, que les yeux ouverts, à trois heures après-midi, au mois d'août, il ne vit plus ceux qui étaient auprès de lui : les sens étaient donc fort altérés; et leur fonction entièrement suspendue; or, pourquoi les organes de la mémoire ne s'en seraient-ils pas ressentis?

Au reste il y en a assez pour prouver un évènement assez singulier, un songe fiévreux assez extraordinaire; mais il n'y en a pas assez, à beaucoup près, pour prouver à un esprit désintéressé un évènement surnaturel, c'est-à-dire, tel qu'on ne puisse l'expliquer par des causes naturelles. Car enfin, lorsqu'un corps paraît à M. Bezuel à cette heure là en plein jour, on doit penser que si c'est un corps assez solide et assez éclairé pour se faire voir à ses yeux, ce corps est assez solide et assez éclairé pour se faire voir aux yeux de tous ceux qui sont présens; et que si ce mort articulait effectivement des paroles, et faisait réellement entendre la même voix qu'il avait vivant, ceux qui sont présens, et qui ont aussi bonnes oreilles que lui, entendraient aussi les mêmes sons articulés et la même voix. Or, dès que cela n'est point, il faut conclure que les yeux de M. Bezuel n'ont rien vu de Desfontaines, que ses oreilles n'en ont rien entendu, et que sa vision et ses conversations se sont passées uniquement dans son cerveau. Voilà apparemment où se réduit cette apparition, qui fit alors le sujet des conversations de Valogne; et voilà vraisemblablement où se réduit l'apparition célèbre de Brutus, et

les apparitions des historiens grecs et latins, et plusieurs apparitions célèbres de nos jours.

J'oubliais à faire remarquer dans le récit de M. Bezuel une autre contradiction manifeste. Desfontaines le serre, le secoue avec un bras qui est assez ferme et assez solide pour lui causer au bras gauche une douleur qui lui dura plus d'un mois : et quand M. Bezuel avec son bras droit veut embrasser Desfontaines, il n'embrasse rien, il ne trouve rien ; le bras gauche touche si bien, et est si réellement touché, qu'il en ressent une grande douleur, tandis que le bras droit ne saurait rien trouver à toucher. Voilà de la contradiction : non-seulement le toucher ne s'accorde pas avec la vue, mais il ne s'accorde pas avec lui-même.

Si l'on suppose que ce n'est qu'un songe, l'objection cesse, la contradiction s'évanouit ; parce que le propre des songes est de représenter en un moment des choses qui se contredisent dans le réel, et de faire des métamorphoses réellement impossibles. Il n'y a rien en tout cela que de fort ordinaire, et très-naturel aux songes ; mais si vous prétendez qu'il y a ici plus qu'un songe fiévreux, plus qu'un effet d'une imagination trop allumée, plus qu'une apparition qui se passe dans les organes du cerveau, une pareille contradiction rend l'évènement réellement impossible, mais non pas incroyable : car les esprits du commun, par goût pour les merveilleux, pour le prodigieux, étant accoutumés à confondre les realités avec les imaginations, n'ont nulle peine, et ont même du plaisir à croire l'impossible.

Outre la contradiction physique, voici encore une contradiction morale. Que vient faire à Valogne cette

âme de Desfontaines avec un corps qu'elle anime? C'est, dit M. Bezuel, pour dégager sa parole; il m'avait promis de m'apparaître après sa mort, et il m'apparaît. Mais il ne vous a promis de vous apparaître que pour vous dire des nouvelles de son état; et vous avez beau le presser, il parle, et vous conte des aventures d'écolier, sans vouloir vous répondre sur le seul article important pour lequel il avait promis de vous apparaître : ce procédé est-il honnête? est-il digne d'un ami? Cette âme, qui, par la séparation de son corps, doit être devenue plus raisonnable, fait avec un autre corps fort léger bien du chemin pour ne vous dire que des puérilités : cela n'est-il pas incompréhensible?

Il est vrai qu'il vous pria de donner de sa part un avertissement salutaire à ses parens; mais c'est une autre contradiction encore plus difficile à comprendre; car, s'il avait envie qu'ils en profitassent, pourquoi ne leur pas apparaître à eux-mêmes? Ne savait-il pas que les discours des morts, qui apparaissent, font une toute autre impression que ceux des vivans, qui ne font que conter ces apparitions? La vraie raison pourquoi Desfontaines n'apparut point à sa mère, c'est qu'elle ne fut pas, comme M. Bezuel, blessée d'un coup de soleil.

Voilà autant de sortes de contradictions où est sujet le système de l'apparition intérieure, ou du songe fiévreux; c'est que dans le réel tout se suit, tout est lié, rien ne se dément; au lieu que dons les songes, et dans les autres opérations de l'imagination, si quelques parties semblent liées et suivies, on y en aperçoit bientôt d'autres qui sont absolument incompatibles, et qui sont marquées

au coin des songes ; on y découvre bientôt quelque fait qui se dément, et que l'on ne saurait expliquer comme réel par les règles ordinaires du bons sens C'est particulièrement à ces petites incompatibilités, insensibles pour le commun des gens d'esprit, mais qui sont remarquées avec soin par les esprits justes et solides : c'est par ces observations delicates que l'on peu reconnaître dans les histoires d'apparitions surprenantes, qu'elle part y peuvent avoir la réalité et la vérité, et quelle part il faut en donner à l imagination et au mensonge. Et c'est le but que je m'étais proposé dans ce mémoire.

LES PRÉJUGÉS,

Stances.

La prudence à Trason paraît une folie;
Il ne voit de vertus qu'une aveugle valeur :
C'est qu'à la Cour de Mars Trason passe sa vie;
C'est le préjugé seul qui cause son erreur.

Lisidor est blessé d'une mortelle offense :
Il pourrait pardonner, il se ferait honneur :
Mais il se croit flétri s'il n'en tire vengeance;
Il doit au préjugé cette fatale erreur.

Trasimond à Vénus l'âme long-tems livrée;
Plus mûr, à Plutus seul se voue avec ferveur :
Il espère à la suite une paix assurée;
C'est chez le préjugé qu'il a pris cette erreur.

Préférant au repos une folle espérance,
Dorilas perd ses jours auprès d'un grand seigneur :
Attachez-vous aux grands, lui dit-on dès l'enfance ;
Voilà le préjugé qui fonde son erreur.

D'un savoir trop confus, Chromis follement ivre,
Attache au savoir seul le suprême bonheur :
Mais il compte pour rien d'apprendre à savoir vivre;
C'est un sot préjugé qui cause son erreur.

Par une erreur contraire, également trompée,
Bélize négligeant son esprit et son cœur,
Croit d'ajustemens seuls devoir être occupée;
Ce n'est qu'au préjugé qu'elle doit cette erreur.

Le guerrier croit la gloire asservie à ses gages :
Le savant croit en être unique possesseur.
Pourquoi ne voyons-nous que nos seuls avantages?
Aux premiers préjugés nous devons cette erreur.

Aidé de la raison, le Tems enfin arrache
D'un parti furieux le masque séducteur :
Damon devrait le voir, mais rien ne l'en détache;
C'est le préjugé seul qui cause son erreur.

Le moderne habitant de l'antique Ausonie,
D'un écrit naturel n'est point admirateur ?
L'affectation seule est chez lui le génie;
Le préjugé doit être accusé de l'erreur.

Celui qui de l'Ibère habite le rivage
Dans le seul excessif admire la grandeur :
Il court après le masque et laisse le visage;
Le préjugé doit être accusé de l'erreur.

Un aimable feu brille aux bords de la Durance;
En d'autres climats règne une sage lenteur :
Chacun à son talent donne la préférence;
L'orgueilleux préjugé fomente cette erreur.

PENSÉES DÉTACHÉES,

Tirées d'un livre intitulé Essai sur les Mœurs.

Les principes reçus dans l'enfance ressemblent à ces caractères tracés sur l'écorce d'un jeune arbre, qui croissent, qui se développent avec lui, et font partie de lui-même.

Le propriétaire d'une terre a grand soin de voir si on ne la détériore pas, si on ne la laisse pas en friche. Un père confie ses enfans à des maîtres mercénaires, et ne s'en embarrasse plus. Ne dirait-on pas que, dans nos idées, un enfant ne vaut pas une terre ?

Si de l'éducation de la jeunesse dépend le salut de la république, les mauvais pères devraient être punis comme les mauvais citoyens.

Je connais une mère qui dit vingt fois le jour à sa fille : tenez-vous droite, et qui ne lui a pas encore dit une seule fois : soyez modeste.

Avoir de l'esprit et être homme d'esprit ne sont pas synonymes. La différence est la même qu'entre un homme qui sait et un savant. Ceci n'est peut-être pas

lus clair ; mais les gens d'esprit m'entendent, et cela me uffit.

Les cabales sont dans la république des lettres ce que es factieux sont dans un état; elles n'excitent pour l'or- linaire que des troubles passagers; tôt ou tard le bon goût l'emporte comme l'autorité; les envieux sont mé- prisés, comme les mutins sont punis.

Les beaux esprits de notre siècle font des entr'actes qui amusent en attendant que les grands acteurs re- paraissent sur la scène.

Un fleuve se grossit des eaux que lui portent les ri- vières, formées elles-mêmes d'une infinité de petits ruisseaux : images naturelle de la société, telle qu'elle doit être.

Un grand fleuve divisé en une infinité de petits ruis- seaux, qui fuyent loin de leur source, l'affaiblissent sans cesse, et semblent faire des efforts pour n'y jamais rentrer : image trop vraie de la société, telle qu'elle est.

Les petits-maîtres peuvent être utiles, comme ces esclaves de Sparte qu'on enivraient, pour inspirer aux enfans l'horreur de l'ivrognerie.

Qu'entend-on par un homme de société, sinon celui qui est admis dans tous les cercles, qui se trouve à tous les spectacles, qui est de toutes les parties de plaisir ? Un homme de société est presque toujours un homme inutile à la société.

Quand on pense que, malgré le penchant naturel, le poison des louanges, le danger de la séduction, la violence des attaques, les hommes font un crime aux femmes de leurs moindres écarts, on est forcé de convenir que les hommes ont une haute idée du sexe, et qu'ils lui supposent bien plus de force et de vertu qu'à eux-mêmes.

Il faut jouer, dit-on, pour être bien venu chez les femmes. Ce propos est leur opprobre; elles devraient concerter ensemble pour empêcher qu'il ne soit pas fondé.

L'homme galant est l'esclave et le jouet du sexe; l'honnête homme est l'ami des femmes et leur conseil. L'homme galant adore jusqu'à leurs caprices; l'honnête homme les supporte tant qu'ils n'intéressent ni la décence ni le devoir. L'homme galant n'envisage que la beauté; l'honnête homme n'est satisfait que du bon caractère. L'homme galant est respectueux vis-à-vis de toutes les femmes, qu'il idolâtre; l'honnête homme sait distinguer les femmes solides, qu'il respecte, des femmelettes, qu'il méprise. Ce qui pourrait nous donner une idée assez nette du sexe, c'est qu'en général les femmes aiment mieux un homme galant qu'un honnête homme.

Tous les traités de l'amitié sont des livres inutiles. Ils ne corrigeront pas les cœurs faux; les bons cœurs n'en ont que faire.

L'amitié ne se répand point en paroles, mais elle agit sans cesse; ces prétendus amis qui ne parlent que de

eurs cœurs, ressemblent à ces poltrons qui ne parlent que de bravoure et de combats.

Un véritable ami est un censeur fidèle; sans cela l'amitié n'est qu'un vain nom. On en convient; cependant tout le monde veut des amis, et personne ne veut des censeurs.

Si quelqu'un n'est pas impatient de se trouver avec celui à qui il vient de rendre un service essentiel, il peut se vanter d'être ami.

Il y a bien moins de grandeur d'âme à être touché du malheur de son ami, qu'à être sensible à son bonheur. L'un est le sentiment de la nature, l'autre est le comble de la vertu.

Un roi, qui est né roi, et qui est bon roi, est né sans contredit le meilleur de tous les hommes.

La Cour est un pays où l'on paie trop cher l'honneur de ramper.

Un sage à la Cour est comme un voyageur qui a le plaisir d'examiner les mœurs d'un pays étranger, et n'est point assujéti à payer les impôts.

La politique, qui a fait la gloire des grands ministres, est peut-être l'opprobre de l'humanité.

Demander d'un homme ce qu'il est, ou demander à quoi il est bon, sont deux questions bien différentes. Il y a tant de gens qui sont beaucoup, et qui ne sont bons à rien.

On déclame contre la grandeur et l'opulence, on af-

fecte de mépriser tout ce qui n'est pas mérite personnel on s'efforce de distinguer la personne d'avec la fortune ; et, malgré cela, nos philosophes y sont les premiers pris.

On prétend que le luxe fait la splendeur d'un état c'est-à-dire qu'il produit des peintres, des statuaires des musiciens, des artistes en tout genre, et point de laboureurs.

Le luxe est une divinité bizarre à laquelle on sacrifi le nécessaire pour en obtenir le superflu.

Vivre honorablement, c'est, dans nos idées, brille par les ameublemens et les habits, traiter aussi splendidement à la campagne qu'à la ville, engraisser une troup de parasites, qui vous flattent et qui vous trahiront dan l'occasion ; c'est consommer ses revenus avant leu échéance, ne rien mettre en réserve pour le besoin ou pour les malheureux, s'exposer à devenir insolvable à force d'être magnifique. Ne dirait-on pas que pour vivr honorablement, il faut renoncer au bon sens et à l'honneur?

Il est un deuil comique, divertissant, propre à exciter les plus grands éclats de rire ; c'est le deuil de Cou porté par la petite bourgeoisie.

Caton ôta aux dames romaines le faste des habits, e elles s'y prêtèrent généreusement pour le salut de la république. Si un nouveau Caton en faisait autant aux dames françaises, je ne répondrais pas de sa vie.

Otez à la plupart de nos littérateurs la médisance

indécence et l'impiété, ils seront insipides. On a bien eu d'esprit, quand on n'en a qu'aux dépens de son cœur.

Bientôt le bel esprit et l'impiété seront synonymes.

Le magistrat sévit contre le scélérat qui trempe ses mains dans le sang de son frère. Celui qui prétend que ce crime est une action indifférente, de quels supplices n'est-il pas digne?

Athées insensés, aveugles déistes, citez-nous un homme de bien à qui vous ayez persuadé vos dogmes.

Pourquoi, depuis tant de siècles, une religion, dont les mystères sont si fort au dessus de l'esprit humain, dont les préceptes sont si contraires au penchant du cœur, est-elle crue, professée, défendue par ceux mêmes qu'elle condamne, et qui la transgressent dans sa morale? Et vous, esprits forts, génies sublimes et transcendans, qui prêchez une religion si commode, comment n'avez-vous pas encore détrompé l'univers?

Que les déistes ne disent pas que la loi naturelle suffit. J'en ai cherché deux qui eussent le même système de religion; je les cherche encore.

Rien ne prouve la religion comme sa jouissance. Le meilleur syllogisme en faveur du christianisme, c'est la paix d'un cœur chrétien.

Les vrais amis sont rares, personne n'en doute; j'en ai cependant trouvé plusieurs : malheureusement pour l'irréligion, ils étaient chrétiens.

L'irréligion est à un point, qu'un protecteur croi proposer un homme rare, quand il peut dire de son pro tégé qu'il a des mœurs et qu'il croit en Dieu. Avant pe ce sera bien pis; un protecteur qui aura un tel protég n'osera plus le dire.

VERS

SUR LA MAISON DE M. LE COMTE D'ARGENSON.

Je vois cet agréable lieu,
Ces bords rians, cette terrasse,
Où *Courtin*, *La Fare et Chaulieu*,
Loin du faux goût des gens en place,
Pensant beaucoup, écrivant peu,
Parmi des flacons à la glace,
Composaient des vers pleins de feu.
Enfans d'*Aristippe* et d'*Horace*,
Des leçons du Portique instruits,
Tantôt ils en cueillaient les fruits,
Et tantôt les fleurs du Parnasse.
Philosophes sans vanité,
Beaux-esprits sans rivalité,
Entre l'étude et la paresse,
A côté de la volupté,
Ils avaient placé la sagesse.
Où trouver encor dans Paris
Des mœurs et des talens semblables?
Il n'est que trop de beaux esprits;
Mais qu'il est peu de gens aimables!

RÉFLEXIONS

SUR L'ÉPOPÉE FRANÇAISE.

Sur la fin du règne de Louis XIII, et au commencement du règne de Louis XIV, le démon de l'épopée brouilla tous les cerveaux français; la trompette héroïque rendait de toutes parts les sons les plus aigres et les plus rauques. Un mauvais poëme épique était alors aussi commun que l'est aujourd'hui une mauvaise tragédie; tout le monde s'en mêlait, jusques aux carmes.

Le révérend père Pierre de Saint-Louis, religieux de cet ordre dans la province de Provence, annonce galamment :

Qu'il chante, dans ses vers, une femme de marque.

comme M. Thibaudier déclare qu'*une personne de qualité ravit son âme*. Cette dame de marque n'est autre que la Madeleine, dont le poëté décrit la pénitence au désert de la sainte Baume;

Il prend, pour exhaler son magnifique nom,
La trompette sonnante et le bruyant clairon.

Il assure que :

Les cieux seront ravis et la terre charmée
D'un volume volant avec la Renommée.

Il nous apprend que cette illustre pécheresse

et pénitente l'a tenu en travail, et le presse en attente :

Pendant neuf fois neuf mois portée en mon cerveau,
D'où, comme une Pallas, elle sort de nouveau.

Madeleine ne fut point la même à Jérusalem et à Marseille :

Jérusalem la vit comme sa pécheresse,
Et Marseille l'ouit comme sa prêcheresse.
La première abhorra ses vains déportemens;
La seconde admira ses saints emportemens.

On sait trop quelle fut la première conduite de Madeleine :

Mais enfin Dieu changea ce charbon en rubis,
La corneille en colombe, et la louve en brebis,
Un enfer en un ciel, le rien en quelque chose,
Le chardon en un lys, l'épine en une rose;
En grâce le péché, l'impuissance en pouvoir,
Le vice en la vertu, le chaudron en miroir.

Elle passa trente ans dans les bois à pleurer ses péchés :

Ces bois la font passer pour une Hamadryade,
Ses larmes font penser que c'est une Nayade :
Venez donc, curieux, et vous rencontrerez
Une nymphe aquatique au milieu des forêts.

Madeleine convertie fut une sainte et fidèle vestale :

Qui conserva si bien le feu qui la brûlait,
Qu'il ne fut point éteint par tant d'eau qui coulait.

Les anges étaient les charmans consolateurs de cette charmante inconsolable dans sa solitude.

Au reste, le père Saint-Louis n'est pas tellement occupé de son héroïne, qu'il ne l'oublie quelquefois pour parler de lui-même ; il nous avertit qu'il n'a pas toujours été carme ni dévot ; qu'il a eu des maîtresses, et en assez grand nombre ; Lucrèce, qui jouait si bien des yeux et du luth ; Valberinte, autrefois le sujet de ses vers et de ses peines ; Laure à la tresse d'or, Laure la chère sœur de son cher Alidor : il convient d'avoir fait pour ces belles quantité d'ouvrages satiriques, impurs, impertinens, volages, dont il se répent, et qu'il désavoue.

Après cette confession, moitié humble, moitié gasconne, il revient à Madeleine, qui sera, dit-il, désormais sa Clio et sa Diane : puis il retourne à lui-même et à son livre, voulant

Qu'aux villages, aux champs, aux villes, aux cités,
Ses vers soient lus, relus, cités et récités,
Qu'en toutes les maisons, dans toutes les familles,
Ils soient appris par cœur des garçons et des filles,
De tous les pélerins, et des passans aussi.

Quoiqu'il ait dit adieu à toutes les divinités payennes,

il adresse pourtant encore un petit mot d'invocation à la lune, parce qu'il a lu dans Virgile :

Carmina de cælo possunt deducere lunam.

Intéressez-vous, lui dit-il, à cette grande affaire,

Et quittez votre ciel pour venir m'éclairer,
S'il est vrai que les vers puisse vous en tirer.

Le poëte équivoque ici sur le mot *carmen*, avec une finesse dont il serait superflu de relever la sottise. Il continue à prodiguer l'esprit, le ridicule, les allusions burlesques, les métaphores bizarres, les hyperboles gigantesques, le jeu perpétuel des pensées et des expressions. Il dit que les *ramages* des arbres s'accordent fort bien avec les *ramages* des oiseaux; et il fait rimer ces deux *ramages* ensemble, en prenant le premier dans le sens de rameaux; ce qui forme d'abord une espèce d'énigme, dont vous pouvez compter que le poëte s'est fort applaudi dans le fond de son cœur : il appelle les rossignols et les pinçons des luths animés, des orgues vivans, des sirènes volantes; les arbres sont de vieux barbons, de grands enfans d'une plus grande mère, d'énormes géans, des colosses éternels; il leur reproche l'orgueil avec lequel ils s'élèvent jusqu'au ciel, sans jamais avoir devant lui la tête nue; il rend justice cependant à la droiture de leurs intentions : il convient qu'en regardant de si près le ciel, ils n'ont dessein ni de l'outrager, ni de l'escalader; ils sont seulement d'aimables rodomonts et de beaux orgueilleux.

Ce qui réconcilie l'auteur avec les arbres, c'est le désintéressement avec lequel ils louaient pour rien à Madeleine une maison de bois dans son désert; la lune partageait cette générosité; elle fournissait à la sainte une lampe d'argent par un trou *tout-à-fait obligeant;* autant en faisait le soleil à son tour, et même avec plus de magnificence, car sa lampe était d'or.

Cette double lampe était très-utile dans ce sombre séjour, où l'on voyait pour tous flambeaux les éclairs des yeux de la sainte :

Qui sont les bénitiers d'où coule l'eau-bénite,
Qui chasse le démon jusqu'au fond de son gîte.

Madeleine, par la contemplation de son crucifix, apprend la grammaire; elle frémit de voir que par un *cas*, du tout déraisonnable, l'amour du Sauveur lui ait rendu la mort *indéclinable*, qu'à force d'être *actif*, il se soit fait lui-même *passif*.

Pendant qu'elle s'occupe à punir le forfait
De son *tems prétérit*, qui ne fut qu'*imparfait*,
Tems de qui *le futur* réparera les pertes,
. . . . . .
Et le *présent* est tel, que c'est l'*indicatif*
D'un amour qui s'en va jusqu'à l'*infinitif*.
. . . . . .
Mais c'est dans un degré toujours *superlatif*,
Et tournant contre soi toujours l'*accusatif*;
Direz-vous pas après qu'ici notre *écolière*,
Faisant de la façon, est vraiment *singulière*,
D'avoir quitté le monde et *sa pluralité?*

Quoi qu'il en soit, Madeleine, méprisant les discours frivoles des mondains, continue le cours de ses études, et passe de la grammaire à la versification ; elle examine *la quantité* de ses péchés, elle les trouve *sans mesure*, *sans rime*, *sans raison*, *sans nombre et sans règle*. Elle entre en rhétorique, où sa langue lui sert moins que ses yeux ; elle arrive enfin à la philosophie. On s'en rapporte bien à l'imagination folle et indécente du poëte pour trouver dans la contemplation du crucifix les élémens de toutes les sciences les plus profanes, même de l'art dramatique. On voit à la fin du second chant une conversation fort agréable de Madeleine avec l'écho. La sainte, après lui avoir fait compliment de *réfléchir* si bien sur tout ce qu'elle dit, quoiqu'elle ne parle jamais *qu'en l'air*, lui fait diverses questions, auxquelles l'écho répond exactement :

Que fuyent les oiseaux volant dans ces bocages ?
Cages.

Mais que fuyais-je moi de Dieu quand je l'avais ?
La voix.

Que dit-elle à mon cœur au bord de ce vieux antre ?
Entre.

Quels furent donc mes yeux à ceux des regardans ?
Ardens.

Comment pour ces malheurs doit paraître Marie ?
Marrie.

De qui suivait les pas autrefois Madeleine ?
D'Heléne.

Que me fera l'époux dans sa cour souveraine ?
Reine.

Et que donne le monde aux siens le plus souvent?
Vent.

Que dois-je vaincre ici sans jamais relâcher?
La chair.

Qui fut cause des maux qui me sont survenus?
Vénus.

Que faut-il dire après d'une telle infidèle?
Fi d'elle.

Qui me cachait le ciel sans que mon œil le visse?
Le vice.

Pourrai-je quelque jour aller tout droit à Dieu?
Adieu.

Le poëte, qui craint que tant d'esprit n'échappe à ses lecteurs, a soin de leur demander des applaudissemens :

Si vous aimez des vers la grâce et la douceur,
Les miens en ont assez pour vous gagner le cœur,
Et si vous en cherchez les subtiles pensées,
Les pointes de ceux-ci ne sont pas émoussées.

Après s'être ainsi caressé lui-même, il fait une violente sortie sur les femmes mondaines, qu'il appelle *flammèches d'Asmodée.* Il leur reproche d'avoir toujours dans la tête ce que saint Michel foule aux pieds : il leur défend toute sorte d'amusemens et de jeux :

Piquez-vous seulement de jouer au piquet,
A celui que j'entends, qui se fait sans caquet;

J'entends que vous preniez par fois la discipline,
Et qu'avec ce beau jeu vous fassiez bonne mine.

A propos des miroirs que casse Madeleine, lorsqu'elle veut se convertir, remarquez bien, je vous prie, cette jolie expression :

Ces *pendus* sont *roués*.

Et celle-ci, dont vous devinerez le sujet si vous pouvez :

O Dieu! que de plaisir, de miel et de douceur
Je goûtais à ses pieds, préférée à ma sœur!
Je le buvais des yeux, si j'ose vous le dire.

Au reste, vous saurez que du fond de sa grotte Madeleine s'envolait souvent au Ciel jusqu'à sept fois par jour. Jésus-Christ même lui apparut cent dix fois pendant trente-trois ans. Toute l'histoire du Sauveur est racontée par Madeleine d'un style dont l'extrême indécence eût pu jeter des soupçons fâcheux sur la piété de l'auteur; mais sa bonne foi et sa simplicité éclatent en mille endroits par des signes non suspects, à l'appui desquels viennent l'approbation de ses supérieurs et les éloges de toute sa congrégation, qui se cottisa pour le louer avec esprit.

L'un lui déclare qu'il *dévance* de beaucoup ceux qui l'on *dévancé*.

L'autre, qu'il ne *cède* aucunement à tous ceux qui l'ont *précédé*.

Un autre, en voyant de si beaux vers ne peut s'empêcher d'en comparer l'auteur à Jésus-Christ; car, dit-il, si Jésus a ressuscité le frère, vous ressuscitez la sœur.

Par tant de *charmes* innocens
Qui sont vos *carmes* ravissans.

Agréable jeu du mot *carmes* avec le mot *charmes*, et heureuse équivoque de carme, *carmen*, avec carme, *carmelita*.

Un autre donne avis qu'un *prêtre* a fait un beau *mariage* du divertissement et de l'utilité; que ce *mariage* ne sera ni *nul* ni *clandestin;* que la renommée le publiera partout, et que le *fruit* en sera aussi grand que le bruit.

Un autre, après avoir long-tems rêvé, se sent obligé d'écrire brusquement à l'auteur qu'apparemment un ange est venu pour l'instruire, ou bien qu'il l'est allé trouver.

Frère Elisée ne peut comprendre que les pointes d'esprits et les riches pensées, comme de beaux brillans en ce livre enchassées, soient si *rares* partout, et partout si *fréquentes;* mais frère Alexis essaie d'expliquer la chose par la comparaison du rosier, qui n'est que *pointes* et *fleurettes*.

Le père général ne prodigue point trop ses flatteuses louanges; il se contente d'assurer le poëte qu'il fait beaucoup de cas de ses travaux, et, ce qui est étonnant, il le dit simplement, sans esprit, sans épigramme.

Mais le frère de l'auteur l'en dédommage bien ; il lui propose cette glorieuse alternative :

Certe, ou vous produisez les merveilles de l'art,
Ou bien vous savez l'art de faire des merveilles.

Et il finit par lui dire :

Vous ne faites revivre ici la pécheresse,
Que pour faire mourir en tous lieux les pécheurs.

Le père Saint-Louis dédia le poëme de la Madeleine à madame de la Blache, dont le nom était Gabrielle de Levi. Vous jugez bien qu'il était trop honnête pour oublier de faire son acrostiche, il la finit ainsi :

J'appellant à bon droit, voyant comme elle brille,
En quoi mon sentiment sera toujours suivi,
Un astre de la Vierge étant de sa famille,
Je conclus qu'elle sort de l'estoc de Lévi.

Ce chef-d'œuvre de ridicule parut en 1668 ; c'était le tems où les Nicole, les Pascal, les Bossuet élevaient leur style jusqu'à la majesté de la religion, si grande, si noble, si respectable dans leurs écrits ; c'était le tems où Boileau formait le goût des Français par ses leçons et par ses exemples ; où Molière, le père de la bonne plaisanterie, les enchantait par la peinture naïve de leurs travers ; où Racine faisait connaître cette poésie tendre, élégante, harmonieuse, le charme du cœur et de l'oreille. La même année voyait éclore Andromaque et la Madeleine : c'était précisément les deux extrémités du bon et du mauvais

goût. Il est étonnant que Boileau, l'effroi de tous les mauvais poëtes, n'ait pas dit un seul mot de l'ouvrage du père Saint-Louis, qui était très-célèbre de son tems, et qui pouvait même retarder les progrès du goût et prolonger le règne des pointes par la séduction toujours attachée à tout ce qui a l'air de la finesse et de l'esprit.

Le père Bouhours oublie sa sévérité ordinaire, en faveur de la Madeleine; il excuse, dans *sa manière de bien penser*, ce vers, où le poete propose pour modèle aux femmes mondaines la pénitence de sa sainte :

Ne rougirez-vous pas de ces pâles couleurs?

« C'est, dit-il froidement, un poëte qui parle, et un » poëte d'un caractère particulier, à qui on passe ce » qu'on aurait peut-être peine à souffrir dans d'au- » tres ». Jugement aussi singulier que le vers qui en est l'objet.

Autant la Madeleine amuse quelquefois par l'excès et la variété du ridicule, autant *la Science Universelle*, poëme, moitié épique, moitié didactique, de M. Magnon, glace par sa froide et ténébreuse gravité; c'est partout le galimathias le plus sec et le plus monotone : le poëte a si pesamment raison, sa logique est si platement exacte, sa piété si tristement édifiante, que les libertins, qu'il combat d'un bout à l'autre de son long ouvrage, ont encore

droit de se moquer de lui, lors même qu'il les confond.

M. Magnon, comme tous les raisonneurs, plaisante quelquefois dans la dispute; et c'est alors qu'il est fort aimable. Le polythéisme absurde, tant reproché aux égyptiens, le met de bonne humeur, et excite en lui le ton ironique; surtout des dieux qu'un loup dévore, le réjouissent beaucoup.

O Dieux! un Lycaon est ravi qu'on le venge,
Sans s'en épouvanter il voit que l'on vous mange,
Et peut-être lui-même, étant au rang des loups,
Dans une faim vorace a mangé l'un de vous.
Que dis-je? De vous tous il aura fait carnage:
Il vous aura surpris en quelque pâturage,
Et, pendant que l'Égypte adora ses troupeaux,
Ce loup plus d'une fois eut de divins morceaux.
Eh! qui, sous cette forme, eût vu ce que vous êtes?
Il pensa, vous mangeant, ne manger que des bêtes:
En effet, quand un loup aurait été tout yeux,
Comment eût-il connu que vous étiez des Dieux?
Dieux! vous y consentiez, sinon qu'eût fait la foudre?
Que d'en faire un amas et de sang et de poudre,
Et d'immoler sur l'heure, au grand courroux des cieux,
Ces tables, ces banquets, et ces mangeurs de Dieux.

M. Magnon est encore bien agréable lorsqu'il appelle Satan, *ce maître espion de la Divinité;* et lorsqu'avertissant les hommes d'asservir leur raison à la foi, il leur prouve que cette raison n'étant qu'une suivante, ne doit point avoir le rang de la gouvernante; qu'elle n'est propre qu'à porter un flambeau; qu'elle est, à bien

parler, une causeuse à gages : sa conclusion est un peu plus sensée.

Allons, suivons la foi comme une impératrice;
Que si notre raison retourne à son service,
Contraignons l'insolente à la mieux révérer,
Et forçons l'indiscrète à ne plus murmurer.

On démêle dans ces derniers vers une allusion assez droite à l'orgueilleuse Agar, que l'ange contraint de s'humilier devant sa maîtresse; mais comment cette idée est-elle présentée? Quels vers! quel jargon!

On trouve, dans le cinquième livre, un combat de l'amour contre le néant, que l'auteur de la Madeleine n'eût pas désavoué :

L'amour ne s'arma point, sa douceur fut sa force,
Sa concorde éternelle y sema son amorce,
Et voyant que le rien tournait à chaque pas,
Elle l'environna par d'infinis appas.
Alors l'éternité lui montrant sa défaite,
Il ne sut où, comment, et quand faire retraite :
Si bien que de l'amour ignorant le dessein,
Comme pour l'arrêter, il lui montra son sein.
On eût dit qu'il disait : *Amour regarde un centre*
Où rien ne fut jamais, où rien n'est, où rien n'entre,
Et même où, malgré toi, jamais rien n'entrera.
L'Amour lui répondit : *L'Amour y passera.*
Ce néant, effrayé d'une telle menace,
Se cacha dans soi-même, en se couvrant la face,

Quand l'Amour, par des traits aussi justes qu'ardens,
Ayant pris ses dehors, surprit tous ses dedans.

Tel est le chaos où s'égare notre obscur poëte, lorsqu'il veut imaginer, et qu'il sort de sa rampante argumentation.

Boileau s'est souvenu de Magnon, dans son *Art Poétique*, pour l'écraser d'un seul coup, en passant, et le laisser confondu dans la foule des écrivains à jamais oubliés.

L'auteur de Clovis, le fameux Desmarêts, peut bien paraître le troisième dans l'ordre du ridicule ; il prouve d'abord, dans un long discours, que les sujets chrétiens sont seuls propres à la poesie héroïque ; et, comme il craint que ses lecteurs n'entendent pas ce que cela signifie, après les avoir abondamment ennuyés de son poëme, très-chrétien, il revient encore à la charge dans un grand *Traité pour juger des Poëtes grecs, latins et français.* Là vous le voyez s'agiter, se débattre, se consumer en efforts laborieux pour dire et ne pas dire que Clovis est le seul poëme parfait.

Pour lui répondre, il faudrait lire ce Clovis, et on y verrait que le Démon :

Après le cours fini de cinq fois cent années,
Depuis qu'un Dieu naissant changea les destinées,
. . . . . .

Dans ses antres profonds heurlait d'un son horrible;

. . . . . .

De Mercure il emprunte et le visage accort,
Et la taille légère, et l'habit et le port;
Sa tête et ses talons ont l'aile colorée,
Et sa dextre soutient une verge dorée.

Il apparaît dans cet équipage à Auberon, magicien fameux et son adorateur fidèle, auquel il se plaint amèrement du mariage prochain de Clovis avec Clotilde. Pendant qu'il heurle et qu'il gémit, Clovis enlevait sa maîtresse, qu'il tenait en croupe derrière lui; c'est ce que M. Desmarêts tâche de nous faire entendre par ces beaux vers :

Alors, près de ces monts, le monarque des Francs,
D'un coursier écumeux pressait les nobles flancs,
Qui hennissait d'orgueil, sentant sa croupe large,
Des amours de son roi porter la douce charge.

Le comte Aurélien joue là un fort joli personnage :

Aurèle à ses côtés, l'illustre confident,
Loin derrière leurs pas jette un regard prudent.

Auberon, par des opérations magiques, tourne la tête au roi, à sa maîtresse, à leur discret confident. Clovis veut dire des choses obligeantes à Clotilde; il l'accable d'outrages. Clotilde veut s'en étonner et s'en plaindre avec douceur : toutes ses expressions respirent la fureur et le mépris. Aurélien veut les appaiser, et les irrite : ils se séparent pleins de rage. Auberon fait disparaître la

princesse, puis il la montre à Clovis dans les bras de Sigismond. Clovis court après elle, et s'égare. Mais toutes ces diableries, dont le détail nous menerait trop loin, n'ont qu'un tems : elles se dissipent enfin ; les amans reconnaissent leurs erreurs, se réconcilient, se marient; Clovis abjure les faux dieux, et triomphe de tous ses ennemis.

Au reste, on ne peut nier qu'il y ait de l'imagination et quelque sorte d'intérêt dans ce poëme, que la valeur et la galanterie françaises n'y soient quelquefois peintes noblement; qu'en général, le pinceau de Desmarêts ne soit fort et hardi, quoiqu'inégal, raboteux, défiguré par l'emphase, la dureté, la monotonie.

Boileau n'a point laissé de mal à dire de la Pucelle de Chapelain ; il a tout dit de ce côté-là, et tout ce qu'il critique est fort bien critiqué; mais il n'a pas daigné rendre à ce poëte une justice entière, et le bien reste tout entier à dire. Il a dissimulé que Chapelain avait tous les talens qui touchent aux défauts qu'il lui reproche ; que, s'il était enflé, il était quelquefois sublime; que sa dureté naissait d'une énergie excessive; que ses descriptions, souvent basses et dégoûtantes, étaient presque toujours vraies et fortes; que s'il avait l'expression gothique, il l'avait souvent vigoureuse et pittoresque; que le coloris fier de Corneille brille souvent dans sa poésie avec tout son éclat et avec tous ses défauts; que ses comparaisons sont toujours bien choisies et bien placées; qu'enfin,

c'était beaucoup plus le goût qui lui manquait que le génie.

Ce trait si applaudi et si répété :

Il se tue à rimer, que n'écrit-il en prose?

était injustement appliqué à cet écrivain, mâle et robuste, toujours semblable à lui même dans sa prose et dans ses vers, et qui portait partout la chaleur inégale et la force barbare de son style.

S'il était permis de dire que Chapelain était né plus poëte que Boileau, la vérité gagnerait à ce paradoxe; mais Boileau avait du goût, et ce goût décida son extrême supériorité sur presque tous les poëtes de son siècle.

Tout ce qu'on vient d'avancer des talens poëtiques de Chapelain, est peut-être assez nouveau pour mériter d'être appuyé par quelques exemples; il faut se souvenir en les lisant qu'il y a plus de cent ans que Chapelain écrivait.

Il représente, au troisième livre, un guerrier anglais blessé et repoussé des remparts d'Orléans, et s'irritant de sa blessure, et revolant aux remparts avec plus d'ardeur :

Ainsi quand un aspic, dans la plage enflammée,
D'un ongle d'éléphant sent sa gorge entamée,
Et que de sa blessure il voit, à gros bouillons,
Jaillir un sang fumeux sur les jaunes sillons,

Si le coup l'affaiblit, la douleur le ranime,
Contre son ennemi son fiel se renvenime,
Il se redresse en l'air, il siffle avec horreur,
Et par sa triple langue exprime sa fureur.

Dans le cinquième livre, il peint, comme eût fait Corneille, le brave Talbot environné d'ennemis, désespéré sans être abattu, et méditant un trépas digne de son courage :

Tel est un grand lion, roi des monts de Cyrène,
Lorque, de tout un peuple entouré sur l'arène,
Contre sa noble vie, il voit de toutes parts,
Unis et conjurés, les épieux et les dards;
Reconnaissant pour lui la mort inévitable,
Il résout à la mort son courage indomptable,
Il y va sans faiblesse, il y va sans effroi,
Et la devant souffrir, la veut souffrir en roi.
Serrons-nous, dit Talbot, et roidissons nos âmes,
Réveillons, rallumons nos généreuses flammes;
Et, s'il faut succomber; succombons vaillamment.
. . . . . .
Notre salut dépend de notre seul courage :
. . . . . .
Nous n'avons que le choix de vaincre ou de mourir.

La prière que Charles VII fait à Dieu, dans le premier livre, est tournée noblement, et remplie de très-beaux vers :

Monarque souverain des hommes et des anges,
Dont la terre et les cieux célèbrent les louanges,

Inébranlable appui des fragiles mortels,
Qui d'un culte fidèle encensent vos autels,
Je sais que des Français les transports indomptables,
Leur ont souillé le cœur d'offences exécrables;
Mais ils sont vos enfans comme vos ennemis.
. . . . . .
C'est cette nation qui de saintes armées
A couvert tant de fois les plaines Idumées.

La définition de Dieu qui suit cette prière, commence d'un ton plein d'harmonie et de grandeur:

Loin des murs flamboyans qui renferment le monde,
Dans le centre caché d'une clarté profonde,
Dieu repose en lui même.

C'est la même idée que Santeuil a depuis exprimée avec une fierté si sublime :

Altis secum habitans in penetralibus.

On trouve même quelquefois, mais rarement, et en cherchant bien, des vers doux et gracieux dans *la Pucelle*, tels que ceux-ci, dans la description de Paris et de ses environs :

C'est l'heureuse contrée où la paix et l'amour
Ont fondé leur empire et choisi leur séjour.

Au reste, l'esprit, défaut général des ouvrages de ce tems-là, se joint souvent à l'idiôme barbare pour gâter ce poëme. Par exemple, dans le septième livre, la prin-

cesse Marie gémit de l'infidelité de Dunois, et de sa nouvelle passion pour la Pucelle, mais comme elle cherche à excuser son amant, elle se prête au préjugé qui accuse la Pucelle de magie; ce n'est pas là certainement où est l'esprit, mais c'est dans le tour que Marie employe pour exprimer cette idée :

L'enchanteresse à tous fait manquer de parole,
Le malheur général mon désastre console :
Dunois, par sortilège, à mes fers arraché,
Offense sans offense, et pèche sans péché.

Le sieur Les Fargues, auteur du très-médiocre poëme de David, rampe paisiblement dans une froide égalité, qui, sans être absolument dépourvue de mérite, n'a ni les grands traits ni les grands défauts de la Pucelle; il ne suit point d'autre plan que celui qu'il trouve tout tracé par l'histoire; il n'en altère point la pureté par de téméraires fictions; il ne présente point, comme Desmarêts et Chapelain, l'enfer toujours aux prises avec le ciel, et les miracles opposés aux prestiges de la magie; il met simplement l'histoire de David et de Saül en vers, comme Lucain y a mis celle de César et de Pompée, et assurément il n'y a pas grand mal à cela. Tout plan paraît assez indifférent. Pourquoi assujétirait-on un poëte épique à la nécessité de commencer par le milieu de l'action, de faire raconter épisodiquement, par un des personnage, les évènemens antérieurs, de faire descendre son héros aux enfer, ou de lui montrer, dans un songe

ou dans une vision, tous les héros qui doivent naître de lui, et tous les évènemens arrivés depuis l'action du poëme jusqu'au moment où on l'écrit? Il y a sans doute de fort bonnes raisons pour employer toutes ces machines; mais il y en a de très-bonnes aussi pour s'en passer.

En général, les législateurs de l'épopée ont trop renfermé leurs préceptes dans cet argument superstitieux : *Homère et Virgile ont tracé cette route, donc il faut la suivre, donc toute autre égarerait.* De là, cette imitation servile, si fatale aux talens, et qui a tant retardé, en tout genre, les progrès de l'esprit humain; car elle ne s'est pas bornée à la poésie, toute nouveauté a été combattue, tout inventeur a été persécuté.

Quoi qu'il en soit, Lucain ni Les Fargues ne sont assurément point inventeurs, puisqu'ils n'ont rien changé à l'ordre ni à la vérité des faits; mais ils ont osé suivre une route particulière, et c'est déjà une sorte de hardiesse.

Ces deux poëtes, conformes seulement quant au plan, ont dans l'exécution une différence bien essentielle; c'est celle du style. Le poëte français n'a ni élégance, ni force, ni variété, ni harmonie. Lucain, au contraire, ce Lucain tant décrié par tant de gens qui le connaissent si peu, a toujours l'expression hardie et le tour du vers brillant et pompeux; Virgile, considéré simplement comme versificateur, l'emporte à peine sur lui. On peut, tant qu'on voudra, reprocher à Lucain de la sécheresse et de l'enflure; mais, pour peu qu'on ait l'âme sensible à l'harmonie et aux peintures fortes, on ne refusera jamais

son estime à un poëte dans lequel on trouve souvent des vers tels que ceux-ci :

Medio visi consurgere campo
Tristia Syllani cecinere oracula Manes,
Tollentemque caput gelidas Anienis ad undas
Agricolæ fracto Marium fugêre sepulchro.

C'est Lucain qui a formé Chapelain dans ce qu'il avait de bon : Corneille lui doit une grande partie de sa sublimité : Brébœuf, qui avait si bien reçu l'empreinte de son génie, et qui l'a rendu presqu'aussi fidèlement qu'il pouvait l'être dans une langue dont le caractère n'était point encore fixé ; Brébœuf étincelle souvent de beautés supérieures ; et, s'il était original, il faudrait le mettre sans balancer à la tête des poëtes épiques français du dix-septième siècle.

On se souvient des justes reproches que Boileau fait à l'auteur *du Moïse Sauvé*. On connait la plaisanterie, bonne ou mauvaise, des poissons aux fenêtres, à propos du passage de la mer rouge, et de ce vers assez puéril :

Les poissons ébahis les regardent passer.

Mais ce qu'on ne sait pas, c'est que Saint-Amant, dont le style est insupportable aujourd'hui par le mauvais choix et le mauvais assortiment des expressions, par

la construction vicieuse des phrases, par les inversions forcées; enfin, par tous les défauts du vieux langage, dont même il n'avait pas l'énergie, ce Saint-Amant avait des talens réels, ou plutôt des portions de talens. C'est de tous nos vieux poëtes celui qui, par les idées et par les sentimens, a le plus approché du terme où Racine est arrivé depuis, il avait le pinceau intéressant, il connaissait la nature et les routes du cœur, il développait assez bien les mouvemens et les faiblesses de l'humanité. Jocabel, mère de Moïse, est agitée d'une tendre inquiétude sur le sort de son fils, comme Josabet sur celui de Joas : Amram, son époux, a cette fermeté, cette espérance courageuse dans les promesses de Dieu qui distingue l'héroïsme de Joad. Amram et Joad tiennent exactement le même langage à leurs femmes, lorsqu'ils les voyent trop effrayées du péril où l'objet de leur tendresse est exposé. Toute la différence n'est que dans le style. Amram dit à Jocabel :

Qu'est-ce là, Jocabel? Quelle crainte frivole
Se glisse en ton esprit, d'où la raison s'envole?
Qu'as-tu fait de ton cœur, qu'as-tu fait de ta foi?
. . . . . .
Sont-ce là les trésors, les fruits de la sagesse
Dont le ciel t'a douée avec tant de largesse?
Faut-il que ton ennui trahisse ta vertu?
. . . . . .
Eh! qu'eusses-tu donc fait si sa majesté sainte,
Desirant te sonder par une dure feinte,
Comme avecque rigueur jadis elle éprouva
Notre aïeul, qui si souple à sa voix se trouva,
Eût exigé de toi le déplorable office

D'aller sur quelque mont offrir en sacrifice
Un cher enfant unique . . . . . .
. . . . . .
Son exemple admirable à toute âme fidèle
Devrait bien aujourd'hui te servir de modèle.
. . . . . .
Il ne répliqua rien à cet ordre sévère,
Il ne dit point à Dieu, qui l'avait rendu père,
Que son bras de l'horreur se trouvait retenu,
. . . . . .
Que l'autel fremirait de voir cette victime,
Que ce commandement était illégitime,
Puisqu'il mettait à bas l'entière autorité
Du grand pacte établi pour sa postérité.

Joad emploie le même exemple dans son éloquente remontrance à Josabet, sur ses terreurs pour Joas :

Quoi! vous ne craignez point d'attirer sa colère
Sur vous, sur cet enfant, si cher à votre amour?
Et quand Dieu, de vos bras l'arrachant sans retour,
Voudrait que de David la maison fut éteinte,
N'êtes-vous pas ici sur la montagne sainte,
Où le père des Juifs, sur son fils innocent,
Leva, sans murmurer, un bras obéissant,
Et mit sur un bûcher ce fruit de sa vieillesse,
Laissant à Dieu le soin d'accomplir sa promesse,
Et lui sacrifiant, avec ce fils aimé,
Tout l'espoir de sa race, en lui seul renfermé?

Dans ce même endroit, où Saint-Amant est tout à la fois si semblable à Racine et si différent de lui, on trouve

un vers que Racine n'aurait certainement pas rejeté s'il se fût offert à sa plume :

Faisons notre devoir, le ciel fera le reste.

On sent bien qu'il était impossible que Saint-Amant s'abstînt de mettre de l'esprit dans son poëme.

Tantôt il représente mille rossignols perchés sur les buissons :

Où faisant retentir leur douce violence,
Ils rendent le bruit même agréable au silence.

Tantôt il enchâsse heureusement l'*inoscenda quidem* de Virgile dans un tableau galant :

Elisaph, sur un tronc à l'écorce polie,
Traçait de son couteau (pardonnable folie)
L'image de la belle, et, devant ce portrait,
Allait graver encore un cœur percé de traits.

Mais voici de la morale qui vaut bien de l'esprit. Jacob, mécontent d'avoir été trompé en recevant Lia pour Rachel, entend une voix qui lui ordonne de bien vivre avec Lia :

Elle est chaste, elle est douce, elle est humble, elle est sage,
Elle a fait des vertus le bel apprentissage;
Et si quelques attraits lui manquent dans les yeux,
Elle en a dans l'esprit qui valent beaucoup mieux.
On prise la beauté, mais elle est passagère,
Elle s'enfuit soudain comme une ombre légère :

La vieillesse en triomphe, et d'un front accompli
Fait un front où l'horreur s'étale pli sur pli;
Et laissant là les ans, qui changent tant de choses,
Elle est encor sujette à cent métamorphoses;
Il ne faut qu'un accès du moindre mal ardent,
Il ne faut que l'effroi d'un petit accident,
Pour la rendre aussitôt plus sèche et plus flétrie
Qu'une fleur d'églantier que la grêle a meurtrie :
Mais une âme bien faite a d'illustres appas
Que le tems embellit, ou qu'il ne change pas.

M. Godeau, évêque de Vence, auteur du poëme *de saint Paul*, a dans sa versification un certain nerf qui se relâche trop souvent : son action est la même que celle de presque tous les autres poëmes chrétiens ; c'est toujours le diable soulevant tout l'enfer contre le christianisme. Il décrit la possession de Saül avec des traits fort bas, que l'Ecriture ne lui a certainement point fournis :

Ainsi quand le démon agitait autrefois
Le prince en qui Juda vit commencer ses rois,
Que ses yeux paraissaient deux torches allumées,
Que sa bouche poussait de puantes fumées,
Qu'il jappait comme un chien, et que de tout son corps
Les membres craquetaient et paraissaient détors,
David, par les accens de sa harpe admirable,
Le rendait à lui-même, et forçait promptement
Le démon de finir un si rude tourment.

Que dirai-je du fastueux *Alaric*, qui débute si pompeusement pour finir par être si plat et si froid ; *des Sarrasins chassés de France*, poëme dont le héros est Childebrand ; *du Charlemagne* de M. Le Laboureur, dont Boileau a tout dit en deux vers dans le Lutrin ; *du Jonas*, inconnu, séchant dans la poussière? Laissons l'y sécher avec *Josué, Samson*, et tant d'autres poëmes semblables, où quelques foibles étincelles brillent à peine au milieu de la nuit la plus profonde.

Mais arrêtons un instant nos regards sur un ouvrage où le ridicule, la magie et le jargon sont mêlés à quelques beautés ; je veux parler du poëme *de saint Louis*, du père Lemoine. Il ne serait que trop aisé d'en tirer, comme des autres poëmes, une multitude de mauvaises épigrammes, de pensées puériles, de traits forcés, de vers gothiques ; mais c'est trop ramasser de ronces et d'épines, il vaut mieux faire plus d'efforts, et cueillir quelques fleurs et quelques fruits. Les exemples suivans feront voir que le père Lemoine a fort ingénieusement tiré parti de certaines circonstances historiques relatives à son sujet.

Tout le monde connaît ce conte, vrai ou faux, rapporté par tant d'historiens, que le vieux de la Montagne avait sous ses ordres une multitude d'assassins, qu'il envoyait dans les différentes contrées égorger les rois et les princes qui lui déplaisaient ; il en envoya deux en France pour tuer saint Louis ; mais, depuis, touché de la vertu de ce grand roi, il se hâta de les contremander ; et, en

attendant qu'on les eût trouvés, il fit avertir le roi de prendre garde à lui.

Voici comme le père Lemoine déguise et embellit ce fait :

Au milieu d'un tournoi, que donnoit saint Louis en réjouissance de la prise de Damiette, parut tout-à-coup un chevalier inconnu, qui portait dans ses armes deux haches en sautoir sur des têtes de rois : il demande à courir contre six des plus braves de l'armée, qu'il renverse tous. Enorgueilli par ses succès, il ose demander à courir contre le roi lui-même, qui veut bien y consentir. L'inconnu prend pour ce combat

Un pin noueux et vert
Armé d'un long acier, sous l'écorce couvert.

C'était violer indignement les lois des tournois, qui n'admettaient que des lances sans fer, et le roi n'avait point d'autre arme; il évite avec art le fer du perfide étranger, et brisant sa lance contre lui, il le renverse et lui crève un œil, ce malheureux avoue son projet criminel, et l'ordre qu'il avait reçu

Du vieillard assassin des rois si redouté.

Louis lui pardonne son attentat, et récompense sa valeur par des présens magnifiques.

Dans le huitième livre, un ange transporte saint Louis au ciel, dans un char de feu : Jésus-Christ lui offre trois couronnes à son choix; saint Louis choisit la couronne

d'épine, et la préfère à celle de deux empires. Triple et heureuse allusion faite d'un seul trait : 1°. Au sujet du poëme, qui est la conquête de la couronne d'épines; 2°. au refus généreux que saint Louis fit véritablement de la couronne impériale, qui lui fut offerte par le pape; 3°. à la préférence glorieuse que donna Salomon à la sagesse sur tous les autres biens dont Dieu lui-même daignait lui proposer le choix.

Le père Lemoine, sans le secours de l'histoire, imagine quelquefois des situations intéressantes. L'ombre de Saladin, évoqué par l'enchanteur Miréme, déclare au sultan Méledin qu'il ne peut conserver sa couronne qu'en immolant son fils ou sa fille. Méledin de ces deux grands maux choisit le moindre, et veut sacrifier Zahide, sa fille, qui consent généreusement à son trépas; ce qu'elle eû du faire sans employer cette mauvaise équivoque :

Et le fer inhumain du triste exécuteur
M'ouvrira *l'estomac* sans ébranler *mon cœur.*

Il n'aurait pas fallu non plus que le fer en se levant semblât de regret jeter un triste éclair; mais, en général, il aurait fallu que ce poëme eût été écrit par un autre que le père Lemoine. Tandis que Méledin est prêt à frapper sa fille, amenée en pompe sur le bord du Nil pour ce sacrifice, on vient arrêter son bras, que la nature rendait déjà chancelant : c'était Muratan, son fils. Ce jeune prince, qui aimait tendrement sa sœur, et qui en était tendrement aimé, veut mourir pour elle. Zahide et Méledin s'y opposent; Muratan n'en croit que son

cœur, il se tue, il accomplit l'oracle. Ce trait assurément ne déparerait pas le plus beau poëme.

Il arrive quelquefois au père Lemoine d'avoir le style épique, et d'être harmonieux sans être empoulé. Voici, par exemple, une image forte dans le récit des songes qui, toutes les nuits, venaient effrayer Méledin :

L'innocente sultane à qui, sur un soupçon,
Il fit donner la mort par un traître échanson,
Venait toutes les nuits, terrible et menaçante,
Arracher de son front sa couronne sanglante.

Mais quelques traits heureux, épars à l'aventure dans un ouvrage ridiculement écrit, ne forment pas un monument bien glorieux pour l'épopée française; car, les mauvais écrivains ont beau dire, sans style il n'y a point de bons ouvrages ; il n'y en a dans aucun genre : c'est l'expression qui anime, qui vivifie qui développe tout ; sans elle on peut voir les objets, mais on ne les sent pas; sans elle, le pathétique est sans force et le sentiment affadit; la raison perd le droit de persuader quand elle n'est pas éloquente ; les passions deviennent ridicules, si le style n'égale pas la vivacité de leurs mouvemens ; les situations même qui semblent porter avec elles leur intérêt ont besoin du secours de l'expression pour donner au cœur ces secousses puissantes qui l'ébranlent, qui l'attendrissent, qui le rendent présent aux tems, aux lieux, aux évènemens, aux malheurs dont on l'entretient. C'est par le style qu'Homère est divin et Virgile délicieux ; c'est par le style que Racine sera immortel.

comme eux, qu'Esther même sera toujours un très-bon ouvrage. Or cet art unique et admirable d'être éloquent en vers manquait si universellement à tous nos poëtes héroïques, qu'ils n'avaient fait que rendre l'épopée ridicule en France.

Les Français n'ont pas la tête épique, disait-on au commencement de ce siècle, et cela paraissait d'autant plus vrai, qu'on voyait déjà le règne du grand et du sublime faire place au règne de l'agrément et de la délicatesse; car du moins les Français, sous Louis XIV, avaient le cœur épique, puisque tant d'auteurs appliquaient à l'épopée leurs talens ou leur sottise : aujourd'hui, au contraire, le joli fixe tous les regards, et le noble ne plaît que présenté par la finesse.

On désespérait donc d'avoir un poëme épique français; on en prouvait même l'impossibilité, dont on accusait tantôt la molle douceur et la timide décence de notre langue, incapable de l'énergie et de la chaleur impétueuse qu'exige l'épopée, tantôt la monotonie glaçante de la rime, tantôt le climat, tantôt le gouvernement; les raisons étaient convaincantes, la preuve était entière. Mais la nature se plaît à confondre ces prophètes, à qui le non-avenu paraît toujours impossible. Elle s'avisa de faire éclore, au milieu de ce siècle frivole, un ouvrage digne du siècle majestueux d'Auguste : on crut entendre Virgile joindre la noblesse et l'énergie romaine aux agrémens français. On fut d'abord étonné; puis on disputa; car on était trop sûr d'avoir raison, on avait trop bien prouvé que la France n'était pas faite pour l'épopée; on courut au père Lebossu pour voir si la Henriade était

conformes aux vieilles règles; on eut la consolation d
trouver que non. On s'arrangea d'après cette heureur
découverte, et, par composition, on convint de dir
que M. de Voltaire avait su tirer quelques sons de l
trompette héroïque; éloge modeste, auquel la postérit
ajoutera beaucoup. Tel qu'il est, je l'appliquerais à deu
ou trois auteurs, qui, depuis M. de Voltaire, ont os
emboucher cette trompette, devenue plus dangereus
que jamais.

L'HYPOCRITE.

Un libertin, vieilli dans le métier,
Modèle, organe, et ministre du vice,
A sa fortune ouvre un nouveau sentier.
Plus haut qu'un chantre il récite l'office;
Depuis le chœur jusques au bénitier
Il est en jour; on le voit tout entier
S'évertuant à ce saint exercice.
Satan lui dit : Quittes-tu mon service?
O mon féal! quel changement falot!
Les tristes soins que ceux dont tu t'occupes!
L'homme sourit : le diable n'est pas sot,
Dit-il à part; s'il me prend pour dévot,
J'aurai beau jeu pour faire d'autres dupes.

TRAIT CURIEUX DE POLITIQUE.

Méhémet Almehdi, roi de Fez (1), eut une longue guerre à soutenir contre des peuples voisins qui refusaient de se soumettre à sa tyrannie. Il remporta sur eux plusieurs victoires ; mais ayant ensuite perdu une bataille, où il avait exposé ses troupes avec une fureur aveugle, elles se rebutèrent jusqu'à refuser d'aller à l'ennemi. Voici le stratagème dont il s'avisa pour leur inspirer du courage. Il assembla secrètement un certain nombre de ses officiers les plus affectionnés, et leur proposa des récompenses considérables s'ils voulaient consentir qu'ils les enfermât pour quelques heures dans des tombeaux, comme s'ils eussent été tués au combat ; qu'il leur laisserait une ouverture suffisante pour respirer, et que, lorsque par une superstition qu'il allait répandre adroitement dans l'armée on viendrait les interroger, ils répondissent qu'ils avaient trouvé tout ce que leur roi leur avait promis ; qu'ils jouissaient des récompenses du martyre ; et que ceux qui les imiteraient en combattant vaillamment et qui mourraient dans cette guerre, jouraient de la même félicité.

La chose s'executa comme il l'avait proposée. Il mit ses plus fidèles serviteurs parmi les morts, les couvrit de terre, et leur laissa un petit soupiráil pour respirer, ensuite il rentra au camp ; et faisant assembler les principaux chefs vers le milieu de la nuit : vous êtes, leur

---

(1) Prince ambitieux, rusé, hypocrite habile, grand théologien, et parfait déiste.

dit-il, les soldats de Dieu, les défenseurs de la foi, et les protecteurs de la vérité. Disposez-vous à exterminer nos ennemis, qui sont aussi ceux du Très-Haut, et comptez que vous ne retrouverez jamais une occasion si certaine de lui plaire : mais comme il pourrait se trouver parmi vous des lâches et des stupides qui n'en croiraient point à mes paroles, je veux les convaincre par la vue d'un grand prodige. Allez au champ de bataille, interrogez ceux de nos frères qui ont été tués aujourd'hui, ils vous assureront qu'ils jouissent du plus parfait bonheur pour avoir perdu la vie dans cette guerre. En même-tems il les conduisit sur le champ de bataille, où il cria de toute sa force : O ! assemblée de fidèles martyrs, faites-nous savoir ce que vous avez vu des merveilles du Dieu très-haut? Ils répondirent : Nous avons reçu du Tout-Puissant des récompenses infinies, et qui ne peuvent être conçues par les vivans.

Les chefs surpris de cette réponse, coururent la publier dans l'armée, et réveillèrent le courage dans le cœur de tous les soldats.

Tandis que cela se passait au camp, le roi feignant une extase causée par ce miracle, était demeuré près des tombeaux où ses serviteurs ensevelis attendaient leur délivrance; mais il boucha les trous par lesquels ils respiraient, et les envoya recueillir, par ce barbare stratagème, les récompenses qu'ils venaient d'annoncer aux autres.

À UNE DEMOISELLE ENRHUMÉE.

Air : *Ne v'la-t-il pas que j'aime.*

Iris, puisez mieux dans nos cœurs
Le feu qui les consume,
Vous fuyez les tendres ardeurs,
C'est ce qui vous enrhume.

Sitôt qu'on vante vos appas
Votre courroux s'allume;
Vous criez quand il ne faut pas,
C'est ce qui vous enrhume.

Dans vos yeux loge un Dieu vainqueur,
Qui conduit notre plume;
Mais il n'est pas dans votre cœur,
C'est ce qui vous enrhume.

Tôt ou tard il faut qu'à ses traits
La fierté s'accoutume;
Si vous croyez n'aimer jamais,
C'est ce qui vous enrhume.

Sans lui les plaisirs les plus doux
Sont mêlés d'amertume :
Vous passez les nuits sans époux,
C'est ce qui vous enrhume.

Par M. DE LA LOUPTIÈRE.

HISTOIRE DES JOURNAUX,

Depuis leur commencement jusqu'en l'année 1710.

Photius a la gloire d'avoir inventé les journaux des savans, si on en croit Juncker et Constantin Volfius. Le dernier a imprimé une dissertation latine pour soutenir cette opinion. Juncker a suivi Volfius sans rien examiner dans son histoire latine des journaux. Les doctes allemands accordent trop à Photius, ils devaient se contenter de le proposer comme nous pour un excellent modèle à tous ceux qui font des extraits de livres : sa bibliothèque est un dessein différent des journaux. Photius n'a eu en vue que de conserver la mémoire de ce qu'il avait lu pendant son ambassade de Perse, par des extraits des livres, et par des jugemens sur la méthode et le style des auteurs ; le projet des journalistes est plus étendu. Ils prétendent rendre compte au public de tous les livres nouveaux ; des querelles des auteurs, des inventions nouvelles, du progrès des arts : ce sont les annales savantes de leur siècle qu'ils écrivent ; dessein dont Photius n'a pas eu la moindre idée. On ne peut donc refuser la gloire de l'invention des journaux à la France, et à M. Sallo, conseiller au parlement de Paris, qui commença dans cette ville le journal des savans l'an 1665, sous le nom du sieur d'Hedouville. Il en donnait un chaque semaine ; le premier parut le cinquième de janvier : et il continua d'en donner jusqu'au trentième de mars ; sa mort interrompit un ouvrage si utile. M. l'abbé Gallois le reprit au commencement de l'année suivante

1666, et consola bientôt le public de la perte de M. Sallo qu'il réparait si avantageusement. Soit qu'il se lassât d'un travail pénible, et qui n'est connu que de ceux qui le soutiennent, soit que la guerre qui s'alluma dans l'Europe rendît le commerce des livres plus difficile et la matière des journaux plus rare, il n'en parut que huit en 1672, l'année suivante 1673, il n'en parut aucun, et l'on n'en vit que deux en 1674.

Sur la fin de cette année M. Gallois céda son emploi à M. l'abbé de la Roque, qui le remplit pendant huit ou neuf années, et eut pour successeur M. Cousin, président de la cour des monnaies, à qui de tems en tems on joignit d'autres personnes. Mais en 1702 ce journal prit une nouvelle forme, par les soins et sous la direction de M. l'abbé Bignon. Cet illustre protecteur des sciences assembla une société d'écrivains choisis, entre lesquels il partagea les matières : il se trouve à leurs assemblées, il règle leur critique par la sienne, il lie un commerce de lettre avec les plus savans hommes de ce tems ; enfin il n'épargne aucune dépense pour faire venir tout ce qui s'imprime dans les diverses parties de l'Europe. Cette société de journalistes choisis, outre les journaux qui paraissent exactement, excepté pendant les vacances, a donné en 1707, 1708 et 1709, un supplément qui paraissait chaque mois.

Pour suivre l'ordre qu'a choisi notre auteur, nous parlerons de tous les journaux écrits en Français, avant de passer à ceux qui ont paru en d'autres langues.

Journaux Français.

Le journal des savans fut l'original de plusieurs copies.

Quelques auteurs ne se formèrent pas un dessein aussi vaste que celui du journal, ils se bornèrent à la physique et à la médecine.

Tels sont *les mémoires et conférences sur les sciences et sur les arts, présentés à monseigneur le dauphin, par M. Denis pendant les année* 1672, 1673 *et* 1674.

Les nouvelles découvertes sur toutes les parties de la médecine, par M. de Blegny en 1679.

Le journal de Médecine commencé en 1682, *in*-12, et quelques ouvrages de même espèce, discontinués aussitôt que commencés.

Le Mercure savant, qu'avaient entrepris en Hollande M. de Blegny et M. Gautier, médecin de Niort, ne parvint pas au troisième mois, recommandable seulement par l'occasion qu'il donna à feu M. Baile, d'entreprendre un nouveau journal sous le titre de *Nouvelles de la république des lettres*, qu'il commença par le mois de mars 1684, et qu'il continua jusqu'au mois de février 1687 inclusivement. Une cruelle maladie lui fit quitter ce travail. MM. de la Roque, Bernard, et d'autres amis de M. Baile le continuèrent jusqu'au mois d'avril 1689. Alors l'ouvrage fut interrompu jusqu'au commencement de 1699. M. Bernard qui le reprit sous le même titre, l'a continué jusqu'à la fin de l'année 1710, et jusqu'à présent n'a point eu de successeur. Deux autres journaux français parurent en Hollande dans le tems que M. Baile cessa de travailler, l'un sous le titre d'*Histoire des ouvrages des savans*, dont M. Banage de Beauval, frère du ministre, était l'auteur : cette histoire commencée par le mois de septembre 1686, n'a fini qu'avec la vie de l'auteur au mois de mars mil sept cent dix.

M. le Clerc donna la même année le premier tome de sa *Bibliotèque universelle et historique*. M. de la Crosse partagea le travail des huit premiers tomes avec M. le Clerc, et composa seul le neuvième ; enfin M. le Clerc resta maître de l'ouvrage, qu'il a continué jusqu'au vingt-cinquième volume, qui n'était que le premier de l'année 1693. Dix ans après en 1703, M. le Clerc revint à son premier dessein, et depuis cette année jusqu'à présent il en a fait paraître vingt tomes, sous le titre de *Bibliotèque choisie*.

Le grand cours de ces journaux hérétiques fit naître à monseigneur le duc du Maine l'idée d'un journal où l'on eût principalement en vue la défense de la religion. Il choisit les jésuites du collège de Paris pour exécuter son dessein, sous le titre de *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux arts*. Ce nouveau journal commencé avec le siècle n'a jamais été interrompu. M. Struve mal-informé, met M. Simon au nombre des auteurs ; M. Simon n'a jamais eu de part à ces mémoires, que par une ou deux pièces insérées dans les premiers tomes, et il n'a aucune liaison avec ceux qui y travaillent. Les auteurs ont souvent changé : deux plus constans y travaillent, l'un depuis dix ans, l'autre depuis sept ans. L'édition de ces mémoires mit tout le monde dans le goût des journaux ; un déluge d'ouvrages pareils inonda la république des lettres; aucun n'a continué jusqu'à la seconde année. On n'a vu que douze volumes des *Essais de littérature* depuis le mois de juillet 1702, jusqu'en 1704. Le dessein de l'auteur était directement opposé à celui des autres journalistes : ils ne parlent que de livres nouveaux, il ne voulait parler que de livres anciens, rares

et peu connus. Les deux supplémens des essais de littérature s'éloignent encore plus de l'idée commune des journaux.

L'an 1704 vit naître et finir le *Recueil de pièces fugitives*, dont il ne parut que quatre volumes.

Le journal littéraire, ouvrage du père Hugo, religieux de l'ordre de Prémontré, commença et finit avec l'année 1705.

On a tenté deux fois à Hambourg un *journal en Français*, mais l'entreprise n'a jamais réussi.

Il n'a paru que six feuilles des *Ephémérides savantes*, et deux années d'un *journal des savans*, dont *M. Dartis* était l'auteur, 1694 et 1695. Celui que *M. Chauvin* entreprit à Berlin en 1696, a duré trois ans.

On a fait aussi quelque tentative en ce genre à Genève.

L'histoire de l'académie royale des sciences peut être mise au rang des journaux. On y donne très-rarement des extraits de livres. Elle est remplie d'observations de physique, de médecine, de mathématiques; il en paraît chaque année un tome depuis 1699. M. Fontenelle en est l'auteur.

Journaux Anglais.

L'Angleterre fut la première à imiter la France. La fameuse société royale commença de publier des mémoires la même année que M. Sallo commença le journal des savans, en 1665. Le titre, *Philosophical transactions*, *philosophical collections*, expériences philoso-

phiques, collections philosophiques, avertit que la philosophie est l'objet principal des auteurs, et que les extraits des livres qu'on ajoute ne sont qu'un accessoire. MM. Oldenburger, Hook, Grew, Plot, Musgrave, Halley, Valler et Sloane ont travaillé sucessivement à ce journal : il en a paru depuis peu d'années deux excellens abrégés ; la traduction latine de quelques années n'est pas estimée.

Les autres journaux anglais ne se sont pas fait estimer. Celui qu'on appele *The history of the works of the learned* a commencé à Londres en 1699. *Censura temporum* en 1708. En 1710 un même auteur, nommé M. la Roche, commença deux journaux différens : l'un, sous le titre de *Mémoires de littérature*, est une feuille volante qui paraît tous les lundis, et qui ne contient que la traduction anglaise de certains articles des journaux étrangers ; l'autre est un *in*-4°. en quatre ou cinq feuilles ; c'est un recueil de pièces fugitives, intitulé : *Bibliotheca curiosa or a miscellany*, etc. Le tems fera connaître le mérite de ces nouveaux journaux.

Journaux Italiens.

L'Italie vit en 1668 le premier journal écrit en sa langue. M. l'abbé Nazari soutint cette entreprise jusqu'en 1681 avec beaucoup de gloire. Ce journal s'imprimait à Rome sous les auspices du cardinal Massimi.

Le journal de Venise commença un peu plus tard en 1671, et finit en même-tems que le journal de Rome. Les auteurs de celui de Venise étaient Pierre Moretti

et François Miletti. Cinq ans après, l'an 1686, le père Gaudence Roberti, carme, et le père Benoît Bacchini, bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, entreprirent *à Parme* un *journal* qu'ils continuèrent pendant quatre ans : le départ du père Bacchini pour Modène fit tomber cet ouvrage à la fin de l'an 1690. On commença en 1692 d'en donner une continuation imprimée à Modène. Le père Bacchini, appelé à Boulogne, promettait d'y travailler encore avec MM. Ramazzini et Guillelmini, mais d'autres occupations l'empêchèrent de tenir parole.

Le journal de Ferrare, entrepris par M. l'abbé Della Torre, fameux antiquaire, eut une plus courte durée ; il commença avec l'année 1691, et n'alla pas loin.

Le journal de Florence, *Saggi di naturale esperienze fatte nel Academia del Cimento*, se borne à la phisique.

Albrizi commença d'imprimer l'an 1696 la Galerie de Minerve, *la Galeria di Minerva*. Ce journal contient plus d'écrits entiers que d'extraits : c'était l'ouvrage d'une société de gens de lettres, dont M. Apostolozeno était le sécrétaire. Mais le journal que ce savant Italien a commencé avec l'année 1710, sous les auspices du grand prince de Toscane, fera vraisemblablement tomber la Galerie de Minerve, le dessein de ce *nouveau journal* est plus régulier : il s'imprime à *Venise in*-12. et il en parait tous les trois mois un volume. On écrit d'Italie que plusieurs écrivains d'un grand mérite ont leur part dans cette entreprise. On nomme le seigneur Bernardo Trevisani, noble Vénicien, et grand philosophe ; le cavalier Meffei, une des meilleures plumes d'Italie, et qui

joint beaucoup d'érudition à beaucoup de politesse ; MM. Vallisnieri et Morgagni, célèbres par des ouvrages estimés sur la physique, la médecine et l'anatomie ; M. Patarol, qui a une grande connaissance des belles-lettres et de l'antiquité ; mais rien ne donne un présage plus certain du succès qu'aura ce journal, que la liaison des auteurs avec l'illustre marquis Orsi, qui est en Italie le centre et l'arbitre de la littérature, et avec le fameux M. Magliabecchi.

Les fastes des savans, *Fasti eruditi della biblioteca volante*, ne sont pas estimés, même en Italie : ils ont commencé à Parme il y a trois ou quatre ans, et ils ont déjà cessé deux fois.

Journaux Latins.

Le premier et le plus estimé des journaux latins et celui de Leipsick, *Acta Eruditorum*, qui continue sans interruption depuis le mois de janvier 1681. Othon Menkenius a la gloire d'avoir commencé cet excellent journal ; et M. Jean Burcard Menkenius est à la tête de ceux qui le continuent avec un succès toujours égal. Ils ont donné quatre tomes de supplémens et des tables générales de dix en dix ans.

Le journal de Parme, par Pierre-Paul Manzani, commença et finit presque en même-tems.

Achilles-Daniel Leopoldi, jurisconsulte, et Jacques de Mellen, ministre Luthérien à Lubek, formèrent le dessein d'un journal borné aux seuls ouvrages que produiraient les côtes de la mer Baltique, *Nova Litteraria*

maris Balthici. L'ouvrage, après avoir duré dix ans, depuis 1698 jusqu'en 1708, est fondu dans le journal de Hambourg, dont nous allons parler.

Il fut entrepris en 1703 par M. Pierre-Ambroise Lehman et Godefroi Strasburg, qui en donnent tous les mois un certain nombre de feuilles. On leur reproche trop d'exactitude à parler de toutes les thèses qui se soutiennent en Allemagne et dans le Nord. C'est ce détail qui remplit leur journal. On y verrait avec plaisir l'extrait des meilleures thèses qui sont ordinairement dans ces pays, des dissertations curieuses sur des matières intéressantes travaillées avec beaucoup de soin par d'habiles professeurs ; mais en cette occasion, plus qu'en aucune autre, il faut du choix ; et une diligence excessive est un plus grand défaut qu'un peu de négligence. Ajoutons que ces journalistes sont fort mal servis pour les nouvelles littéraires des pays étrangers : leur travail mérite cependant l'attention et les louanges du public. On y apprend beaucoup de faits touchant les Universités et les savans d'Allemagne, qu'on ne trouverait point ailleurs.

La fameuse académie des curieux de la nature a donné pendant trente ans un journal de médecine et de physique fort estimé. *Miscellanea naturæ Curiosorum*. Il a fini avec l'année 1706.

Les dix tomes des observations qui s'imprimaient à Hall, *Observationes Hallenses*, sont plutôt un recueil de pièces fugitives qu'un journal. Il faut mettre au même rang les pièces tirées des manuscrits, *Acta Litteraria ex manuscriptis*, dont M. Struve a déjà donné sept tomes. Il

avait commencé en 1705, sur le plan des essais de littérature, un journal rempli d'extraits de livres des deux siècles précédens, *Bibliotheca antiqua;* il l'a discontinué en 1707. Le recueil de toutes les parties de cette bibliothèque qui ont paru séparément, se vend dans un seul volume in-4°. sous le nouveau titre de *Thesaurus variæ eruditionis ex Scriptoribus potissimùm sæculi XVI et XVII collectus. Ienæ.*

La Hollande a vu pendant quelque tems un journal latin travaillé avec beaucoup de soin. M. Kuster et M. Sike l'entreprirent de concert. Le premier tome parut à Utrecht au mois d'avril 1697. M. Sike en fut seul chargé pendant l'année 1699, et l'ouvrage finit avec l'année. Il a pour titre, *Bibliotheca novorum librorum.*

Le journal de Suisse, que l'on doit à M. Scheuchzen, est aussi écrit en latin, *Nova Litteraria Elvetica :* il continue de paraître depuis l'an 1702.

Il reste à parler de deux journaux latins consacrés à la physique, aux mathématiques et à la médecine; le journal de Bresse, *Acta nova Philo-exoticorum naturæ et artis.* Il n'en a paru qu'une année depuis le mois de mars 1686 jusqu'au mois de mars 1687 exclusivement. Ce journal contient peu d'extraits; et c'est moins un journal qu'une histoire de l'académie des sciences établie à Bresse, qui dans son nom même a voulu marquer que l'ardeur des autres nations de l'Europe pour l'étude de la nature avait excité la sienne.

Le journal de médecine, imprimé à Copenhague sous le titre, *Acta Medica Hasniensa*, est dû au savant

Thomas Bartholin. L'auteur ne s'est pas laissé gêner par le titre de l'ouvrage, et il fait de fréquentes excursions dans la physique, les mathématiques et même dans l'histoire. Il n'a pas fait d'extrait de livres, et son ouvrage n'est qu'un recueil de petites dissertations. On en a cinq tomes depuis 1671 jusqu'à 1679.

On a commencé en 1710 d'imprimer en latin les mémoires de l'académie des sciences de Berlin, *Miscellanea Berolinensia.*

Journaux Flamands.

Pierre Rabbus fit paraître à Roterdam l'an 1692 un journal en Flamand sous le titre de *Boockzalvan Europe.* Un procès qu'il eut avec le libraire fit qu'il en choisit un autre à Amsterdam, où il mourut l'an 1702. MM. Sewel et Gavern l'ont continué l'un après l'autre jusqu'en 1708.

Un médecin, nomme Ruiter, habile homme, en a commencé un en 1711, qui fait souhaiter qu'on le traduise dans une langue plus connue.

Journaux Allemands.

L'Allemagne a été fertile en journaux écrits dans la langue du pays : assez peu ont réussi. Comme on les lit rarement hors de l'Allemagne, nous nous dispenserons de parler de tous ces journaux inconnus, et nous sommes persuadés que les lecteurs ne s'en plaindront pas ; il suffira de parler de deux ou trois qui méritent

qu'on les distingue, et de deux qui subsistent encore.

M. Tentzel est l'auteur de deux journaux fort goûtés. Le premier a duré dix ans : il est en forme de conversations, *Monatlichen Unterredungen*. L'an 1689 l'avait vu naître, l'an 1698 le vit finir. En 1704 le même auteur commença un journal, qui n'est pas en forme de dialogue comme le précédent ; il l'appela Bibliothèque curieuse, *Curieuse Bibliothec*. Il n'a pas eu le succès du premier, il a fini en 1707.

Les deux années 1700 et 1701 du journal d'Hanover, composé par M. Eccard, sous la direction de M. Leibnitz sont dignes de M. Leibnitz. La troisième est de divers auteurs, elle n'a pas soutenu la réputation qu'avaient acquise les deux autres.

M. Lœscher, célèbre théologien de la secte luthérienne, est auteur d'un journal, *Altes und newes*, où il critique également les livres anciens et les livres nouveaux : il n'a en vue que la théologie, et tout son travail est tourné de ce côté.

L'an 1708 a vu commencer un journal allemand qui fait honneur à la nation. M. Christophle Woltereck en a la direction. MM. Jean-Henri Krause et Jerôme-Augustin Groschuffius travaillent avec lui ; ils marchent sur les pas de MM. Tentzel et Eccard. Il paraît beaucoup de goût dans les jugemens qu'ils portent, et beaucoup d'érudition dans leurs remarques. Il se vend à Francfort et à Leipsick.

M. Guillaume Turck a commencé en même-tems à Hall un autre journal, sous le titre de *Newe bibliothec*, il est un peu superficiel.

Nous avons fait une remarque qui nous a paru devoir être communiquée à nos lecteurs. Il n'y a aucun journaliste qui n'ait eu à souffrir de la délicatesse des auteurs, et les journaux les plus estimés sont quelquefois ceux qui ont excité plus de querelles, et contre lesquels on a écrit avec moins de réserve. Les journalistes ont pris ordinairement le parti de ne point se détourner pour répondre à ces libelles : nous suivrons toujours un exemple si sage.

ÉLOGE DU ROI DE PRUSSE.

J'ai vu ce prince glorieux
Par ses vers et par ses batailles,
Comme César victorieux,
Comme Amphion mélodieux,
Détruire et bâtir des murailles.

ÉPIGRAMME.

Qu'on raisonne *ab hoc* et *ab hac*,
Sur mon existence présente;
Je ne suis plus qu'un estomac;
Je le suis, et je m'en contente.

FONTENELLE.

ELOGE DU PETIT,

Couplets.

Qu'un autre, prenant le haut ton,
Du grand soit le panégyriste;
Du petit, du mignon
Je suis l'apologiste.
Réservons au style pompeux
Les sons majestueux
De l'héroïque lyre,
Un flageolet doit me suffire.

Cyclopes et géans,
Colosses et Titans,
Vos figures énormes
A mes yeux sont difformes.
Malgré vos injustes mépris,
Je donne aux Mirmidons le prix.
A ces mots, un géant farouche,
Ouvrant sa large bouche,
Enflant, ainsi que des balons,
Ses vastes lobbes de poumons,
Dira d'une voix mugissante :
Vil embrion, race rampante,
Mon souffle va te terrasser....
Calme-toi, monstre de la terre,
Vain Goliath, d'un coup de pierre,
Je puis te renverser.

C'est à tort que l'on raille
Une modique taille :

Dans les petits flacons
Sont les liqueurs délicieuses;
Et dans les corps mignons
Les âmes précieuses.
Le sage esclave de Xantus;
Le fier vainqueur de Darius;
Le délicat Horace,
Chéri d'Auguste et du Parnasse,
Et l'enjoué Scarron,
Ce traducteur bouffon,
Grands par la renommée,
Avaient la taille d'un Pigmée.
Il est vrai, quelques conquérans;
Quelques sages ont été grands;
Tel fut Berwick, dont la vaillance
Étonna l'Espagne et la France;
Mais s'il n'eût eu qu'un petit corps,
Berwick serait-il chez les morts?

Grand édifice, crains la foudre;
On fut un siècle à te bâtir;
Crains le mineur; un peu de poudre
Va dans l'instant t'anéantir.
A l'abri de l'orage,
Vous, heureux limaçons,
Dans vos portatives maisons,
Des vents vous défiez la rage.
Que te servirait, vain mortel,
Si ton chef téméraire
Atteignait jusqu'au ciel?
A tes pieds est ton nécessaire.

Petits, cessez de murmurer;
Cessez de desirer,

Quoiqu'elle soit de mode,
Des grands l'encolure incommode.

Au jeu de paume un petit corps
Fait de ses agiles ressorts
Admirer la subtile adresse.
Au bal, ses hardis entrechats;
La légèreté de ses pas
Font briller sa souplesse.

Le taureau redoute un lion,
Qui cède au chétif moucheron.
D'un saut une puce surpasse
Soixante-dix fois sa hauteur.
Éléphant, ta lente vigueur
Traîne à peine ta lourde masse.

Un petit livre a des appas
Que les *in-folio* n'ont pas;
De leur grosseur embarrassante
La lecture épouvante;
Des tablettes poids superflus,
Ils vieillissent sans être lus.

Paniers, dont l'immense étalage
A treize pieds de tour,
Vous serez plus honnis un jour
Que la coiffure à triple étage.

L'Amour, ce Dieu charmant,
A la figure d'un enfant.

A son épouse, à sa maîtresse,
Veut-on exprimer sa tendresse?
Mon petit chat, mon petit cœur,
Sont les mots énergiques
Les douceurs pathétiques,
Qui prouvent notre vive ardeur.

Dis-moi, friand convive,
Le cerf, le bœuf, dans tes repas,
Sont-ils mets aussi délicats
Qu'ortolan, bécassine ou grive?
Dis-moi, préfère-t-on
La citrouille au petit melon?

Des dindons le chant ridicule,
Vaut-il celui des rossignols?
Fleuriste, amant de l'auricule,
Tu haïs pavots et tournesols.

Enfin, un long ouvrage
Paraît fastidieux;
Un laconique a l'avantage
De n'être jamais ennuyeux.

CLÉON,

OU

LE PETIT-MAITRE ESPRIT FORT.

ANECDOTE MORALE,

Par M. Thorel de Champigneules.

Ce n'est pas toujours une secrette affinité dans les sentimens, qui produit l'amitié. Souvent un *je ne sai quoi* qu'on sent et qu'on ne peut exprimer, influe sur toutes les fonctions de la raison, guide son jugement, lui interdit un examen scrupuleux, et lui fait entrevoir un rapport éloigné d'humeur, de goût, de caractère, qui rend à ses yeux l'objet aimé vraiment digne de l'être; c'est ainsi que nous pouvons aimer, séduits par une ressemblance idéale, et quelquefois encore par l'envie de ressembler à nos amis. Dans l'un et dans l'autre cas nous nous fondons sur l'estime; cependant j'aimais Cléon, et Cléon n'en était pas digne. L'œil le plus pénétrant aurait eu peine à trouver en nous la moindre parité. Semblable à ces ruisseaux qui découlent d'une source pure, mais qui se chargent dans leur cours d'un limon grossier qui trouble leur clarté, ses actions copiées sur de mauvais modèles étaient indignes d'un honnête-homme, et son fonds était excellent. Il n'était vicieux que parce qu'il avait dit, *je veux l'être.* Assez malheureux pour appuyer ses faiblesses par des principes, il s'égarait en voulant se persuader qu'il suivait la

droit chemain. Il aspirait enfin à cette funeste sécurité, objet des vœux des libertins, et leur plus fatale punition; mais trop éclairé pour être véritablement déiste, et trop peu pour résister à des sophismes qui favorisaient ses passions, son cœur était livré à des remords vengeurs qu'il s'efforçait envain de dissimuler par un extérieur tranquille; je pénétrais à travers cette écorce trompeuse, guidé par l'amitié : et je rougissais souvent en voyant tant de honteux combats. Certes, dit avec grâce *Montaigne*, en son vieux langage, *c'est un subject merveilleusement vain, divers, et ondoyant que l'homme.* En effet, quel mélange étonnant de grandeur et de bassesse, de science et d'obscurité, de vertus et de vices, que ce roi des animaux, ce père des arts qui croit que tout a été fait, ou pour son plaisir ou pour son utilité; que cet être (1) orgueilleux est souvent plus digne de pitié que d'envie! Telles étaient à-peu-près mes réflexions, un jour que j'attendais Cléon dans son cabinet. Dans cette espèce d'égarement où l'esprit embrasse une infinité d'idées, mes yeux se fixèrent sur un papier où je lus ces mots : *journal de ma vie.* Ma curiosité excitée par ce titre, j'ouvris avec empressement; Cléon y quittait le masque, et se montrait à lui-même tel qu'il était. Les traits du tableau conviennent à nos prétendus *esprits forts*; puissent-ils, en voyant la peinture fidèle de leurs ridicules, prendre la salutaire résolution de s'en corriger! Les voici tels que la mémoire me les offre.

---

(1) Aussi, dans le système de M. J. J. R***, une bête, un tant soit peu raisonnable, se gardera bien d'envier l'humanité.

Du premier novembre. « Je suis à la campagne, parce » qu'il n'est pas du *bon air* de rester à la ville pen- » dant les fêtes. On me croit en partie avec la jeune » *Céliante*; la vérité est que je suis seul dans un donjon, » où je m'ennuie *à périr.* »

Du 3. « Je reviens à Paris, et je répans le bruit que » je me suis délicieusement amusé. La vieille présidente » m'a fait des *mines;* j'ai fait la partie de l'*adorable* » *baronne*; j'ai perdu en dépit du plus beau jeu du » monde; je lui ai baisé la main, elle a souri. (*Du soir*), » *à l'opéra.* C'était du plus antique, de cette musique » surannée qui *s'ajuste* si bien aux fadeurs de *Quinault.* » *J'ai rabattu aux Français*, on *était au quatrième* acte » de la *Semiramis de Voltaire;* j'ai aperçu heureuse- » ment le marquis de P... *le Phenix des persifleurs*, qui » faisait des contorsions horribles en s'écriant, que les » revenans ne sont bons que pour faire peur aux enfans; » sans cela j'allais applaudir : juste ciel quel ridicule me » serais-je donné là! »

Du même jour. « Souper avec la petite R... débauche » de *Champagne;* dépense de cent louis. »

Du 4. « J'ai une grosse fièvre, et suis obligé d'em- » prunter trente pistoles d'un usurier. »

Du 5. « Je réfléchis. Mon ami C.... (1) m'est venu » voir; il a parlé morale, je crois qu'il a raison. La vie

---

(1) Cet ami-là, c'était moi.

» que je mène commence à me peser beaucoup; je n'aurais
» jamais cru qu'on eût tant de peine à être singulier.
» Je passé dans bien des cercles pour un homme de
» goût ; on approuve presque toujours ce que je trouve
» bien , et ce que je juge *détestable* est généralement
» déprimé. Mais, l'amour-propre à part, suis-je digne
» de cette réputation ? Quelques termes *scientifiques*
» ramassés au hasard et employés sans choix, un ton
» décisif qui interdit toute objection, une certaine
» adresse à saisir le côté qui peut donner lieu au *sar-*
» *casme*, et le mince talent de ridiculiser impitoyable-
» ment, voilà tout mon mérite : ce n'est pas celui d'un
» homme de goût, ou je suis bien trompé. Je ne mérite
» pas davantage la réputation d'esprit-fort. Que je la
» paye chere cette réputation, et que de remords suivent
» les paroles téméraires que je prononce tous les jours !
» Je croyais, en secouant le frein gênant de la religion,
» pouvoir goûter tous les plaisirs. Hélas ! tous les plaisirs
» me fuyent ; si j'en trouve, je les achête au dépens de
» mon bien, de mon repos, de ma santé. Je maudis
» R*** et le vin de Champagne ; je suis encore au
» lit. »

Du 6. « L'abbé de *** est venu me voir ; il a *turlu-*
» *piné* le marquis Dès *** notre ami. Il prétend qu'il
» est en retraite, et qu'il a peur de l'enfer. Il n'y a pas
» d'enfer, m'a-t-il dit. Si c'est un Dieu qui nous a
» créés, il ne nous rendra pas éternellement malheu-
» reux ; si nous sommes produits comme les plantes,
» par un jeu de la nature, nous rentrerons dans le
» néant comme elles, après la dissolution des parties

» organiques qui constituent notre être. Si (1), etc. etc.
» C'est un excellent raisonneur que cet abbé là. Ah!
» que je voudrais qu'il eût raison! »

Du 7. « J'ai rencontré au Palais-Royal le petit con-
» seiller B***; il ne me connaissait que depuis quelques
» jours; il falait soutenir ma réputation vis-à-vis de lui.
» Je l'ai fait en déchirant impitoyablement toutes les
» femmes qui décoraient cette délicieuse promenade,
» celle que je ne connaissais point du tout n'était point
» à l'abri des traits calomnieux que je lançais indiffé-
» remment; je la regardais fixément. Rougissait-elle?
» c'était une preuve non équivoque de la faiblesse qu'elle
» avait eue pour moi. Détournait-elle les yeux? elle
» craignait de rencontrer les miens. Lui arrivait-il
» de sourire? j'en concluais que, loin d'être fâchée,
» elle était prête à m'accorder de nouvelles faveurs.
» *Célise* passa. Ah! pour Célise, dit le benêt B***,
» c'est une honnête femme, n'est-il pas vrai? Oui, oui,
» fort honnête femme, répondis-je; mais *il* (2) *en est*
» *peu qui ne se lasse de leur métier*. Cette Célise.... Éh!
» voyez-vous? (Elle se cachait le visage avec son éven-
» tail) le beau sexe n'a pas encore étouffé la voix de la
» pudeur; un simple souvenir, une action de vis-à-vis,
» une bagatelle, un rien. Ah, c'est étonnant! Notez,
» que l'expression n'était pas assez forte, et qu'en pa-

---

(1) Je me crois obligé, par respect pour mes lecteurs, de retrancher ici un tas de sophismes opposés à la religion et au bon sens.

(2) Maxime de M. le duc de la Rochefoucault.

» reille occasion le marquis de P*** a dit, *cela est mi-*
» *raculeux.* »

Du 8. « Le mot d'amour dans les anciens romans est
» une pure fadeur qui ne signifie rien. Dans les mo-
» dernes il exprime une indécence, et c'est générale-
» ment sa signification. Dire à une femme, je vous
» aime, c'est lui dire, *je vous desire.* Cependant il est
» telle femme qui ne s'effarouche pas d'un *je vous aime*,
» et à qui *je vous desire* donnerait de furieuses vapeurs,
» rien n'est plus inconséquent. J'ai lu ce matin un petit
» livre où les préjugés sont bien maltraités; c'est en
» grotesque la plus jolie chose du monde. Des peintures
» saillantes, un coloris neuf, un papillonnage d'idées;
» voilà les ouvrages qui font fortune. J'ai vu plus d'une
» fois *Angola* sur une toilette, tandis que *la Bruière*
» n'avait pû traverser l'antichambre; il est vrai que ce
» dernier est déjà vieux, et qu'on n'aime plus guère un
» auteur qui met le bon sens partout. »

Du même jour. « J'ai été chez *Lucinde;* elle est ar-
» rangée avec le comte de... depuis huit jours. Le che-
» valier de... l'a prise quelque tems, et l'a quittée pour
» une financière qui lui a prêté beaucoup d'argent. Lu-
» cinde m'a assuré que le chevalier l'aurait encore, s'il
» ne lui était déserté huit cavaliers, et si la mortalité ne
» s'était mise dans les chevaux de sa compagnie; je l'ai
» trouvée charmante au possible; une parure négligée
» prêtait une grâce indicible à la taille du monde la
» mieux prise; certain air enfantin, un coup d'œil fri-
» pon, ces riens momentanés, ces grâces d'attitudes
» qui se font sentir si délicieusement et dont l'art co...

» titue la jolie femme. Tout cela était dans Lucinde, et
» j'y ai vu tout cela avec transport. Je m'enflamme aisé-
» ment ; en un quart-d'heure je l'ai aimée à la fureur.
» On m'a souffert ; j'ai *lutiné* malgré les *finissez donc*,
» *vous êtes d'une folie insoutenable. Eh, mais, vous n'y*
» *pensez pas. Vous m'excédez, j'appelerai ; c'est tout*
» *de bon....* C'était tout de bon en effet (1). »

Du 9. « J'ai trouvé chez la vieille baronne deux
» hommes mal vêtus, qu'aux yeux hagards, à l'accueil
» sombre, à la mine éthique j'ai reconnus sans peine
» pour philosophes. Nous avons besoins d'un peu de phi-
» losophie *nous autres*, qui nous décorons du glorieux
» titre d'*êtres pensans*. J'ai donc écouté attentivement ;
» mais voyant qu'il n'y avait point à profiter avec eux,
» que l'un voulait qu'il y ait du vide ; l'autre, que tout
» soit plein ; que celui-ci expliquait par le moyen de la
» matière subtile ce que celui-là croyait un effet de
» l'attraction, j'ai pris la parole avec hauteur, j'ai nié
» l'une et l'autre opinion. Je les ai assommés d'un dé-
» luge d'expressions guindées ; et sans leur donner le
» tems de répliquer, j'ai conclu par traiter tout de fa-
» daise, et suis sorti en les laissant bien éloignés de
» soupçonner mon ineptie, et de croire qu'ils avaient
» eu affaire à un philosophe qui n'avait lu que la plu-

---

(1) Ici Cléon donnait carrière à son imagination, encore échauffée par le souvenir du plaisir qu'il venait de goûter. Peut-être est-il des lecteurs que cet endroit que je supprime pourrait amuser ; mais c'est payer trop cher des succès, que de les acheter aux dépens des mœurs.

» ralité des mondes et quelques fragmens de la philoso-
» phie du bon sens. »

Du 10. « Oh, le trait est trop fort! Je le pardonnerais
» à un Hottentot ; mais un Français aimer sa femme à
» la rage, avoir la même maison, le même domestique,
» la même table, le même équipage, le même lit ! oui le
» lit !... le lit surtout !... ah ! je ne saurais digérer ce lit
» là. Je l'ai vu ce couple fidèle, fait plutôt pour habiter
» les bords du Lignon que les rives de la Seine ; je l'ai
» vu dans un cercle où certainement cette espèce était
» très-rare. Les brocards pleuvaient sourdement. Ce-
» pendant je n'ai remarqué aucune altération ; une joie
» paisible était peinte sur le front d'*Ariste*, et sa *digne*
» *moitié* semblait puiser chez lui l'enjouement qu'elle
» communiquait insensiblement à tout ce qui l'environ-
» nait. Tout considéré, ces gens-là pourraient bien être
» heureux?... » Oui sans doute, ils le sont, m'écriai-je,
en voyant entrer Cléon ; Ariste a trouvé le vrai bonheur,
tandis que tu poursuis une ombre vaine qui t'égare de
plus en plus. Ose penser, et tu reconnaîtras le vide de
ta conduite ; tu n'estimeras le génie qu'autant qu'il sera
décoré par la vertu ; tu plaindras l'usage indigne que
quelques auteurs en ont fait ; tu sera mille fois plus sa-
satisfait d'un *je l'aime*, que d'un *je l'admire*. Respectant
le voile salutaire qui couvre nos yeux, tu verras que nous
en savons assez pour être heureux ; et méprisant les
faibles argumens de l'abbé de ***, argumens auxquels
on a cent fois répondu, et assez absurdes pour ne pas
mériter d'être réfutés ; tu n'écouteras que le témoignage
de ta conscience, ce tribunal respectable auquel tu dois

t rapporter ; ne m'oppose pas qu'elle est plus souvent
ho de la coutume et de l'éducation , que le ministre
n Dieu qui nous reproche des forfaits réels. Je sais
un bon musulman a des remords d'avoir manqué à
olution , comme un bon chrétien en ressent lorsqu'il
mis quelques points recommandés par sa loi ; mais
i ne prouve rien. On avoisine le crime de bien près
nd on viole ouvertement les préjugés , et ceux que
néprises sont fondés sur des principes incontestables.
rs tu ne douteras plus que c'est le comble de la
e de vouloir se distinguer du général ; qu'un ton im-
ant , un cocher brutal , un habit indécent n'ajoutent
n au mérite , et qu'un sage à pied est mille fois plus
imable qu'un fat mollement assis dans un équipage
ni par *Martin*. Enfin , quand ton devoir t'appellera
tu devrais toujours être , c'est-à-dire , à la tête
ton régiment , loin de t'occuper à séduire ; loin de
re parade de tes triomphes sur un sexe plus faible
e le tien ; loin de porter la désolation dans une fa-
lle bourgeoise , tu passeras ton tems à créer des sol-
s , tu le seras toi-même , tu leur inspireras l'huma-
é , cette vertu si nécessaire à la vraie valeur ; tu feras
s hommes de ces machines farouches , dressées pour
destruction du genre humain , et tu connaîtras qu'un
onel ainsi occupé est bien plus cher à l'Etat que cet
if de cour , qui ne sait que l'heure du lever du roi et
roman du jour.

C'est ainsi qu'emporté par un zèle ardent , je témoi-
nis à Cléon combien sa conduite était mésestimable ;
n'écoutait , il paraissait livré à des réflexions sérieuses.
dirai-je ? j'espérais l'avoir changé , et j'attendais avec

impatience qu'il s'expliquât. Mais quelle fut ma surpris
quand, avec un sourire forcé, il me proposa de l'accon
pagner chez la marquise de ***, à laquelle il voula
faire partager le fardeau de son inutilité ; je rejetai
vain sa proposition ; il m'entraîna. Nous montâmes
carosse. La marquise nous reçut avec un air libre q
caractérise plutôt la coquette que *la femme du mond*
quoique l'un et l'autre terme soient synonymes aujou
d'hui : je soutins mon caractère silencieux, lorsqu'on trai
des sujets qui ne me conviennent pas, et jouai mervei
leusement le rôle de spectateur taciturne, au hasard
donner à la marquise une très-mince idée de mon esp
et de mes lumières. Après avoir épluché quelques peti
aventures scandaleuses, et effleuré la critique de la piè
nouvelle, la conversation se tourna insensiblement
côté de la morale.... « La singulière morale dit Cléon
» on n'a qu'à l'écouter, *nos jolies femmes*, *nos femm*
» *comme il faut*, *nos femmes à prétentions* mettro
» bientôt bas les mouches, ces nuances agréables q
» font si bien sortir la peau. Elles deviendront natu
» relles, et c'est une sotte chose que la nature tou
» pure. Mais voici qui est bien pis, la gorge, ce cent
» voluptueux où viennent aboutir tant de regard en
» flammés, la gorge sera scrupuleusement voilée. Il fe
» rait beau voir nos premières loges tapissées de femm
» à *respectueuses* ; que dis-je ? nous n'irons plus qu'a
» sermon, et encore à quels sermons ! Il est de *jolis* (
» *sermons* faits pour de *jolies femmes*. Mais il ne faudra
» écouter que ces sermons qui convertissent. Nos chair

(1) *Bagatelles Morales*, par M. l'abbé Coyer.

etentiraient de ces capucinades où sans doute il entre beaucoup de zèle, mais où nous ne trouverions ni es comparaisons ingénieuses, ni ces tours académiques, ni ces légères peintures du vice qui nous affecent, nous émeuvent et nous éloignent de la vertu. On nous prêcherait l'évangile ; et savez vous ce que 'est que l'évangile, madame? C'est d'une simplicité... Ce n'est pas là tout ; la médisance serait proscrite. Nous parlerions de la pluie et du beau tems ; encore prétend on que les paroles inutiles seraient des péchés. Ainsi vous le voyez, madame, plus de conversation. Il faudrait penser à tout moment, et c'est un rude métier, quoi qu'on en dise : arranger des idées, les comparer les unes avec les autres, et juger, tout cela demande un certain travail qui fatigue. On a prétendu que nous pensions toujours. Je suis un être très-pensant moi, mais je ne crois pas cela. » Ni moi, répondit la marquise ; je vous assure, *chevalier*, que la plus grande partie du tems je ne pense point du tout (1) : n'en suis point fâchée, car cela doit furieusement user l'esprit. « Vous avez raison, madame, reprit Cléon, cette opinion est d'une folie déterminée ; on nous verrait réduits à entamer des lieux communs d'histoire. Ces présomptueux auteurs qui brillantent tout ce qu'ils touchent, ces livres remplis de riens aimables, les canapés, les sophas, les bibi céderaient bientôt la place

(1) La marquise avait raison. Penser à rien, c'est ne point penser, dit le père Mallebranche (*Recherche de la Vérité*, *t.* 2, *l.* 4). Combien de marquises sont dans le même cas.

» à l'Histoire de France, à l'Histoire ancienne, à l'His-
» toire Romaine, à l'Histoire... » Pour l'Histoire Ro-
maine, dit la marquise, j'en ai lu quelque chose, c'es
où il est parlé du viole de Lucrèce. « Oui, répliqua
» Cléon, et de l'enlèvement des Sabines, qui plus est..
» Oh, les beaux traits d'histoire me frappent ! C'étai
» une cour bien galante que la cour d'Auguste ; elle a
» produit de grands hommes cette cour. On parle beau-
» coup d'un certain Lucrèce qui mettait le souverain
» bonheur dans les plaisirs. L'aimable philosophie ! c'es
» aussi celle des grands hommes. Qui sait jouir sait tout
» Les animaux sont nos philosophes a cet égard. Aban-
» donnons, madame, ce rigorisme outré à ceux qui au-
» ront la bonhomie de s'en contenter. Employez tou-
» jours cet art charmant qui embellit la nature ; gazez
» vos appas, j'y consens, mais que ce ne soit que pour
» aiguiser les desirs et rendre les tentations plus pi-
» quantes Vous le savez, madame, votre réputation en
» dépend. Une femme qu'on ne desire plus est une
» femme morte pour la société, et qui n'a d'autre parti
» à prendre que celui de la dévotion : ce parti-là n'est
» pas fait pour votre âge, la volupté doit en remplir
» tous les instans. Mon cuisinier est à ma petite maison,
» je veux vous donner des leçons de galanterie ; ve-
» nez oublier avec moi les moralistes et leur se-
» quelle. »

A l'envi de tes yeux, vois comme ce vin brille;
Verse-m'en, ma Philis, viens noyer de ta main,
Dans sa mousse qui pétille,
Les soucis du lendemain.

Ils partirent en chantant, et je m'éloignai, replongé dans des réflexions qui ne tournaient guère à l'avantage de l'espèce humaine. « Voilà l'homme, me disais-je, à » quoi lui sert la faculté de raisonner, s'il agit comme » s'il ne raisonnait pas? » D'ailleurs, comme le dit M. de Boissy, dans sa charmante comédie de l'Homme du jour :

Chacun a sa raison qu'il peint de ses couleurs.

Et nous croyons toujours l'avoir de notre côté, même quand nous nous en éloignons le plus ; Faible pilote, elle nous gouverne dans des tems sereins ; mais au moindre orage le gouvernail échappe de ses mains, et elle-même fait naufrage avec nous. Que *Pascal* faisait bien d'enseigner aux hommes à se haïr, et que *M. de Voltaire* a tort de leur apprendre à s'aimer ! Alors je me rappelais ces beaux vers de *Pope* dans son Essai sur l'homme, si élégamment traduit par M. l'abbé *du Resnel.*

Tantôt de son esprit admirant l'excellence,
Il pense qu'il est Dieu, qu'il en a la puissance;
Et tantôt gémissant des besoins de son corps,
Il croit que de la brute il n'a que les ressorts.
Ce n'est que pour mourir qu'il est né, qu'il respire,
Et toute sa raison n'est presque qu'un délire :
S'il ne l'écoute point, tout lui devient obscur;
S'il la consulte trop, rien ne lui paraît sûr.
Chaos de passions et de vaines pensées,
Admises tour-à-tour, tour-à-tour repoussées,
Dans ses vagues desirs, incertain, inconstant,
Tantôt fou, tantôt sage, il change à chaque instant;

Également rempli de force et de faiblesse,
Il tombe, il se relève, et retombe sans cesse.
Seul il peut découvrir l'obscure vérité,
Et d'erreur en erreur il est précipité.
Créé maître de tout, de tout il est la proie;
Sans sujet il s'afflige, ou se livre à la joie;
Et, toujours en discorde avec son propre cœur,
Il est de la nature et la honte et l'honneur.

Il était tard. Je me mis au lit, après avoir pris un repas frugal qui m'entretint dans ma misantropie. Quelle différence de situation ! Cléon passait les heures rapidement, flottait sur une mer agitée, et épuisait les sensations. Le desir aussitôt formé que satisfait, émoussait ses plaisirs et l'approchait de la satiété; et moi tranquille dans le port, j'envisageais les dangers qu'il courait. Le sommeil me surprit dans ces idées. On vint l'interrompre le lendemain à la pointe du jour. Cléon est à l'extrémité, me dit-on, il pleure entre les bras d'un cordelier qui le confesse, et il a donné une grande partie de son bien à ces moines, qu'il avait déprimés si souvent tandis qu'il se portait bien. Je m'habillai à la hâte pour embrasser encore cet ami, si différent alors de ce que je l'avais vu il y avait quelques heures. J'y courus. Hélas! il n'était déjà plus. Je méprise depuis ce jour tout homme qui croit, comme s'exprime le marquis d'*Argens*, se rendre respectable en attaquant ce qu'on doit le plus respecter, et pense s'élever au-dessus de l'humanité, en agissant d'une manière qui l'approche de l'état des bêtes.

VAUDEVILLE SUR LES VOYAGEURS.

Un voyageur, qui court le monde,
Est un peu faible de cerveau,
S'il croit dans la machine ronde
Voir quelque chose de nouveau;
Qu'il parcoure la terre et l'onde,
Après mille tours, il dira :
C'est ici tout comme là.

Que verra-t-il en Angleterre?
De jeunes gens fous du plaisir;
Entre hommes faits, chicane et guerre;
Nul veillard qui veuille mourir :
L'homme est homme par toute terre;
Valons-nous mieux qu'en Canada?
C'est ici tout comme là.

En Allemagne, on boit, on mange;
En France, on boit, on mange aussi;
A Lisbonne, un dévot se venge;
Plus d'un dévot se venge ici;
Que cent fois de climat on change,
Cent fois cet aveu on fera :
C'est ici tout comme là.

Qu'un homme passe en Italie
Pour y faire son carnaval;
Qu'y verra-t-il? Mainte folie,
Jeux, festins, mascarade et bal;
Pourquoi sort-il de sa patrie?
A Paris on voit tout cela :
C'est ici tout comme là.

On voit dans la nouvelle Espagne
L'héritier d'un riche commis,
Au cortège qui l'accompagne,
Passer pour baron, pour marquis;
De ce beau pays de cocagne,
Qu'on vienne en Flandres, l'on dira :
C'est ici tout comme là.

En tout pays un petit-maître
Du seul caprice suit la loi;
Et, faute de se bien connaître,
Il n'estime et n'aime que soi :
A la cour il voudra paraître;
De ses grands airs on y rira :
C'est ici tout comme là.

Au Pérou, sans cesse on travaille
A trouver des veines d'argent;
Pour moi, dans quelqu'endroit que j'aille,
Je vois qu'on en fait tout autant;
Tel qui de l'intérêt se raille,
S'il sonde son cœur, il dira :
C'est ici tout comme là.

Si l'Inde adore des Pagodes,
On en adore bien ailleurs :
Pourquoi tant de fard, tant de modes?
On cherche des adorateurs :
Sans recourir aux antipodes,
Mainte et mainte idole on verra :
C'est ici tout comme là.

En Hollande, un auteur caustique
Trempe sa plume dans le fiel;

C'est une guêpe qui nous pique;
N'en attendez jamais du miel :
Mais qu'aura-t-il pour sa critique?
Plus il mord, plus on le mordra :
C'est ici tout comme là.

C'est donc follement qu'on s'engage
Dans des voyages dangereux,
Puisqu'on n'en revient ni plus sage,
Ni plus savant, ni plus heureux :
Qu'on rapproche usage d'usage,
A ce refrain l'on s'en tiendra :
C'est ici tout comme là.

AVENTURE D'UN GASCON;

EN HOLLANDE.

Roterdam.

On sait que la voiture ordinaire lorsqu'on voyage dans ces provinces aquatiques, est celles des barques. Cette voiture est très-commode, en ce qu'elle n'est point fatigante, et assez agréable d'ailleurs quand on a le bonheur d'y trouver bonne compagnie ; ce qui arrive presque toujours, lorsqu'on y prend sa place dans une chambre particulière que les Hollandais nomment *roef*; chambre qui est ordinairement occupée par les dames, et par toutes les personnes d'usage. Comme il part tous les jours, et presqu'à toutes les heures, un grand nombre de ces barques (car je ne crois pas qu'il y ait

de pays dans le monde où l'on voyage plus que dans celui-ci) ; il arrive quelquefois que toutes les places de ces chambres ne sont pas remplies, et qu'il ne s'y trouve que deux ou trois personnes. Ce fut ce qui arriva il y quelques jours à une jeune dame, des plus aimables de cette ville, que quelques affaires appelaient à *Delft* (1), qui n'est qu'à trois lieues d'ici. Cette dame avait avec elle deux laquais, qui, selon la coutume, se mirent dans la barque avec le reste des voyageurs.

Au moment qu'elle allait partir, et que le chasseur (2) n'attendait plus que le signal du batelier pour se mettre en marche, arrive un jeune officier gascon, qui, depuis quelques années, est au service de la république. Les gens de cette province-là, comme on sait se fourent par-tout.

Aussi cette république en a-t-elle beaucoup à son service. Celui-ci, qui avait aussi quelque affaire à Delft, demande au batelier s'il y a place pour lui dans son *roef*. Sur sa réponse il entre, et va se placer auprès de la jeune dame hollandaise, à qui il fait beaucoup de civilités, article sur lequel les Gascons ne sont pas chiches.

La coutume des voyageurs, dans tous les pays, et plus encore dans la Hollande que par-tout ailleurs, est d'être extrêmement sérieux pendant le premier quart-d'heure. Le jeune officier ne put pas tenir si long-tems

---

(1) Autre ville de la même province.

(2) Celui qui conduit les chevaux.

a gravité, ni sa langue, sur-tout quand il eut en-
visagé la dame près de laquelle il était assis, et qui était
l'une grande beauté. Il entame la conversation par l'ou-
verture de sa tabatière, qu'il présente d'un air des
plus gracieux à son aimable compagne de voyage.
Comme cette politesse est sans conséquence, la dame
prend de son tabac, et le remercie fort civilement. In-
sensiblement la conversation se lie, et la belle hollan-
daise paraît prendre du plaisir aux galanteries et à
l'aveu que lui fait notre gascon de l'amour qu'elle lui a
inspiré subitement.

Comme l'amour-propre vient toujours nous flatter,
l'officier ne douta pas un moment que sa déclaration
n'eût été bien reçue. Plein de cette flatteuse espérance,
il continua, pendant toute la route, à conter à la
dame (mais d'un ton pressant) son amoureux mar-
tyre. De son côté, la dame l'écoutait d'une façon à
l'entretenir dans ses folles idées. Pour l'y mieux affer-
mir encore, elle lui fit accroire qu'elle était une
jeune veuve fort riche, maîtresse de ses volontés, et qui
ne serait nullement éloignée de contracter un second en-
gagement, si l'amour lui présentait encore un mari tel
que celui qu'elle avait eu le malheur de perdre. A cette
déclaration, peu s'en fallut que notre officier gascon
ne devînt fou. Il lui renouvella les protestations d'a-
mour qu'il lui avait déjà faites, et dont la dame riait
beaucoup dans le fond de son âme.

Cependant la barque arrive à *Delft*, sur les six heures
du soir. Le gascon, impatient de savoir où cette aven-
ture le menerait, fit ressouvenir la dame de la parole
qu'elle lui avait donnée. « Je ne l'ai point oubliée, lui

» dit-elle ; et pour mieux vous le prouver, monsieur, » vous me ferez l'honneur de venir avec moi. » Un carrosse qui se trouva à la descente de la barque, et deux laquais qui en sortirent, pour venir prendre les ordres de leur maîtresse, lui confirmèrent ce qu'elle lui avait dit de son état et de ses richesses. Enchanté de sa bonne fortune, notre gascon était au comble de sa joie, et se promettait déjà une nuit des plus heureuses que l'amour ait jamais procurée à ses plus chers favoris. Il s'en fallait cependant de quelque chose, comme vous l'allez voir.

En effet, la dame ayant fait prendre les devants à un laquais, à qui elle dit quelques mots à l'oreille, elle fit avertir de même le cocher de l'endroit où il fallait aller. Celui ci, après avoir fait à dessein plusieurs tours dans la ville, dont notre officier connaissait peu les rues, le conduisit dans une maison où il ne s'attendait sûrement pas d'aller. La dame, qui avait fait avertir le portier de cette maison, fut introduite avec le galant dans un salon fort propre, que celui-ci prit pour un de ses appartemens. Elle l'y laissa, sous prétexte d'aller changer d'habits et de se mettre plus à son aise ; mais ce ne fut que pour aller parler au père directeur de cette maison ; à qui elle recommanda le sujet qu'elle venait de lui amener. « C'est un jeune officier de très-bonne » famille, lui dit-elle, à qui malheureusement l'amour » a fait tourner la tête, et dont la plus grande folie » est de croire que toutes les femmes sont folles de lui. » Cette idée lui a fait faire quantité d'extravagances, » qui nous ont obligé de le faire enfermer dans cette » maison, d'où il ne manquera pas de chercher à

» s'échapper dès qu'il ne me verra plus. Il a fallu que
» je me sois prêtée au stratagême qu'on a employé pour
» l'amener ici, où vous pouvez bien croire qu'il ne
» serait jamais venu s'il avait su où on le conduisait. Je
» sors pour un moment, et retourne au logis, où, par
« inadvertence, j'ai oublié la permission qu'on a ob-
» tenue du conseil de guerre de le faire enfermer ici
» jusqu'à ce que l'on voye si l'esprit pourra lui revenir.
» En attendant, ayez-en bien soin jusqu'à ce que je
» revienne. S'il s'avisait de vouloir faire le méchant,
» ce qui ne lui est pourtant pas ordinaire, vous savez
» comment on range ces sortes de personnes; au re-
» voir. » En achevant ces mots, elle remonte dans son carrosse; et laisse là M. l'Officier qui l'avait si bien galantisé pendant le voyage.

Cependant notre gascon l'attendait avec toute l'impatience qu'on sait être ordinaire aux amans lorsqu'ils sont en bonne fortune. Enchanté de la sienne, celui-ci s'en felicitait, et bâtissait mille châteaux en Espagne, vraiment dignes de la maison où l'on venait de le renfermer. Après en avoir bien repu son imagination, il commença à s'ennuyer de ne point revoir la belle, dont il demanda des nouvelles au directeur de la maison, qui vint voir s'il ne lui manquait rien. L'Officier le prenant pour son intendant ou son maître-d'hôtel, l'interroge sur la qualité, les revenus et la famille de l'aimable maîtresse dont il lui exalte la beauté et les perfections plus qu'humaines. Ces questions et ces louanges qui parurent des plus déplacées au directeur, le confirmèrent dans l'idée que la jeune dame venait de lui donner de son nouveau pensionnaire. Comme il faut

feindre d'entrer dans les extravagances des fous, pour ne pas empirer leur mal, il répond à l'Officier qu'elle allait revenir, et qu'en attendant elle lui avait donné ordre de ne le laisser manquer de rien, qu'en conséquence il n'avait qu'à ordonner. Le gascon lui réplique qu'il ne lui appartient pas de prendre tant de liberté dans la maison d'une si grande et si belle dame, et qu'il sera assez tems de servir lorsqu'elle viendra.

Cependant sept, huit, neuf heures sonnent, et la dame ne paraît point. Notre galant commence à s'impatienter tout de bon, et même à soupçonner qu'elle pourrait bien lui avoir joué quelque tour. Pour s'en éclaircir, il sonne une clochette qu'il trouve sur la table. Un valet vient lui demander ce qu'il souhaite, et lui annonce qu'on va servir dans le moment. Ces derniers mots font renaître toutes ses espérances. Il se flatte qu'il va recueillir dans ce charmant tête-à-tête le fruit de sa galanterie. Ces voluptueuses idées furent comme le prélude des plaisirs qu'il se promettait de goûter. Mais l'un et l'autre s'évanouit comme un éclair, lorsque quelques momens après, il vit rentrer le même domestique, qui, lui apportant son souper, ne mit sur la table qu'un seul couvert. Frappé d'un étonnement qu'il est plus aisé de se figurer que de bien d'écrire; il demande si madame ne lui fera pas l'honneur de souper avec lui.... « De qu'elle dame parlez-vous, monsieur? » lui répliqua le valet; ce n'est pas l'usage dans cette » maison que les femmes mangent avec les hommes. « Vraiment, poursuivit-il, cela ferait un beau chari- » vari, et il en arriverait, je crois, de fort jolies choses. » Vous aurez par conséquent la bonté de vous en pas-

» ser pour ce soir, et tout le tems que vous avez à » demeurer ici. Vous aurez sans cela assez de gens qui » vous divertiront par leurs folies. »

Le galant officier, plus étonné de cette réponse que de tout ce qu'il avait vu jusqu'alors, dit au valet : « Et dans quelle maison suis-je donc ici » ?.... « Dans » le *Beeterhuys* (1), lui répliqua naïvement le domes- » tique ; et vous devez y rester jusqu'à ce que vous soyez « guéri de votre maladie? » Si jamais la vivacité gas- conne éclata dans quelque rencontre, ce fut assurément dans celle-ci. A peine le valet lui eut-il appris son sort.... « Sandis, dans le Beeterhuys ! un homme comme » moi !.. Le chevalier de *** dans le Beeterhuys !.. Par » la mort, par le ventre, par.. je t'extermine, maraud ; » je te pulvérise, pendard, si tu ne me fais promptement » sortir d'ici pour aller à mes affaires. » A ces ter- ribles mots, et aux regards fulminans qu'il lui lance, le valet gagne au pied, et court promptement avertir le directeur de ce qui vient d'arriver. Cependant notre gascon décharge sa colère sur le souper qu'on venait de lui apporter, qu'il renverse par terre avec la table et tout ce qui était dessus. Le directeur, escorté de quatre ou cinq autres valets, munis chacun d'un bon nerf de bœuf, accourt pour arrêter ce bacchanale, et ranger son nouveau pensionnaire ; sinon au parti de la raison, qui n'habite guère dans ces sortes de maisons, du moins à celui de la patience.

A la vue de ce respectable cortége, la colère de

---

(1) Maison où l'on renferme les fous.

notre Officier se calme, il devient doux comme un agneau, fait excuse au directeur de sa vivacité, et le prie de lui faire servir un nouveau souper; ce qui fut exécuté. Pendant qu'on lui préparait, notre gascon non-seulement s'aperçut qu'il était dupe de sa charmante veuve, mais ayant fait réflexion sur tout ce qui s'était passé pendant leur voyage, sur les licences qu'il s'était données avec elle, il en trouva la punition si juste et en même-tems si plaisante, qu'il ne put s'empêcher d'en rire. Il prit, comme l'on dit, son mal en patience, soupa d'assez bon appétit, après quoi il se laissa tranquillement conduire dans la petite chambre où le directeur l'emmena coucher, et qu'il lui assigna pour sa résidence ordinaire.

Notre homme ainsi claquemuré et relégué parmi les fous, fit, pendant la nuit, mille réflexions qui troublèrent un peu son repos. Il en passa une partie à chercher dans sa tête les moyens de sortir au plutôt de cet honorable gîte où l'amour l'avait conduit. Quelques mouvemens qu'il se donna pour cela, il lui fallut attendre le retour, ou des nouvelles de la dame qui avait promis de revenir. Mais comme elle n'a plus reparu depuis au Beeterhuys où elle l'avait laissé, l'Officier ayant été réclamé par des personnes de sa connaissance, et même par des parens qu'il a dans ce pays, et à qui il avait fait part de sa risible aventure; n'ayant d'ailleurs jamais fait d'autres folies que celle-là; on a rendu la clef des champs à cet oiseau que l'amour avait mis en cage. On ne l'a fait néanmoins, afin qu'il s'en ressouvînt, qu'après lui avoir arraché quelques plumes

qui ont servi à payer sa bienvenue et les autres dépenses qu'il a faites dans ce désagréable séjour.

Peut-être allez-vous vous imaginer, monsieur, que la vanité que l'on attribue aux gascons aura fait tout employer à celui-ci pour empêcher que son aventure ne fût divulguée... point du tout. En homme d'esprit, comme le sont la plupart de ses comprovinciaux, et en homme qui entend le badinage; il est encore des premiers à en rire et c'est de lui-même qu'on a su toutes les particularités de son histoire que je viens de vous écrire. Le seul regret, dit-il, qu'il en a, c'est que, quelques peines qu'il se soit données, quelques recherches qu'il ait pu faire depuis sa délivrance, il ne lui a pas encore été possible de découvrir quelle est la charmante personne qui lui a donné une si bonne leçon, pour le rendre plus circonspect et plus sage à l'avenir avec les dames. Il lui promet d'en profiter et de conserver toute sa vie pour elle et pour toutes celles qui lui ressemblent, l'estime qui est due à leur mérite.

CHANSON

Toutes les mères,
Toujours sévères,
A leurs fillettes défendent d'aimer;
Vaine défense,
Quand, dès l'enfance,
D'un feu naissant on se sent enflammer:
On sent déjà, malgré son innocence,

On devient tendre;
Peut-on s'en défendre?
On sent par-là
Qu'on n'est fait que pour ça.

Quand il peint la flamme
Dont brûle son âme,
On tremble, on rougit,
On a l'air interdit;
On sent déjà que le cœur nous inspire,
On sent déjà
Qu'on n'est fait que pour ça.

On casse un lacet
Pour joindre un corset;
Est-ce sans dessein
Qu'on pare son sein?
Quel secret pouvoir
Le fait donc mouvoir?
Pour le faire voir
On tortille un mouchoir.
A tout moment on soupire, on desire :
On sent déjà
Qu'on n'est fait que pour ça.

On voit un amant,
Et timidement
On baisse les yeux
Pour le regarder mieux.
D'où naît ce plaisir?
D'où vient qu'un soupir
Presse l'estomac,
Que le cœur fait tic tac?

On sent déjà
Qu'on n'est fait que pour ça.

Lorsqu'on arrange
Une fontange,
Prend-on pour soi toutes ses peines là?
Quand on nous admire,
Ou nous fait sourire;
Qui cherche à plaire, bientôt aimera :
Jusqu'à la pudeur,
Tout trahit notre cœur.
Rougirait-on, hélas!
De ce qu'on n'entend pas?
L'amant nous presse,
Sa peine intéresse :
On sent par-là
Qu'on n'est fait que pour ça.

La bonne amie
Est moins chérie
Que ce jeune amant,
Qu'on a vu qu'un moment.
Dès qu'il sait nous plaire,
Il est téméraire,
Et puis on excuse l'audace qu'il a,
Et puis, et puis notre trouble
Redouble;
Et puis l'on s'aime, et l'on finit par-là.

ESSAI

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES DE M. RIGAUD,

PAR M. COLLIN DE VERMONT,

Peintre ordinaire du roi, et professeur en son Académie de Peinture.

M. Rigaud était un de ces hommes rares que le ciel fait naître pour servir de guide et de modèle aux artistes. Il reçut en naissant un tempérament assez fort pour soutenir les fatigues d'une longue et constante étude de la nature, qu'il se fit toute sa vie une loi inviolable d'imiter, mais s'il a su la rendre si parfaitement dans ses ouvrages, ce n'a pas été en la copiant servilement, et telle qu'elle se présente souvent, mais par un choix exquis qu'il en a fait. Il connaissait la grande distance qu'il y a du beau à l'excellent; on l'a vu plus d'une fois effacer des choses qu'il lui avait coûté plusieurs jours de travail, et qui plaisaient aux plus habiles, pour se contenter lui même, et parvenir à cet excellent qu'il s'étaient proposé.

Un genie supérieur, né pour la peinture, réussit également dans l'histoire et dans le portrait; on le voit dans tous les peintres du premier ordre, comme Raphaël, le Titien, Rubens, Vandeick et les autres.

M. Rigaud s'était destiné pour l'histoire: et il y serait sans doute parvenu au plus haut degre. Il est aisé d'en juger par le progrés rapide qu'il fit dans ses études

à l'Académie royale. Il en remporta tous les prix avec beaucoup de distinction par un tableau du crucifiement, que j'ai entre les mains, sur lequel il fut reçu comme historien, quoiqu'il ne soit qu'à moitié composé, et sur-tout par le précieux tableau de la Présentation, qu'il a terminé vers la fin de sa vie; mais le talent et la grande réputation qu'il eût dès sa jeunesse pour la parfaite et belle ressemblance dans les portraits, augmentant tous les jours dans Paris, il fut bientôt surchargé d'occupations, et obligé d'abandonner l'histoire, sans avoir pu la reprendre que pour faire, par intervalle, le dernier tableau dont je viens de parler.

Il prit pour son modèle, dans le portrait, le fameux Vandeik, dont le beau pinceau le charma toujours; et dès les premiers qu'il a faits, on y voit cette belle exécution et cette fraîcheur de carnations qui ne viennent que d'un pinceau libre et facile. Il s'attacha dans la suite à finir soigneusement tout ce qu'il peignait; mais son travail ne sent point la peine, et quoiqu'il terminât tout avec amour, on y voit toujours une belle façon de peindre, et une manière aisée.

Il a joint à l'aimable naïveté et à la belle simplicité de Vendeik une noblesse dans les attitudes, et un contraste gracieux, qui lui ont été particuliers.

Il a, pour ainsi dire, amplifié et étendu les draperies de ce célèbre peintre, et répandu dans ses compositions cette grandeur et cette magnificence qui caractérisent la majesté des rois, la dignité des grands, dont il a été le peintre par prédilection.

Personne n'a poussé plus loin que lui l'imitation de la nature dans la couleur locale et la touche des étoffes,

particulièrement des velours. Personne n'a su jeter les draperies plus noblement et d'un plus beau choix.

Il a trouvé le premier l'art de les faire paraître d'un seul morceau, par la liaison des plis, ayant remarqué même dans les plus grands maîtres des draperies qui semblaient de plusieurs parties, par ce défaut de liaison, que la gravure fait mieux sentir que le tableau, parce qu'elle est dénuée de couleur.

Il était ennemi de cette simplicité pauvre et mesquine, qui n'est point celle de Vandeik; et jusques aux moindres choses, il les ennoblissait et leur donnait de la grace.

Il a porté au plus haut degré cette partie si considérable dans les tableaux, où si peu de peintres excellent, et où les connaisseurs fixent d'abord leur attention; je veux dire les mains, qu'il a peintes d'une beauté et d'une correction parfaite.

Ses ouvrages ont cela de remarquable, qu'ils plaisent également de près comme de loin, parce-que le beau fini n'en ôte point l'effet. Si dans quelques-uns de ses derniers portraits on ne trouve pas toute la fermeté dans le pinceau, et la vérité des teintes dans les carnations, qu'on a toujours vues dans ses autres ouvrages, c'est qu'à la fin les yeux s'affaiblissent; eh! quel est le peintre, à quatre-vingts et tant d'années, qui se soit plus maintenu dans la correction et la pureté du dessin? Pour les draperies, l'experience et les réflexions continuelles les lui ont fait composer encore plus savamment et d'un plus grand goût que les premières; et j'ose avancer que dans cette partie de la peinture (j'entends par rapport au portrait), il a surpassé tous ceux qui l'ont précédé.

On voit qu'il se peignait dans ses ouvrages ; comme il avait l'ame grande et les sentimens élevés, et que toute sa personne et ses manières avaient un air de distinction, de même ses tableaux portent un caractère de noblesse qui leur est propre.

Si les plus fameux graveurs de son tems ont rendu son nom et les leurs immortels par leurs belles estampes, on peut dire qu'ils lui doivent la meilleure partie de leur gloire, en ce qu'ils ont trouvé des originaux où ils n'ont rien eu à deviner, et où tout était rendu avec la dernière précision.

Un mérite si extraordinaire a fait, sans contredit, de M. Rigaud un des grands peintres que nous ayons eu, et ses qualités personnelles l'ont fait chérir de tous les honnêtes gens. Il avait le cœur admirable ; il était époux tendre, ami sincère, utile, essentiel ; d'une générosité peu commune, d'une piété exemplaire, d'une conversation agréable et instructive ; il gagnait à être connu, et plus on le pratiquait, plus on trouvait son commerce aimable ; enfin un homme qui avait su joindre à un si haut degré de perfection dans son art, une probité si reconnue, méritait bien, pendant sa vie, les distinctions et les honneurs dont la cour et toute l'Europe l'ont comblé, et après sa mort les regrets de toutes les personnes vertueuses, et la vénération que les artistes auront toujours pour sa mémoire.

L'HEURE DU PÊCHEUR.

L'autre jour un berger,
Contre un pêcheur, tendre et volage,
Disputait l'avantage
Des faveurs dont l'Amour daignait le partager.
Un pêcheur, disait-il, peut-il se soulager
Lorsque son tendre amour le presse ?
Je veux qu'il ait une maîtresse;
Mais a-t-il l'*heure du berger?*
Ah ! lui dit le pêcheur, quelle erreur est la tienne !
Un berger a son heure, un pêcheur a la sienne;
Car lorsque, sur des bords fleuris,
Le pêcheur, tête-à-tête, entretient son Iris,
Qu'au récit de ses feux la tendresse redouble,
Et qu'une confuse langueur
Marque le trouble de leur cœur,
C'est alors qu'on pêche en eau trouble,
Et voilà l'heure du pêcheur.

L'ÉCOLE DES FEMMMES.

C'est de tout tems qu'on a vu des maris perdre tout-à-coup la tendresse de leur femme, et des femmes cesser de posséder le cœur d'un mari, au moment qu'elles s'y attendaient le moins, sans que ni les uns ni les autres ayent jamais connu les veritables causes de leurs malheurs.

Persuadé que l'instruction de l'exemple a plus de pouvoir qu'aucune autre, je n'hésite point à mettre sous les yeux des époux de nos jours, qui se plaignent d'avoir cette disgrâce commune avec plusieurs de ceux qui les ont précédés, l'histoire que l'on m'a contée ces jours passés ; on me l'a donnée pour vraie ; on m'a dit en avoir connu les auteurs ; mais qu'elle soit réelle ou supposée, il me suffit d'être certain qu'elle soit utile, pour espérer qu'on me saura quelque gré d'en avoir orné ce recueil. Puisse-t-elle ramener au lien conjugal les personnes de l'un et de l'autre sexe qui se croyent autorisées à s'en écarter, faire disparaître ou du moins oublier un titre peu honorable qu'on donne avec raison à tant de maris ! Puisse-t-elle leur assurer la possession d'un bien que la religion et les lois n'ont réservé que pour eux ! faire pour jamais rentrer dans les ménages la paix et l'union que l'inconstance en a bannie ; rendre à leurs justes propriétaires tant de présens de la fortune, que l'on voit souvent passer en des mains étrangères, et faire croire à tous ceux qui nous succèderont qu'ils portent leurs véritables noms.

Un sénateur d'une famille des plus distinguées de la

ville de Venise, épousa la fille d'un homme de son état, qui ne lui cédait en rien tant du côté de la naissance, que de la fortune. Son mariage eut au commencement le sort de tous les autres. Le mutuel amour des époux l'avait autant cimenté que l'autorité de leurs communs parens; ils s'aimèrent pendant l'espace de trois années avec une tendresse digne des amans les plus délicats; deux enfans en furent les heureux fruits.

La quatrième année commençait à peine que l'on s'aperçut que déjà quelques dégoûts avaient altéré leur union. La femme, quoique d'une vertu et d'une fidélité à l'épreuve de tout, vint insensiblement à perdre ces égards, ces attentions et ces caresses qu'elle prodiguait au mari au commencement de leur mariage. L'habitude de se voir et de se parler, fit naître entr'eux une certaine familiarité que le mari s'accoutuma bientôt à prendre pour une marque d'une légère estime. Il ne tarda point à chercher dans une autre ce qu'il s'imagina ne plus obtenir de l'amour de sa femme.

Le jour arriva enfin qu'il crut l'avoir trouvé. La fameuse *Nina*, courtisanne de ce tems-là, quoique plus âgée de six ans que sa femme, qui n'en avait alors que vingt-quatre, fut celle qu'il jugea la plus propre à le dédommager de la perte qu'il pensait avoir faite. Il l'aborde un jour, et lui parle; tout en elle lui promet ce qu'il cherche. Il se détermine à s'en déclarer hautement l'amant, et à lui proposer un prix digne des plaisirs et de la félicité que son amour lui fait espérer.

Le parti, comme on peut le croire, fut accepté. Le peu de précaution que prit le sénateur pour ôter la connaissance de ce nouvel engagement, fut cause que tout

Venise en fut bientôt instruit, et sa femme ne fut pas la dernière à l'apprendre. Sa tendresse qui dans le fond était toujours la même, et n'avait fait que changer de forme, la contraignit à en porter quelques plaintes à son mari. Le sénateur qui crut découvrir qu'elles partaient plus d'un amour propre humilié que d'une véritable passion, n'y parut aucunement sensible. Ses visites chez Nina n'en furent que plus fréquentes, et ses dépenses que plus considérables.

Le désespoir s'empara du cœur de sa femme, il ne rentrait jamais chez lui qu'il ne lui vît employer les reproches et les traitemens que la plus jalouse fureur puisse inspirer; rebuté de ce genre de vie, il prit le parti de ne plus la voir. Quoiqu'il eût fait lit à part avec elle dès le commencement de son commerce avec Nina, il ne laissait pas de lui procurer assez exactement le plaisirs de jouir de sa présence aux heures du repas, où il ne manquait jamais d'inviter quelque ami, qui lui sauvait les violens procédés de sa femme; il lui supprima entièrement cette douceur.

Ce fut alors qu'elle s'étudia à découvrir les véritables moyens qui pouvaient faire renaître les premiers instans de son mariage : aucun de ceux que son esprit lui présenta ne lui parut solide, elle se crut obligée à consulter les lumières de quelqu'un plus expérimenté qu'elle; personne ne lui sembla plus capable de lui donner des conseils à ce sujet que la puissante rivale qui lui avait enlevé le cœur du sénateur.

Elle se rendit un matin chez *Nina*, déguisée de façon à n'en être pas reconnue dans un autre tems. Elle débuta par se donner pour une femme de la même pro-

fession qu'elle. Je laisse à deviner ce qu'il en coûta à cette femme, qui était la vertu même, pour se résoudre à jouer un si indigne personnage. Mais quels efforts de l'amour outragé peut-on condamner, s'ils peuvent conduire à lui attirer la justice qui lui est dûe.

Voici, poursuivit la femme du sénateur, le sujet de ma visite. Depuis que je me connais, malheureusement un cœur, je dis malheureusement, parce que je n'en ai point retiré les avantages qu'il m'aurait dû valoir; depuis ce tems, dis-je, croiriez-vous, belle Nina, que je n'ai encore pu découvrir le secret de me conserver un seul amant; ils m'échappent tous au moment que je m'imagine qu'ils ont le plus de sujet à m'être attachés. Ce n'est point le fruit que j'ai lieu d'attendre de leur amour qui me les fait regretter: je suis non-seulement en état de ne point ambitionner leur tendresse par des vues de cette nature, mais encore on me voit tous les jours acheter moi-même celle de plusieurs; la possession d'un cœur me flatte plus que celle de tout autre bien; je ne crois pas que personne puisse mieux que vous m'enseigner un art que j'ignore, et dont la connaissance ne peut manquer de faire le bonheur de ma vie. Votre beauté, votre taille, vos grâces, votre esprit, l'éclatante fortune dont vous jouissez, tout m'est garant que vous possédez cet art au souverain degré. Que je vous aie l'obligation, charmante Nina, de cette découverte, soyez sûre que j'égalerai ma reconnaissance au service.

La courtisanne lui répondit qu'elle venait la consulter sur une matière sur laquelle on ne pouvait guère établir de préceptes certains. Elle l'interrogea sur le genre de

sa tendresse, et n'y trouva rien à desirer ; elle passa delà à des questions qui se ressentaient beaucoup du métier qu'elle avait embrassé, et dont la femme du sénateur ne crut pas que son état de femme la dispensât de rougir. Enfin ne jugeant pas qu'elle eût rien à se reprocher qui eût jusqu'alors contribué à faire déserter la plupart des prétendus amans que ses charmes lui avaient soumis, Nina lui dit : je ne connais point d'autre expédient que de vous rendre témoin des soins que j'apporte moi-même pour me conserver celui qui a le plus d'empire sur mon cœur. L'heure approche où son amour doit l'appeler chez moi, je vous cacherai dans un cabinet, d'où aucune de mes caresses et aucune de mes paroles ne pourront échapper à vos yeux, ni à vos oreilles ; si ma recette vous paraît bonne vous en ferez usage.

La femme du sénateur accepta la proposition avec joie; elle vit bientôt arriver l'heure où la courtisanne avait coutume de recevoir son amant ; elle ne tarda pas à l'entendre monter, et à prendre le chemin de la retraite que Nina lui avait indiquée ; ses yeux l'aperçurent en même-tems que ceux de la courtisanne, c'était le sénateur lui-même.

Le premier mouvement de Nina fut de lui sauter au cou dès qu'il fut entré dans la chambre, et de le serrer étroitement dans ses bras pendant un assez long espace de tems, sans proférer une seule parole. Quand elle crut avoir satisfait aux devoirs de sa joie, elle n'eut rien de si pressé que de lui présenter un fauteuil, de tirer d'une armoire un habit plus léger que celui qu'il portait, qui devait lui rendre insupportable la chaleur excessive qu'il faisait ; et tandis qu'elle le rafraîchissait avec un de ses

éventails, qui en ce pays-là sont à l'usage des deux sexes, et qu'elle avait arraché des mains d'un domestique disposé à lui en épargner la peine, elle lui disait d'un ton passionné : que je veux de mal à cette charge qui en même-tems qu'elle me fait voir en vous un homme de haute naissance, et d'un mérite accompli, vous oblige à des soins, qui en m'ôtant votre présence, me prive de tout ce que j'ai de plus cher au monde, de tout ce qui peut s'attribuer le pouvoir de décider de ma vie, de mes plaisirs et de mon bonheur ! faut-il qu'il soit déterminé que le bien général doit l'emporter sur le particulier ?

Que vous êtes tendre et délicate, ma chère Nina, lui répondit le sénateur. Je n'ambitionnerais un autre état, que parce j'espérerais qu'il me ferait paraître encore plus digne de votre tendresse, et je ne puis me plaindre de celui que j'ai, que parce qu'il ne me fournit pas, au point que je le voudrais, les moyens de vous prouver tout ce que vous êtes à mes yeux.

La femme du sénateur, toujours cachée dans le cabinet, dont la porte était un peu entr'ouverte, ne perdait pas un coup d'œil ni une seule expression de nos deux amans. Elle eut le déplaisir de voir les délicieux momens où leurs caresses et toutes leurs douceurs les conduisirent l'un et l'autre. Que ne souffrit-elle point ? vingt fois elle fut tentée de quitter sa retraite pour les interrompre, de s'aller jeter aux pieds du sénateur, et d'y réclamer la jouissance de ses droits ; cependant elle crut devoir se déterminer à lui permettre et pardonner ce dernier outrage à l'amour conjugal, dans

la crainte que la présence de sa rivale n'apportât de trop grands obstacles au succès de ce projet.

Le sénateur, qui ce jour-là était attendu à dîner chez un de ses confrères, fit sa visite plus courte que de coutume. Il prit congé de sa maîtresse, en lui faisant les plus tendres adieux, tels que ceux que se font de amans qui sont obligés de se quitter pour des années entières. Nina employa tout ce qu'elle crut pouvoir contribuer à prolonger le plaisir de le voir; enfin ils se séparèrent à leur grand regret.

La femme du sénateur vit à peine son mari sorti, qu'elle quitta sa retraite, et courut embrasser Nina, la remerciant en termes des plus forts du service qu'elle venait de lui rendre; et se ressouvenant qu'elle avait promis de la récompenser, elle lui fit présent d'une chaine d'or, que les dames vénitiennes ont coutume de porter au bras. Celle-ci était des plus riches qu'il y eût alors, pouvant bien être estimée alors six mille écus à cause de la beauté et de la quantité des diamans qui y étaient enchassés. La courtisanne ne se fit guère prier pour accepter ce précieux effet; outre que son avidité naturelle l'y portait, l'état aisé où lui parut être celle qui le lui offrait, malgré le malheureux succès de ses amours, ne lui permit pas d'apporter la moindre résistance.

Elles ne se furent pas plutôt quittées, que la femme du sénateur fut trouver une de ses amies à qui elle conta ses chagrins et son histoire entière, et la pria de demander à dîner à son mari pour le lendemain, bien assurée qu'il ne chercherait point à s'en exempter, et ne manquerait pas de la recevoir lui-même chez lui.

L'amie se prêta à tout, et se rendit l'après midi, comme par hasard, dans la maison où elle savait que le sénateur avec dîné, le tira un moment à l'écart, et lui présenta la requête dont elle était convenue avec sa femme.

Cette prière mit le sénateur dans le cas de parler de l'humeur de sa femme ; il objecta qu'il craignait de s'y exposer, qu'il y avait près de trois ans qu'il ne la voyait que rarement, et que cette ressource lui avait fait trouver une tranquillité que rien n'avait troublée. Vous ne pouvez raisonnablement vous dispenser de m'accorder la grâce que je vous demande, lui répondit l'amie. Qui vous assure que ma présence ne vous mettra pas à l'abri de sa mauvaise humeur ? Représentez-vous que c'est moins pour elle, que pour moi, que vous ferez cette démarche ; vous est-il si difficile de sacrifier à votre femme dans l'espace de trois années une heure ou deux de votre tems, vous qui tous les jours en passez plusieurs avec des gens qui vous sont insupportables ?

Le sénateur vaincu par ses instances et par ses raisons, consentit à la satisfaire, et fit dire à sa femme, dès qu'il fut rentré chez lui, que son amie viendrait le lendemain lui demander à dîner. On peut s'imaginer l'excès de la joie de cette femme. Elle eut soin de faire préparer un repas dont les deux convives eussent lieu d'être contens. Avec quelle impatience n'attendit-elle pas l'instant qui devait les lui amener ! Elle le vit enfin arriver.

Le sénateur qui voulait éviter de se trouver un moment seul avec sa femme, avait jugé à propos d'aller chercher lui-même la dame, son amie, et de n'entrer qu'avec elle. Sa femme dès qu'elle l'eut aperçu, n'oublia point de commencer à faire le personnage qu'elle avait

si bien vu jouer pour lui à Nina. Comme elle ne prit alors de conseils que de sa tendresse, préférable en tout point à celle de la courtisanne, elle ne manqua pas, quoi qu'elle ne l'imitât pas exactement en tout, de s'apercevoir que ses façons ne déplaisaient aucunement à son mari. L'heure du dîner arrivée on se mit à table.

Le sénateur remarqua, avec une espèce de satisfaction, dans le cœur de sa femme une gaîté qu'il ne lui avait jamais connue ; il lut dans ses yeux avec quelque émotion, cet amour qui avait signalé les trois premières années de son mariage. Les attentions continuelles qu'elle eut pour lui tant que dura le dîner, l'étonnèrent et le charmèrent en même-tems ; il se disait souvent à lui-même : quel est mon aveuglement ? Puis-je nier que je ne possède une des plus jolies femmes de Venise ? N'a-t elle pas les grâces, l'esprit, l'humeur, en un mot tous les avantages qui m'ont plu dans Nina ? L'amant tendre et délicat, l'honnête homme, et le chrétien, tout se réveillait en lui.

Lorsque la dame invitée fit compliment à son amie sur le repas, dont tout les mèts étaient choisis, il entendit avec une extrême satisfaction, sa femme lui répondre, que quelque plaisir qu'elle eût à la recevoir comme elle le méritait, elle ne pouvait se dispenser de convenir que son mari avait autant de part qu'elle à l'attention qu'elle avait apportée à bien faire les choses, supposé qu'ils eussent lieu l'un et l'autre d'être satisfaits. Elle n'oublia pas de la prier de lui pardonner cet aveu, qu'une absence aussi longue que celle que le sénateur lui avait fait essuyer, et les sentimens où elle se trouvait le rendaient excusable. Elle s'aperçut de l'heureuse situation

de son mari; elle était trop intéressée à la découvrir pour qu'elle pût lui échapper.

Elle en profita pour lui faire voir ses enfans, dont l'éducation était confiée à une gouvernante respectable, et qui de leur côté dînait dans un appartement séparé; leur tendresse naturelle, et les instructions qu'ils pouvaient avoir reçues avant cette entrevue, les conduisirent entre les bras du père, qui leur fit un accueil digne de celui qu'il en recevait. Sa femme qui ne sortait pas un moment de ses attentions ni de ses complaisances, fit comme si elle craignait que leurs caresses ne fussent à charge à son mari, et leur ordonna de se retirer. Le sénateur qui pénétra le motif d'un ordre pareil, dit à sa femme d'un ton qui la pénétra : *Pourquoi les obliger à me quitter ainsi ? Il doit vous souvenir que je n'ai point cherché à regret à leur donner la vie ? Sur quelle apparence jugez-vous que j'aie quelque répugnance à les voir ?* Cette réponse qui obligea les deux dames présentes à cette scène touchante, d'espérer que la tendresse paternelle le ramènerait à celle qu'il avait eue pour sa femme, cette réponse, dit-je, les obligea à laisser voir quelques larmes qu'elles ne furent pas maîtresses de retenir.

Le sénateur même par compagnie y mêla les siennes. Dès que l'on eut quitté la table, il se lia entre ces trois personnes une conversation de plus d'une heure; le mari y montra un esprit extrêmement satisfait et tranquille; il répondit à toutes les questions de sa femme, sans que cette complaisance parut lui coûter. Les devoirs de sa charge l'obligeant à sortir de bonne heure, il prit congé de l'une et de l'autre; et après avoir embrassé l'amie de sa femme, il donna également un baiser à cette der-

ière, au grand étonnement de toutes les deux. Cette singulière faveur lui fit hasarder de lui demander quand on le reverrait, après avoir rêvé quelque tems, *ce soir*, répondit-il, d'un air riant. La joie qu'eut sa femme de cette réponse fut si excessive qu'elle se laissa tomber de faiblesse entre les bras de son amie. On vit de nouveau des pleurs couler des yeux des deux témoins de ce spectacle attendrissant; et le sénateur, lorsque sa femme eut recouvert ses forces, lui dit adieux un seconde fois, en lui serrant la main.

Il fut effectivement de parole, et rentra le soir d'assez bonne heure. Sa femme en ce moment non contente d'imiter la courtisanne, s'efforça de son mieux de renchérir sur elle; et le mari ne put s'empêcher de se montrer pour elle tel qu'il était la veille pour Nina, et de lui accorder une nuit qu'il aurait juré le jour précédent de sacrifier toute entière à sa maîtresse.

Celle-ci étonnée d'avoir passé toute une journée sans le voir, en fut en même tems si inquiète, qu'elle l'envoya prier le lendemain de très-grand matin de se rendre chez elle le plutôt qu'il lui serait possible. Il était encore si enchanté des plaisirs que lui avait procuré sa réconciliation avec sa femme, qu'il avait presque besoin de ce message pour se ressouvenir que Nina était au monde; cependant comme il était résolu de mettre entièrement fin à ce commerce, il chargea le commissionnaire de la courtisanne, de lui dire qu'il allait au plutôt la trouver. Son premier soin dès qu'il fut levé et habillé fut de se transporter chez elle.

Après qu'il en eut reçu les caresses ordinaires, il vit qu'elle avait au bras la chaîne dont sa femme avait long-

tems orné le sien. Surpris de voir qu'elle eût passé en d'autres mains, il lui demanda d'où elle tenait ce présent. De quelque magicienne, lui répondit-elle, qui avec toute sa science n'a pas encore trouvé le moyen de se faire aimer; j'ai tout lieu de croire que cet ornement a la vertu d'attirer ce malheur à toutes celles qui le portent, je commence à m'en ressentir! Je ne vous ai point vu hier de la journée, et vous recevez aujourd'hui les marques de mon amour avec une froideur qui ne vous est point ordinaire. Le sénateur la pria de ne point plaisanter, et de lui avouer par quelle aventure cette chaîne lui appartenait. Elle se contenta de lui dire qu'elle lui venait d'une dame qu'elle ne connaissait pas, qu'elle était le prix de quelques conseils qu'elle lui avait donnés, ne jugeant pas à propos de lui détailler par quelle voie elle l'avait gagnée, craignant que le sénateur ne lui sût mauvais gré de la complaisance qu'elle avait eue de rendre une inconnue témoin de ses actions lorsqu'il était chez elle. On ne m'ôtera pas de l'idée, ajouta-t-elle, qu'il a le funeste pouvoir que je lui attribue, je n'hésiterai point à m'en défaire.

Le sénateur feignant de croire qu'elle était dans ces intentions, l'invita à lui donner la préférence sur tous ceux à qui elle pourrait le céder. Dès ce moment il est à vous, reprit-elle, en le lui présentant. Le sénateur l'accepta, et n'ayant sur lui qu'une modique somme d'argent, il lui fit son billet de celle qu'il avait coûté à sa femme, se proposant d'apprendre de la sincérité de cette dernière le fond de cette aventure. Des prétextes d'indisposition lui servirent à éluder une entrevue semblable à celle dont sa femme avait été témoin. Il ne resta

qu'une heure de tems auprès de Nina ; et tant qu'il y fut il fit son possible pour ne la point rendre certaine de la disgrâce qu'il lui préparait. Il la quitta enfin, résolu à ne la revoir que le plus rarement qu'il pourrait.

Il retourna de ce pas chez lui où il continua à retrouver sa chère Nina dans sa femme, qui lui avoua par quel hasard la chaîne d'or, qu'il lui rapportait, avait passé entre les mains de cette courtisanne ; il lui sut un gré infini de cette démarche, qui lui prouvait si bien la force de sa tendresse, et les regrets qu'elle avait donnés à la perte de la sienne ; il envoya dès le soir même à Nina la somme dont il lui avait fait le matin son billet, et fut depuis ce jour extrêmement rare pour elle, ainsi qu'il se l'était promis. Chaque fois qu'il la voyait, il ne manquait jamais de rencontrer en elle sa femme, je veux dire, d'en essuyer des traitemens tels qu'étaient ceux de sa femme avant son retour vers elle. Il ne tarda point à prendre le parti de ne plus remettre les pieds chez elle, ce qu'il exécuta ponctuellement.

Nous deux époux continuèrent à s'aimer et à vivre en bonne intelligence jusqu'à la fin de leurs jours, et le ciel favorisa leur union de la naissance de deux autres enfans, qui avec les deux premiers promirent de bonne heure d'hériter un jour des vertus du père et de la mère.

VERS

D'UN PHILOSOPHE AIMABLE.

L'amour se soutient par l'espoir,
Le zèle par la récompense,
L'autorité par le pouvoir,
La faiblesse par la prudence,
Le crédit par la probité,
La bonne foi par la sincérité,
La santé par la tempérance,
L'esprit par le contentement,
Le contentement par l'aisance,
L'aisance par l'arrangement.

Plus de douceur que de beauté
Me semble aux femmes nécessaire;
Plus d'éclat que de vérité
Dans un auteur ne me plaît guère.
Pour être heureux il faut avoir
Plus de vertus que de savoir,
Plus d'amitié que de tendresse,
Plus de conduite que d'esprit,
Plus de santé que de richesse,
Plus de repos que de profit.

Petit bien qui ne doive rien,
Petit jardin, petite table,
Petits minois qui m'aime bien,
Sont pour moi chose délectable.
J'aime à trouver, quand il fait froid,
Grand feu dans un petit endroit;

Les délicats font grandes chères,
Quand on leur sert, dans un repas,
De grands vins dans de petits verres,
De grands mets dans de petits plats.

Il résulte de ce langage
Qu'il ne faut jamais rien de trop :
Que de sens renferme ce mot!
Qu'il est judicieux et sage.
Trop de repos nous engourdit,
Trop de fracas nous étourdit,
Trop de froideur est indolence,
Trop d'activité turbulence.
Trop d'amour trouble la raison,
Trop de remède est un poison,
Trop de finesse est artifice,
Trop de rigueur est dureté,
Trop d'économie avarice,
Trop d'audace témérité.
Trop de bien devient un fardeau,
Trop d'honneur est un esclavage,
Trop de plaisir mène au tombeau,
Trop d'esprit nous porte dommage.
Trop de confiance nous perd,
Trop de franchise nous dessert,
Trop de bonté devient faiblesse,
Trop de fierté devient hauteur,
Trop de complaisance bassesse,
Trop de politesse fadeur.

Ce trop pourrait, à le bien prendre,
Aisément se changer en bien;
Cela vient faute de s'entendre,
Le tout souvent dépend d'un rien :

Un rien est de grande importance,
Un rien produit de grands effets;
En amour, en guerre, en procès,
Un rien fait pencher la balance;
Un rien nous pousse auprès des grands,
Un rien nous fait aimer des belles,
Un rien fait sortir nos talens,
Un rien dérange nos cervelles;
D'un rien de plus, d'un rien de moins
Dépend le succès de nos soins:
Un rien flatte quand on espère,
Un rien trouble lorsque l'on craint;
Amour, ton feu ne dure guère,
Un rien l'allume, un rien l'éteint.

CALCUL:

A savoir si, en la résurrection, la surface de la terre pourra contenir tous les hommes, en donnant à chacun un pied carré.

En France il y a vingt-sept mille quatre cents paroisses, qui contiennent environ quinze millions d'ames (1).

Les politiques plus savans tiennent qu'un âge dure quinze ans, c'est-à-dire, que, s'il y a en quelque lieu une peuplade d'un million d'hommes, tous les quinze

(1) Cela est pris des cahiers des états tenus à Blois.

ans il s'en trouvera autant. Car les divers inconvéniens de la mort se réduisent à cette régularité, que plusieurs siècles étant expirés, faisant le dénombrement des quinzaines, le nombre s'y trouve à-peu-près égal (1).

Les théologiens scholastiques tiennent que le monde doit durer six mille ans, se fondant sur ce que le psalmiste, dit, *que mille ans sont envers le Seigneur comme aux hommes un jour, que le monde durera une semaine qui sont six jours, et que le septième sera le jour du repos, le jour de la résurection, et le grand sabbat, et que le repos que Dieu requiert de nous au dimanche, est la représentation de cet éternel.*

Afin de nous entendre aux nombres, voici quelle sera la dénomination de ma supputation, *mille*, *million*, *milliard*, *milliote.*

La France est presque carrée, ayant huit degrés de largeur ; partant son aire ou superficie aura soixante-quatre degrés carrés.

La France, en quatre cents âges, à quinze millions d'hommes par âge, portera six milliards d'hommes.

La circonférence de la terre ayant trois cents soixante degrés, selon les géographes, sa superficie sera de quarante et un mille deux cents trente-six degrés, et quatre onzièmes parties de degré ; ôtant la moitié de cela pour le contenu de la mer, resteront pour la terre ferme, vingt mille six cents dix-huit degrés carrés, et deux onzièmes, desquels ôtant encore la moitié pour les ri-

(1) Les Romains appellent ce dénombrement induction.

vières, étangs, lacs, marais, forêts et montagnes, resteront dix mille trois cents neuf degrés, et un onzième, pour la superficie terrestre propre à contenir les personnes.

Un degré contient soixante-deux mille cinq cents pas en longueur, selon la supputation des plus experts routiers, navigateurs et géographes modernes. Partant la superficie d'un degré carré sera de trois milliards neuf cents six millions deux cents cinquante mille pas.

D'où s'ensuit que les dix mille trois cents neuf degrés susdits, propres à contenir les personnes, contiendront quarante milliotes deux cents soixante-neuf milliards, huit cents octante-six millions, trois cents soixante-trois mille six cents trente-six pas.

Si soixante-quatre degrés carrés qu'a la France de superficie, donne en six mille ans six milliards d'hommes, la superficie ou surface de la terre qui est de vingt mille six cents dix-huit degrés carrés, et deux onzièmes, produira en six mille ans une milliote, neuf cents trente-deux milliards, neuf cents cinquante-quatre millions, cinq cents quarante-cinq mille, quatre cents cinquante-quatre hommes.

Tellement que, quand le monde durerait cent vingt-cinq mille ans, et que la moitié de la surface de la terre produirait des hommes à l'égal de la France, et que seulement un quart du contenu d'icelle serait propre pour les soutenir en la résurrection, encore y aurait-il assez de place pour donner à chacun un pas carré.

DAPHNE,

Romance.

L'Amour m'a fait la peinture
De Daphné, de ses malheurs;
J'en vais tracer l'aventure :
Puisse la race future
L'entendre et verser des pleurs.

Daphné fut sensible et belle;
Apollon, sensible et beau :
Sur eux l'Amour, d'un coup d'aile,
Fit voler une étincelle
De son dangereux flambeau.

Daphné, d'abord interdite,
Rougit voyant Apollon;
Il l'approche, elle l'évite;
Mais fuyait-elle bien vite ?
Amour assure que non.

Le dieu qui vole à sa suite,
De sa lenteur s'applaudit;
Elle balance, elle hésite;
La pudeur hâte sa fuite,
Le desir la ralentit.

Il la poursuit à la trace,
Il est prêt de la saisir;
Elle va demander grâce;
Une nymphe est bientôt lasse,
Quand elle fuit le plaisir.

Elle desire, elle n'ose;
Son père voit ses combats;
Et, par sa métamorphose,
A sa défaite il s'oppose,
Daphné ne l'en priait pas.

C'est Apollon qu'elle implore,
Sa vue adoucit ses maux,
Et vers l'amant qu'elle adore
Ses bras s'étendent encore,
En se changeant en rameaux.

Quel objet pour la tendresse
De ce malheureux vainqueur!
C'est un arbre qu'il caresse;
Mais, sous l'écorce qu'il presse,
Il sent palpiter un cœur.

Ce cœur ne fut point sévère,
Et son dernier mouvement
Fut, si l'Amour est sincère,
Un reproche pour son père,
Un regret pour son amant.

PENSÉES DÉTACHÉES.

La beauté de l'imagination est au jugement, ce que l'opulence est au mérite.

Les pédans sont les harpies de la fable ; ils corrompent tout ce qu'ils touchent.

Le génie est à l'esprit, ce que le tout est à sa partie.

L'imagination est au jugement, ce que le coloris est à un tableau.

Le faux bel esprit est aussi opposé au jugement, que la coquetterie l'est à l'amour.

On paraît souvent sot avec une sorte d'esprit, par la raison, qu'on paraît quelquefois fou avec du génie.

Les règles de l'éloquence ne sont pas plus faites pour certains génies supérieurs, que les lois pour les sages.

Les vérités communes sont pour les esprits subtils, ce que l'amitié est pour les cœurs qui n'ont jamais senti que l'amour.

Il en est de la plupart des savans comme de financiers, qui sont souvent d'autant plus orgueilleux, qu'ils se sont plus enrichis aux dépens d'autrui.

La singularité vient plus du génie que de l'esprit.

Il en est des préjugés reçus, comme de la plupart des grands, qu'il faut respecter sans s'y attacher.

Les préjugés établis tiennent quelquefois lieu de prudence à ceux qui en manquent.

La légèreté du cœur prend quelquefois sa source dans la solidité de l'esprit.

Rien ne ressemble plus à un génie borné, qu'un génie supérieur en qui on découvre de la timidité.

Il en est des sciences comme des adversités, dont le propre est de rendre pires ceux qu'elles ne rendent pas meilleurs.

Les préjugés établis sont comme une seconde ignorance entés sur notre ignorance naturelle.

Il est plus nécessaire de flatter ceux qui nous estiment, que ceux que nous estimons.

On excuse quelquefois les défauts des autres, par la seule raison qu'on n'est pas trop persuadé de leurs bonnes qualités.

Il n'est point de parfait mépris de soi-même, qui ne soit précédé de celui du genre humain.

L'empressement à justifier la conduite de ses amis, n'est pas toujours la marque d'un bon cœur.

Il en est des femmes comme du peuple, elles sont à craindre si elles ne craignent.

Il est de grandes qualités qui supposent de petits talens.

Il y a encore plus d'hommes qui sont femmes par la faiblesse de leur cœur, qu'il n'est de femmes qui sont hommes par la force de leur esprit.

La véritable politesse consiste à paraître persuadé que les autres sont tels qu'ils se montrent à nos yeux.

Il n'est point de gens si incommodes que ceux qui craignent trop d'incommoder les autres.

Le plus grand effort de l'amitié n'est pas de supporter les défauts de ses amis, mais de leur pardonner la supériorité de leurs talens.

Il n'est point d'encens qui entête si fort une femme, que celui qui ne brûle pas pour elle.

On paraît ordinairement plus satisfait de son cœur que de son esprit, mais on est toujours soi-même plus satisfait de son esprit que de son cœur.

Il est des gens qui n'ont pas le moyen d'être modestes.

Les cœurs indifférens sont encore plus éloignés de la véritable amitié que de l'amour.

Il est quelquefois plus aisé de plaire aux femmes

avec de grands défauts, qu'avec des vertus médiocres.

La marque d'un mérite borné est quelquefois de voir que ceux qui le louent, le louent sans passions.

Le devoir des femmes est d'être vertueuses ; leurs priviléges semblent les borner à le paraître ; plusieurs oublient leurs devoirs, mais toutes se souviennent de leurs priviléges.

L'amour de la gloire fait les héros ; le mépris de la gloire fait les grands hommes.

Il y a une sorte de honte à se voir heureux, à la vue de certaines prospérités.

Un service signalé augmente également l'amour-propre, et de celui qui le rend, et de celui qui le reçoit.

Le soleil durcit la terre et amollit la cire : la prospérité produit tout-à-la-fois, et la férocité dans l'esprit et la mollesse dans le cœur.

Le loisir des sages ressemble autant au travail, que l'oisiveté des sots à la paresse.

LE TEMS,

Ode.

Avide destructeur de tout ce qui respire,
Implacable ennemi de l'immortalité;
O tems! de ton pouvoir tout reconnaît l'empire
Et la fatalité.

Barbare, sans jamais regarder en arrière,
Appuyé sur ta faulx, le sablier en main,
Tu vois naître le monde et finir sa carrière,
D'un œil toujours serein.

Quel est donc votre espoir, vils enfans de la terre,
Prétendez-vous transmettre au dernier avenir
Cette orgueilleuse tour (1), voisine du tonnerre,
Que je vous vois bâtir?

Déjà de ses débris Babylone éclatante,
Fière de sa grandeur, s'élève jusqu'aux cieux;
Mais bientôt, à son tour, Babylone expirante,
Disparaît à nos yeux.

Ninive lui succède, et non moins orgueilleuse,
Elle croit mériter un éternel encens.
Ah! peut-elle échapper, cette ville fameuse,
A la fureur du Tems.

---

(1) La tour de Babel.

Cruel, tu l'as détruite, et ta rage inhumaine
N'a pas plus épargné la mère des vertus :
Et dans l'Attique en vain mes yeux cherchent Athènes;
Ils ne la trouvent plus.

Effrayé de tes coups, tyran inexorable,
Sur le Romain vainqueur je porte mes regards;
Ciel! quels tristes objets! sous ta faulx redoutable
Expirent les Césars.

Ils ne sont plus, hélas! sans aucune espérance,
Tu sappas leur grandeur jusques aux fondemens.
Germain, que montres-tu de leur haute puissance,
Que de vains ornemens?

Et toi, qui sous tes pas entraînes la victoire,
Toi, dont le nom célebre éblouit l'univers;
Héros, t'es-tu flatté de sauver ta mémoire
De ces tristes revers?

Doux, mais frivole espoir; le tems ouvrant ses ailes,
Même après la victoire, obscurcit le héros;
Et bientôt le cruel sous ses ombres mortelles
Engloutit ses travaux.

Ah! connais le néant de l'erreur qui te flatte;
Vois tant de potentats abattus, terrassés;
Et que nous reste-t-il du vainqueur de l'Euphrate,
Que des traits effacés?

Ainsi, dans vos projets, arbitres de la terre,
Ne vous enivrez point d'un honneur qui s'enfuit;

Le Tems dévore tout, et, semblable au tonnerre,
Il renverse et détruit.

Dans l'avenir douteux ne portez point la vue,
Sitôt qu'avec la nuit votre jour se confond,
De ce suprême rang votre gloire déchue,
Que laisse-t-elle? Un nom.

Un nom! peut-on encor présumer qu'il nous reste,
Et qu'à nos descendans il puisse être transmis?
Ah! combien de héros, dans un oubli funeste
Sont-ils ensevelis?

Mais quoi! toujours épris d'une ardeur chimérique,
L'orgueilleux croit porter à ses derniers neveux
Ces superbes palais, que sans cesse il s'applique
A rendre somptueux.

Insensé, penses-tu garantir du naufrage
Ce frêle monument, à ta gloire dressé,
Et qu'il puisse à jamais nous rendre témoignage
De ton bonheur passé?

De nos premiers parens admire la prudence;
Justement détrompés des grandeurs d'ici-bas,
Les rustiques lambris, témoins de leur enfance,
L'étaient de leur trépas.

Occupés seulement à fournir leur carrière,
Ils en voyaient sans peine éteindre le flambeau,
Et ne se piquaient point d'élever leur poussière
Au-delà du tombeau.

Jours heureux! jours qu'en vain j'espère voir renaître
Tels qu'un beau songe, enfant d'une paisible nuit.
Vous n'êtes plus; mais j'aime encore à me repaître
D'une ombre qui s'enfuit.

ANECDOTE SUR BOILEAU.

L'enfance de ce fameux satirique fut confiée à une nourrice de campagne, qui l'emmena dans son village; on l'y laissa près de trois ans. Un jour il voulut battre un dindon qui était en colère. L'animal furieux s'élança sur lui, le jeta à terre, et, à grands coups de bec, le blessa à l'endroit où le malheureux Abailard fut puni avec tant d'injustice et de barbarie. Tous les secours de l'art ne purent rendre au jeune Boileau les dons de la nature, en sorte qu'il se vit, presqu'en naissant, hors d'état de pouvoir jamais goûter les plaisirs de l'amour ou de l'hymen. Comme il ressentait de tems en tems des douleurs à la partie par laquelle il n'était pas un Achille, il découvrit son état à feu M. Gendron, célèbre docteur en médecine de la faculté de Montpellier, dont il connaissait les lumières et la probité, qui, d'ailleurs, était son ami, et qui a occupé après lui la maison qu'il avait à Auteuil. Il fit promettre à ce médecin qu'il lui garderait le secret sur un accident, qui, tout tragique qu'il est, prête toujours à la plaisanterie. Il craignait avec raison les épigrammes et

les couplets de tant d'auteurs qu'il maltraitait, et qui n'auraient pas manqué de l'attaquer par son endroit faible.

M. Gendron fut discret pendant toute la vie de son ami; et ce ne fut qu'après sa mort qu'il apprit cette circonstance à feu M. le Nain, intendant de Languedoc, qui l'a contée à une personne vivante à Paris, et très-digne de foi, et de qui je la tiens.

Cette découverte me fait, monsieur, un plaisir que je ne puis vous exprimer, parce que j'y trouve la cause immédiate de l'humeur chagrine de Boileau; la sévérité de sa poésie et de ses mœurs, le fiel de sa plume, ses satires contre les femmes, son aversion pour l'opéra, son antipathie contre le tendre Quinault, qui ne faisait que des vers dictés par l'Amour.

ÉPIGRAMME.

A mon avis, le plus grand des trésors
C'est une femme honnête; je m'explique :
Je veux qu'elle ait l'esprit comme le corps;
Que son devoir soit sa seule pratique;
Qu'en son cœur soit toute sa rhétorique,
Que sa raison ne conteste aucun point;
Heureux qui l'a cette merveille unique!
Mais plus heureux encor qui ne l'a point!

FIN DU PREMIER VOLUME.

Universitas BIBLIOTHECA

66
G